



J
103
H43
1942

CANADA. PARLEMENT. SENAT.

Procès-verbaux.

~~98853~~

~~347-248~~

41911

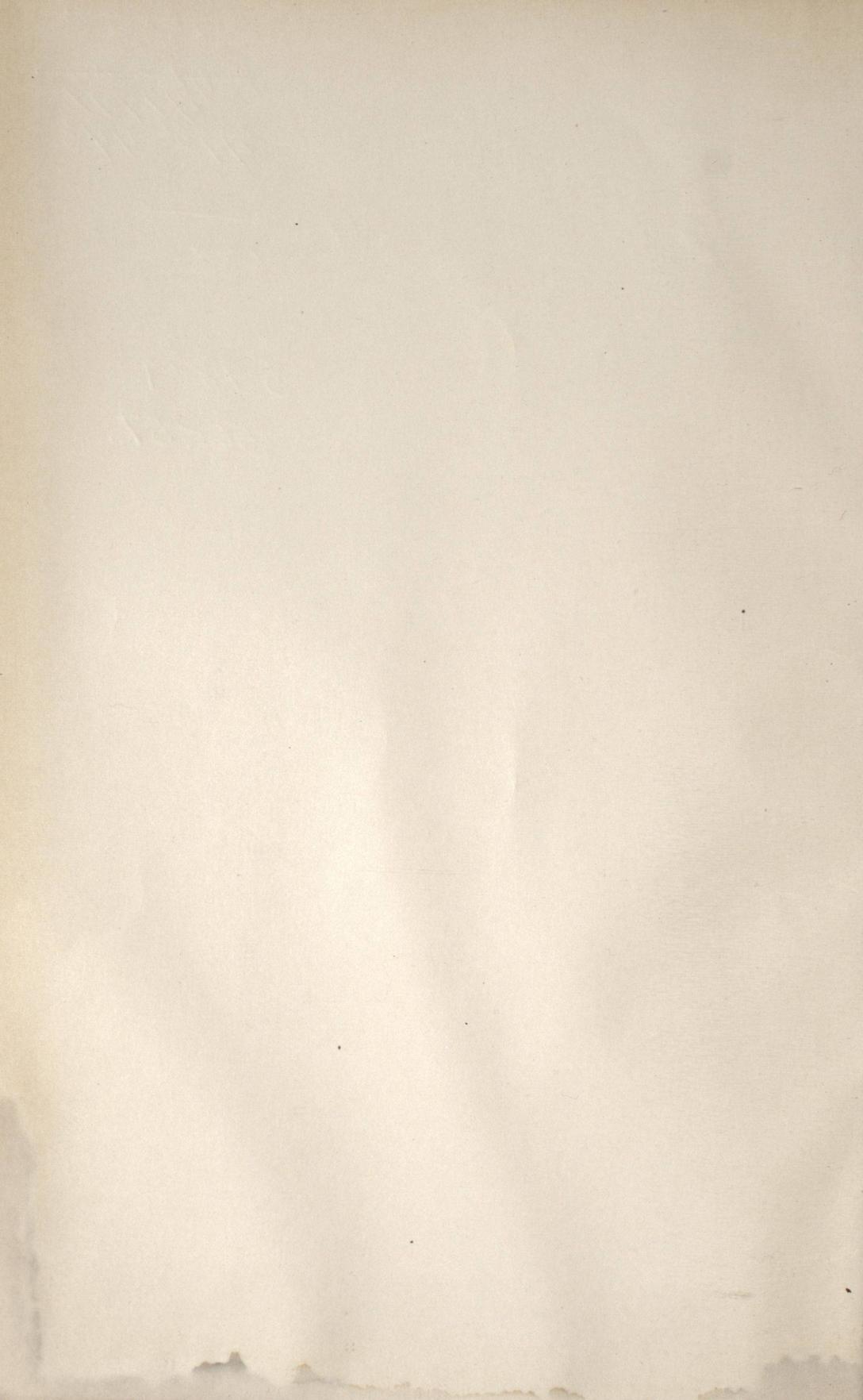
442-443

[Faint handwritten text]

[Faint handwritten text]

[Faint handwritten text]

[Faint handwritten text]



PROCES-VERBAUX

SENAT DU CANADA

1902

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

No 1

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Jeudi 22 janvier 1942

Le Sénat se réunit aujourd'hui à deux heures et demie de l'après-midi, pour la troisième session du dix-neuvième Parlement du Canada, convoqué par proclamation.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Duff,	Lambert,	Paquet,
Ballantyne,	Duffus,	Léger,	Parent,
Beaubien	Euler,	Little,	Paterson,
(Montarville),	Fafard,	Macdonald	Pope,
Beaubien (St-Jean-	Fallis,	(Richmond-Cap-	Prévost,
Baptiste),	Foster,	Breton-Ouest),	Quinn,
Beauregard,	Gordon,	Macdonald	Rainville,
Black,	Gouin,	(Cardigan),	Riley,
Blais,	Graham,	MacLennan,	Robinson,
Blondin,	Haig,	Marcotte,	St-Père,
Bourque,	Hardy,	Marshall,	Sauvé,
Buchanan,	Harmer,	McDonald	Sharpe,
Calder,	Hayden,	(Shédiac),	Sinclair,
Cantley,	Horner,	McGuire,	Smith (Victoria-
Chapais	Howard,	McRae,	Carleton),
(sir Thomas),	Hugessen,	Michener,	Stevenson,
Copp,	Hushion,	Molloy,	Tanner,
Coté,	Jonés,	Murdock,	White,
Dandurand,			Wilson.

PRIÈRES.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu du Secrétaire du Gouverneur général la communication suivante:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

OTTAWA

Le 6 janvier 1942.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire savoir que Son Excellence le Gouverneur général arrivera à l'entrée principale de l'édifice du Parlement à trois heures de l'après-midi, le jeudi 22 janvier 1942, et que, lorsqu'on l'aura avisé que tout est prêt, il se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir la troisième session du Dix-neuvième Parlement du Canada.

Veillez agréer,

Monsieur le Président,

l'assurance de ma haute considération,

A. S. REDFERN,

Secrétaire du Gouverneur général.

L'Honorable

Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que ladite communication soit déposée sur la Table.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, Son Excellence le Gouverneur général étant venu et ayant pris place au Trône.

Son Honneur le Président ordonne au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de Lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue,

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la troisième session du Dix-neuvième Parlement par le gracieux discours suivant aux deux Chambres:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Il ne saurait plus exister de doute quant à la nature et à l'étendue de la guerre actuelle. C'est un conflit mondial entre des forces irréconciliables. Sur tous les continents, y compris le nôtre, et sur tous les océans, les forces qui cherchent à dominer le monde et celles qui veulent préserver la liberté sont en présence. Dans toutes les parties du globe la civilisation est aux prises avec la sauvagerie.

Le conflit ne saurait avoir que l'une ou l'autre de deux issues: soit la destruction de la tyrannie fondée sur la terreur et la brutalité, soit la lente mais inexorable réduction à l'esclavage de chacun des peuples libres de l'univers. De l'issue dépend, pour des générations à venir, le bien-être futur du genre humain.

Heureusement, nous avons les meilleures raisons d'espérer la destruction de la tyrannie et le triomphe final de la liberté. Les puissances de l'Axe: l'Allemagne, l'Italie et le Japon forment maintenant une seule unité combattante. Il en est de même pour les peuples du Commonwealth britannique, des Etats-Unis, de la Russie, de la Chine et des nombreuses autres nations qui, le premier jour de cette nouvelle année, s'unissaient dans un pacte par lequel ils s'engagent à combattre ensemble jusqu'au jour de la victoire. La réunion des forces libres des plus grandes nations industrielles du monde indique clairement l'ampleur que le conflit doit maintenant prendre sur plusieurs fronts à la fois.

Au cours de la présente session, l'occasion vous sera donnée d'examiner et de discuter à fond l'effort de guerre que le Canada fait actuellement ou sera appelé à faire à l'avenir. Mes conseillers vous présenteront les mesures qu'ils jugent essentielles à notre sécurité nationale et à la conduite de la guerre jusqu'à la limite de nos forces.

La politique du Gouvernement étant d'opposer à la guerre totale un effort national total, vous serez invités à approuver un programme équilibré comportant de nouveaux accroissements de nos forces armées et de la production de munitions de guerre et de denrées alimentaires. L'accroissement des forces armées entraînera une expansion des effectifs de l'armée canadienne outre-mer. L'on vous demandera aussi, à titre de partie intégrante de l'effort de guerre direct du Canada, d'approuver une contribution à la Grande-Bretagne de vastes quantités de munitions, de vivres et d'approvisionnements.

Le programme de service national sélectif du Gouvernement sera étendu, aussi généralement et rapidement qu'il sera nécessaire, en vue d'assurer l'affectation ordonnée et efficace des hommes et des femmes du Canada aux divers besoins de la guerre. Vous serez mis au fait des méthodes que le Gouvernement entend adopter pour effectuer une mobilisation aussi complète que possible des ressources matérielles et humaines du pays et assurer ainsi un effort de guerre national total.

Mes conseillers sont d'avis que l'ampleur et l'équilibre de l'effort de guerre du Canada sont obscurcis et entravés par des controverses sur les engagements pris, avant que la guerre n'ait atteint toutes les parties du monde, quant aux méthodes de recrutement pour le service militaire.

Le Gouvernement estime que, à cette époque la plus critique de l'histoire du monde, il devrait, sous la seule réserve de sa responsabilité envers le Parlement et sans égard pour tout engagement antérieur, jouir d'une complète liberté d'agir selon qu'il le jugera utile d'après les nécessités du moment.

Mes ministres demanderont donc au peuple, par un plébiscite, de les dégager de toute obligation résultant d'engagements du passé et de nature à restreindre les méthodes de recrutement pour le service militaire.

Membres de la Chambre des communes,

Vous serez invités à pourvoir, sur une échelle sans précédent, au financement de l'expansion et de l'entretien des forces armées du Canada et de la production de matériel de guerre.

Vous serez appelés à prendre des dispositions pour donner suite à des accords avec les provinces en vue de faciliter la mobilisation méthodique et équitable des ressources financières du pays jusqu'à l'extrême limite de ses moyens.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

J'ai la conviction que le peuple canadien ne faillira pas, sous quelque rapport que ce soit, à ses graves responsabilités. A l'heure actuelle, quand le monde a tellement besoin de perspicacité et de sagesse, je prie le Dieu tout-puissant de guider et bénir vos délibérations.

La Chambre des Communes se retire.

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur Dandurand présente au Sénat un bill, intitulé: "Loi concernant les chemins de fer".

Ledit bill est lu pour la première fois.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a en main une copie du discours de Son Excellence le Gouverneur général.

Son Honneur le Président en donne lecture.

Sur motion, il est

Ordonné: Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général soit pris en considération mardi prochain.

Son Honneur le Président présente au Sénat le rapport du bibliothécaire du Parlement pour l'année 1941.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

RAPPORT DU BIBLIOTHÉCAIRE POUR 1941

A l'honorable Président du Sénat,

Le Bibliothécaire général du Parlement a l'honneur de vous présenter le rapport de la bibliothèque pour l'année 1941.

Le Supplément au Catalogue de la bibliothèque contenant la liste des livres achetés et reçus en don, paraîtra sous peu.

Fait agréable encore à signaler, la bibliothèque continue à recevoir de Grande-Bretagne les documents officiels et les livres commandés, presque aussi régulièrement qu'en temps de paix, et sans aucune perte. On constate cependant un ralentissement dans la publication de littérature d'intérêt général: biographies, voyages, ouvrages scientifiques; mais on a recueilli tout ce qu'il était possible de se procurer d'écrits officiels et autres sur la guerre.

Les conditions s'avèrent encore plus difficiles quant à la publication des livres français. Aucun volume ne nous arrive directement de France. On ne peut obtenir les livres français que chez les éditeurs américains et surtout chez les éditeurs canadiens.

Pour fins de guerre, les autorités se sont emparées du local mis, l'an dernier, à la disposition de la bibliothèque, dans le nouvel édifice des Archives, et il a fallu transporter les 80,000 documents parlementaires qui s'y trouvaient dans le nouvel édifice de la Cour Suprême.

Entre autres dons reçus au cours de l'année, mentionnons les vingt volumes de "Survey of London", offerts par le Conseil de Comté de Londres. On reprendra probablement après la guerre la publication de cette œuvre, commencée en 1900 par le Conseil de Comté de Londres, alors qu'on nous en continuera l'envoi. C'est un ouvrage précieux puisqu'il contient une description des monuments et sites historiques de Londres et ses banlieues, détruits en grande partie lors des bombardements aériens. Grâce à la générosité de M. Louvigny de

Montigny, la bibliothèque possède maintenant un tirage à part du texte original de "Maria Chapdelaine", destiné à la famille de Louis Hémon et publié en feuilleton dans "Le Temps" de Paris, en 1914.

La liste des autres dons paraîtra dans le Supplément au Catalogue.

Respectueusement soumis,

(Signé) FÉLIX DESROCHERS,
Bibliothécaire général.

Ordonné: Que ledit rapport soit déposé sur la Table.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion du très honorable sénateur Dandurand, il est

Ordonné: Que tous les sénateurs présents pendant cette session composent un comité pour prendre en considération les us et coutumes du Sénat, et les privilèges du Parlement, et qu'il soit permis audit comité de s'assembler dans la Chambre du Sénat selon qu'il le jugera nécessaire.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion du très honorable sénateur Dandurand, il est

Ordonné: Que, conformément à la règle 77, les sénateurs dont les noms suivent forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les divers comités permanents de la présente session, savoir: Les honorables sénateurs Ballantyne, Beaubien (Montarville), Buchanan, Copp, Haig, Little, Sinclair, White et l'auteur de la motion; ledit comité devant faire rapport, avec toute la diligence possible, des noms des sénateurs ainsi désignés.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion du très honorable sénateur Dandurand, appuyé par l'honorable sénateur Ballantyne, il est

Ordonné: Que le discours prononcé par le très honorable Winston S. Churchill, Premier Ministre de Grande-Bretagne, devant les membres du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada sur le parquet de la Chambre des Communes, le 30 décembre 1941, soit inséré dans les débats du Sénat et constitue une partie des archives permanentes de ce Parlement.

Le très honorable sénateur Dandurand dépose sur la Table:

Exemplaire des Ordres Généraux (Armée) du 9 février 1941 au 24 septembre 1941.

Exemplaire des Ordres Généraux de la Marine du 8 février 1941 au 3 janvier 1942.

Rapport du ministère de la Défense Nationale pour l'année financière terminée au 31 mars 1941. (Edition française).

Rapport du Secrétaire d'Etat aux Affaires Extérieures pour l'année terminée au 31 décembre 1941. (Editions anglaise et française).

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi 27 janvier 1942

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

MOTION

Pour mardi, 27 janvier 1942

No 1.

Par le très honorable sénateur Dandurand:

22 janvier—Que si, pendant la présente session du Parlement, la nécessité se présente, au cours d'un ajournement du Sénat, et, de l'avis de Son Honneur le Président, justifie le Sénat de se réunir avant la date fixée dans la motion qui détermine cet ajournement, Son Honneur le Président soit autorisé à aviser les honorables sénateurs, à leurs adresses déposées chez le Greffier du Sénat, de se réunir à une date antérieure à celle qui est fixée dans la motion d'ajournement; et le défaut de réception, par un ou par plusieurs sénateurs, de cette notification, ne rendra pas cette notification insuffisante ou invalide.

ORDRE DU JOUR

Pour mardi, 27 janvier 1942

No 1.

22 janvier—Prise en considération du discours du trône prononcé à l'ouverture de la troisième session du Dix-neuvième Parlement.

No 2

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Mardi 27 janvier 1942

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Dandurand,	Lambert,	Paquet,
Aylesworth	Donnelly,	Léger,	Parent,
(sir Allen),	Duff,	Little,	Paterson,
Ballantyne,	Duffus,	Logan,	Prévost,
Beaubien	Euler,	Macdonald	Quinn,
(Montarville),	Fafard,	(Richmond-Cap-	Raymond,
Beaubien (St-Jean-	Fallis,	Breton-Ouest),	Riley,
Baptiste),	Foster,	Macdonald	Robinson,
Beauregard,	Gouin,	(Cardigan),	St-Père,
Black,	Graham,	MacLennan,	Sauvé,
Blais,	Haig,	Marcotte,	Sharpe,
Blondin,	Hardy,	Marshall,	Sinclair,
Bourque,	Harmer,	McDonald	Smith (Victoria-
Buchanan,	Horner,	(Shédiac),	Carleton),
Calder,	Howard,	McRae,	Stevenson,
Cantley,	Hugessen,	Michener,	Sutherland,
Chapais	Hushion,	Molloy,	Tanner,
(sir Thomas),	Jones,	Moraud,	Turgeon,
Copp,	Lacasse,	Murdock,	White,
Coté,			Wilson.

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée:

Par l'honorable sénateur Coté :

De Sydney Wood Bradley et autres, d'Ottawa, Ontario, demandant d'être constitués en une corporation portant nom "L'Association Dentaire Canadienne".

Le très honorable sénateur Dandurand dépose sur la Table:

Rapport du ministère du Revenu national contenant des relevés relatifs aux revenus des douanes et de l'accise, et à d'autres services, par bureaux secondaires et principaux; accise et impôt sur le revenu du Dominion du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1941. (Anglais et français).

Rapport du ministère des Transports pour l'année financière terminée le 31 mars 1941. (Versions anglaise et française).

Rapport du ministère des Mines et des Ressources comprenant le rapport de l'Etablissement des soldats du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1941. (Versions anglaise et française).

Rapport concernant les prêts consentis durant l'année civile 1941 à même le Fonds automatiquement renouvelable établi sous l'autorité du paragraphe 1 de l'article 94 (b) de la Loi des Indiens, et les sommes dues sur le principal et l'intérêt au 31 décembre 1941.

Relevé des Indiens affranchis sous l'autorité des dispositions de la Loi des Indiens durant l'année financière terminée le 31 mars 1941, indiquant l'octroi accordé à chaque Indien ainsi affranchi.

Relevé des ventes et des baux de terrains annulés durant la période s'étendant du 1er novembre 1940 au 31 décembre 1941, tel qu'exigé par le paragraphe 5 de l'article 64 de la Loi des Indiens.

Copies des Ordres en conseil adoptés depuis le dernier rapport au Parlement, tel qu'exigé par l'article 93 de la Loi des Territoires du Nord-Ouest.

Relevé concernant les permis de liqueurs alcooliques émis durant la période s'étendant du 1er janvier au 31 décembre 1941, tel qu'exigé par l'article 93 de la Loi des Territoires du Nord-Ouest.

Copies des règlements édictés par ordre en conseil depuis le dernier rapport au Parlement sous l'autorité de la Loi de la convention sur les oiseaux migrateurs.

Copies des ordonnances établies par le Commissaire en conseil des Territoires du Nord-Ouest.

Relevé des baux, licences, permis ou autres autorisations annulés depuis le dernier rapport au Parlement, tel qu'exigé par l'article 96 de la Loi des terres fédérales.

Relevé des sommes d'argent remboursées avec l'autorité de son Excellence le Gouverneur général en conseil, en vertu des dispositions de la Loi autorisant le remboursement de deniers reçus à l'égard de l'administration des ressources naturelles.

Relevé indiquant que durant l'année passée aucun ouvrage de drainage n'a été construit sous l'autorité de la Loi de l'Assainissement; aussi que durant cette période aucune somme n'a été perçue pour la vente ou la location de terres assainies du Dominion, sous l'autorité de la Loi de l'Assainissement.

Relevé des répartitions et des ajustements des grains de semence, du fourrage et des dettes pour assistance, indiquant les détails des acquittements, des libérations, etc., tels que requis par l'article 2 de la Loi concernant certaines dettes dues à la Couronne.

Sur motion du très honorable sénateur Dandurand, il est

Ordonné: Que si, pendant la présente session du Parlement, la nécessité se présente, au cours d'un ajournement du Sénat, et, de l'avis de Son Honneur le Président, justifie le Sénat de se réunir avant la date fixée dans la motion qui détermine cet ajournement, Son Honneur le Président soit autorisé à aviser les honorables sénateurs, à leurs adresses déposées chez le Greffier du Sénat, de se réunir à une date antérieure à celle qui est fixée dans la motion d'ajournement; et le défaut de réception, par un ou par plusieurs sénateurs, de cette notification, ne rendra pas cette notification insuffisante ou invalide.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat prend en considération le discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présente session du Parlement.

L'honorable sénateur MacLennan, appuyé par l'honorable sénateur Gouin, propose:

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le Très honorable comte d'Athlone, chevalier de l'Ordre très noble de la Jarretière, Membre du très honorable Conseil Privé, chevalier Grand-Croix de l'Ordre très honorable du Bain, Grand Maître de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, et

Comme il est six heures, Son Honneur le Président quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures .

Huit heures p.m.

Le Sénat reprend sa séance.

Après plus ample débat, il est

Ordonné: Que le débat sur ladite motion soit ajourné à demain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi 28 janvier 1942

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION

Peur jeudi, 29 janvier 1942

No 1.

Par l'honorable sénateur Tanner:

27 janvier—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quelle est la quantité de tanks construits au Canada, complètement équipés et prêts au service actif? Quelle quantité de ces tanks a été envoyée en Angleterre, en Russie, en Afrique du Nord ou ailleurs, respectivement?

2. A quelle date a été adjudgé le premier groupe de contrats pour la construction, au Canada, de bâtiments de charge en acier, (1) sur commandes et pour le compte du Royaume-Uni; (2) sur commandes et pour le compte du Canada? Combien de navires couvraient chaque commande, et de quel tonnage? Quel est le nombre total de ces navires dont l'entreprise a été adjudgée par contrat (1) sur commandes et pour le compte du Royaume-Uni; (2) sur commandes et pour le compte du Canada; et quel est le tonnage de ces navires, respectivement? Combien de ces navires ont été terminés et sont maintenant dans le service actif? Quel est leur tonnage?

3. Quel est le nombre total des avions d'entraînement construits au Canada au cours des années 1940 et 1941, respectivement? Quel est le nombre des avions d'entraînement fournis par le Royaume-Uni au Canada en chacune des deux années susdites? Quel est le nombre des avions d'entraînement importés des Etats-Unis au Canada en chacune des deux années susdites?

4. Quel est le nombre des avions de combat et des bombardiers construits au Canada et équipés ici en chacune des années 1940 et 1941 (1) sur commandes et pour le compte du Royaume-Uni, et (2) sur commandes et pour le compte du Canada? Quel est le nombre de ces appareils construits et équipés pour le compte du Royaume-Uni et pour le compte du Canada, respectivement, qui ont été livrés comme étant prêts pour le service actif? Des avions construits pour le compte du Canada ont-ils été envoyés en Angleterre, au Moyen-Orient ou en Russie; dans l'affirmative, quel est le nombre de chaque classe qui ont été envoyés?

5. Combien d'hommes actuellement au Canada se sont volontairement enrôlés dans l'armée canadienne pour servir n'importe où?

MOTION**Peur jeudi, 29 janvier 1942****No 1.**

Par le très honorable sénateur Dandurand, C.P.

27 janvier—Que John F. MacNeill, C.R., soit nommé Greffier en loi et Conseil parlementaire du Sénat, au lieu et place de feu W. F. O'Connor, C.R., au traitement de \$6,000.00 par année, à compter du 1er février 1942.

ORDRE DU JOUR

Pour mercredi, 28 janvier 1942

No 1.

27 janvier—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur MacLennan, secondé par l'honorable sénateur Gouin, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour le gracieux discours qu'il a adressé aux deux Chambres du Parlement.—(L'honorable sénateur Fallis).

No 3

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Mercredi 28 janvier 1942

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Dandurand,	Lambert,	Paquet,
Aylesworth	Donnelly,	Léger,	Parent,
(sir Allen),	Duff,	Little,	Paterson,
Ballantyne,	Duffus,	Logan,	Prévost,
Beaubien	Euler,	Macdonald	Quinn,
(Montarville),	Fafard,	(Richmond-Cap-	Rainville,
Beaubien (St-Jean-	Fallis,	Breton-Ouest),	Riley,
Baptiste),	Foster,	Macdonald	Robinson,
Beauregard,	Gordon,	(Cardigan),	St-Père,
Black,	Gouin,	MacLennan,	Sauvé,
Blais,	Graham,	Marcotte,	Sharpe,
Blondin,	Haig,	Marshall,	Sinclair,
Bourque,	Harmer,	McDonald	Smith (Victoria-
Buchanan,	Hayden,	(Shédiac),	Carleton),
Calder,	Horner,	McGuire,	Stevenson,
Cantley,	Howard,	McRae,	Sutherland,
Chapais	Hugessen,	Michener,	Tanner,
(sir Thomas),	Hushion,	Molloy,	White,
Copp,	Jones,	Moraud,	Wilson.
Coté,	Lacasse,	Murdock,	

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée.

Par l'honorable sénateur McGuire:

De la *Saskatchewan Life Insurance Company*, demandant l'adoption d'une loi changeant son nom en celui de *Fidelity Life Insurance Company*.

Le très honorable sénateur Dandurand dépose sur la Table:

Rapport du ministère de l'Agriculture pour le Dominion du Canada, pour l'année terminée le 31 mars 1941.

Ordonnances et règlements établis sous l'empire de la Loi des insectes destructeurs et autres fléaux, pour l'année terminée le 31 mars 1941.

Rapport concernant les mesures prises en vertu de la Loi sur le Rétablissement agricole des Prairies, pour l'année terminée le 31 mars 1941.

Rapport des activités exercées sous l'empire de la Loi pour aider l'Agriculture dans les provinces des Prairies, pour l'année 1940-1941.

Rapport des Accords conclus en application de la Loi de 1939 sur la vente coopérative des produits agricoles pendant l'année terminée le 31 mars 1941.

L'honorable sénateur Copp, président du comité de Sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, présente le premier rapport de ce comité.

Ledit rapport est lu par le greffier comme suit:

LE MERCREDI 28 janvier 1942.

Le comité de Sélection, chargé de désigner des sénateurs pour faire partie des divers comités permanents de la présente session, a l'honneur de soumettre la liste suivante des sénateurs qui ont été désignés pour composer les divers comités permanents ci-après mentionnés, à savoir:

Comité mixte de la Bibliothèque

Son Honneur le Président, les honorables sénateurs Aseltine, Sir Allen Aylesworth, Beaubien (*Montarville*), Blais, Cantley, Sir Thomas Chapais, David, Fallis, Gordon, Gouin, Griesbach, Jones, Lambert, Logan, MacLennan et Wilson.—17.

Comité mixte des Travaux d'impression

Les honorables sénateurs Beaubien (*St-Jean-Baptiste*), Sir Thomas Chapais, Dennis, Donnelly, Euler, Fallis, Foster, Graham, Green, Harmer, Lacasse, Macdonald (*Cardigan*), McDonald (*Shédiac*), Moraud, Mullins, Pope, Prévost, St-Père, Sinclair, Stevenson et White.—21.

Comité mixte du Restaurant

Son Honneur le Président, les honorables sénateurs Beaubien (*Montarville*), Fallis, Haig, Hardy, King et Robinson.—7.

Comité des Ordres permanents

Les honorables sénateurs Beaubien (*St-Jean-Baptiste*), Buchanan, Coté, Duff, Hayden, Jones, Macdonald (*St. Peters*), St-Père et White.—9.

Comité des Banques et du commerce

Les honorables sénateurs Sir Allen Aylesworth, Ballantyne, Barnard, Beaubien (*Montarville*), Beaugard, Black, Blondin, Buchanan, Coté, Dandurand, David, Dennis, Donnelly, Euler, Farris, Foster, Gordon, Gouin, Graham, Griesbach, Haig, Hardy, Howard, Hugessen, King, Léger, Little, MacArthur, McGuire, McRae, Michener, Moraud, Paterson, Raymond, Riley, Robinson, Sharpe, Sinclair, Smith (*Wentworth*), Tanner, White et Wilson.—42.

Comité des Chemins de fer, télégraphes et havres

Les honorables sénateurs Ballantyne, Barnard, Beaubien (*Montarville*), Black, Blais, Bourque, Calder, Cantley, Copp, Dandurand, Dennis, Duff, Duffus, Fafard, Farris, Gordon, Graham, Green, Griesbach, Hardy, Harmer, Hayden, Horner, Hugessen, Hushion, Jones, Lacasse, Lambert, MacArthur, MacLennan, Marcotte, Marshall, McDonald (*Shédiac*), McGuire, McRae, Michener, Molloy, Moraud, Murdock, Paterson, Pope, Rainville, Raymond, Rhodes, Robinson, Sauvé, Sharpe, Stevenson, Sutherland et Turgeon.—50.

Comité des Bills privés

Les honorables sénateurs Sir Allen Aylesworth, Barnard, Beaubien (*St-Jean-Baptiste*), Black, Cantley, David, Duff, Duffus, Euler, Fafard, Griesbach, Harmer, Hayden, Howard, Hushion, Lambert, Léger, Marshall, McRae, Mullins, Quinn, Rainville, Sauvé, Smith (*Victoria-Carleton*) et Tanner.—25.

Comité de Régie interne et des dépenses imprévues

Les honorables sénateurs Ballantyne, Blondin, Cantley, Sir Thomas Chapais, Dandurand, Fafard, Foster, Gordon, Haig, Hayden, Howard, King, Lambert, Little, Logan, MacLennan, Marcotte, McRae, Michener, Murdock, Parent (*Président*), Prévost, Quinn, Sharpe et White.—25.

Comité des Affaires extérieures

Les honorables sénateurs Sir Allen Aylesworth, Beaubien (*Montarville*), Black, Buchanan, Calder, Sir Thomas Chapais, Copp, Coté, Dandurand, David, Donnelly, Farris, Gouin, Griesbach, Hardy, King, Léger, Little, MacArthur, McGuire, McRae, Prévost, Rainville, Tanner et White.—25.

Comité des Finances

Les honorables sénateurs Aseltine, Beaugard, Buchanan, Farris, Gordon, Hugessen, Hushion, Lacasse, MacArthur, Michener, Paterson, Pope, Rainville, Rhodes, Robicheau, Smith (*Wentworth*) et Turgeon.—17.

Comité du Tourisme

Les honorables sénateurs Buchanan, Dennis, Duffus, Green, Horner, MacArthur, Marshall, Murdock, Paquet, Rainville, St-Père et Sharpe.—12.

Comité des Débats et des comptes rendus

Les honorables sénateurs Aseltine, Beaugard, Sir Thomas Chapais, Fallis, Howard, Lacasse, Prévost, St-Père et Sauvé.—9.

Comité des Divorces

Les honorables sénateurs Aseltine, Copp, Haig, Howard, King, Little, Murdock, Riley et Robinson.—9.

Comité de l'Agriculture et des forêts

Les honorables sénateurs Black, Donnelly, Marshall, Raymond, Riley, Sinclair, Smith (*Wentworth*), Stevenson et Sutherland.—9.

Comité de l'Immigration et du travail

Les honorables sénateurs Blais, Bourque, Calder, Donnelly, Hushion, McDonald (*Shediac*), Molloy, Murdock et Turgeon.—9.

Comité du Commerce et des relations commerciales du Canada

Les honorables sénateurs Euler, Gouin, Haig, Macdonald (*Cardigan*), MacLennan, Moraud, Paterson, Riley et Robicheau.—9.

Comité de la Santé publique et de l'inspection des aliments

Les honorables sénateurs Blais, Bourque, King, Lacasse, Léger, Macdonald (*St. Peters*), Molloy, Paquet et Wilson.—9.

Comité d'administration du service civil

Les honorables sénateurs Copp, Gouin, Griesbach, Marcotte, McRae, Prévost, Quinn, Robinson et Wilson.—9.

Comité des Edifices et des terrains publics

Les honorables sénateurs Black, Fallis, Harmer, Lambert, McGuire, Sinclair, Smith (*Victoria-Carleton*), Smith (*Wentworth*) et Wilson.—9.

Le tout respectueusement soumis,

Le président,

A. B. COPP.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion du très honorable sénateur Dandurand, il est

Ordonné: Que les sénateurs désignés dans le rapport du comité de sélection pour former les divers comités permanents au cours de la présente session, soient et sont, par la présente motion, nommés pour former et constituer les divers comités où leurs noms respectifs figurent dans ledit rapport, pour faire enquête et rapport sur les diverses questions qui peuvent de temps à autre leur être soumises; et le comité des ordres permanents est autorisé à assigner des personnes et à faire produire des pièces et documents, lorsque requis; et que le comité de régie interne et des dépenses imprévues ait le pouvoir, sans mandat spécial du Sénat, de prendre en considération toute question concernant la régie interne du Sénat, et à l'égard de laquelle Son Honneur le Président n'a pas à intervenir aux termes de la Loi du service civil, et que ce comité fasse rapport au Sénat du résultat de ses délibérations, pour qu'il y soit donné suite.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion du très honorable sénateur Dandurand, il est

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes, par un des greffiers à la table, pour informer cette Chambre que Son Honneur le Président et les honorables sénateurs Aseltine, Aylesworth, Sir Allen, Beaubien (*Montar-*

ville), Blais, Cantley, Chapais, sir Thomas, David, Fallis, Gordon, Gouin, Griesbach, Jones, Lambert, Logan, MacLennan et Wilson ont été constitués en un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés et pour agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujets de ladite Bibliothèque.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion du très honorable sénateur Dandurand, il est

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes, par un des greffiers à la table, pour informer cette Chambre que les honorables sénateurs Beaubien (*St-Jean-Baptiste*), Chapais sir Thomas, Dennis, Donnelly, Euler, Fallis, Foster, Graham, Green, Harmer, Lacasse, Macdonald (*Cardigan*), McDonald (*Shédiac*), Moraud, Mullins, Pope, Prévost, St-Père, Sinclair, Stevenson et White ont été constitués en un comité chargé de surveiller les travaux d'impression du Sénat, pendant la présente session et d'agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet des travaux d'impression du Parlement.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion du très honorable sénateur Dandurand, il est

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre de communes, par un des greffiers à la table, pour informer cette Chambre que Son Honneur le Président et les honorables sénateurs Beaubien (*Montarville*), Fallis, Haig, Hardy, King et Robinson ont été constitués en un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration du restaurant du Parlement, en ce qui concerne les intérêts du Sénat et d'agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet dudit restaurant.

Conformément à l'Ordre du jour, le Sénat passe à la suite de la discussion sur le discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présente session du Parlement et sur la motion de l'honorable sénateur MacLennan appuyé par l'honorable sénateur Gouin; demandant:

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le Très honorable comte d'Athlone, chevalier de notre Ordre très noble de la Jarretière, Membre de notre très honorable Conseil Privé, chevalier Grand-Croix de notre ordre très honorable du Bain, Grand Maître de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Gouverneur général et commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit ajourné à demain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi 29 janvier 1942

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Peur jeudi, 29 janvier 1942

No 1.

Par l'honorable sénateur Tanner:

27 janvier—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quelle est la quantité de tanks construits au Canada, complètement équipés et prêts au service actif? Quelle quantité de ces tanks a été envoyée en Angleterre, en Russie, en Afrique du Nord ou ailleurs, respectivement?

2. A quelle date a été adjugé le premier groupe de contrats pour la construction, au Canada, de bâtiments de charge en acier, (1) sur commandes et pour le compte du Royaume-Uni; (2) sur commandes et pour le compte du Canada? Combien de navires couvraient chaque commande, et de quel tonnage? Quel est le nombre total de ces navires dont l'entreprise a été adjugée par contrat (1) sur commandes et pour le compte du Royaume-Uni; (2) sur commandes et pour le compte du Canada; et quel est le tonnage de ces navires, respectivement? Combien de ces navires ont été terminés et sont maintenant dans le service actif? Quel est leur tonnage?

3. Quel est le nombre total des avions d'entraînement construits au Canada au cours des années 1940 et 1941, respectivement? Quel est le nombre des avions d'entraînement fournis par le Royaume-Uni au Canada en chacune des deux années susdites? Quel est le nombre des avions d'entraînement importés des Etats-Unis au Canada en chacune des deux années susdites?

4. Quel est le nombre des avions de combat et des bombardiers construits au Canada et équipés ici en chacune des années 1940 et 1941 (1) sur commandes et pour le compte du Royaume-Uni, et (2) sur commandes et pour le compte du Canada? Quel est le nombre de ces appareils construits et équipés pour le compte du Royaume-Uni et pour le compte du Canada, respectivement, qui ont été livrés comme étant prêts pour le service actif? Des avions construits pour le compte du Canada ont-ils été envoyés en Angleterre, au Moyen-Orient ou en Russie; dans l'affirmative, quel est le nombre de chaque classe qui ont été envoyés?

5. Combien d'hommes actuellement au Canada se sont volontairement enrôlés dans l'armée canadienne pour servir n'importe où?

Pour vendredi, 30 janvier 1942**No. 1.**

Par l'honorable sénateur Sauvé:

28 janvier—1. Quel est le total des dépenses faites par le gouvernement, au cours des cinq dernières années, pour protéger et amender la santé publique et pour combattre les maladies?

2. Combien le gouvernement de chaque province a-t-il dépensé, pour les fins susdites, durant la même période?

No 2.

Par l'honorable sénateur Sauvé:

28 janvier—1. Le gouvernement exerce-t-il quelque surveillance ou contrôle sur le nombre, le classement et la protection des personnes employées aux usines de guerre?

2. Ces personnes bénéficient-elles de quelque indemnité dans le cas de maladies qu'elles contractent dans les usines de guerre?

No 3.

Par l'honorable sénateur Sauvé:

28 janvier—1. Le gouvernement a-t-il accordé ou a-t-il l'intention d'accorder des indemnités aux municipalités rurales qui tiennent des chemins ouverts, en hiver, pour le transport des ouvriers aux usines de guerre?

2. Dans la négative, pourquoi?

MOTION**Peur jeudi, 29 janvier 1942****No 1.**

Par le très honorable sénateur Dandurand, C.P.

27 janvier—Que John F. MacNeill, C.R., soit nommé Greffier en loi et Conseil parlementaire du Sénat, au lieu et place de feu W. F. O'Connor, C.R., au traitement de \$6,000.00 par année, à compter du 1er février 1942.

ORDRE DU JOUR

Pour jeudi, 29 janvier 1942

No 1.

27 janvier—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur MacLennan, secondé par l'honorable sénateur Gouin, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour le gracieux discours qu'il a adressé aux deux Chambres du Parlement.—(L'honorable sénateur Haig).

No 4

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 29 janvier 1942

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
 Aylesworth
 (sir Allen),
 Ballantyne,
 Beaubien (St-Jean-
 Baptiste),
 Beauregard,
 Black,
 Blais,
 Blondin,
 Bourque,
 Buchanan,
 Calder,
 Chapais
 (sir Thomas),
 Copp,
 Côté,
 Dandurand,
 Donnelly,

Duff,
 Euler,
 Fafard,
 Fallis,
 Foster,
 Gordon,
 Gouin,
 Graham,
 Haig,
 Harmer,
 Hayden,
 Horner,
 Howard,
 Hugessen,
 Hushion,
 Jones,
 King,
 Lacasse,

Lambert,
 Léger,
 Little,
 Logan,
 Macdonald
 (Richmond-Cap-
 Breton-Ouest),
 MacLennan,
 Marcotte,
 Marshall,
 McDonald
 (Shédiac),
 McGuire,
 McRae,
 Michener,
 Molloy,
 Moraud,
 Murdock,

Paquet,
 Parent,
 Paterson,
 Prévost,
 Quinn,
 Riley,
 Robicheau,
 Robinson,
 St-Père,
 Sauvé,
 Sharpe,
 Sinclair,
 Smith (Victoria-
 Carleton),
 Stevenson,
 Sutherland,
 Tanner,
 White,
 Wilson.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:

Par l'honorable Président du Comité des divorces:

De Marie Louise McCarthy Smyth, de la ville de Mont-Royal, province de Québec, et actuellement domiciliée en la cité de Windsor, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Patrick Augustus Smyth, de ladite ville de Mont-Royal.

De Edna Annie Heazle Constable, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harold Ernest Constable.

De John Clifford Stanley Darbyson, de Montréal, Québec, magasinier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marion Descoteaux Darbyson.

De Malca Levitt, autrement connue sous le nom de Atty Malcy Levitt, d'Outremont, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Samuel Levitt.

De Jack Simon, de Montréal, Québec, manufacturier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eleanor Louise Klein Simon.

De George Sutherland Cameron, d'Outremont, Québec, chauffeur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Clarisse Soucy Cameron.

De George Webb, de Montréal, Québec, chauffeur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charlotte Thoburn Webb.

De Louise Mehliiss Jackson, de Heron Island, district de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Jackson.

De Ethel May Marshall James, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ernest Gray James.

De Annie Ruth Fisher Allen, de Montréal, Québec, employé d'hôpital, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Thomas Harold Allen.

De William Taffert, de Montréal, Québec, vendeur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Annie Gross Taffert, autrement connue sous le nom de Amy Gross Taffert.

De Marie Glenna Grace Thomas Reynolds, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lawrence Bruce Reynolds.

De Betty Leah Bregman Beloff, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Sam Beloff.

De Dorothy Agnes Henrietta Russell Cantlie, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Stephen Forbes Cantlie.

De Eleanor Adele Rea Barrett, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Russell James Barrett.

De Alice Adelia LaFleur Johnston, de Hull, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frederick Graham Johnston.

De Edith Morgan Black, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Anderson Black.

De Lester Lewis Catchpaw, de la ville de Magog, Québec, menuisier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Beatrice Florence Browley Catchpaw.

De Sarto Desnoyers, de Montréal, Québec, pharmacien, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gabrielle Arcand Desnoyers.

De Isabel Jessica Black Jolley, de la ville de Lachute, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Raymond Philip Jolley.

De Dorothy Reed Cushing, de Westmount, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Eric Albert Cushing.

De Irene Coadic Murphy, de Montréal, Québec, serveuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Nelson Peter Murphy.

De Ethel Gerson Kalmanovitch, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Louis E. Kalmanovitch.

De Kate Elizabeth Laidlaw McNiven, de Westmount, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec John J. McNiven.

De Anastasia Tkaczuk Wojtkowycz, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Michael Wojtkowcz.

De Bertha Beatrix Berlind Ripstein, de Montréal, Québec, vendeuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Charles Kay Ripstein.

De Margaret Livingstone Turnbull Woodard, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Herbert Woodard.

De Eleanor Edith McKechnie Barlow, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec William John Barlow.

De Anna Pohopoluck Yacobchak, de Montréal, Québec, opératrice de confection de vêtements, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Stephen Yacobchak.

De Fred Catlow, de Montréal, Québec, contremaître adjoint, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Jennie McCormack Catlow.

De Joyce Elizabeth Blackburn Gordon, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Douglas Haig Gordon.

De Irma Kern Ulrich, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Joseph Ulrich.

De Alice Armand Roberts, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Harold Roberts.

De Leah May Jarvis Traver, de la ville de Drummondville, Québec, sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec William Winfield Traver.

De Dorothy Sunsheine Steirman Cooke, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Hyman Cooke.

De Phyllis Wilda Valentine Park Evans, de Westmount, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Philip Norton Evans.

De Lola McIntosh, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Kenneth McIntosh.

De George McDonald Joseph Carew, de Montréal, Québec, tailleur, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Caroline Elizabeth Wilson Carew.

De Doris Golt Rosner, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Max Rosner, autrement connu sous le nom de Max Rosen.

De Stella Kathleen Marguerite Winnall Barwick, de Montréal, Québec, garde-malade enregistrée, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Angus Cameron Barwick.

De Gladys Irene Dale Weston, de la cité de Montréal, province de Québec, et actuellement domiciliée dans la ville de Dearborn, dans l'Etat du Michigan, un des Etats-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Charles John Weston, de ladite cité de Montréal.

De Myer Levine, de Montréal, Québec, linotypiste, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Stella Cohen Levine.

La pétition suivante est lue et reçue :

De Sydney Wood Bradley et autres, d'Ottawa, Ontario, demandant d'être constitués en une corporation portant nom *Canadian Dental Association*, L'Association dentaire canadienne.

L'honorable sénateur Copp, du comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le greffier comme suit :

JEUDI, le 29 janvier 1942.

Le comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

A. B. COPP.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur White, du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le greffier comme suit :

JEUDI, le 29 janvier 1942.

Le comité permanent de la Régie interne et de dépenses imprévues a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

GERALD V. WHITE.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent de la Banque et du commerce, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le greffier comme suit :

JEUDI, le 29 janvier 1942.

Le comité permanent de la Banque et du commerce a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

F. B. BLACK.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Donnelly, du comité permanent de l'Agriculture et des forêts, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 29 janvier 1942.

Le comité permanent de l'Agriculture et des forêts a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

J. J. DONNELLY.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Tanner, du comité permanent des Bills privés, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 29 janvier 1942.

Le comité permanent des Bills privés a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

CHAS. E. TANNER.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur McRae, du comité permanent des Relations extérieures, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 29 janvier 1942.

Le comité permanent des Relations extérieures a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

A. D. McRAE.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Buchanan, du comité des Ordres permanents, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 29 janvier 1942.

Le comité des Ordres permanents a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

W. A. BUCHANAN.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Marcotte, du comité permanent d'Administration du Service civil, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 29 janvier 1942.

Le comité permanent d'Administration du Service civil a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

ARTHUR MARCOTTE.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Bourque, du comité permanent de la Santé publique et de l'inspection des aliments, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 29 janvier 1942.

Le comité permanent de la Santé publique et de l'inspection des aliments a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

T. J. BOURQUE.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Robinson, du comité permanent des Divorces, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 29 janvier 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit:

1. Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres à toutes fins, y compris la réception des dépositions sous serment relativement aux faits énoncés dans les pétitions en obtention de bills de divorce.

2. Votre comité recommande aussi que permission lui soit donnée de siéger durant tous les ajournements du Sénat, ainsi que durant les séances du Sénat.

3. Votre comité recommande aussi que, outre le président qu'il élit, il soit autorisé à élire, en tout temps, un vice-président, lequel sera revêtu de tous les pouvoirs du président.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

C. W. ROBINSON.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Murdock, du comité permanent de l'Immigration et du travail, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 29 janvier 1942.

Le comité permanent de l'Immigration et du travail a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

JAMES MURDOCK.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Euler, du comité permanent du Commerce et des relations commerciales du Canada, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 29 janvier 1942.

Le comité permanent du Commerce et des relations commerciales du Canada a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

W. D. EULER.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Sauvé, du comité permanent des Débats et des comptes rendus, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 29 janvier 1942.

Le comité permanent des Débats et des comptes rendus a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

ARTHUR SAUVÉ.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

Sur motion du très honorable sénateur Dandurand, appuyé par l'honorable sénateur Ballantyne, il est:

Ordonné: Que John F. MacNeill, C.R., soit nommé Greffier en loi et Conseil parlementaire du Sénat, au lieu et place de feu W. F. O'Connor, C.R., au traitement de \$6,000.00 par année, à compter du 1er février 1942.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Ballantyne, secondé par le très honorable sénateur Graham, il est:

Ordonné: Que le discours prononcé dans la Chambre du Sénat, le 28 janvier courant, par le Très Honorable Premier Ministre, ainsi que les autres discours prononcés au cours de la cérémonie de la présentation de son buste au Très Honorable Sénateur Dandurand, à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire, soient inclus dans les Débats du Sénat et fassent ainsi partie des archives permanentes du Sénat.

Son Honneur le Président informe le Sénat que, en conformité de la règle 103, le Greffier a déposé sur la Table les comptes et pièces justificatives du Sénat pour l'année financière terminée au 31 mars 1941.

Ordonné: Que lesdits comptes et pièces justificatives soient transmis au Comité permanent de la régie interne et des dépenses imprévues du Sénat.

Conformément à l'Ordre du jour, le Sénat passe à la suite de la discussion sur le discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présente session du Parlement et sur la motion de l'honorable sénateur MacLennan appuyé par l'honorable sénateur Gouin; demandant:

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le Très honorable comte d'Athlone, chevalier de l'Ordre très noble de la Jarretière, Membre du très honorable Conseil Privé, chevalier Grand-Croix de l'ordre très honorable du Bain, Grand Maître de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, et

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Ballantyne, appuyé par l'honorable sénateur Haig, propose en amendement à la motion:

Que le paragraphe suivant soit ajouté à l'Adresse:

"Le Sénat regrette que, en insérant dans le Discours du Trône un paragraphe indiquant l'intention du Gouvernement de chercher à se libérer d'une promesse électorale, les conseillers de Sa Majesté adoptent une attitude contraire à l'esprit de nos institutions parlementaires et au principe de la responsabilité ministérielle."

Etant posée la question sur la motion en amendement.

Elle est, sur division, résolue par la négative.

La question étant posée de nouveau sur la motion principale,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative, et il est

Ordonné: Que ladite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres de l'honorable Conseil privé.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion du très honorable sénateur Dandurand, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à mardi, le vingt-quatrième jour de février prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi 24 février 1942

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour mardi, 24 février 1942

No 1.

Par l'honorable sénateur Tanner:

27 janvier—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quelle est la quantité de tanks construits au Canada, complètement équipés et prêts au service actif? Quelle quantité de ces tanks a été envoyée en Angleterre, en Russie, en Afrique du Nord ou ailleurs, respectivement?

2. A quelle date a été adjugé le premier groupe de contrats pour la construction, au Canada, de bâtiments de charge en acier, (1) sur commandes et pour le compte du Royaume-Uni; (2) sur commandes et pour le compte du Canada? Combien de navires couvriraient chaque commande, et de quel tonnage? Quel est le nombre total de ces navires dont l'entreprise a été adjugée par contrat (1) sur commandes et pour le compte du Royaume-Uni; (2) sur commandes et pour le compte du Canada; et quel est le tonnage de ces navires, respectivement? Combien de ces navires ont été terminés et sont maintenant dans le service actif? Quel est leur tonnage?

3. Quel est le nombre total des avions d'entraînement construits au Canada au cours des années 1940 et 1941, respectivement? Quel est le nombre des avions d'entraînement fournis par le Royaume-Uni au Canada en chacune des deux années susdites? Quel est le nombre des avions d'entraînement importés des Etats-Unis au Canada en chacune des deux années susdites?

4. Quel est le nombre des avions de combat et des bombardiers construits au Canada et équipés ici en chacune des années 1940 et 1941 (1) sur commandes et pour le compte du Royaume-Uni, et (2) sur commandes et pour le compte du Canada? Quel est le nombre de ces appareils construits et équipés pour le compte du Royaume-Uni et pour le compte du Canada, respectivement, qui ont été livrés comme étant prêts pour le service actif? Des avions construits pour le compte du Canada ont-ils été envoyés en Angleterre, au Moyen-Orient ou en Russie; dans l'affirmative, quel est le nombre de chaque classe qui ont été envoyés?

5. Combien d'hommes actuellement au Canada se sont volontairement enrôlés dans l'armée canadienne pour servir n'importe où?

No 2.

Par l'honorable sénateur Sauvé:

28 janvier—1. Quel est le total des dépenses faites par le gouvernement, au cours des cinq dernières années, pour protéger et amender la santé publique et pour combattre les maladies?

2. Combien le gouvernement de chaque province a-t-il dépensé, pour les fins susdites, durant la même période?

No 3.

Par l'honorable sénateur Sauvé:

28 janvier—1. Le gouvernement exerce-t-il quelque surveillance ou contrôle sur le nombre, le classement et la protection des personnes employées aux usines de guerre?

2. Ces personnes bénéficient-elles de quelque indemnité dans le cas de maladies qu'elles contractent dans les usines de guerre?

No 4.

Par l'honorable sénateur Sauvé:

28 janvier—1. Le gouvernement a-t-il accordé ou a-t-il l'intention d'accorder des indemnités aux municipalités rurales qui tiennent des chemins ouverts, en hiver, pour le transport des ouvriers aux usines de guerre?

2. Dans la négative, pourquoi?

ORDRE DU JOUR

Pour mardi, 24 février 1942

No 5

PROCÈS-VERBAUX
DU
SÉNAT DU CANADA

 Mardi 24 février 1942

Huit heures du soir.

L'honorable JAMES MURDOCK, C.P., Président suppléant

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Ballantyne,	Fafard,	Léger,	St-Père,
Beaubien	Farris,	Little,	Sauvé,
(Montarville),	Gouin,	MacLennan,	Sharpe,
Blais,	Graham,	Marcotte,	Smith (Victoria-
Buchanan,	Harmer,	Marshall,	Carleton),
Calder,	Hayden,	McDonald	Stevenson,
Dandurand,	Howard,	(Shédiac),	Tanner,
Dennis,	Hushion,	McGuire,	White,
Duffus,	Lacasse,	Michener,	Wilson.
Euler,	Lambert,	Murdock,	

Le greffier à la Table informe le Sénat que Son Honneur le Président est absent, pour cause inévitable.

Le très honorable sénateur Dandurand propose, appuyé par l'honorable sénateur Ballantyne,

Que, durant l'absence de Son Honneur le Président, l'honorable sénateur Murdock le remplace au fauteuil de la présidence.

Etant posée la question d'agrément, le greffier déclare que ladite motion est résolue par l'affirmative.

En conséquence, l'honorable sénateur Murdock prend le fauteuil.

PRIÈRES.

La Chambre des Communes transmet par son Greffier un Message avec un Bill (4), intitulé: "Loi modifiant la Loi du poinçonnage des métaux précieux", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit Bill est lu la première fois, et

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Son Honneur le Président informe le Sénat que la Chambre des Communes a adopté la résolution suivante:

Résolu:—Que mardi, le 24 février, 1942, la séance de la Chambre soit tenue à huis-clos jusqu'à ce qu'elle en décide autrement, et que tous les étrangers soient exclus, par ordre, de cette séance secrète; pourvu, toutefois, que cette décision n'affecte, en aucune manière, le privilège dont jouissent les membres du Sénat d'assister aux débats de la Chambre.

La Chambre des Communes transmet par son Greffier le Message suivant:

VENDREDI, le 20 février 1942.

Résolu:—Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que la Chambre a nommé Son Honneur l'Orateur et Messieurs Adamson, Aylesworth, Black (Châteauguay-Huntingdon), Bruce, Cardiff, Casselman (Grenville-Dundas), Castleden, Emmerson, Eudes, Farquhar, Fontaine, Fournier (Maisonnette-Rosemont), Gershaw, Goulet, Graham, Green, Henderson, Howden, Hurtubise, Jaques, Jean, Lizotte, Macdonald (Halifax), MacKenzie (Neepawa), MacKenzie (Lambton-Kent), MacMillan, Marier, Martin, Mayhew, Moore, Poirier, Pouliot, Purdy, Raymond, Reid, Rickard, Ross (St. Paul's), Shaw, Telford, Thauvette, Warren, Winkler, Wood et Woodsworth, pour composer un comité chargé d'aider Son Honneur l'Orateur dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en tant qu'il s'agit des intérêts de la Chambre des Communes, et pour agir au nom de la Chambre des Communes comme membres d'un comité mixte de la Bibliothèque.

Ordonné: Que le Greffier de la Chambre transmette ledit message au Sénat.

Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,

Greffier de la Chambre des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.

La Chambre des Communes transmet par son Greffier le Message suivant:

VENDREDI, le 20 février 1942.

Résolu.—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre se joindra à eux pour former une comité mixte des Impressions du Parlement, et que les Membres du Comité des Impressions, savoir,—Messieurs Bercovitch, Bertrand (Terrebonne), Blanchette, Bourget, Casselman (Grenville-Dundas), Castleden, Chambers, Chevrier, Claxton, Corman, Denis, Dubois, Dupuis, Durocher, Edwards, Emmerson, Esling, Evans, Ferland, Fleming, Fraser (Peterborough-ouest), Furniss, Goulet, Grant, Green, Hallé, Healy, Hlynka, Hoblitzell, Hurtubise, Kuhl, Leader, MacDiarmid, MacKinnon (Kootenay-est), MacLean (Cap-Breton-nord-Victoria), McGregor, McNevin, Mills, Moore, Mulock, Nicholson, Purdy, Rhéaume, Ross (St. Paul's), Sinclair, Sissons, Soper, Tucker, Tustin, Weir, White, Whitman, Winkler et Wood, agiront, de la part de la Chambre, comme membres dudit comité mixte.

Ordonné: Que le Greffier de la Chambre transmette ledit message au Sénat.

Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,

Greffier de la Chambre des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.

La Chambre des Communes transmet par son Greffier le Message suivant:

VENDREDI, le 20 février 1942.

Résolu.—Qu'un message soit transmis au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a nommé Son Honneur le Président et Messieurs Black (Yukon), Dupuis, Edwards, Farquhar, Furniss, Goulet, Howden, Jaques, Laflamme, Lafontaine, Macdonald (ville de Brantford), MacInnis, McGregor, McIvor, Mayhew, Pinard, Purdy, Rhéaume, Thauvette, Tucker et Tustin pour composer un comité chargé d'aider Son Honneur le Président à administrer le restaurant pour ce qui est des intérêts de la Chambre et pour agir comme membres d'un comité mixte des deux Chambres sur le restaurant.

Ordonné: Que le Greffier de la Chambre transmette ledit message au Sénat.

Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,

Greffier de la Chambre des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.

L'honorable sénateur McGuire, pour l'honorable sénatrice Wilson, du Comité permanent des édifices et des terrains publics, présente le premier rapport de ce Comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

JEUDI, le 29 janvier 1942.

Le Comité permanent des édifices et des terrains publics a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit:

Votre Comité recommande que son quorum soit réduit à trois (3) membres.
Le tout respectueusement soumis.

CAIRINE R. WILSON,
Présidente.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:

Par l'honorable sénateur Howard pour son Honneur le Président du Comité des divorces:

De François-Henri Drack, de Montréal, Québec, comptable, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alice-Ezilda Dubeau Drack.

De Gertrude Pelletier Patenaude, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alphonse Patenaude.

De Phyllis Mary Alice Verrinder Horrell, de la ville de Mont-Royal, Québec, sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Lennox Horrell.

D'Elizabeth-Gertrude De Serres Gould, de Montréal, Québec, commis de bureau, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John James Gould.

De William Milroy Davidson, de Montréal, Québec, commis, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary Lyaall Thom Davidson.

De Audrey Meredith Mann Harrison, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Kenneth William Harrison.

De Margaretha Elisabeth Buck Peereboom, de Montréal, Québec, coiffeuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Peter Peereboom.

De Rose Hausberg Brooks, d'Outremont, Québec, sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Louis Brooks.

De Mary Cummings Bullock, de Montréal, Québec, logeuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Tom Bullock.

De Ruth Ufland Fishman, de la cité de Montréal, province de Québec, et actuellement demeurant en la cité de New York, état de New York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, examinatrice de sacs à main, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Morris Fishman, de ladite cité de Montréal.

De Frederick William Merchant, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Maria Caterina Parino Merchant.

De Marieatt Venditello Diano, de Lachine, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Pasquale Diano.

De James McKinna Wood, de Montréal, Québec, commis, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lena Eleanore Nixon Wood.

De George Louis Bush, de Montréal, Québec, employé de chemins de fer, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Gertrude Anderson Henderson Bush.

De Martha Browne Peters, de Montréal, Québec, vendeuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Henry Beryl Peters.

De Barbara Patricia Strange Wolfe, de la ville de Knowlton, district de Bedford, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Nathan Wolfe.

De Wandless Joseph Henry Verdon, de Montréal, Québec, dessinateur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Doris Lillian Sarah Green Verdon.

De Norma Brown Stevenson, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Wilfred Robb Stevenson.

De Marguerite Elsie Ramsay Murdoch, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec George Edward Murdoch.

De Ada Lahn Corber, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Julius Corber.

La pétition suivante est lue et agréée:

De "The Saskatchewan Life Insurance Company", demandant l'adoption d'une loi qui change son nom en celui de "Fidelity Life Assurance Company".

Le très honorable sénateur Dandurand dépose sur la Table:

Règlements édictés en vertu de la Loi du ministère des pensions et de la santé nationale par arrêté ministériel en date du 5 février 1942 (C.P. 836).

Rapport de la Commission des transports pour l'année terminée au 31 décembre 1941.

Rapport du Surintendant des pénitenciers pour l'année financière terminée au 31 mars 1941. (Versions anglaise et française).

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion du très honorable sénateur Dandurand, il est

Ordonné,—Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à mardi, le dix mars prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi 10 mars 1942

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour mardi, 10 mars 1942

No 1.

Par l'honorable sénateur Tanner:

27 janvier—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quelle est la quantité de tanks construits au Canada, complètement équipés et prêts au service actif? Quelle quantité de ces tanks a été envoyée en Angleterre, en Russie, en Afrique du Nord ou ailleurs, respectivement?

2. A quelle date a été adjudgé le premier groupe de contrats pour la construction, au Canada, de bâtiments de charge en acier, (1) sur commandes et pour le compte du Royaume-Uni; (2) sur commandes et pour le compte du Canada? Combien de navires couvriraient chaque commande, et de quel tonnage? Quel est le nombre total de ces navires dont l'entreprise a été adjudgée par contrat (1) sur commandes et pour le compte du Royaume-Uni; (2) sur commandes et pour le compte du Canada; et quel est le tonnage de ces navires, respectivement? Combien de ces navires ont été terminés et sont maintenant dans le service actif? Quel est leur tonnage?

3. Quel est le nombre total des avions d'entraînement construits au Canada au cours des années 1940 et 1941, respectivement? Quel est le nombre des avions d'entraînement fournis par le Royaume-Uni au Canada en chacune des deux années susdites? Quel est le nombre des avions d'entraînement importés des Etats-Unis au Canada en chacune des deux années susdites?

4. Quel est le nombre des avions de combat et des bombardiers construits au Canada et équipés ici en chacune des années 1940 et 1941 (1) sur commandes et pour le compte du Royaume-Uni, et (2) sur commandes et pour le compte du Canada? Quel est le nombre de ces appareils construits et équipés pour le compte du Royaume-Uni et pour le compte du Canada, respectivement, qui ont été livrés comme étant prêts pour le service actif? Des avions construits pour le compte du Canada ont-ils été envoyés en Angleterre, au Moyen-Orient ou en Russie; dans l'affirmative, quel est le nombre de chaque classe qui ont été envoyés?

5. Combien d'hommes actuellement au Canada se sont volontairement enrôlés dans l'armée canadienne pour servir n'importe où?

No 2.

Par l'honorable sénateur Sauvé:

28 janvier—1. Quel est le total des dépenses faites par le gouvernement, au cours des cinq dernières années, pour protéger et amender la santé publique et pour combattre les maladies?

2. Combien le gouvernement de chaque province a-t-il dépensé, pour les fins susdites, durant la même période?

No 3.

Par l'honorable sénateur Sauvé:

28 janvier—1. Le gouvernement exerce-t-il quelque surveillance ou contrôle sur le nombre, le classement et la protection des personnes employées aux usines de guerre?

2. Ces personnes bénéficient-elles de quelque indemnité dans le cas de maladies qu'elles contractent dans les usines de guerre?

No 4.

Par l'honorable sénateur Sauvé:

28 janvier—1. Le gouvernement a-t-il accordé ou a-t-il l'intention d'accorder des indemnités aux municipalités rurales qui tiennent des chemins ouverts, en hiver, pour le transport des ouvriers aux usines de guerre?

2. Dans la négative, pourquoi?

ORDRE DU JOUR

Pour mardi, 10 mars 1942

No 1.

24 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 4), intitulé: "Loi modifiant la Loi du poinçonnage des métaux précieux".—(Le très honorable sénateur Dandurand).

No 6

PROCÈS-VERBAUX
DU
SÉNAT DU CANADA

 Mardi 3 mars 1942

Huit heures du soir.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont :

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Dennis,	Hugessen,	Paterson,
(sir Allen),	Donnelly,	Jones,	Prévost,
Ballantyne,	Euler,	Lacasse,	Rainville,
Beaubien	Fafard,	Lambert,	Robicheau,
(Montarville),	Farris,	Léger,	St-Père,
Beauregard,	Foster,	Logan,	Sauvé,
Blondin,	Gouin,	Marshall,	Sinclair,
Buchanan,	Graham,	Michener,	Smith (Victoria-
Calder,	Harmer,	Mullins,	Carleton),
Copp,	Hayden,	Murdock,	Stevenson,
Dandurand,	Howard,	Parent,	White,
David,			Wilson.

Le Sénat s'étant ajourné jusqu'à mardi le 10 mars courant s'est réuni ce jour, conformément à la résolution qu'il a adoptée le vingt-septième jour de janvier dernier.

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat, et,
Sur motion, il est

Ordonné: Qu'il soit émis un ordre du Sénat pour la production d'un état en réponse aux questions suivantes:

1. Quelle est la quantité de tanks construits au Canada, complètement équipés et prêts au service actif? Quelle quantité de ces tanks a été envoyée en Angleterre, en Russie, en Afrique du Nord ou ailleurs, respectivement?

2. A quelle date a été adjugé le premier groupe de contrats pour la construction, au Canada, de bâtiments de charge en acier, (1) sur commandes et pour le compte du Royaume-Uni; (2) sur commandes et pour le compte du Canada? Combien de navires couvriraient chaque commande, et de quel tonnage? Quel est le nombre total de ces navires dont l'entreprise a été adjugée par contrat (1) sur commandes et pour le compte du Royaume-Uni; (2) sur commandes et pour le compte du Canada; et quel est le tonnage de ces navires, respectivement? Combien de ces navires ont été terminés et sont maintenant dans le service actif? Quel est leur tonnage?

3. Quel est le nombre total des avions d'entraînement construits au Canada au cours des années 1940 et 1941, respectivement? Quel est le nombre des avions d'entraînement fournis par le Royaume-Uni au Canada en chacune des deux années susdites? Quel est le nombre des avions d'entraînement importés des Etats-Unis au Canada en chacune des deux années susdites?

4. Quel est le nombre des avions de combat et des bombardiers construits au Canada et équipés en chacune des années 1940 et 1941 (1) sur commandes et pour le compte du Royaume-Uni, et (2) sur commandes et pour le compte du Canada? Quel est le nombre de ces appareils construits et équipés pour le compte du Royaume-Uni et pour le compte du Canada, respectivement, qui ont été livrés comme étant prêts pour le service actif? Des avions construits pour le compte du Canada ont-ils été envoyés en Angleterre, au Moyen-Orient ou en Russie; dans l'affirmative, quel est le nombre de chaque classe qui ont été envoyés?

5. Combien d'hommes actuellement au Canada se sont volontairement enrôlés dans l'armée canadienne pour servir n'importe où?

Le très honorable sénateur Dandurand dépose immédiatement sur la table ledit état.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion, il est

Ordonné: Qu'il soit émis un ordre du Sénat pour la production d'un état en réponse aux questions suivantes:

1. Le gouvernement a-t-il accordé ou a-t-il l'intention d'accorder des indemnités aux municipalités rurales qui tiennent des chemins ouverts, en hiver, pour le transport des ouvriers aux usines de guerre?

2. Dans la négative, pourquoi?

Le très honorable sénateur Dandurand dépose immédiatement sur la table ledit état.

Le très honorable sénateur Dandurand dépose sur la table:

Rapport du travail accompli et des dépenses faites jusqu'au 31 décembre 1941, en même temps que les dépenses prévues pour 1942, sous l'empire du chapitre 12 des Statuts du Canada, 1929, pour la construction par le réseau du Canadien-National d'aménagement de terminus et de voies d'arrivée, ainsi que d'autres travaux, à et dans les environs de la ville de Montréal.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi 4 mars 1942

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour mercredi, 4 mars 1942

No 1.

Par l'honorable sénateur Sauvé:

28 janvier—1. Le gouvernement exerce-t-il quelque surveillance ou contrôle sur le nombre, le classement et la protection des personnes employées aux usines de guerre?

2. Ces personnes bénéficient-elles de quelque indemnité dans le cas de maladies qu'elles contractent dans les usines de guerre?

No 2.

Par l'honorable sénateur Sauvé:

28 janvier—1. Le gouvernement a-t-il accordé ou a-t-il l'intention d'accorder des indemnités aux municipalités rurales qui tiennent des chemins ouverts, en hiver, pour le transport des ouvriers aux usines de guerre?

2. Dans la négative, pourquoi?

ORDRE DU JOUR

Pour mercredi, 4 mars 1942

Pour mardi, 10 mars 1942

No 1.

24 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 4), intitulé: "Loi modifiant la Loi du poinçonnage des métaux précieux".—(Le très honorable sénateur Dandurand).

No 7

PROCÈS-VERBAUX
DU
SÉNAT DU CANADA

Mercredi 4 mars 1942

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	David,	Hushion,	Paterson,
Aylesworth	Dennis,	Jones,	Prévost,
(sir Allen),	Donnelly,	Lacasse,	Quinn,
Ballantyne,	Euler,	Lambert,	Rainville,
Beaubien	Fafard,	Léger,	Robicheau,
(Montarville),	Farris,	Macdonald	St-Père,
Beauregard,	Foster,	(Cardigan),	Sauvé,
Blais,	Gouin,	Marshall,	Sharpe,
Blondin,	Graham,	Michener,	Sinclair,
Buchanan,	Haig,	Molloy,	Smith (Victoria-
Calder,	Harmer,	Moraud,	Carleton),
Copp,	Hayden,	Mullins,	Stevenson,
Coté,	Howard,	Murdock,	Tanner,
Dandurand,	Hugessen,	Parent,	White,
			Wilson.

PRIÈRES.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet le message suivant:

Résolu: Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre a approuvé les conventions commerciales conclues avec le Chili, le Brésil et la République Argentine et qu'elle les prie de bien vouloir les approuver.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier de la Chambre des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit pris en considération demain.

L'honorable sénateur Buchanan, du comité permanent des Ordres permanents, présente le deuxième rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MERCREDI, 4 mars 1942.

Le comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son deuxième rapport comme suit:

Votre comité a étudié les pétitions suivantes et constate que les exigences des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, savoir:

De Sydney Wood Bradley et autres, d'Ottawa, Ontario, demandant d'être constitués en une corporation portant nom "Canadian Dental Association—L'Association Dentaire Canadienne".

De *The Saskatchewan Life Insurance Company*, demandant l'adoption d'une loi qui change son nom en celui de *Fidelity Life Assurance Company*.

Le tout respectueusement soumis.

W. A. BUCHANAN,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit déposé sur la Table.

L'honorable sénateur Buchanan, du comité permanent des Ordres permanents, présente le troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, le 4 mars 1942.

Le comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son troisième rapport comme suit:

Le comité recommande:

1. Que les délais fixés pour la réception des pétitions pour les bills privés soient prolongés jusqu'à vendredi, le 10 avril 1942.

2. Que les délais fixés pour la présentation des bills privés soient prolongés jusqu'à vendredi, le 17 avril 1942.

3. Que les délais fixés pour la réception des rapports de tout comité permanent ou spécial relatif à un bill privé soient prolongés jusqu'à vendredi, le 1er mai 1942.

Le tout respectueusement soumis.

W. A. BUCHANAN,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion du très honorable sénateur Dandurand, il est

Ordonné: Que le nom de l'honorable sénateur Copp soit ajouté à la liste des sénateurs qui forment le comité permanent des Banques et du commerce, pour remplir une vacance sur ledit comité.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le Sénat reprend sa séance.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (10), intitulé: "Loi sur la tenue d'un plébiscite dans chaque district électoral du Canada et la réception des votes déposés, lors dudit plébiscite, par les votants militaires du Canada postés à l'intérieur ou hors du pays", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Le très honorable sénateur Dandurand, propose que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat.

Comme il est six heures, Son Honneur le Président quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures de la soirée.

Huit heures du soir.

Le Sénat reprend sa séance.

Et le débat se continuant,

Après plus ample débat,

Ledit bill est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent des Banques et du commerce.

Le très honorable sénateur Dandurand dépose sur la Table:

Copies des résolutions adoptées par la Conférence de l'Organisation internationale du Travail, 1941, à New-York et à Washington, D.C.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi 5 mars 1942

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION

Pour jeudi, 5 mars 1942

No 1.

Par l'honorable sénateur Sauvé:

28 janvier—1. Le gouvernement exerce-t-il quelque surveillance ou contrôle sur le nombre, le classement et la protection des personnes employées aux usines de guerre?

2. Ces personnes bénéficient-elles de quelque indemnité dans le cas de maladies qu'elles contractent dans les usines de guerre?

ORDRE DU JOUR

Pour jeudi, 5 mars 1942

No 1.

4 mars—Prise en considération d'un message de la Chambre des Communes pour informer le Sénat que la Chambre a approuvé les conventions commerciales conclues avec le Chili, le Brésil et la République Argentine et le prie de bien vouloir les approuver.—(Le très honorable sénateur Dandurand).

Pour mardi, 10 mars 1942

No 1.

24 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 4), intitulé: "Loi modifiant la Loi du poinçonnage des métaux précieux".—(Le très honorable sénateur Dandurand).

No 8

PROCÈS-VERBAUX
DU
SÉNAT DU CANADA

 Jeudi 5 mars 1942

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Dennis,	Léger,	Quinn,
Aylesworth	Donnelly,	Logan,	Rainville,
(sir Allen),	Fafard,	Macdonald	Robicheau,
Ballantyne,	Farris,	(Cardigan),	St-Père,
Beaubien	Foster,	Marcotte,	Sauvé,
(Montarville),	Graham,	Marshall,	Sharpe,
Beauregard,	Haig,	McGuire,	Sinclair,
Blais,	Harmer,	Michener,	Smith (Victoria-
Blondin,	Hayden,	Molloy,	Carleton),
Calder,	Howard,	Moraud,	Stevenson,
Copp,	Hugessen,	Murdock,	Tanner,
Coté,	Hushion,	Parent,	White,
Dandurand,	Lacasse,	Paterson,	Wilson.
David,	Lambert,	Prévost,	

PRIÈRES.

L'honorable sénateur White, du comité mixte des Impressions du Parlement, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE JEUDI, 5 mars 1942.

Le comité mixte des Impressions du Parlement soumet, ainsi qu'il suit, son premier rapport:

Votre comité recommande que le quorum soit fixé à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

GERALD V. WHITE.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur White, du comité mixte des Impressions du Parlement, présente le deuxième rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE JEUDI, 5 mars 1942.

Le comité mixte des Impressions du Parlement a l'honneur de soumettre son deuxième rapport:

Votre Comité a étudié les documents parlementaires portant les numéros 114A et 114B ainsi conçus:

Copie de toutes les lettres, télégrammes, ou autres documents échangés entre le Premier ministre, le ministre des Finances, ou n'importe quel officier du gouvernement, et le trésorier provincial ou un autre officier quelconque des gouvernements provinciaux, au sujet du projet d'abandon des avenues d'impôt sur les revenus et les corporations.

Votre Comité recommande que ces documents ne soient pas imprimés.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

GERALD V. WHITE.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Farris, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (10), intitulé: "Loi sur la tenue d'un plébiscite dans chaque district électoral du Canada et la réception des votes déposés, lors dudit plébiscite, par les votants militaires du Canada postés à l'intérieur ou hors du pays", rapporte que le comité, ayant étudié ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec plusieurs amendements, qu'il est prêt à soumettre au Sénat dès qu'il lui plaira de les recevoir.

Les dits amendements sont alors lus par le greffier comme suit:

1. Page 1, lignes 7 à 24 inclusivement—supprimer les alinéas (a), (b), (c) et (d) de la clause 2, et insérer les suivants:

(a) "votant militaire du Canada" signifie toute personne habile à voter en vertu des dispositions de l'article 6 de la présente loi, et "votant" ou "votant ordinaire" signifie toute personne habile à voter en quelque district électoral, autre qu'un votant militaire du Canada."

(b) "district électoral" signifie toute zone territoriale qui a droit d'élire un ou des députés à la Chambre des Communes du Canada, en vertu de la *Loi de la députation, 1933*, ainsi que le district administratif de Yellowknife, tel qu'établi le premier jour d'octobre 1939 d'après les dispositions de l'Ordonnance des districts administratifs locaux des Territoires du Nord-Ouest, et ci-après mentionné comme "district administratif de Yellowknife."

2. Page 1, ligne 25. Changer en (c) la lettre de l'alinéa (e).

3. Page 1, ligne 28. Changer en (d) la lettre de l'alinéa (f).

4. Page 2, lignes 1 à 9 inclusivement—supprimer les alinéas (g) et (h).

5. Page 2, lignes 26 et 27—supprimer les mots "définis dans la présente loi".

6. Page 3, lignes 1 à 3 inclusivement. A la sous-clause (5) de la clause 3, substituer la suivante:

"(5) Dès que la proclamation aura été émise sous l'autorité de la présente loi, elle sera immédiatement publiée dans une édition supplémentaire de la *Gazette du Canada*, et ensuite dans les deux éditions régulières de ladite *Gazette*."

7. Page 3, lignes 29 à 36 inclusivement. A l'alinéa (b) de la sous-clause (2) de la clause 4, substituer ce qui suit:

"(b) Toute personne qui aura demandé, sous l'autorité des articles dix-sept ou dix-huit des *Règlements de 1940 sur les services nationaux de guerre (Recrues)*, ou sous l'autorité des articles dix-huit ou dix-neuf des *Règlements de 1940 sur les services nationaux de guerre (Recrues) (Codification de 1941)*, tels qu'établis par l'arrêté en conseil C.P. 1822 du 18 mars 1941, une ordonnance ou un ordre de la Commission, telle que définie dans lesdits Règlements, à l'effet d'ajourner son instruction militaire, soit qu'une ordonnance ou un ordre ait été décerné ou soit qu'une ordonnance ou un ordre n'ait pas été décerné, et jusqu'à ce que l'ordonnance ou l'ordre ait été refusé."

8. Page 4, lignes 1 à 8 inclusivement—à la clause 5, substituer ce qui suit:

"5. Toute personne qui vote au plébiscite sera par la suite privée de toute qualité et compétence pour demander ou pour obtenir, à la requête d'autrui, l'ajournement ou exemption de l'instruction militaire prévu aux articles dix-sept ou dix-huit des *Règlements de 1940 sur les services nationaux de guerre (Recrues)*, et aux articles dix-huit ou dix-neuf des *Règlements de 1940 sur les services nationaux de guerre (Recrues) (Codification de 1941)*, tels qu'établis par l'arrêté en conseil C.P. 1822 du 18 mars 1941."

9. Page 4, ligne 18—supprimer les mots "tenu sous le régime de la présente loi".

10. Page 5, lignes 1 à 13 inclusivement—à la clause 8, substituer ce qui suit:

"8. (1) Le directeur général des élections, d'après la *Loi des élections fédérales, 1938*, sera le directeur général du plébiscite pour les objets de la présente loi, et les officiers rapporteurs nommés sous l'autorité de ladite loi seront officiers rapporteurs pour les objets de la présente loi.

(2) Pour la tenue du plébiscite seulement, le gouverneur en conseil peut nommer un officier rapporteur pour le district administratif de Yellowknife, et qui aura les pouvoirs et exercera les fonctions d'un officier rapporteur nommé sous l'autorité de la *Loi des élections fédérales, 1938*.

(3) Outre l'exercice des pouvoirs et l'accomplissement des fonctions pouvant être prescrits par les Règlements, le directeur général du plébiscite devra, dès qu'il aura reçu le dernier rapport officiel des officiers rapporteurs, publier immédiatement sous sa signature, dans la *Gazette du Canada*, un avis déclarant le nombre de votes respectivement donnés dans l'affirmative et dans la négative, en chaque district électoral du Canada, ainsi qu'un sommaire mentionnant le total des votes donnés en chaque province dans l'affirmative et dans la négative, au cours du plébiscite. Dans cet avis, le directeur général du plébiscite devra inclure une déclaration du nombre de votes donnés par les votants militaires du Canada, à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada, dans l'affirmative et dans la négative, respectivement."

11. Page 5. à la clause 9 (1) substituer ce qui suit:

"(1) Le gouverneur en conseil peut édicter les règlements nécessaires aux fins de la présente loi et, sans restreindre la généralité des dispositions précédentes, pour l'impression, la distribution et la publication de la loi et des instructions émises sous l'autorité de la loi, pour la préparation des listes de votants et d'autres documents."

12. Page 5, ligne 29. Insérer ce qui suit comme sous-clause (4) de la clause 9:

"(4) Le gouverneur en conseil peut prescrire les peines qui pourront être imposées dans le cas d'infractions aux règlements édictés sous l'autorité de la présente loi; il peut aussi indiquer si ces peines seront imposées par voie de déclaration sommaire de culpabilité ou de mise en accusation; mais aucune pareille peine ne devra excéder une amende de deux mille dollars ou un emprisonnement de plus de deux ans, ou l'amende et l'emprisonnement à la fois."

13. Dans la version française.

Page 2. Dans la question que pose la formule du bulletin de vote:

Au mot "recrutement" substituer le mot "mobilisation".

Avec la permission du Sénat,

Le Sénat passe à la prise en considération des amendements.

Les amendements 1 à 11, tous deux inclusivement, sont lus séparément et agréés.

L'amendement 12 est lu et modifié comme suit:

Retrancher les derniers mots de cet amendement qui suivent:

"mais aucune pareille peine ne devra excéder une amende de deux mille dollars ou un emprisonnement de plus de deux ans, ou l'amende et l'emprisonnement à la fois".

Ledit amendement, tel que modifié, est lu et agréé.

L'amendement 13 est lu et agréé.

Etant posée la question d'agrément des amendements apportés à ce bill par le comité permanent des Banques et du commerce, tels qu'amendés, Elle est résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill, tel qu'amendé sur division, est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté, Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, avec plusieurs amendements, pour lesquels il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Coté présente au Sénat un bill (B), intitulé: "Loi constituant en corporation L'Association Dentaire Canadienne".

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

L'honorable sénateur McGuire présente au Sénat un bill (C), intitulé: "Loi pour changer le nom de *The Saskatchewan Life Insurance Company* en celui de *Fidelity Life Assurance Company*".

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour subir sa deuxième lecture mardi prochain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour l'étude du message de la Chambre des communes informant le Sénat qu'elle a approuvé les Conventions commerciales intervenues entre le Chili, le Brésil et la République Argentine, et pour demander au Sénat son agrément à cette acceptation, il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine réunion du Sénat.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le Sénat reprend sa séance.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (10), intitulé: "Loi sur la tenue d'un plébiscite dans chaque district électoral du Canada et la réception des votes déposés, lors dudit plébiscite, par les votants militaires du Canada postés à l'intérieur ou hors du pays", et informe le Sénat qu'elle a agréé les amendements qu'il a apportés audit bill, sans amendement.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du secrétaire adjoint du Gouverneur général.

Ladite communication est lue par Son Honneur le Président comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

CANADA

OTTAWA, le 5 mars 1942.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le très Honorable Sir Lyman Poore Duff, juge en chef du Canada, en sa qualité de substitut de Son

Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, aujourd'hui, le jeudi 5 mars, à 5.50 p.m., afin de donner la sanction royale à certains Bills.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. L. C. PEREIRA,
Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

Son Honneur
Le Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que ladite communication soit déposée sur la Table.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, le très honorable Sir Lyman Poore Duff, juge en chef du Canada, Gouverneur général suppléant, étant venu et étant assis au pied du Trône,

Son Honneur le Président ordonne au Gentilhomme Huissier de la Verge noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que

“C'est le désir du très honorable substitut du Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.”

La Chambre des Communes étant venue,

Le greffier lit alors le titre du bill qui doit être sanctionné, savoir:

Loi sur la tenue d'un plébiscite dans chaque district électoral du Canada et la réception des votes déposés, lors dudit plébiscite, par les votants militaires du Canada postés à l'intérieur ou hors du pays

A ces bill, le greffier du Sénat accorde la Sanction royale dans les termes suivants:

“Au nom de Sa Majesté, le très honorable substitut du Gouverneur général sanctionne ce Bill.”

Après quoi, il plaît au très honorable substitut du Gouverneur général de se retirer.

Les Communes se retirent.

Le Sénat reprend sa séance.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à mardi prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi 10 mars 1942

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION

Pour mardi, 10 mars 1942

No 1.

Par l'honorable sénateur Sauvé:

28 janvier—1. Le gouvernement exerce-t-il quelque surveillance ou contrôle sur le nombre, le classement et la protection des personnes employées aux usines de guerre?

2. Ces personnes bénéficient-elles de quelque indemnité dans le cas de maladies qu'elles contractent dans les usines de guerre?

ORDRE DU JOUR

Pour mardi, 10 mars 1942

No 1.

4 mars—Prise en considération d'un message de la Chambre des Communes pour informer le Sénat que la Chambre a approuvé les conventions commerciales conclues avec le Chili, le Brésil et la République Argentine et le prie de bien vouloir les approuver.—(Le très honorable sénateur Dandurand).

No 2.

24 février—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 4), intitulé: "Loi modifiant la Loi du poinçonnage des métaux précieux".—(Le très honorable sénateur Dandurand).

No 3.

5 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill B) intitulé: "Loi constituant en corporation l'Association dentaire Canadienne".—(L'honorable Sénateur Coté).

No 4.

5 mars— Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill C) intitulé: "Loi changeant le nom de *The Saskatchewan Life Insurance Company* en celui de *Fidelity Life Assurance Company*."—(L'honorable Sénateur McGuire).

No 9

PROCÈS-VERBAUX
DU
SÉNAT DU CANADA

 Mardi 10 mars 1942

Huit heures du soir.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Dennis,	Léger,	Paterson,
Aylesworth	Donnelly,	Little,	Prévost,
(sir Allen),	Duff,	MacArthur,	Quinn,
Beaubien	Fafard,	Macdonald	Rainville,
(Montarville),	Farris,	(Richmond-Cap-	Raymond,
Beaubien (St-Jean-	Foster,	Breton-Ouest),	Riley,
Baptiste),	Gouin,	Macdonald	Robicheau,
Beauregard,	Graham,	(Cardigan),	Robinson,
Black,	Haig,	Marcotte,	St-Père,
Blais,	Hayden,	Marshall,	Sauvé,
Blondin,	Horner,	McDonald	Sharpe,
Bourque,	Howard,	(Shédiac),	Sinclair,
Buchanan,	Hugessen,	Molloy,	Smith (Victoria-
Calder,	Jones,	Moraud,	Carleton),
Cantley,	King,	Murdock,	Stevenson,
Copp,	Lacasse,	Paquet,	Tanner,
Coté,	Lambert,	Parent,	White,
Dandurand,			Wilson.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:

Par l'honorable Président du Comité permanent des Divorces:

De Mary Eileen Scott Warrington, de la cité de Québec, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec J. Stuart Warrington.

De Elizabeth Molnar Schneider, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Adalbert Adam Schneider.

De Mary Celina Broadhurst LaRose, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec George Felix LaRose.

De Joseph Bergman, de Montréal, Québec, manufacturier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Fannie Carpman Bergman.

De Annie Miriam Scott, du village de Sainte-Agathe, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Hugh Malcolm Scott.

De Celia Reynolds Schellenberg, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec August Schellenberg.

L'honorable sénateur Copp présente au Sénat un bill (D), intitulé: "Loi modifiant la Loi de juridiction du divorce, 1930".

Ledit bill est lu pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la considération du message de la Chambre des communes pour informer le Sénat qu'elle a approuvé les Conventions commerciales intervenues entre le Chili, le Brésil et la République Argentine, et pour demander au Sénat son agrément à cette acceptation.

Après débat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que ledit message soit renvoyé au Comité permanent des Banques et du commerce.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (4), intitulé: "Loi modifiant la Loi du poinçonnage des métaux précieux", est lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (B), intitulé: "Loi constituant en corporation l'Association Dentaire Canadienne", est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au Comité permanent des Bills privés.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (C), intitulé: "Loi changeant le nom de *The Saskatchewan Life Insurance Company* en celui de *Fidelity Assurance Company*" il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi 11 mars 1942

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION

Pour mercredi, 11 mars 1942

No 1.

Par l'honorable sénateur Sauvé:

28 janvier—1. Le gouvernement exerce-t-il quelque surveillance ou contrôle sur le nombre, le classement et la protection des personnes employées aux usines de guerre?

2. Ces personnes bénéficient-elles de quelque indemnité dans le cas de maladies qu'elles contractent dans les usines de guerre?

ORDRE DU JOUR

Pour mercredi, 11 mars 1942

No 1.

5 mars— Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill C) intitulé: "Loi changeant le nom de *The Saskatchewan Life Insurance Company* en celui de *Fidelity Life Assurance Company*."—(L'honorable Sénateur McGuire).

No 2.

10 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill D), intitulé: "Loi modifiant la Loi de juridiction du divorce, 1930.—(L'honorable sénateur Copp).

No 10

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Mercredi 11 mars 1942

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Donnelly,	Little,	Parent,
Aylesworth	Duff,	Logan,	Paterson,
(sir Allen),	Euler,	MacArthur,	Prévost,
Beaubien	Fafard,	Macdonald	Quinn,
(Montarville),	Farris,	(Richmond-Cap-	Rainville,
Beaubien (St-Jean-	Foster,	Breton-Ouest),	Raymond,
Baptiste),	Gouin,	Macdonald	Riley,
Beauregard,	Graham,	(Cardigan),	Robicheau,
Black,	Haig,	MacLennan,	Robinson,
Blais,	Hayden,	Marcotte,	St-Père,
Blondin,	Horner,	Marshall,	Sharpe,
Bourque,	Howard,	McDonald	Sinclair,
Buchanan,	Hugessen,	(Shédiac),	Smith (Victoria-
Calder,	Jones,	Michener,	Carleton),
Cantley,	King,	Molloy,	Stevenson,
Copp,	Lacasse,	Mullins,	Tanner,
Coté,	Lambert,	Murdock,	White,
Dennis,	Léger,	Paquet,	Wilson.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:

Par l'honorable Président du comité permanent des divorces:

De Jean Creighton King, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Aden King.

De Elsie Epstein Cohen, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Bernard Lande Cohen.

De Max Kaback, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lillian S. Beckow Kaback.

L'honorable sénateur Black, du Comité permanent des banques et du commerce, auquel a été renvoyé un message de la Chambre des communes informant le Sénat que la Chambre a approuvé les accords commerciaux conclus avec le Chili, le Brésil et la République Argentine et priant le Sénat de bien vouloir approuver lesdits accords, présente le rapport suivant:

Ledit rapport est lu par le Greffier comme suit:

MERCREDI, le 11 mars 1942.

Pour obtempérer à l'ordre de renvoi du 10 mars courant, le Comité permanent des banques et du commerce a étudié le message suivant de la Chambre des communes:

“Résolu: Qu'un message soit transmis au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a approuvé les accords commerciaux conclus avec le Chili, le Brésil et la République Argentine, et qu'elle les prie de bien vouloir les approuver.”

Le Comité recommande que le Sénat approuve lesdits accords commerciaux.

Le tout respectueusement soumis.

F. B. BLACK,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Résolu: Qu'il est à propos que le Sénat et la Chambre des communes approuvent l'accord commercial entre le Canada et le Chili signé le 10 septembre 1941, et

Que le Sénat approuve ledit accord.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Résolu: Qu'il est à propos que le Sénat et la Chambre des communes approuvent l'accord commercial entre le Canada et la République Argentine signé le 2 octobre 1941, et

Que le Sénat approuve ledit accord.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Résolu: Qu'il est à propos que le Sénat et la Chambre des communes approuvent l'accord commercial entre le Canada et le Brésil signé le 17 octobre 1941, et

Que le Sénat approuve ledit accord.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour informer cette Chambre que le Sénat a approuvé les accords commerciaux conclus avec le Chili, le Brésil et la République Argentine.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces présente le deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, le 10 mars 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Eleanor Adele Rea Barrett, de la cité de Montréal, province de Québec, réceptionniste, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Russell James Barrett, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces présente le troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, le 10 mars 1942.

Le comité permanent des Divorce a l'honneur de présenter son troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Eleanor Edith McKechnie Barlow, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William John Barlow, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces présente le quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, le 10 mars 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Dorothy Agnes Henrietta Russell Cantlie, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui

dissolve son mariage avec George Stephen Forbes Cantlie, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces présente le cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, le 10 mars 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Irene Coadic Murphy, de la cité de Montréal, province de Québec, serveuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Nelson Peter Murphy, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

3. Le comité recommande que la taxe parlementaire prescrite par la règle 140 soit réduite à \$50.00, et que la somme surpayée de \$60.00 soit remise à la pétitionnaire.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, le 10 mars 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Lester Lewis Catchpaw, de la ville de Magog, comté de Stanstead, province de Québec, menuisier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Beatrice Florence Browley Catchpaw, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Mardi, le 10 mars 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Annie Ruth Fisher Allen, de la cité de Montréal, province de Québec, employée d'hôpital, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Thomas Harold Allen, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,

Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Mardi, le 10 mars 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Alice Adelia Lafleur Johnston, de la cité de Hull, province de Québec, gérante-adjointe d'hôtel, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Frederick Graham Johnston, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,

Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente le neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Mardi, le 10 mars 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de George Webb, de la cité de Montréal, province de Québec, chauffeur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé

son mariage avec Charlotte Thoburn Webb, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvent ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'un ordre du Sénat soit émané pour obtenir une réponse à l'interpellation suivante:

1. Le gouvernement exerce-t-il quelque surveillance ou contrôle sur le nombre, le classement et la protection des personnes employées aux usines de guerre?

2. Ces personnes bénéficient-elles de quelque indemnité dans le cas de maladies qu'elles contractent dans les usines de guerre?

L'honorable sénateur King dépose la réponse sur la Table aussitôt.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (C), intitulé: "Loi changeant le nom de *The Saskatchewan Life Insurance Company* en celui de *Fidelity Assurance Company*" il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochain séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (D), intitulé: "Loi modifiant la Loi de juridiction du divorce, 1930," il est:

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est,

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à mardi prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi 17 mars 1942

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

ORDRE DU JOUR

Pour mardi 17 mars 1942

No 1.

5 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill C) intitulé: "Loi changeant le nom de *The Saskatchewan Life Insurance Company* en celui de *Fidelity Life Assurance Company*."—(L'honorable Sénateur McGuire).

No 2.

10 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill D), intitulé: "Loi modifiant la Loi de juridiction du divorce, 1930."—(L'honorable sénateur Copp).

No 3.

11 mars—Prise en considération du deuxième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Eleanor Adele Rea Barrett, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 4.

11 mars—Prise en considération du troisième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Eleanor Edith McKechnie Barlow, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 5.

11 mars—Prise en considération du quatrième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Dorothy Agnes Henrietta Russell Cantlie, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 6.

11 mars—Prise en considération du cinquième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Irene Coadie Murphy, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 7.

11 mars—Prise en considération du sixième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Lester Lewis Catchpaw, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 8.

11 mars—Prise en considération du septième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Annie Ruth Fisher Allen, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 9.

11 mars—Prise en considération du huitième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Alice Adelia Lafleur Johnston, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 10.

11 mars—Prise en considération du neuvième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de George Webb, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 11

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Mardi 17 mars 1942

Huit heures du soir.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Dennis,	King,	Quinn,
Aylesworth	Donnelly,	Lambert,	Rainville,
(sir Allen),	Duff,	Léger,	Raymond,
Ballantyne,	Duffus,	Little,	Riley,
Beaubien	Euler,	Macdonald	Robicheau,
(Montarville),	Fafard,	(Richmond-Cap-	Robinson,
Beaubien (St-Jean-	Farris,	Breton-Ouest),	St-Père,
Baptiste),	Foster,	MacLennan,	Sauvé,
Beauregard,	Gouin,	Marcotte,	Sharpe,
Black,	Graham,	McDonald	Sinclair,
Blais,	Haig,	(Shédiac),	Smith (Victoria-
Blondin,	Harmer,	Molloy,	Carleton),
Bourque,	Hayden,	Murdock,	Stevenson,
Buchanan,	Horner,	Paquet,	Sutherland,
Calder,	Howard,	Parent,	Tanner,
Cantley,	Hugessen,	Paterson,	White,
David,	Jones,	Prévost,	Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces présente le dixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, le 11 mars 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Edith Morgan Black, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Anderson Black, le comité a constaté que les prescriptions des ségles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces présente le onzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, le 11 mars 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son onzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Betty Leach Bregman Beloff, de la cité de Montréal, province de Québec, sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Sam Beloff, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces présente le douzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MERCREDI, le 11 mars 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son douzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Malca Levitt, autrement connue sous le nom de Atty Malcy Levitt, de la cité d'Outremont, province de Québec, deman-

dant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Samuel Levitt, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces présente le treizième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 12 mars 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son treizième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Jack Simon, de la cité de Montréal, province de Québec, manufacturier de vêtements, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Eleanor Louise Klein Simon, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces présente le quatorzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 12 mars 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatorzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Marie-Louise McCarthy Smyth, de la cité de Windsor, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec John Patrick Augustus Smyth, de la ville de Mont-Royal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces présente le quinzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 12 mars 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quinzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Marie Glenna Grace Thomas Reynolds, de la cité de Montréal, province de Québec, acheteuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lawrence Bruce Reynolds, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces présente le seizième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 12 mars 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son seizième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Isabel Jessica Black Jolley, de la ville de Lachute, province de Québec, logeuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Raymon Philip Jolley, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande que la taxe parlementaire prescrite par la règle 140 soit réduite à \$75.00 et que la somme surpayée de \$25.00 soit remise à la pétitionnaire.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président, du comité permanent des Divorces présente le dix-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 12 mars 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Margaretha Elisabeth Buck Peereboom, de la cité de Montréal, province de Québec, gérante, demandant l'adoption d'une

loi qui dissolvait son mariage avec Peter Peereboom, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. M. ASELTINE,
Président adjoint.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le dix-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Jeudi, le 12 mars 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ethel May Marshall James, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Ernest Gray James, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$100.00.

Le tout respectueusement soumis.

W. M. ASELTINE,
Président adjoint.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le dix-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Jeudi, le 12 mars 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Anastasia Tkaczuk Wojtkowycz, de la cité de Montréal, province de Québec, employée de restaurant, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Michael Wojtkowycz, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$100.00.

Le tout respectueusement soumis.

W. M. ASELTINE,
Président adjoint.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le vingtième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Vendredi, le 13 mars 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingtième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Phyllis Wilda Valentine Park Evans, de la cité de Westmount, province de Québec, sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Philip Norton Evans, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,

Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le vingt et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Vendredi, le 13 mars 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt et unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Louise Mehliiss Jackson, de l'Île Heron, district de Montréal, province de Québec, employée d'usine, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Jackson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,

Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le vingt-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Vendredi, le 13 mars 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Bertha Beatrix Berling Ripstein, de la cité de Montréal, province de Québec, vendeuse, demandant l'adoption d'une

loi qui dissolve son mariage avec Charles Kay Ripstein, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le vingt-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Vendredi, le 13 mars 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Lola McIntosh, de la cité de Montréal, province de Québec, inspectrice de munitions, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Kenneth McIntosh, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:

Copie des règles adoptées sous l'autorité de l'article 576 du Code Criminel du Canada, par les juges de la Cour Suprême d'Ontario et applicables à partir du 31 mai 1941, ainsi que les formules et précédents à employer dans l'application de ces règles.

Copie des règles concernant les procédures en certiorari en vertu des dispositions des articles 576 et 1126 du Code Criminel du Canada adoptées par la Cour Suprême de l'Île du Prince-Edouard le huitième jour de novembre 1940.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (C), intitulé: "Loi changeant le nom de *The Saskatchewan Life Insurance Company* en celui de *Fedclity Life Assurance Company*" est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au Comité permanent des bills privés.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (D), intitulé: "Loi modifiant la Loi de juridiction du divorce, 1930", est, sur division, lu la deuxième fois, et

Renvoyé au Comité permanent des bills privés.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du deuxième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Eleanor Adele Rea Barrett, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du troisième rapport du comité permanent des Divorces auquel e été renvoyée la pétition de Eleanor Edith McKechnie Barlow, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quatrième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Dorothy Agnes Henrietta Russell Cantlie, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du cinquième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Irene Coadic Murphy, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du sixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Lester Lewis Catchpaw, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du septième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Annie Ruth Fisher Allen, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Alice Adelia LaFleur Johnston, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du neuvième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de George Webb, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces présente au Sénat les bills suivants, savoir:

Bill (E), intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Adele Rea Barrett".

Bill (F), intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Edith McKechnie Barlow".

Bill (G), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Agnes Henrietta Russell Cantlie".

Bill (H), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Coadic Murphy".

Bill (I), intitulé: "Loi pour faire droit à Lester Lewis Catchpaw".

Bill (J), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Ruth Fisher Allen".

Bill (K), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Adelia LaFleur Johnston".

Bill (L), intitulé: "Loi pour faire droit à George Webb".

Lesdits bills sont, sur division, lus pour la première fois, et

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'ils soient inscrits à l'Ordre du jour pour subir une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Ballantyne, appuyé par l'honorable sénateur Little, il est

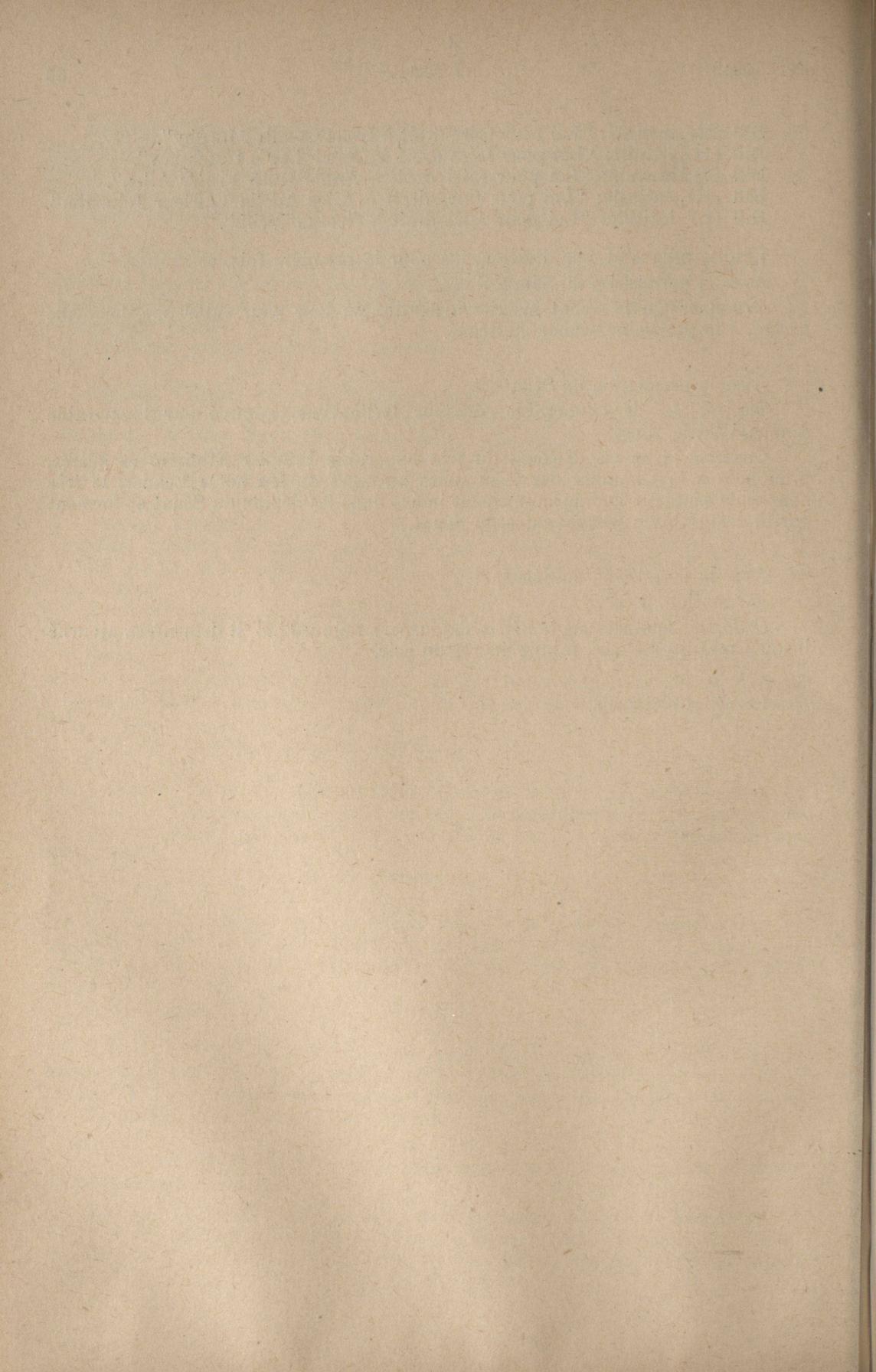
Ordonné: Que les discours du très honorable Premier Ministre et autres, prononcés à la Chambre des Communes au sujet de feu notre Leader, le très honorable sénateur Dandurand, soient inclus dans les débats du Sénat et forment partie des archives permanentes du Sénat.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à mardi prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.



AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi 24 mars 1942

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

ORDRE DU JOUR

Pour mardi, 24 mars 1942

No 1.

17 mars—Prise en considération du dixième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Edith Morgan Black, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 2.

17 mars—Prise en considération du onzième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Betty Leach Bregman Beloff, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 3.

17 mars—Prise en considération du douzième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Malca Levitt, aussi connue sous le nom de Atty Malcy Levitt, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 4.

17 mars—Prise en considération du treizième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Jack Simon, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 5.

17 mars—Prise en considération du quatorzième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Marie-Louise McCarthy Smyth, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 6.

17 mars—Prise en considération du quinzième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Marie Glenna Grace Thomas Reynolds, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 7.

17 mars—Prise en considération du seizième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Isabel Jessica Black Jolley, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 8.

17 mars—Prise en considération du dix-septième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Margaretha Elizabeth Buck Peereboom, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 9.

17 mars—Prise en considération du dix-huitième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Ethel May Marshall James avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 10.

17 mars—Prise en considération du dix-neuvième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Anastasia Tkaczpk Wojtkowycz, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 11.

17 mars—Prise en considération du vingtième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Phyllis Wilda Valentine Park Evans, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 12.

17 mars—Prise en considération du vingt et unième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Louise Mehliis Jackson, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 13.

17 mars—Prise en considération du vingt-deuxième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Bertha Beatrix Berlind Ripstein, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 14.

17 mars—Prise en considération du vingt-troisième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Lola McIntosh, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 15.

17 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill E), intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Adele Rea Barrett".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 16.

17 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill F), intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Edith McKechnie Barlow".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 17.

17 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill G), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Agnes Henrietta Russell Cantlie".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 18.

17 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill H), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Coadic Murphy".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 19.

17 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill I), intitulé: "Loi pour faire droit à Lester Lewis Catchpaw".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 20.

17 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill J), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Ruth Fisher Allen".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 21.

17 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill K), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Adelia La Fleur Johnston".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 22.

17 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill L), intitulé: "Loi pour faire droit à George Webb".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 12

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Mardi 24 mars 1942

Huit heures du soir.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Chapais	Hushion,	Paterson,
Aylesworth	(sir Thomas),	Jones,	Prévost,
(sir Allen),	Copp,	King,	Quinn,
Ballantyne,	Coté,	Lacasse,	Riley,
Beaubien	Donnelly,	Léger,	Robicheau,
(Montarville),	Duff,	Little,	Robinson,
Beaubien (St-Jean-	Duffus,	MacArthur,	St-Père,
Baptiste),	Euler,	MacLennan,	Sauvé,
Beauregard,	Fafard,	Marcotte,	Sinclair,
Black,	Farris,	Marshall,	Smith (Victoria-
Blais,	Gouin,	McDonald	Carleton),
Bourque,	Graham,	(Shédiac),	Stevenson,
Buchanan,	Haig,	Molloy,	Sutherland,
Calder,	Harmer,	Moraud,	Tanner,
Cantley,	Horner,	Murdock,	White.
	Howard,	Parent,	

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée:

Par l'honorable sénateur Beauregard:

De la *Saguenay Transmission Company Limited*, de la *Saguenay Electric Company* et de la *Aluminum Power Company Limited*, demandant l'adoption d'une loi qui donne au gouverneur en conseil le pouvoir d'approuver, conformément aux dispositions de la *Loi concernant la protection des eaux navigables*, l'emplacement et les plans des traverses actuelles de leurs lignes de transmission et de distribution respectives au-dessus de certaines rivières dans la province de Québec.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le vingt-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MARDI, 17 mars 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Stella Kathleen Marguerite Winnall Barwick, de la cité de Montréal, province de Québec, garde-malade enregistrée, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Angus Cameron Barwick, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. M. ASELTINE,
Président adjoint.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le vingt-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MARDI, 17 mars 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Joyce Elizabeth Blackburn Gordon, de la cité de Montréal, province de Québec, secrétaire, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Douglas Haig Gordon, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. M. ASELTINE,
Président adjoint.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le vingt-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MARDI, 17 mars 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Kate Elizabeth Laidlaw McNiven, de la cité de Westmount, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John J. McNiven, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. M. ASELTINE,
Président adjoint.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le vingt-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MERCREDI, 18 mars 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Margaret Livingstone Turnbull Woodard, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Herbert Woodard, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le vingt-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MERCREDI, 18 mars 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Dorothy Sunshaine Steirman Cooke, de la cité de Montréal, province de Québec, vendeuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hyman Cooke, le comité a constaté que les

prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$75.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le vingt-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MERCREDI, 18 mars 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son vingt-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Doris Golt Rosner, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mendel Rosner, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$75.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le trentième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE VENDREDI, 20 mars 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trentième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Anna Pohopoluck Yacobchak, de la cité de Montréal, province de Québec, opératrice de vêtements, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Stephen Yacobchak, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le trente et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE VENDREDI, 20 mars 1942.

La comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente et unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Myer Levine, de la cité de Montréal, province de Québec, linotypiste, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Stella Cohen Levine, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le trente-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE VENDREDI, 20 mars 1942.

La comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de George Sutherland Cameron, junior, de la cité d'Outremont, province de Québec, chauffeur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage avec Clarisse Soucy Cameron, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvé son mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le trente-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE VENDREDI, 20 mars 1942.

La comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Fred Catlow, de la cité de Montréal, province de Québec, sous-contremaître, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Jennie McCormack Catlow, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente le trente-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le vendredi 20 mars 1942.

Le comité permanent des Divorces demande la permission de présenter son trente-quatrième rapport comme suit:

Le comité recommande que la limite du temps fixée pour la réception des pétitions concernant les bills de divorces soit prolongée au mardi 26 mai 1942.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:

Par l'honorable Président du Comité des divorces:

De Vincent Zwingel, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Blanche-Cécile-Laurette Guy Zwingel.

De Margaret Heddrick Lieth Gauld, de Montréal, Québec, domestique, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec James Grant Gauld.

De Max Shulman, de Montréal, Québec, marchand, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Ray Hymovitch Shulman.

De Bella White Wolfe, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Wolfe.

De Freda Sweet Simon, d'Outremont, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Harry Simon.

De Claire MacLaren Hunter Barlow, de Montréal, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Edward Elder Barlow.

De Marjorie Florence Gray Lever, d'Outremont, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Percy James Cliff Lever.

De Ernest Charles Hazard, de Montréal, Québec, finisseur de photographies, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Annie Armstrong Hazard, autrement connue sous le nom de Annie Gaul Hazard.

De Alan Swabey, de Montréal, Québec, solliciteur de brevets, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvent son mariage avec Helen Louise Swabey.

L'honorable sénateur King dépose sur la table:—

Rapport du Réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada pour l'année expirée au 31 décembre 1941. (Versions anglaise et française).

Rapport de la *Canadian National (West Indies) Steamships, Limited* pour l'année expirée au 31 décembre 1941. (Versions anglaise et française).

Rapport du Fonds de garantie en fidei-commis des Chemins de fer nationaux du Canada, pour l'année expirée au 31 décembre 1941. (Editions anglaise et française).

Rapport des administrateurs des Lignes aériennes Trans-Canada pour l'année expirée au 31 décembre 1941. (Editions anglaise et française).

Rapport de la maison George A. Touche et Cie, vérificatrice des comptes du réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada, du Fonds de garantie en fidei-commis des Chemins de fer Nationaux du Canada, des Lignes aériennes Trans-Canada et de "*Canadian National (West Indies) Steamships, Limited*" pour l'année expirée au 31 décembre 1941. (Versions anglaise et française).

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (14), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1939 sur l'assistance à l'agriculture des Prairies", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et,

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (15), intitulé: "Loi accordant de l'aide à Sa Majesté pour le financement des besoins de guerre du Royaume-Uni au Canada et pour la défense et la sécurité nationales",

Ledit bill est lu pour la première fois, et,

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du dixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Edith Morgan Black, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du onzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Betty Leah Bregman Beloff, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du douzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Malca Levitt, autrement connue sous le nom de Atty Maley Levitt, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du treizième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Jack Simon, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quatorzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Marie Louise McCarthy Smyth, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quinzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Marie Glenna Grace Thomas Reynolds, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du seizième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Isabel Jessica Black Jolley, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du dix-septième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Margaretha Elizabeth Buck Peereboom, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du dix-huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Ethel May Marshall James, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du dix-neuvième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Anastasia Tkaezuk Wojtkowycz, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingtième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Phyllis Wilda Valentine Park Evans, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt et unième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Louise Mehliiss Jackson, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-deuxième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Bertha Beatrix Berlind Ripstein, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-troisième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Lola McIntosh, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente au Sénat les bills suivants, savoir:

- Bill (M), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Morgan Black".
 Bill (N), intitulé: "Loi pour faire droit à Betty Leah Bregman Beloff".
 Bill (O), intitulé: "Loi pour faire droit à Malca Levitt, autrement connue sous le nom de Atty Malcy Levitt".
 Bill (P), intitulé: "Loi pour faire droit à Jack Simon".
 Bill (Q), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Louise McCarthy Smyth".
 Bill (R), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Glenna Grace Thomas Reynolds".
 Bill (S), intitulé: "Loi pour faire droit à Isabel Jessica Black Jolley".
 Bill (T), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaretha Elizabeth Buck Peerboom".
 Bill (U), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel May Marshall James".
 Bill (V), intitulé: "Loi pour faire droit à Anastasia Tkaczuk Wojtkowycz".
 Bill (W), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Wilda Valentine Park Evans".
 Bill (X), intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Mehliiss Jackson".
 Bill (Y), intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Beatrix Berlind Ripstein".
 Bill (Z), intitulé: "Loi pour faire droit à Lola McIntosh".

Lesdits bills sont, sur division, lus pour la première fois, et,

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'ils soient inscrits à l'Ordre du jour pour deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants sont, sur division, lus pour la deuxième fois, savoir:

- Bill (E), intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Adele Rea Barrett".
 Bill (F), intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Edith McKechnie Barlow".
 Bill (G), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Agnes Henrietta Russell Cantlie".
 Bill (H), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Coadic Murphy".

Bill (I), intitulé: "Loi pour faire droit à Lester Lewis Catchpaw".

Bill (J), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Ruth Fisher Allen".

Bill (K), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Adelia LaFleur Johnston".

Bill (L), intitulé: "Loi pour faire droit à George Webb".

Avec la permission du Sénat,

Lesdits bills sont, sur division, lus la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ces bills seront adoptés,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le Comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi 25 mars 1942

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

ORDRE DU JOUR

Pour mercredi, 25 mars 1942

No 1.

24 mars—Prise en considération du vingt-quatrième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Steela Kathleen Marguerite Winnall Barwick, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 2.

24 mars—Prise en considération du vingt-cinquième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Joyce Elizabeth Blackburn Gordon, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 3.

24 mars—Prise en considération du vingt-sixième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Kate Elizabeth Laidlaw McNiven, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 4.

24 mars—Prise en considération du vingt-septième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Margaret Livingstone Turnbull Woodard, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 5.

24 mars—Prise en considération du vingt-huitième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Dorothy Sunsheine Steirman Cooke, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 6.

24 mars—Prise en considération du vingt-neuvième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Doris Golt Rosner, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 7.

24 mars—Prise en considération du trentième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Anna Pohopoluck Yacobchak, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 8.

24 mars—Prise en considération du trente et unième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Myer Levine, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 9.

24 mars—Prise en considération du trente-deuxième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de George Sutherland Cameron, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 10.

24 mars—Prise en considération du trente-troisième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Fred Catlow, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 11.

24 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill M), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Morgan Black".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 12.

24 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill N), intitulé: "Loi pour faire droit à Betty Leah Bregman Beloff".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 13.

24 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill O), intitulé: "Loi pour faire droit à Malca Levitt, aussi connue comme Atty Malcy Levitt".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 14.

24 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill P), intitulé: "Loi pour faire droit à Jack Simon".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 15.

24 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill Q), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Louise McCarthy Smythe".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 16.

24 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill R), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Glenna Grace Thomas Reynolds".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 17.

24 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill S), intitulé: "Loi pour faire droit à Isabel Jessica Black Jolley".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 18.

24 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill T), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaretha Elizabeth Buck Peerboom".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 19.

24 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill U), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel May Marshall James".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 20.

24 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill V), intitulé: "Loi pour faire droit à Anastasia Tkaczuk Wojtkowycz".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 21.

24—mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill W), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Wilda Valentine Park Evans"—(L'honorable sénateur Robinson).

No 22.

24 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill X), intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Mehlisa Jackson",—(L'honorable sénateur Robinson).

No 23.

24 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill Y), intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Beatrix Berlind Ripstein"—(L'honorable sénateur Robinson).

No 24.

24 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill Z), intitulé: "Loi pour faire droit à Lola McIntosh"—(L'honorable sénateur Robinson).

No 25.

24 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 14), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1939 sur l'assistance à l'agriculture des Prairies—(L'honorable sénateur King).

No 26.

24 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 15), intitulé: "Loi accordant de l'aide à Sa Majesté pour le financement des besoins de guerre du Royaume-Uni au Canada et pour la défense et la sécurité nationales—(L'honorable sénateur King).

No 13

PROCÈS-VERBAUX
DU
SÉNAT DU CANADA

 Mercredi 25 mars 1942

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Copp,	Hugessen,	Molloy,
Aylesworth	Coté,	Hushion,	Moraud,
(sir Allen),	Donnelly,	Jones,	Murdock,
Ballantyne,	Duff,	King,	Paquet,
Beaubien	Duffus,	Lacasse,	Parent,
(Montarville),	Euler,	Léger,	Paterson,
Beaubien (St-Jean-	Fafard,	Little,	Prévost,
Baptiste),	Farris,	Logan,	Quinn,
Beauregard,	Gouin,	MacArthur,	Robicheau,
Black,	Graham,	MacLennan,	Robinson,
Blais,	Haig,	Marcotte,	St-Père,
Bourque,	Harmer,	Marshall,	Sauvé,
Buchanan,	Hayden,	McDonald	Sinclair,
Calder,	Horner,	(Shédiae),	Smith (Victoria-
Cantley,	Howard,	Michener,	Carleton),
Chapais			Stevenson,
(sir Thomas),			Tanner.

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée,

Par l'honorable président du comité permanent des Divorces:

De Bella Miller Keller, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Benjamin Keller.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le trente-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le mardi 24 mars 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Mary Celina Broadhurst LaRose, de la cité de Verdun, province de Québec, inspectrice de munitions, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec George Félix LaRose, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,

Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération demain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le trente-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le mardi 24 mars 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Elsie Epstein Cohen, de la cité de Montréal, province de Québec, comptable agréé, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Bernard Lande Cohen, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,

Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération demain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le trente-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le mardi 24 mars 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Gertrude Pelletier Patenaude, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alphonse Patenaude, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,

Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération demain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le trente-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le mardi 24 mars 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Marieatt Venditello Diano, de la cité de Lachine, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Pasquale Diano, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,

Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération demain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le trente-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le mardi 24 mars 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son trente-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Edna Annie Heazle Constable, de la cité de Montréal, province de Québec préparatrice de salades, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harold Ernest Constable, le comité a

constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité joint au présent rapport un projet de bill ayant pour objet de dissoudre ledit mariage.

3. Le comité recommande que la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, soit réduite à \$50.00 et que la somme excédante de \$50.00 soit remboursée au pétitionnaire.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du Jour pour être pris en considération demain.

L'honorable sénateur Tanner, du comité permanent des Bills privés, auquel a été renvoyé le bill (B), intitulé: "Loi constituant en corporation l'Association Dentaire Canadienne" rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable sénateur Tanner, du comité permanent des Bills privés, auquel a été renvoyé le bill (C), intitulé: "Loi changeant le nom de *The Saskatchewan Life Insurance Company* en celui de *Fidelity Life Assurance Company*, présente le rapport suivant.

Ledit rapport est lu par le greffier comme suit:

Le mercredi 25 mars 1942.

Le comité permanent des Bills privés, auquel a été renvoyé le bill (C), intitulé: "Loi changeant le nom de *The Saskatchewan Life Insurance Company* en celui de *Fidelity Life Assurance Company*" a, pour obtempérer à l'ordre de renvoi du 17 mars 1942, étudié ledit bill et il a l'honneur d'en faire rapport comme suit:

1. Votre comité estime que le préambule dudit bill n'a pas été établi à sa satisfaction.

2. Votre comité a pris cette décision pour le motif que l'adoption dudit bill ne serait pas dans l'intérêt public.

Le tout respectueusement soumis.

CHAS. E. TANNER,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit pris en considération demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un bill (12), intitulé: "Loi concernant la réduction des emblavures", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Marshall propose que ce bill soit lu pour la deuxième fois.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit remis à plus tard durant la présente séance.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-quatrième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Stella Kathleen Marguerite Winnall Barwick, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-cinquième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Joyce Elizabeth Blackburn Gordon, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-sixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Kate Elizabeth Laidlaw McNiven, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-septième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Margaret Livingstone Turnbull Woodard, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Dorothy Sunsheine Steirman Cooke, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du vingt-neuvième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Doris Golt Rosner, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du trentième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Anna Pohopoluck Yacobchak, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente-et-unième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Myer Levine, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente-deuxième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de George Sutherland Cameron, junior, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente-troisième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Fred Catlaw, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants sont, sur division, lus séparément une deuxième fois, savoir:

Bill (M), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Morgan Black".

Bill (N), intitulé: "Loi pour faire droit à Betty Leah Bregman Beloff".

Bill (O), intitulé: "Loi pour faire droit à Malca Levitt, autrement connue sous le nom de Atty Malcy Levitt".

Bill (P), intitulé: "Loi pour faire droit à Jack Simon".

Bill (Q), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Louise McCarthy Smyth".

Bill (R), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Glenna Grace Thomas Reynolds".

Bill (S), intitulé: "Loi pour faire droit à Isabel Jessica Black Jolley".

Bill (T), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaretha Elizabeth Buck Peerboom".

Bill (U), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel May Marshall James".

Bill (V), intitulé: "Loi pour faire droit à Anastasia Tkaczuk Wojtkowycz".

Bill (W), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Wilda Valentine Park Evans".

Bill (X), intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Mehliiss Jackson".

Bill (Y), intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Beatrix Berliind Ripstein".

Bill (Z), intitulé: "Loi pour faire droit à Lola McIntosh".

Avec la permission du Sénat,

Lesdits bills sont, sur division, lus la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ces bills seront adoptés,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le Comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (14), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1939 sur l'assistance à l'agriculture des Prairies", après débat, il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente au Sénat les bills suivants:

Bill (A-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Stella Kathleen Marguerite Winnall Barwick."

Bill (B-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Elizabeth Blackburn Gordon."

Bill (C-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Kate Elizabeth Laidlaw McNiven."

Bill (D-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Livingstone Turnbull Woodard."

Bill (E-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Sunsheine Steirman Cooke."

Bill (F-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Golt Rosner."

Bill (G-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Pohopoluck Yacobshak."

Bill (H-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Myer Levine."

Bill (I-2), intitulé: "Loi pour faire droit à George Sutherland Cameron, junior."

Bill (J-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Fred Catlow."

Lesdits bills sont, sur division, lus séparément pour la première fois, et, Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'ils soient inscrits à l'Ordre du jour pour deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Farris propose que le bill (15), intitulé: "Loi accordant de l'aide à Sa Majesté pour le financement des besoins de guerre du Royaume-Uni au Canada et pour la défense et la sécurité nationales", soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

Ledit bill est lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

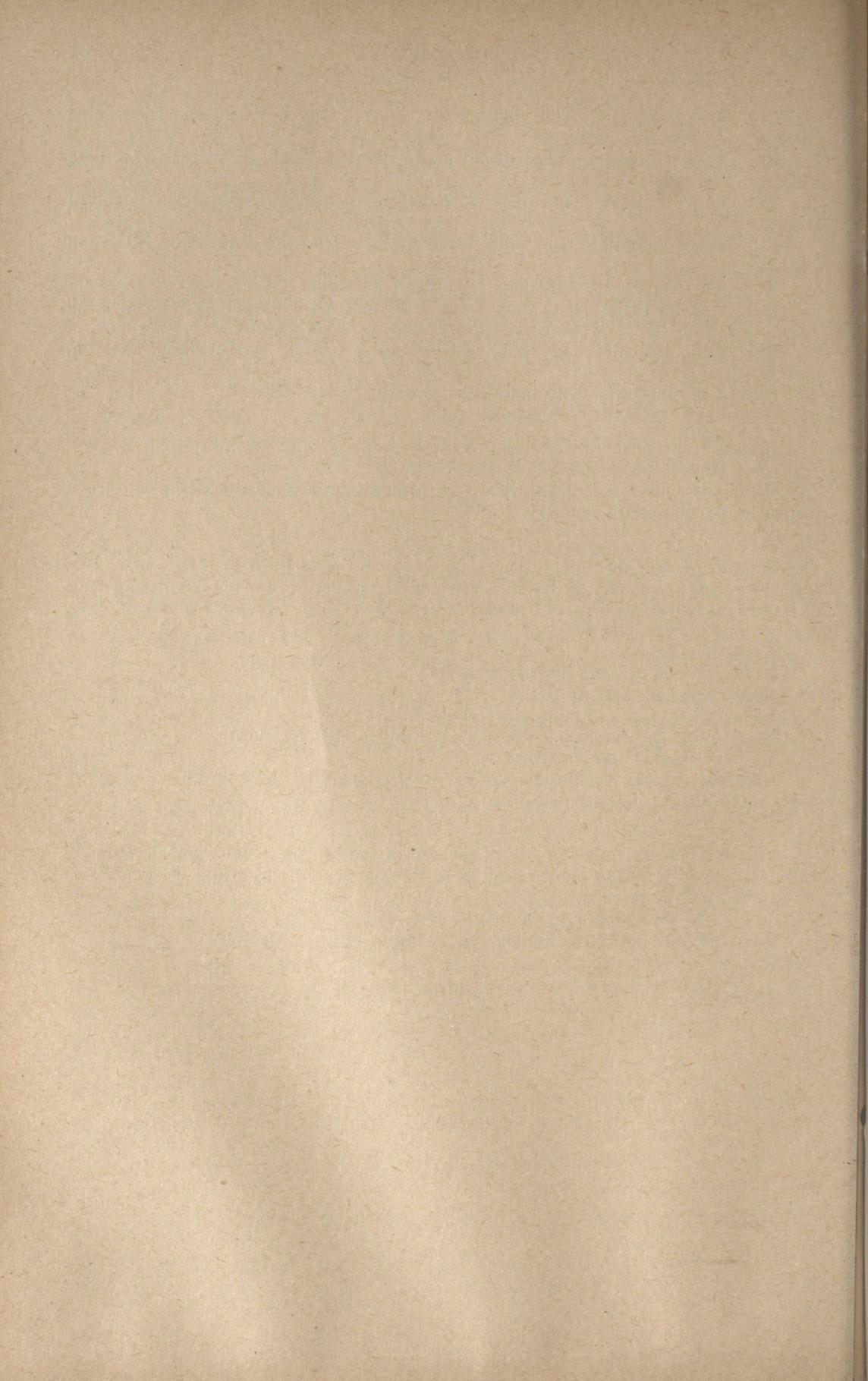
Suivant l'Ordre du Sénat, le débat sur la motion pour deuxième lecture du bill (12), intitulé: "Loi concernant la réduction des emblavures," est repris.

Après plus ample débat,

Ledit bill est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

Le Sénat s'ajourne.



AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi 26 mars 1942

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

ORDRE DU JOUR

Pour jeudi, 26 mars 1942

No 1.

25 mars—Prise en considération du trente-cinquième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été référée la pétition de Mary Celina Broadhurst LaRose, ainsi que les témoignages déposés devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 2.

25 mars—Prise en considération du trente-sixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été référée la pétition de Elsie Epstein Cohen, ainsi que les témoignages déposés devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 3.

25 mars—Prise en considération du trente-septième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été référée la pétition de Gertrude Pelletier Pate-naude ainsi que les témoignages déposés devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 4.

25 mars—Prise en considération du trente-huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été référée la pétition de Marieatt Venditello Diano, ainsi que les témoignages déposés devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 5.

25 mars—Prise en considération du trente-neuvième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été référée la pétition de Edna Annie Heazle Constable, ainsi que les témoignages déposés devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 6.

25 mars—Prise en considération du rapport du comité permanent des Bills privés en rapport avec le projet de loi (Bill C), intitulé: "Loi pour changer le nom de *The Saskatchewan Life Insurance Company* en celui de *Fidelity Life Assurance Company*".—(L'honorable sénateur Tanner).

No 7.

25 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill A2), intitulé: "Loi pour faire droit à Stella Kathleen Marguerite Winnall Barwick".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 8.

25 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill B2), intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Elizabeth Blackburn Gordon".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 9.

25 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill C2), intitulé "Loi pour faire droit à Kate Elizabeth Laidlaw McNiven".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 10.

25 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill D2), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Livingstone Turnbull Woodard".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 11.

25 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill E2), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Sunsheine Cooke".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 12.

25 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill F2), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Golt Rosner".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 13.

25 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill G2), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Pohopoluck Yacobchak".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 14.

25 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill (H2), intitulé: "Loi pour faire droit à Myer Levine".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 15.

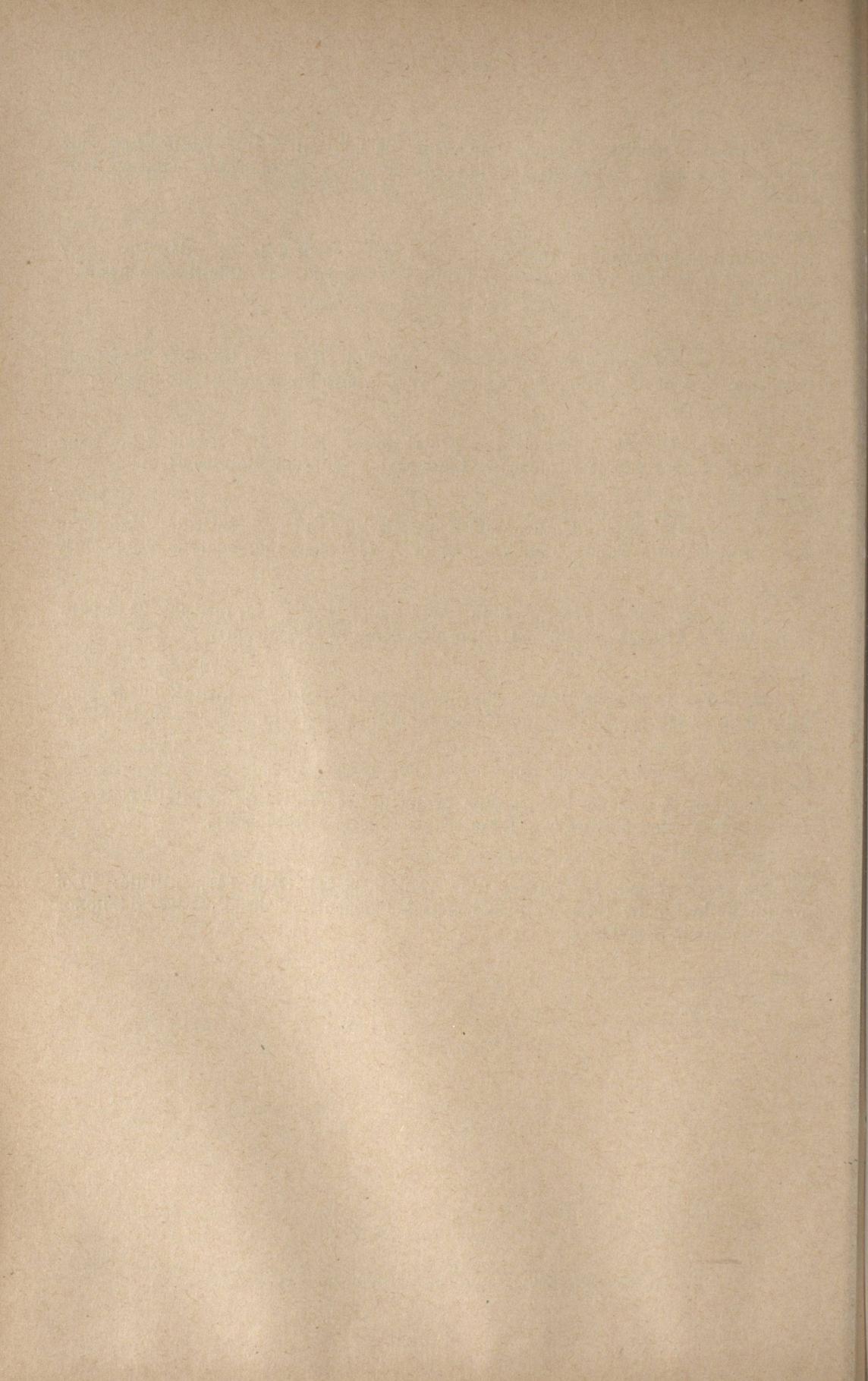
25 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill I2), intitulé: "Loi pour faire droit à George Sutherland Cameron, junior".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 16.

25 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill J2) intitulé: "Loi pour faire droit à Fred Catlow".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 17.

24 mars—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 14), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1939 sur l'assistance à l'agriculture des Prairies—(L'honorable sénateur Marshall).



No 14

PROCÈS-VERBAUX
DU
SÉNAT DU CANADA

 Jeudi 26 mars 1942

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Duffus,	Little,	Paterson,
(sir Allen),	Euler,	Logan,	Prévost,
Ballantyne,	Fafard,	MacArthur,	Quinn,
Beaubien (St-Jean- Baptiste),	Farris,	MacLennan,	Robicheau,
Beauregard,	Graham,	Marcotte,	Robinson,
Black,	Haig,	Marshall,	St-Père,
Blais,	Harmer,	McDonald	Sauvé,
Bourque,	Hayden,	(Shédiac),	Sharpe,
Buchanan,	Horner,	McGuire,	Sinclair,
Calder,	Howard,	Michener,	Smith (Victoria- Carleton),
Cantley,	Hugessen,	Molloy,	Stevenson,
Copp,	Hushion,	Moraud,	Sutherland,
Coté,	Jones,	Murdock,	Tanner,
Donnelly,	King,	Paquet,	Turgeon,
Duff,	Léger,	Parent,	Wilson.

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée,

Par l'honorable président du comité permanent des Divorces.

De Elizabeth Alexandra Ida Robb Lewis, de la ville de Mont-Royal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Herbert Edward Lewis.

La pétition suivante est lue et reçue:

De la *Saguenay Transmission Company Limited*, de la *Saguenay Electric Company* et de la *Aluminum Power Company Limited*, demandant l'adoption d'une loi qui donne au Gouverneur en conseil le pouvoir d'approuver, conformément aux dispositions de la *Loi concernant la protection des eaux navigables*, l'emplacement et les plans des traverses actuelles de leurs lignes de transmission et de distribution respectives au-dessus de certaines rivières dans la province de Québec.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (12), intitulé: "Loi concernant la réduction des emblavures" rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, avec plusieurs amendements, qu'il est prêt à lui soumettre dès qu'il lui plaira de les recevoir.

Lesdits amendement sont alors lus par le greffier comme suit:

1. *Page 3, ligne 14.* Au mot "ledit" substituer "un".

2. *Page 3, ligne 15.* Supprimer les mots "au Sénat ou".

3. *Page 4, lignes 38 à 41 inclusivement.* A l'alinéa (a) de la clause 11 (1) substituer ce qui suit:

(a) Fournit volontairement de fausses indications ou fait sciemment un faux état à l'égard de tout renseignement ou rapport requis sous l'autorité de la présente loi ou de ses règlements d'exécution;

L'honorable sénateur Black propose que lesdits amendements soient maintenant agréés.

En amendement, l'honorable sénateur Farris propose que lesdits amendements ne soient pas maintenant agréés, mais que les premier et deuxième amendements soient éliminés.

Etant posée la question sur la motion en amendement,
Elle est résolue par l'affirmative.

Etant posée la question sur le troisième amendement,
Elle est résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur King propose que ce bill, tel qu'amendé, soit maintenant lu la troisième fois.

En amendement l'honorable sénateur Farris propose que ledit bill tel qu'amendé ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu'il soit plus amplement amendé, savoir:

Page 3, lignes 7 à 15 inclusivement.

A la sous-clause (2) de la clause quatre, substituer la suivante:

(2) Nonobstant toute disposition de la *Loi du Sénat et de la Chambre des Communes*, ou de toute autre loi du Parlement du Canada, des versements prévus par la présente loi ou par tout arrêté antérieur du

gouverneur en conseil, se rapportant au paiement de primes d'emblavures, peuvent être faits à un membre du Sénat ou de la Chambre des Communes du Canada, à l'égard d'une réduction d'emblavures postérieure à 1940; et aucun des versements susdits ni aucun paiement fait jusqu'à présent sous l'autorité d'un arrêté comme susdit ne rendra un membre du Sénat ou de la Chambre des Communes du Canada passible d'amende ou de déqualification, ou ne rendra vacant le siège d'un député à la Chambre des Communes du Canada, ou ne rendra un tel député inhabile à siéger ou à voter dans ladite Chambre; et aucune personne demandant ou recevant un tel paiement ne sera de ce fait rendue inhabile à poser sa candidature à une élection fédérale.

Etant posée la question sur la motion en amendement,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, avec plusieurs amendements, pour lesquels il demande son agrément.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur King, appuyé par l'honorable sénateur Coté, propose:

Que, sous l'autorité des Articles soixante et soixante et un de la Loi du Service civil chapitre vingt-deux des Statuts révisés du Canada, 1927, Paul LaRocque, Secrétaire particulier de feu le très honorable Raoul Dandurand, soit nommé Greffier des Procès-verbaux et des Journaux du Sénat, en place et lieu d'Alfred L. Garneau, retraité, et qu'il soit rémunéré au traitement annuel de \$3,120, à compter du premier avril 1942.

Après débat, et,

Etant posée la question sur ladite motion,

En amendement, l'honorable sénateur Murdock propose que ladite motion ne soit pas maintenant agréée mais que la teneur en soit soumise au comité de la Régie interne et des dépenses imprévues.

Etant posée la question sur la motion en amendement,

Elle est résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente-cinquième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été envoyée la pétition de Mary Celina Broadhurst LaRose, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente-sixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Elsie Epstein Cohen, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente-septième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Gertrude Pelletier Patenaude, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente-huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Marieatt Venditello Diano, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du trente-neuvième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Edna Annie Heazle Constable, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du rapport du comité permanent des Bills privés relatif au bill (C), intitulé: "Loi changeant le nom de *The Saskatchewan Life Insurance Company*" en celui de *Fidelity Life Assurance Company*".

Après débat, il est,

Ordonné: Que ledit rapport soit de nouveau renvoyé au comité permanent des Bills privés pour plus ample étude.

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants sont, sur division, lus séparément une deuxième fois, savoir:

Bill (A-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Stella Kathleen Marguerite Winnall Barwick".

Bill (B-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Elizabeth Blackburn Gordon".

Bill (C-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Kate Elizabeth Laidlaw McNiven".

Bill (D-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Livingstone Turnbull Woodard".

Bill (E-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Sunsheine Steirman Cooke".

Bill (F-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Golt Rosner".

Bill (G-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Pohopoluck Yacobshak".

Bill (H-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Myer Levine".

Bill (I-2), intitulé: "Loi pour faire droit à George Sutherland Cameron, junior".

Bill (J-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Fred Catlow".

Avec la permission du Sénat,

Lesdits bills sont, sur division, lus pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ces bills sont adoptés,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (14), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1939 sur l'assistance à l'agriculture des Prairies", est lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est lu une troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du secrétaire adjoint de l'Administrateur.

Ladite communication est lue par Son Honneur le Président comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

OTTAWA, le 26 mars 1942.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable Sir Lyman Poore Duff, juge-en-chef du Canada, en sa qualité de député de son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat demain, le vendredi, 27 mars, à six heures de l'après-midi, afin de donner la sanction royale à quelques bills.

Veillez agréer,

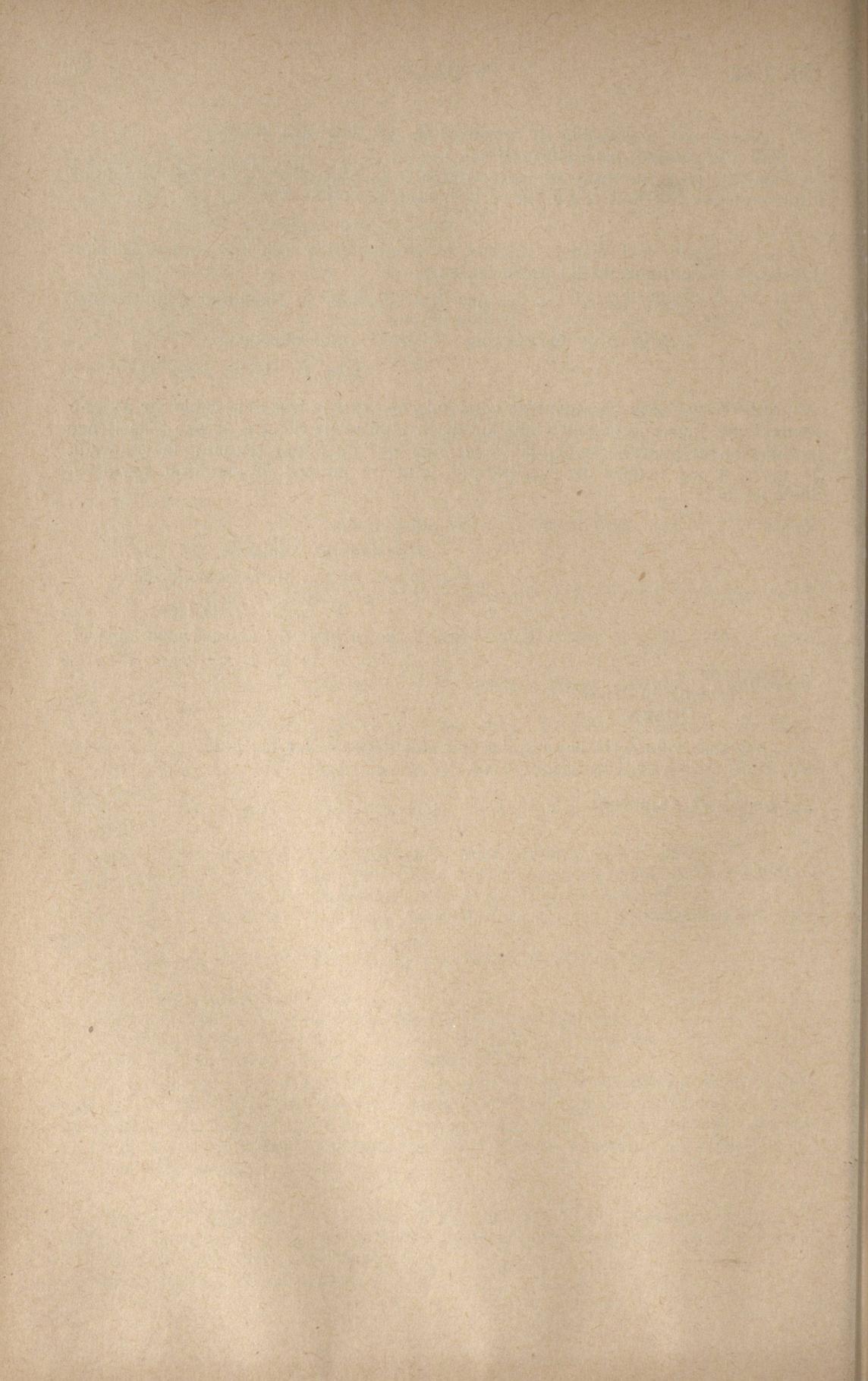
Monsieur le Président,
l'assurance de ma haute considération,

F. L. C. PEREIRA,
Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

A l'honorable,
Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que cette communication soit déposée sur la table.

Le Sénat s'ajourne.



AFFAIRES DE ROUTINE

Vendredi 27 mars 1942

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour lundi, 30 mars 1942

No 1.

Par l'honorable sénateur MacArthur:

1. Le gouvernement a-t-il l'intention d'essayer de renflouer et de restaurer le traversier qui a coulé l'été dernier?
2. Un autre navire a-t-il été affecté au service supplémentaire entre l'Ile du Prince-Edouard et la terre ferme?
3. Le gouvernement a-t-il jusqu'à présent obtenu des indications sur le coût d'un tunnel entre l'Ile du Prince-Edouard et le Nouveau-Brunswick?

No 2.

Par l'honorable sénateur Marcotte:

1. Des soumissions ont-elles été demandées pour la fourniture de gazoline et d'huile à Valcartier, Québec, durant le mois de mars courant?
2. De qui sont les soumissions présentées?
3. A qui le contrat a-t-il été adjugé?
4. A quel prix ce contrat a-t-il été adjugé?

ORDRE DU JOUR

Pour vendredi, 27 mars 1942

No 15

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Vendredi 27 mars 1942

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Donnelly,	MacArthur,	Parent,
(sir Allen),	Fafard,	MacLennan,	Paterson,
Beaubien (St-Jean-	Graham,	Marcotte,	Robinson,
Baptiste),	Harmer,	McDonald	St-Père,
Beauregard,	Horner,	(Shédiac),	Sharpe,
Black,	Hugessen,	McGuire,	Smith (Victoria-
Blais,	Hushion,	Michener,	Carleton),
Bourque,	Jones,	Molloy,	Stevenson,
Buchanan,	King,	Moraud,	Sutherland,
Calder,	Little,	Murdock,	Tanner,
Copp,	Logan,	Paquet,	White,
Coté,			Wilson.

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée:

Par l'honorable Président du Comité des divorces:

De William James Chafe, de Montréal, Québec, vendeur, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Judith May Dooley Chafe.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le quarantième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Mercredi le 25 mars 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarantième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Dorothy Reed Cushing, de la cité de Westmount, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Eric Albert Cushing, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,

Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le quarante et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Mercredi le 25 mars 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante et unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Sarto Desnoyers, de la cité de Montréal, province de Québec, pharmacien, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Gabrielle Arcand Desnoyers, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,

Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable Président du Comité permanent des divorces présente au Sénat les bills suivants, savoir:

Bill (K-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Celina Broadhurst LaRose".

Bill (L-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Epstein Cohen".

Bill (M-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Pelletier Patenaude".

Bill (N-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Marieatt Venditello Diano".
 Bill (O-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Annie Heazle Constable".
 Bill (P-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Reed Cushing".
 Bill (Q-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarto Desnoyers".

Lesdits bills sont lus la première fois.

Avec la permission du Sénat, lesdits bills sont alors lus la deuxième et la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ces bills seront adoptés,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le Comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable sénateur White, du Comité permanent de la régie interne et des dépenses imprévues, présente le deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

Vendredi le 27 mars 1942.

Le Comité permanent de la régie interne et des dépenses imprévues à l'honneur de présenter son deuxième rapport comme suit:

Votre Comité recommande que, sous l'autorité des Articles soixante et soixante et un de la Loi du Service civil, chapitre vingt-deux des Statuts révisés du Canada, 1927, Paul LaRocque, Secrétaire particulier de feu le très honorable Raoul Dandurand, soit nommé Greffier des Procès-verbaux et des Journaux du Sénat, en place et lieu d'Alfred L. Garneau, retraité, et qu'il soit rémunéré au traitement annuel de \$3,120, à compter du premier avril 1942.

Le tout respectueusement soumis.

GERALD V. WHITE,
Président.

Avec la permission du Sénat,
 Ledit rapport est adopté.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (19), intitulé: "Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (43), intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1942", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (44), intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1943", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (45), intitulé: "Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à mardi le cinquième jour de mai prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le Sénat reprend sa séance.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (13), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé, 1935", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour informer cette Chambre que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message ayant pour objet de retourner le bill (12), intitulé: "Loi concernant la réduction des em-blavures".

Et d'informer le Sénat que la Chambre a agréé sans amendement les amendements apportés par le Sénat audit bill.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, le très honorable Sir Lyman Poore Duff, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône,

Son Honneur le Président ordonne au Gentilhomme Huissier de la Verge noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que

“C'est le désir du très honorable Député du Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.”

La Chambre des communes étant venue,

Le Greffier lit comme suit les titres des bills à sanctionner, savoir:

Loi modifiant la Loi du poinçonnage des métaux précieux.

Loi modifiant la Loi de 1939 sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.

Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé, 1935.

Loi concernant la réduction des emblavures.

Le greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

“Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député du Gouverneur général sanctionne ces bills.”

Alors l'honorable Président de la Chambre des communes adresse la parole à l'honorable substitut du Gouverneur général comme suit:

“QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR:

“Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de défrayer les dépenses du service public.

“Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur les bills suivants:

Loi accordant de l'aide à Sa Majesté pour le financement des besoins de guerre du Royaume-Uni au Canada et pour la défense et la sécurité nationales.

Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales.

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1942.

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1943.

Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales.

Je demande humblement à Votre Honneur de bien vouloir sanctionner ces bills.”

Le greffier ayant donné lecture des titres de ces bills,

Le greffier proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

“Au nom de Sa Majesté, le très honorable Député du Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills.”

Après quoi, il plaît au très honorable Député du Gouverneur général de se retirer.

Les Communes se retirent.

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à mardi, le cinquième jour de mai prochain, à huit heures du soir.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi 5 mai 1942

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour mardi, le 5 mai 1942

No 1.

Par l'honorable sénateur MacArthur:

1. Le gouvernement a-t-il l'intention d'essayer de renflouer et de restaurer le traversier qui a coulé l'été dernier?
2. Un autre navire a-t-il été affecté au service supplémentaire entre l'Ile du Prince-Edouard et la terre ferme?
3. Le gouvernement a-t-il jusqu'à présent obtenu des indications sur le coût d'un tunnel entre l'Ile du Prince-Edouard et le Nouveau-Brunswick?

No 2.

Par l'honorable sénateur Marcotte:

1. Des soumissions ont-elles été demandées pour la fourniture de gazoline et d'huile à Valcartier, Québec, durant le mois de mars courant?
2. De qui sont les soumissions présentées?
3. A qui le contrat a-t-il été adjudgé?
4. A quel prix ce contrat a-t-il été adjudgé?

No 3.

Par l'honorable sénateur Tanner:

27 mars—1. Combien le gouvernement estime-t-il qu'il en coûtera probablement au pays, d'après la législation qu'il a soumise au Parlement au cours de la présente session, pour acquitter les primes d'emblavures quant au blé, au lin et aux autres grains, ainsi qu'aux autres produits de la ferme; l'augmentation à quatre-vingt-dix cents le boisseau, prix fixé pour le blé; et autres dépenses comprenant les frais d'administration; en exécution du Bill No 12, Loi concernant la réduction des emblavures, du Bill No 13, Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé, 1935, et du Bill No 14, Loi modifiant la Loi de 1939 sur l'assistance à l'agriculture des Prairies?

2. Le gouvernement a-t-il calculé la perte probable ou possible que subira le pays du fait de la fixation du prix du blé à quatre-vingt-dix cents le boisseau? Dans l'affirmative, quel chiffre ce calcul a-t-il produit?

ORDRE DU JOUR

Pour mardi, 5 mai 1942

No 16

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi 5 mai 1942

Huit heures du soir.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Donnelly,	Jones,	Murdock,
Aylesworth	Duff,	King,	Paquet,
(sir Allen),	Euler,	Lacasse,	Parent,
Ballantyne,	Fafard,	Lambert,	Paterson,
Barnard,	Fallis,	Léger,	Quinn,
Beaubien	Farris,	Little,	Riley,
(Montarville),	Foster,	MacArthur,	Robinson,
Beauregard,	Gouin,	Macdonald	St-Père,
Black,	Graham,	(Cardigan),	Sinclair,
Blais,	Green,	MacLennan,	Smith (Victoria-
Bourque,	Haig,	Marcotte,	Carleton),
Buchanan,	Hardy,	McGuire,	Stevenson,
Calder,	Harmer,	McRae,	Sutherland,
Cantley,	Hayden,	Michener,	Tanner,
Copp,	Horner,	Molloy,	White,
Coté,	Howard,	Moraud,	Wilson,
David,	Hugessen,	Mullins,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément,

Par l'honorable Président du comité permanent des Divorces:

De Elsie May Cape Newman, de Montréal, Québec, artiste; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Edgar Ashburnham Newman.

De Frederick Charles Shankland, de Montréal, Québec, opérateur de raffinerie d'huile; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Maude Josephine Cecelia Jones Shankland.

De Effie Euphemia Shannon Monette, de Montréal, Québec, garde-malade; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Francis Monette.

De Freda Sybill Nisbet Baldwin, de Montréal, Québec, secrétaire; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frederick Walter Baldwin.

De Marion Ellen Topp Doré, de Montréal, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Walter J. Doré.

De Bessie McKenzie Balfour Whiteley Willard, de Westmount, Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eugene Wallace Willard.

De Charles Cardin, de Montréal, Québec, commis de banque; demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie Blanche Eva Cloutier Cardin.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que quand le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à jeudi prochain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi 7 mai 1942

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour jeudi, le 7 mai 1942

No 1.

Par l'honorable sénateur MacArthur:

1. Le gouvernement a-t-il l'intention d'essayer de renflouer et de restaurer le traversier qui a coulé l'été dernier?
2. Un autre navire a-t-il été affecté au service supplémentaire entre l'Ile du Prince-Edouard et la terre ferme?
3. Le gouvernement a-t-il jusqu'à présent obtenu des indications sur le coût d'un tunnel entre l'Ile du Prince-Edouard et le Nouveau-Brunswick?

No 2.

Par l'honorable sénateur Marcotte:

1. Des soumissions ont-elles été demandées pour la fourniture de gazoline et d'huile à Valcartier, Québec, durant le mois de mars courant?
2. De qui sont les soumissions présentées?
3. A qui le contrat a-t-il été adjugé?
4. A quel prix ce contrat a-t-il été adjugé?

No 3.

Par l'honorable sénateur Tanner:

27 mars—1. Combien le gouvernement estime-t-il qu'il en coûtera probablement au pays, d'après la législation qu'il a soumise au Parlement au cours de la présente session, pour acquitter les primes d'emblavures quant au blé, au lin et aux autres grains, ainsi qu'aux autres produits de la ferme; l'augmentation à quatre-vingt-dix cents le boisseau, prix fixé pour le blé; et autres dépenses comprenant les frais d'administration; en exécution du Bill No 12, Loi concernant la réduction des emblavures, du Bill No 13, Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé, 1935, et du Bill No 14, Loi modifiant la Loi de 1939 sur l'assistance à l'agriculture des Prairies?

2. Le gouvernement a-t-il calculé la perte probable ou possible que subira le pays du fait de la fixation du prix du blé à quatre-vingt-dix cents le boisseau? Dans l'affirmative, quel chiffre ce calcul a-t-il produit?

ORDRE DU JOUR

Pour jeudi, le 7 mai 1942

No 17

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Jeudi 7 mai 1942

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Fallis,	Léger,	Parent,
Aylesworth	Farris,	Little,	Paterson,
(sir Allen),	Foster,	MacArthur,	Quinn,
Ballantyne,	Gouin,	Macdonald	Riley,
Barnard,	Graham,	(Cardigan),	Robicheau,
Beaubien	Green,	MacLennan,	Robinson,
(Montarville),	Haig,	Marcotte,	St-Père,
Black,	Hardy,	Marshall,	Sauvé,
Blais,	Harmer,	McDonald	Sinclair,
Bourque,	Hayden,	(Shédiac),	Smith (Victoria-
Buchanan,	Horner,	McGuire,	Carleton),
Calder,	Howard,	McRae,	Stevenson,
Cantley,	Hugessen,	Michener,	Sutherland,
Copp,	Jones,	Molloy,	Tanner,
Donnelly,	King,	Moraud,	White,
Duff,	Lacasse,	Murdock,	Wilson.
Fafard,	Lambert,	Paquet,	

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée:—

Par l'honorable sénateur Molloy:

De Mary Tocki et autres de Grandview, Manitoba; demandant d'être constituées en corporation portant le nom de "*The Felician Sisters of Winnipeg.*"

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le quarante-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MARDI 5 mai 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de William Milroy Davidson, de la cité de Montréal, province de Québec, surintendant adjoint, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Mary Lyall Thom Davidson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le quarante-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MARDI 5 mai 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Audrey Meredith Mann Harrison, de la cité de Montréal, province de Québec, commis de bureau, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Kenneth William Harrison, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le quarante-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MARDI 5 mai 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de François Henri Drack, de la cité de Montréal, province de Québec, auditeur et comptable, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Alice Exilda Dubeau Drack, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le quarante-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MARDI 5 mai 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Gladys Irene Dale Weston, de la cité de Dearborn, dans l'Etat du Michigan, l'un des Etats-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Charles John Weston, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le quarante-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MERCREDI 6 mai 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ruth Ufland Fishman, de la cité de New-York, dans l'Etat de New-York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, examinatrice de sacs à main, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Morris Fishman, de la cité de Montréal, province de Québec, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le quarante-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MERCREDI 6 mai 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Norma Brown Stevenson, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Wilfred Robb Stevenson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le quarante-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MERCREDI 6 mai 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Mary Cummings Bullock, de la cité de Montréal, province de Québec, logeuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Tom Bullock, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolvait ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le quarante-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MERCREDI 6 mai 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quarante-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Elizabeth Gertrude De Serres Gould, de la cité de Montréal, province de Québec, employée de bureau, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec John James Gould, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le cinquantième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MERCREDI 6 mai 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquantième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de John Clifford Stanley Darbyson, de la cité de Montréal, province de Québec, magasinier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Marie-Ange Descoteaux Darbyson, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.
2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le cinquante et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MERCREDI 6 mai 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante et unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Celia Reynolds Schellenberg, de la cité de Montréal, province de Québec, vendeuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec August Schellenberg, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.
2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.
3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$75.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente au Sénat les bills suivants: savoir:

Bill (R-2), intitulé: "Loi pour faire droit à William Milroy Davidson."

Bill (S-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Meredith Mann Harrison."

Bill (T-2), intitulé: "Loi pour faire droit à François Henri Drack."

Bill (U-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Irene Dale Weston."

Bill (V-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Ufland Fishman."

Bill (W-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Brown Stevenson."

Bill (X-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Cummings Bullock."

Bill (Y-2), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Gertrude De Serres Gould."

Bill (Z-2), intitulé: "Loi pour faire droit à John Clifford Stanley Darbyson."

Bill (A-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Celia Reynolds Schellenberg."

Lesdits bills sont lus pour la première fois.

Avec la permission du Sénat, lesdits bills sont alors lus la deuxième et la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ces bills sont adoptés,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable sénateur Tanner, du comité permanent des Bills privés, auquel a été renvoyé le bill (C), intitulé: "Loi changeant le nom de *The Saskatchewan Life Insurance Company*" en celui de *Fidelity Life Assurance Company*", rapporte que le comité, ayant étudié ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Buchanan, du comité permanent des Ordres permanents, présente le quatrième rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le MERCREDI 6 mai 1942.

Le comité permanent des Ordres permanents demande la permission de présenter son quatrième rapport, comme suit:

Votre comité a examiné la pétition suivante et constate que les exigences des Règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, savoir:

De la *Saguenay Transmission Company, Limited*, la *Saguenay Electric Company*, et de la *Aluminum Power Company, Limited*; demandant l'adoption d'une loi autorisant le Gouverneur en conseil d'approuver, conformément aux dispositions de la Loi concernant la Protection des

eaux navigables, l'emplacement et les plans des traverses existantes de leurs lignes de transmission et de distribution respectives au-dessus de certaines rivières de la province de Québec.

Le tout respectueusement soumis.

W. A. BUCHANAN,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit déposé sur la table.

L'honorable sénateur Buchanan, du comité permanent des Ordres permanents, présente le cinquième rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le MERCREDI 6 mai 1942.

Le comité permanent des Ordres permanents demande la permission de présenter son cinquième rapport, comme suit:

(1) Que le délai de réception des pétitions pour bills privés soit prolongé jusqu'au vendredi le 5 juin 1942.

(2) Que le délai de présentation des bills privés soit prolongé jusqu'au vendredi le 19 juin 1942.

(3) Que le délai de réception des rapports de tout comité permanent ou comité spécial sur un bill privé soit prolongé jusqu'au mardi le 30 juin 1942.

Le tout respectueusement soumis.

W. A. BUCHANAN,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur King dépose sur la table:

Copies d'arrêtés en conseil pris sous l'autorité de la Loi des Mesures de guerre depuis le 16 janvier au 31 mars 1942, en feuillets dactylographiés.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion, il est

Ordonné: Que quand le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il restera ajourné jusqu'au mardi le vingt-sixième jour de mai, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi 26 mai 1942

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour le mardi, 26 mai 1942.

No 1.

Par l'honorable sénateur Tanner.

7 mai—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Dans quelles provinces du Canada des centres ou écoles d'entraînement sont-elles maintenant établies et opèrent-elles sous la direction des services de l'armée, de la marine et de l'air respectivement?

2. Ces centres ou écoles d'entraînement servent-elles exclusivement aux hommes qui se sont enrôlés dans ces divers services? Si elles ne servent pas exclusivement à ces hommes, quelles autres classes de personnes sont admises à l'entraînement qui y est donné?

3. Quels autres centres ou écoles d'entraînement, s'il en est, le gouvernement tient-il en service?

4. Le gouvernement maintient-il d'autres centres ou écoles d'entraînement en quelque province; dans l'affirmative, dans quelles provinces; quels cours d'entraînement y sont donnés; et quelles classes de personnes sont admises à ces centres ou écoles d'entraînement?

5. Le gouvernement coopère-t-il avec quelque gouvernement provincial dans la mise en service des centres et écoles d'entraînement ou écoles professionnelles dans l'une ou l'autre province; dans l'affirmative, dans quelles provinces; quelles classes de personnes sont admises à ces centres et écoles d'entraînement et quels sont les cours d'entraînement qui y sont donnés? L'entraînement se rapporte-t-il aux services de guerre, ou aux travaux d'après-guerre?

6. Quelle est la méthode, le plan ou le système d'entraînement des hommes et des femmes dans la direction des fermes ou les travaux agricoles que le gouvernement a l'intention d'organiser et de faire exécuter d'après la législation maintenant devant le Parlement aux fins d'établir sur des terres les vétérans de la guerre?

No 2.

Par l'honorable sénateur Tanner.

7 mai—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quel est le total dépensé par le gouvernement pour l'acquisition des propriétés, les travaux de construction et les autres frais accessoires (y compris la valeur de l'ancien immeuble du bureau de poste, le coût de sa démolition et le prix de construction d'un nouveau bureau de poste; mais ne comprenant

par le coût du monument commémoratif de la guerre) pour les fins du Parc de la Confédération et du boulevard entre la rue Sparks et l'avenue Laurier, dans la ville d'Ottawa?

2. Quel a été le coût total, pour le gouvernement, des terrains qui sont loués à la compagnie de l'hôtel Lord Elgin, rue Elgin, et à quels termes cette propriété a-t-elle été louée à ladite compagnie?

3. Le gouvernement est-il maintenant propriétaire de toutes les propriétés entre la rue Queen et l'avenue Laurier, du côté ouest de la rue Elgin? Combien le pays paie-t-il pour chacune de ces propriétés?

4. Le gouvernement pourvoit-il aux réparations, réfections et entretien du Parc de la Confédération et des routes du boulevard, et en paie-t-il le coût par sa Commission du District fédéral?

5. La Commission du District fédéral a-t-elle exécuté les travaux et payé le coût de la réduction en grandeur de l'îlot de sécurité à la jonction de la rue Elgin et de l'avenue Laurier?

6. La Commission du District fédéral a-t-elle exécuté les travaux et payé le coût de restauration des trottoirs, des bandes de pelouse, et de la construction des routes sur le côté ouest de la rue Elgin, en face de l'immeuble de l'hôtel, après que l'hôtel a été érigé?

7. Le gouvernement, ou quelque département du gouvernement, possède-t-il quelque contrôle ou exerce-t-il quelque surveillance sur le trafic et sur le stationnement des voitures sur lesdites routes de ce boulevard?

8. Le gouvernement sait-il que cette route de boulevard, du côté ouest de la rue Elgin, est sans cesse utilisée pour le stationnement des voitures, et que la pelouse qui longe les trottoirs, des deux côtés de la route, est continuellement abîmée; des mesures seront-elles prises pour mettre fin à ces abus et préserver le parc et les boulevards à l'établissement desquels les administrations fédérale et municipale ont affecté de grosses sommes des deniers publics afin de créer un district qui présente un intérêt historique et un aspect pittoresque?

9. Est-il vrai ou non que l'aménagement du site du monument commémoratif de la guerre a coûté \$292,796, ou environ?

No 3.

Par l'honorable sénateur Tanner.

7 mai—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Les droits de propriété de la rue Wellington, en la ville d'Ottawa, ou d'une partie de cette rue, ont-ils été dévolus à la Couronne au droit du gouvernement fédéral?

2. Le gouvernement fédéral exerce-t-il quelque contrôle ou possède-t-il un droit de surveillance sur le trafic en général et sur les signaux lumineux dans cette rue?

3. Si les droits de propriété de ladite rue ont été dévolus à la Couronne au droit du gouvernement fédéral, à quelle date la direction du trafic en général et l'opération des signaux lumineux ont-elles été transférées à la ville d'Ottawa; et sous quelle forme ce transfert a-t-il été opéré?

No 4.

Par l'honorable sénateur Tanner.

7 mai—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Le représentant, au Canada, du gouvernement de la France non-occupée à Vichy a-t-il bénéficié, depuis la chute de la France, et bénéficie-t-il actuellement, de la liberté de communiquer avec ses chefs en France et avec toute autre personne en France et ailleurs, par lettres, télégrammes, radio ou autrement, sans que le gouvernement du Canada lui ait imposé quelque censure ou restriction?

2. Si des restrictions ont été imposées, quelles sont ces restrictions, et comment sont-elles appliquées pour produire quelque efficacité?

3. Le gouvernement de Vichy a-t-il des agents consulaires au Canada; dans l'affirmative, où sont situés respectivement leurs bureaux? Quelle est la nationalité du chef de chacun de ces consulats; ont-ils la liberté de communication que mentionne la première question, ou sont-ils soumis à des restrictions du gouvernement du Canada? Quelles sont ces restrictions?

No 5.

Par l'honorable sénateur Tanner.

7 mai—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quels sont les propriétés et immeubles situés dans la ville d'Ottawa, et dans le district environnant, que le gouvernement a acquis par achat, location et construction pour des services administratifs de guerre, depuis la déclaration des hostilités en 1939, en indiquant:

- (a) l'emplacement de chaque propriété et immeuble,
- (b) le coût de l'acquisition, de la construction, des réparations, des additions ou des restaurations en chaque cas,
- (c) le coût de l'ameublement en chaque cas,
- (d) les services administratifs de guerre installés dans ces immeubles respectivement et,
- (e) le nombre de personnes employées dans chaque immeuble.

2. Quels sont les immeubles qui ont été construits dans la ville par le gouvernement, qui ont été utilisés ou qui devaient être utilisés pour des fins autres que l'administration de guerre, et qui ont été pris par l'administration de guerre pour augmenter ses bureaux; quels sont les services du gouvernement installés dans chacun de ces immeubles; quel est le coût de l'ameublement de chacun de ces immeubles et le nombre de personnes qui y sont employées.

3. L'information demandée au premier paragraphe est aussi demandée à l'égard des propriétés et immeubles dont la construction a été adjugée par contrat et qui sont en voie de construction, de même qu'à l'égard des immeubles dont la construction n'est pas commencée.

No 6.

Par l'honorable sénateur Sauvé.

7 mai—1. En vue de rendre plus facile l'obtention des renseignements nécessaires au public sur les mesures de guerre, serait-ce l'intention du gouvernement de publier chaque semaine une liste des Commissions de services de guerre, ainsi que leurs adresses, dans les journaux de chacune des provinces où fonctionnent respectivement ces organismes?

2. Le gouvernement considérerait-il l'urgence de donner des explications claires, précises, bien à la portée du public, concernant:

- (a) les classes sujettes à la mobilisation;
- (b) les classes qui peuvent être temporairement ou permanemment exemptées du service militaire?

3. Afin d'éviter des délais ou retards dommageables à la production nationale, ainsi que des critiques fondées, le gouvernement se proposerait-il de constituer des tribunaux d'appel dans chaque comté rural du pays, de façon à rendre plus facile et moins coûteux l'accès des intéressés à ces dits tribunaux, et plus expéditive et plus efficace la procédure relative aux congés spécifiés dans la loi sur la mobilisation des ressources nationales?

No 7.

Par l'honorable sénateur Robinson.

7 mai—Le gouvernement sait-il que les règlements édictés par M. Cottrelle, le régisseur des huiles pour le Canada, sont formulés de telle sorte qu'ils empêchent la seule compagnie pétrolifère des Provinces maritimes d'écouler ses produits au public, réduisant ainsi l'approvisionnement d'essence dans cette partie du Canada?

MOTION**Pour le mardi, 26 mai 1942.****No 1.**

Par l'honorable sénateur Sauvé.

7 mai—Qu'il demandera, copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et toute autorité compétente, gendarmerie royale, etc., relativement aux fraudes de Paul Hamelin, 4903 ouest, rue St-Jacques, accusé de s'être fait payer des sommes d'argent par des jeunes recrues en leur promettant de retarder leur entraînement militaire obligatoire ou même des exemptions, et aussi relativement au traitement par les autorités militaires des jeunes gens que récemment le juge Gustave Marin, de Montréal, a qualifiés de "victimes".

ORDRE DU JOUR

Pour le mardi, 26 mai 1942.

No 18

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Mardi 26 mai 1942

Huit heures du soir.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen),	Donnelly,	Lambert,	Murdock,
Ballantyne,	Duffus,	Léger,	Paquet,
Barnard,	Fafard,	Little,	Parent,
Beaubien	Foster,	Macdonald	Paterson,
(Montarville),	Gouin,	(Richmond-Cap-	Prévost,
Beauregard,	Graham,	Breton-Ouest),	Riley,
Black,	Green,	Marcotte,	Robinson,
Blais,	Haig,	McDonald	St-Père,
Calder,	Hardy,	(Shédiac),	Sauvé,
Chapais	Harmer,	McGuire,	Smith
(sir Thomas),	Hayden,	McRae,	(Wentworth),
Copp,	Howard,	Michener,	Stevenson,
Coté,	Jones,	Molloy,	Sutherland,
David,	King,	Moraud,	Tanner.
	Lacasse,	Mullins,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément:

Par l'honorable Président du Comité permanent des Divorces.

De Dora Platt Vaz, d'Outremont, Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Frederick Morton Vaz.

De Beatrice Ashwell Dyson, de la cité de Montréal, province de Québec, demeurant actuellement à Amsdale, comté de Lancaster, Angleterre, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Percy Brooks Dyson, de Montréal, Québec.

De Ethel Gerson Kalmanovitch, de Montréal, Québec, demandant la remise de la taxe parlementaire versée avec sa pétition en divorce.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le cinquante-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, le 8 mai 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Annie Miriam Scott, du village de Sainte-Agathe, province de Québec, garde-malade, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Hugh Malcolm Scott, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le cinquante-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, le 8 mai 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Marguerite Elsie Ramsay Murdoch, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec George Edward Murdoch, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le cinquante-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, le 8 mai 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Elizabeth Molnar Schneider, de la cité de Montréal, province de Québec, cuisinière, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Adalbert Adam Schneider, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant la paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le cinquante-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, le 8 mai 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Max Kaback, de la cité de Montréal, province de Québec, gérant d'usine, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lillian Shirley Beckow Kaback, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le cinquante-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

VENDREDI, le 8 mai 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de George McDonald Joseph Carew, de la cité de Montréal, province de Québec, tailleur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Caroline Elizabeth Wilson Carew, le comité a constaté

que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$150.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,

Président.

Ordonné sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le cinquante-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, le 12 mai 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Wandless Joseph Henry Verdon, de la cité de Montréal, province de Québec, dessinateur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Doris Lillian Sarah Green Verdon, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,

Président.

Ordonné sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le cinquante-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, le 12 mai 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Mary Eileen Scott Warrington, du village de Breakeyville, province de Québec, technicienne adjointe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Stuart Warrington, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,

Président.

Ordonné sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le cinquante-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, le 12 mai 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquante-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Joseph Bergman, de la cité de Montréal, province de Québec, confectionneur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Fannie Carpman Bergman, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné, sur division,—Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le soixantième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

MARDI, le 12 mai 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixantième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Marie Martha Hermine Browne Peters, de la cité de Montréal, province de Québec, vendeuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Henry Beryl Peters, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné, sur division,—Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le soixante et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 14 mai 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante et unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ethel Gerson Kalmanovitch, de la cité de Montréal, province de Québec, teneuse de livres, demandant l'adoption

d'une loi qui dissolve son mariage avec Louis Edward Kalmanovitch, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage. Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné, sur division,—Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le soixante-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 14 mai 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Freda Sweet Simon, de la cité d'Outremont, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Harry Simon, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage. Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné, sur division,—Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le soixante-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 14 mai 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Phyllis Mary Alice Verrinder Horrell, de la ville de Mont-Royal, province de Québec, sténographe, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Lennox Horrell, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$75.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné, sur division,—Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le soixante-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 14 mai 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de James McKinna Wood, de la cité de Montréal, province de Québec, commis de bureau, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Lena Eleanore Nixon Wood, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné, sur division,—Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Président du comité permanent des Divorces, présente le soixante-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, le 14 mai 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Leah May Jarvis Traver, de la ville de Drummondville, province de Québec, commis de bureau, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Winfield Traver, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné, sur division,—Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable sénateur Beauregard présente au Sénat un bill (B-3), intitulé: "Loi concernant certaines lignes de transmission et de distribution de la Saguenay Transmission Company Limited, de la Saguenay Electric Company et de la Aluminum Power Company, Ltd."

Ledit bill est lu pour la première fois, et,

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (2), intitulé: "Loi abrogeant la Loi d'inspection du pétrole et du naphte." auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et,
Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (9), intitulé: "Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer Nationaux", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et,
Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (11), intitulé: "Loi autorisant un contrat entre Sa Majesté le roi et la Corporation de la cité d'Ottawa", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et,
Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (16), intitulé: "Loi ayant pour objet d'autoriser le gouverneur en conseil à conclure des accords avec les gouvernements des provinces du Canada concernant le délaissement par les provinces, pour la durée de la guerre, des domaines d'imposition sur le revenu personnel et sur les corporations", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et,
Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (17), intitulé: "Loi prévoyant le paiement de subventions supplémentaires aux Provinces maritimes", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et,
Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (68), intitulé: "Loi concernant les commissaires du havre de Toronto", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et,
Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (81), intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1943", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la deuxième fois, et

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour troisième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi 27 mai 1942

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour le mercredi, 27 mai 1942.

No 1.

Par l'honorable sénateur Tanner.

7 mai—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Dans quelles provinces du Canada des centres ou écoles d'entraînement sont-elles maintenant établies et opèrent-elles sous la direction des services de l'armée, de la marine et de l'air respectivement?

2. Ces centres ou écoles d'entraînement servent-elles exclusivement aux hommes qui se sont enrôlés dans ces divers services? Si elles ne servent pas exclusivement à ces hommes, quelles autres classes de personnes sont admises à l'entraînement qui y est donné?

3. Quels autres centres ou écoles d'entraînement, s'il en est, le gouvernement tient-il en service?

4. Le gouvernement maintient-il d'autres centres ou écoles d'entraînement en quelque province; dans l'affirmative, dans quelles provinces; quels cours d'entraînement y sont donnés; et quelles classes de personnes sont admises à ces centres ou écoles d'entraînement?

5. Le gouvernement coopère-t-il avec quelque gouvernement provincial dans la mise en service des centres et écoles d'entraînement ou écoles professionnelles dans l'une ou l'autre province; dans l'affirmative, dans quelles provinces; quelles classes de personnes sont admises à ces centres et écoles d'entraînement et quels sont les cours d'entraînement qui y sont donnés? L'entraînement se rapporte-t-il aux services de guerre, ou aux travaux d'après-guerre?

6. Quelle est la méthode, le plan ou le système d'entraînement des hommes et des femmes dans la direction des fermes ou les travaux agricoles que le gouvernement a l'intention d'organiser et de faire exécuter d'après la législation maintenant devant le Parlement aux fins d'établir sur des terres les vétérans de la guerre?

No 2.

Par l'honorable sénateur Tanner.

7 mai—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quel est le total dépensé par le gouvernement pour l'acquisition des propriétés, les travaux de construction et les autres frais accessoires (y compris la valeur de l'ancien immeuble du bureau de poste, le coût de sa démolition et le prix de construction d'un nouveau bureau de poste; mais ne comprenant

pas le coût du monument commémoratif de la guerre) pour les fins du Parc de la Confédération et du boulevard entre la rue Sparks et l'avenue Laurier, dans la ville d'Ottawa?

2. Quel a été le coût total, pour le gouvernement, des terrains qui sont loués à la compagnie de l'hôtel Lord Elgin, rue Elgin, et à quels termes cette propriété a-t-elle été louée à ladite compagnie?

3. Le gouvernement est-il maintenant propriétaire de toutes les propriétés entre la rue Queen et l'avenue Laurier, du côté ouest de la rue Elgin? Combien le pays paie-t-il pour chacune de ces propriétés?

4. Le gouvernement pourvoit-il aux réparations, réfections et entretien du Parc de la Confédération et des routes du boulevard, et en paie-t-il le coût par sa Commission du District fédéral?

5. La Commission du District fédéral a-t-elle exécuté les travaux et payé le coût de la réduction en grandeur de l'îlot de sécurité à la jonction de la rue Elgin et de l'avenue Laurier?

6. La Commission du District fédéral a-t-elle exécuté les travaux et payé le coût de restauration des trottoirs, des bandes de pelouse, et de la construction des routes sur le côté ouest de la rue Elgin, en face de l'immeuble de l'hôtel, après que l'hôtel a été érigé?

7. Le gouvernement, ou quelque département du gouvernement, possède-t-il quelque contrôle ou exerce-t-il quelque surveillance sur le trafic et sur le stationnement des voitures sur lesdites routes de ce boulevard?

8. Le gouvernement sait-il que cette route de boulevard, du côté ouest de la rue Elgin, est sans cesse utilisée pour le stationnement des voitures, et que la pelouse qui longe les trottoirs, des deux côtés de la route, est continuellement abîmée; des mesures seront-elles prises pour mettre fin à ces abus et préserver le parc et les boulevards à l'établissement desquels les administrations fédérale et municipale ont affecté de grosses sommes des deniers publics afin de créer un district qui présente un intérêt historique et un aspect pittoresque?

9. Est-il vrai ou non que l'aménagement du site du monument commémoratif de la guerre a coûté \$292,796, ou environ?

No 3.

Par l'honorable sénateur Tanner.

7 mai—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Les droits de propriété de la rue Wellington, en la ville d'Ottawa, ou d'une partie de cette rue, ont-ils été dévolus à la Couronne au droit du gouvernement fédéral?

2. Le gouvernement fédéral exerce-t-il quelque contrôle ou possède-t-il un droit de surveillance sur le trafic en général et sur les signaux lumineux dans cette rue?

3. Si les droits de propriété de ladite rue ont été dévolus à la Couronne au droit du gouvernement fédéral, à quelle date la direction du trafic en général et l'opération des signaux lumineux ont-elles été transférées à la ville d'Ottawa; et sous quelle forme ce transfert a-t-il été opéré?

No 4.

Par l'honorable sénateur Tanner.

7 mai—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quels sont les propriétés et immeubles situés dans la ville d'Ottawa, et dans le district environnant, que le gouvernement a acquis par achat, location et construction pour des services administratifs de guerre, depuis la déclaration des hostilités en 1939, en indiquant:

(a) l'emplacement de chaque propriété et immeuble,

- (b) le coût de l'acquisition, de la construction, des réparations, des additions ou des restaurations en chaque cas,
- (c) le coût de l'ameublement en chaque cas,
- (d) les services administratifs de guerre installés dans ces immeubles respectivement et,
- (e) le nombre de personnes employées dans chaque immeuble.

2. Quels sont les immeubles qui ont été construits dans la ville par le gouvernement, qui ont été utilisés ou qui devaient être utilisés pour des fins autres que l'administration de guerre, et qui ont été pris par l'administration de guerre pour augmenter ses bureaux; quels sont les services du gouvernement installés dans chacun de ces immeubles; quel est le coût de l'ameublement de chacun de ces immeubles et le nombre de personnes qui y sont employées.

3. L'information demandée au premier paragraphe est aussi demandée à l'égard des propriétés et immeubles dont la construction a été adjugée par contrat et qui sont en voie de construction, de même qu'à l'égard des immeubles dont la construction n'est pas commencée.

MOTION

Pour le mercredi, 27 mai 1942.

No 1.

Par l'honorable sénateur Sauvé.

7 mai—Qu'il demandera, copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et toute autorité compétente, gendarmerie royale, etc., relativement aux fraudes de Paul Hamelin, 4903 ouest, rue St-Jacques, accusé de s'être fait payer des sommes d'argent par des jeunes recrues en leur promettant de retarder leur entraînement militaire obligatoire ou même des exemptions, et aussi relativement au traitement par les autorités militaires des jeunes gens que récemment le juge Gustave Marin, de Montréal, a qualifiés de "victimes".

ORDRE DU JOUR

Pour le mercredi, 27 mai 1942.

No 1.

26 mai—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill 81) intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1943".—(L'honorable sénateur King).

No 2.

26 mai—Prise en considération du cinquante-deuxième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Miriam Scott, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 3.

26 mai—Prise en considération du cinquante-troisième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Elsie Ramsay Murdoch, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 4.

26 mai—Prise en considération du cinquante-quatrième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Elizabeth Molnar Schneider, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 5.

26 mai—Prise en considération du cinquante-cinquième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Max Kaback, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 6.

26 mai—Prise en considération du cinquante-sixième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de George McDonald Joseph Carew, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 7.

26 mai—Prise en considération du cinquante-septième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Wandless Joseph Henry Verdon, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 8.

26 mai—Prise en considération du cinquante-huitième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Mary Eileen Scott Warrington, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 9.

26 mai—Prise en considération du cinquante-neuvième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Joseph Bergman, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 10.

26 mai—Prise en considération du soixantième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Marie Martha Hermine Browne Peters, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 11.

26 mai—Prise en considération du soixante et unième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Ethel Gerson Kalmanovitch, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 12.

26 mai—Prise en considération du soixante-deuxième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Freda Sweet Simon, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 13.

26 mai—Prise en considération du soixante-troisième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Phyllis Mary Alice Verrinder Horrell, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 14.

26 mai—Prise en considération du soixante-quatrième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de James McKinna Wood, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 15.

26 mai—Prise en considération du soixante-cinquième rapport du comité permanent des divorces, auquel a été référée la pétition de Leah Mary Jarvis Traver, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 16.

26 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill B-3) intitulé: "Loi concernant certaines lignes de transmission et de distribution de Saguenay Transmission Company Limited, Saguenay Electric Company, et Aluminum Power Company Ltd.".—(L'honorable sénateur Beaugard).

No 17.

26 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 2), intitulé: "Loi abrogeant la Loi d'inspection du pétrole et du naphte".—(L'honorable sénateur King).

No 18.

26 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 9), intitulé: "Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer Nationaux".—(L'honorable sénateur King).

No 19.

26 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 11), intitulé: "Loi autorisant un contrat entre Sa Majesté le roi et la Corporation de la cité d'Ottawa".—(L'honorable sénateur King).

No 20.

26 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 16), intitulé: "Loi ayant pour objet d'autoriser le gouverneur en conseil à conclure des accords avec les gouvernements des provinces du Canada concernant le délaissement par les provinces, pour la durée de la guerre, des domaines d'imposition sur le revenu personnel et sur les corporations".—(L'honorable sénateur King).

No 21.

26 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 17), intitulé: "Loi prévoyant le paiement de subventions supplémentaires aux Provinces maritimes".—(L'honorable sénateur King).

No 22.

26 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 68), intitulé: "Loi concernant les commissaires du havre de Toronto".—(L'honorable sénateur King).

No 19

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Mercredi 27 mai 1942

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Duffus,	Lacasse,	Paquet,
(sir Allen),	Fafard,	Lambert,	Parent,
Ballantyne,	Foster,	Léger,	Paterson,
Barnard,	Gouin,	Little,	Prévost,
Beaubien	Graham,	Macdonald	Riley,
(Montarville),	Green,	(Richmond-Cap-	Robicheau,
Beauregard,	Haig,	Breton-Ouest),	Robinson,
Black,	Hardy,	McDonald	St-Père,
Blais,	Harmer,	(Shédiac),	Sauvé,
Calder,	Hayden,	McGuire,	Smith
Chapais	Horner,	McRae,	(Wentworth),
(sir Thomas),	Howard,	Michener,	Stevenson,
Copp,	Hugessen,	Molloy,	Sutherland,
Coté,	Hushion,	Morand,	Tanner,
David,	Jones,	Mullins,	Turgeon,
Donnelly,	King,	Murdoch,	White.

PRIÈRES.

La pétition suivante est lue et présentée:

De Mary Tooki et autres de Grandview, Manitoba; demandant leur constitution en corporation sous le nom de "The Felician Sisters of Winnipeg".

Suivant l'Ordre du jour, le bill (81), intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1943", est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du cinquante-deuxième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Annie Miriam Scott, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du cinquante-troisième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Marguerite Elsie Ramsay Murdoch, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du cinquante-quatrième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Elizabeth Molnar Schneider, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du cinquante-cinquième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Max Kaback, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du cinquante-sixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de George McDonald Joseph Carew, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du cinquante-septième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Wandless Joseph Henry Verdon, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du cinquante-huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Mary Eileen Scott Warrington, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du cinquante-neuvième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Joseph Bergman, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixantième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Marie Martha Hermine Browne Peters, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante et unième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Ethel Gerson Kalmanovitch, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-deuxième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Freda Sweet Simon, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-troisième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Phyllis Mary Alice Verrinder Horrell, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-quatrième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de James McKinna Wood, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-cinquième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Leah May Jarvis Traver, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente au Sénat les bills suivants, savoir:

Bill (C3), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Miriam Scott".

Bill (D3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Elsie Ramsay Murdoch".

Bill (E3), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Molnar Schneider".

Bill (F3), intitulé: "Loi pour faire droit à Max Kaback".

Bill (G3), intitulé: "Loi pour faire droit à George McDonald Joseph Carew".

Bill (H3), intitulé: "Loi pour faire droit à Wandless Joseph Henry Verdon".

Bill (I3), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Eileen Scott Warrington".

Bill (J3), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Bergman".

Bill (K3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Martha Hermine Browne Peters".

Bill (L3), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Gerson Kalmanovitch".

Bill (M3), intitulé: "Loi pour faire droit à Freda Sweet Simon".

Bill (N3), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Mary Alice Verrinder Horrell".

Bill (O3), intitulé: "Loi pour faire droit à James McKinna Wood".

Bill (P3), intitulé: "Loi pour faire droit à Leah May Jarvis Traver".

Lesdits bills sont lus pour la première fois, et,

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'ils soient inscrits à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (B2), intitulé: "Loi concernant certaines lignes de transmission et de distribution de la Saguenay Transmission Company Limited, de la Saguenay Electric Company et de la Aluminum Power Company, Ltd." est lu pour la deuxième fois et

Renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, havres et télégraphes.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (2), intitulé: "Loi abrogeant la Loi d'inspection du pétrole et du naphte", est lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (9), intitulé: "Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer Nationaux", est lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur King propose que le bill (11), intitulé: "Loi autorisant un contrat entre Sa Majesté le roi et la Corporation de la cité d'Ottawa", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat,

Ledit bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Coté, appuyé par l'honorable sénateur Murdock, propose alors que ce bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

Après débat, et

Etant posée la question sur ladite motion,

Elle est, sur division, résolue par la négative.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (16), intitulé: "Loi ayant pour objet d'autoriser le gouverneur en conseil à conclure des accords avec les gouvernements des provinces du Canada concernant le délaissement par les provinces, pour la durée de la guerre, des domaines d'imposition sur le revenu personnel et sur les corporations", est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (17), intitulé: "Loi prévoyant le paiement de subventions supplémentaires aux Provinces maritimes", est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (68), intitulé: "Loi concernant les commissaires du havre de Toronto," est lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (66), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la preuve en Canada", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est alors lu pour la première fois, et

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:

Rapport du ministère du Travail pour l'année financière expirée au 31 mars 1941, contenant les rapports des procédures exécutées sous l'autorité des statuts suivants:

Loi du ministère du travail.

Loi de la conciliation et du travail.

Loi sur les justes salaires et sur la journée de huit heures, 1935.

Loi des enquêtes en matière de différends industriels.

Loi des Rentes viagères sur l'Etat.

Loi de coordination des bureaux de placement.

Loi d'enseignement technique.

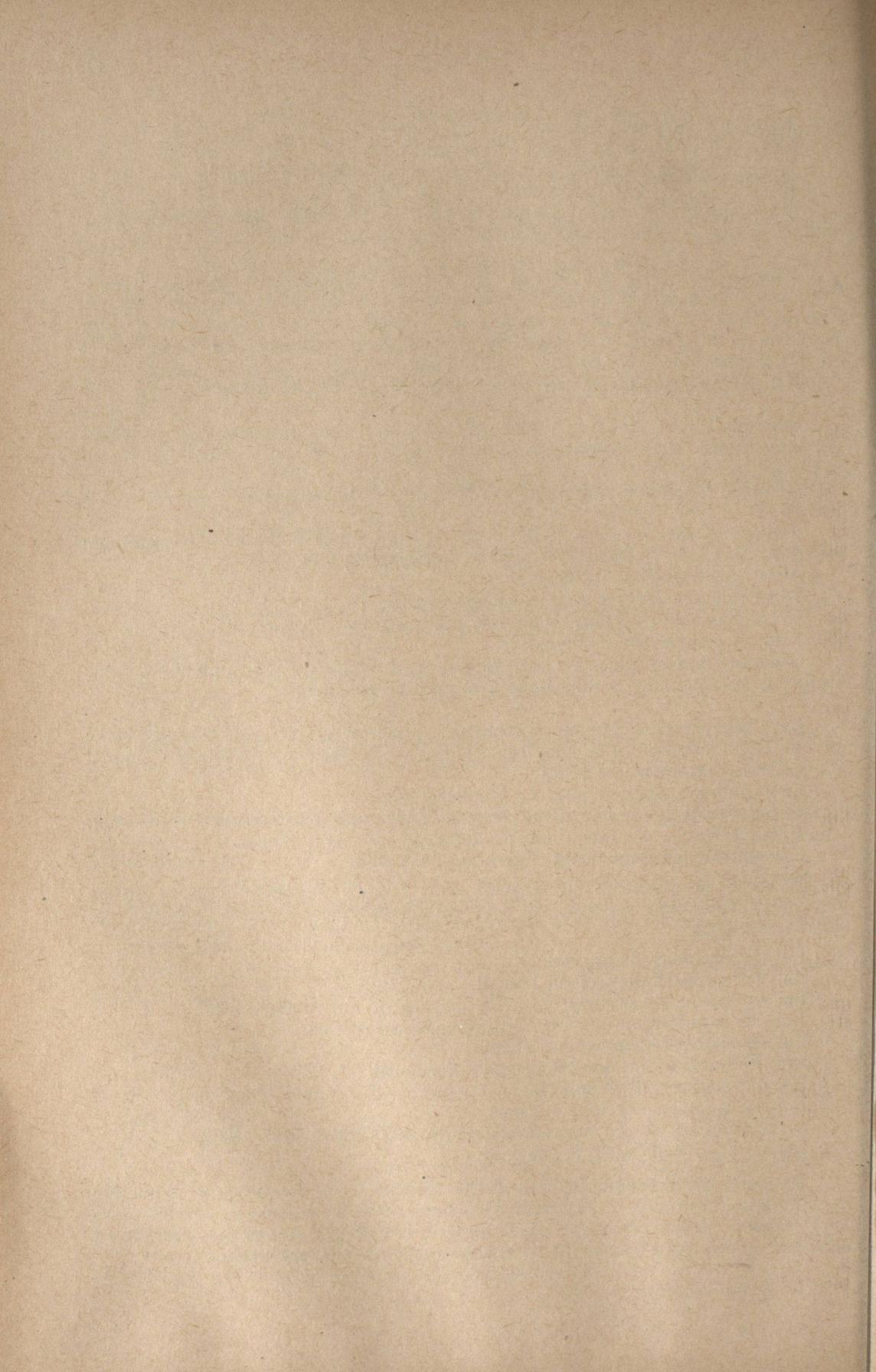
Loi des enquêtes sur les coalitions.

Législation sur le secours aux chômeurs et à l'agriculture, 1938.

Loi de la formation de la jeunesse.

Rapport du directeur fédéral de la formation de la jeunesse, ministère du Travail, concernant le programme de formation de la jeunesse, établi entre le Dominion et les provinces, et le programme de la formation urgente en temps de guerre pour l'année financière terminée au 31 mars 1942.

Le Sénat s'ajourne.



AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi 28 mai 1942

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour le jeudi, 28 mai 1942.

No 1.

Par l'honorable sénateur Tanner.

7 mai—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Dans quelles provinces du Canada des centres ou écoles d'entraînement sont-elles maintenant établies et opèrent-elles sous la direction des services de l'armée, de la marine et de l'air respectivement?

2. Ces centres ou écoles d'entraînement servent-elles exclusivement aux hommes qui se sont enrôlés dans ces divers services? Si elles ne servent pas exclusivement à ces hommes, quelles autres classes de personnes sont admises à l'entraînement qui y est donné?

3. Quels autres centres ou écoles d'entraînement, s'il en est, le gouvernement tient-il en service?

4. Le gouvernement maintient-il d'autres centres ou écoles d'entraînement en quelque province; dans l'affirmative, dans quelles provinces; quels cours d'entraînement y sont donnés; et quelles classes de personnes sont admises à ces centres ou écoles d'entraînement?

5. Le gouvernement coopère-t-il avec quelque gouvernement provincial dans la mise en service des centres et écoles d'entraînement ou écoles professionnelles dans l'une ou l'autre province; dans l'affirmative, dans quelles provinces; quelles classes de personnes sont admises à ces centres et écoles d'entraînement et quels sont les cours d'entraînement qui y sont donnés? L'entraînement se rapporte-t-il aux services de guerre, ou aux travaux d'après-guerre?

6. Quelle est la méthode, le plan ou le système d'entraînement des hommes et des femmes dans la direction des fermes ou les travaux agricoles que le gouvernement a l'intention d'organiser et de faire exécuter d'après la législation maintenant devant le Parlement aux fins d'établir sur des terres les vétérans de la guerre?

No 2.

Par l'honorable sénateur Tanner.

7 mai—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quel est le total dépensé par le gouvernement pour l'acquisition des propriétés, les travaux de construction et les autres frais accessoires (y compris la valeur de l'ancien immeuble du bureau de poste, le coût de sa démolition et le prix de construction d'un nouveau bureau de poste; mais ne comprenant

pas le coût du monument commémoratif de la guerre) pour les fins du Parc de la Confédération et du boulevard entre la rue Sparks et l'avenue Laurier, dans la ville d'Ottawa?

2. Quel a été le coût total, pour le gouvernement, des terrains qui sont loués à la compagnie de l'hôtel Lord Elgin, rue Elgin, et à quels termes cette propriété a-t-elle été louée à ladite compagnie?

3. Le gouvernement est-il maintenant propriétaire de toutes les propriétés entre la rue Queen et l'avenue Laurier, du côté ouest de la rue Elgin? Combien le pays paie-t-il pour chacune de ces propriétés?

4. Le gouvernement pourvoit-il aux réparations, réfections et entretien du Parc de la Confédération et des routes du boulevard, et en paie-t-il le coût par sa Commission du District fédéral?

5. La Commission du District fédéral a-t-elle exécuté les travaux et payé le coût de la réduction en grandeur de l'îlot de sécurité à la jonction de la rue Elgin et de l'avenue Laurier?

6. La Commission du District fédéral a-t-elle exécuté les travaux et payé le coût de restauration des trottoirs, des bandes de pelouse, et de la construction des routes sur le côté ouest de la rue Elgin, en face de l'immeuble de l'hôtel, après que l'hôtel a été érigé?

7. Le gouvernement, ou quelque département du gouvernement, possède-t-il quelque contrôle ou exerce-t-il quelque surveillance sur le trafic et sur le stationnement des voitures sur lesdites routes de ce boulevard?

8. Le gouvernement sait-il que cette route de boulevard, du côté ouest de la rue Elgin, est sans cesse utilisée pour le stationnement des voitures, et que la pelouse qui longe les trottoirs, des deux côtés de la route, est continuellement abîmée; des mesures seront-elles prises pour mettre fin à ces abus et préserver le parc et les boulevards à l'établissement desquels les administrations fédérale et municipale ont affecté de grosses sommes des deniers publics afin de créer un district qui présente un intérêt historique et un aspect pittoresque?

9. Est-il vrai ou non que l'aménagement du site du monument commémoratif de la guerre a coûté \$292,796, ou environ?

No 3.

Par l'honorable sénateur Tanner.

7 mai—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quels sont les propriétés et immeubles situés dans la ville d'Ottawa, et dans le district environnant, que le gouvernement a acquis par achat, location et construction pour des services administratifs de guerre, depuis la déclaration des hostilités en 1939, en indiquant:

- (a) l'emplacement de chaque propriété et immeuble,
- (b) le coût de l'acquisition, de la construction, des réparations, des additions ou des restaurations en chaque cas,
- (c) le coût de l'ameublement en chaque cas,
- (d) les services administratifs de guerre installés dans ces immeubles respectivement et,
- (e) le nombre de personnes employées dans chaque immeuble.

2. Quels sont les immeubles qui ont été construits dans la ville par le gouvernement, qui ont été utilisés ou qui devaient être utilisés pour des fins autres que l'administration de guerre, et qui ont été pris par l'administration de guerre pour

augmenter ses bureaux; quels sont les services du gouvernement installés dans chacun de ces immeubles; quel est le coût de l'ameublement de chacun de ces immeubles et le nombre de personnes qui y sont employées.

3. L'information demandée au premier paragraphe est aussi demandée à l'égard des propriétés et immeubles dont la construction a été adjugée par contrat et qui sont en voie de construction, de même qu'à l'égard des immeubles dont la construction n'est pas commencée.

MOTION**Pour le jeudi, 28 mai 1942.****No 1.**

Par l'honorable sénateur Sauvé.

7 mai—Qu'il demandera, copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et toute autorité compétente, gendarmerie royale, etc., relativement aux fraudes de Paul Hamelin, 4903 ouest, rue St-Jacques, accusé de s'être fait payer des sommes d'argent par des jeunes recrues en leur promettant de retarder leur entraînement militaire obligatoire ou même des exemptions, et aussi relativement au traitement par les autorités militaires des jeunes gens que récemment le juge Gustave Marin, de Montréal, a qualifiés de "victimes".

ORDRE DU JOUR

Pour le jeudi, 28 mai 1942.

No 1.

27 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill C3), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Miriam Scott".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 2.

27 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill D3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Elsie Ramsay".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 3.

27 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill E3), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Molnar Schneider".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 4.

27 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill F3), intitulé: "Loi pour faire droit à Max Kaback".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 5.

27 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill G3), intitulé: "Loi pour faire droit à George McDonald Joseph Carew".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 6.

27 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill H3), intitulé: "Loi pour faire droit à Wandless Joseph Henry Verdon".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 7.

27 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill I3), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Eileen Scott Warrington".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 8.

27 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill J3), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Bergman".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 9.

27 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill K3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Martha Hermine Browne Peters".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 10.

27 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill L3), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Gerson Kalmanovitch".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 11.

27 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill M3), intitulé: "Loi pour faire droit à Freda Sweet Simon".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 12.

27 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill N3), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Mary Alice Verrinder Horrell".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 13.

27 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill O3), intitulé: "Loi pour faire droit à James McKinna Wood".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 14.

27 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill P3), intitulé: "Loi pour faire droit à Leah Mary Jarvis Traver".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 15.

27 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 66), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la preuve en Canada".—(L'honorable sénateur King).

No 20

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi 28 mai 1942

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Duffus,	Lambert,	Parent,
(sir Allen),	Fafard,	Léger,	Paterson,
Ballantyne,	Foster,	Little,	Prévost,
Barnard,	Gouin,	Macdonald	Riley,
Beaubien	Green,	(Richmond-Cap-	Robicheau,
(Montarville),	Haig,	Breton-Ouest),	Robinson,
Beauregard,	Hardy,	McDonald	St-Père,
Black,	Harmer,	(Shédiac),	Smith
Blais,	Hayden,	McRae,	(Wentworth),
Calder,	Horner,	Michener,	Stevenson,
Copp,	Hushion,	Molloy,	Sutherland,
Coté,	Jones,	Mullins,	Tanner,
David,	King,	Murdock,	White.
Donnelly,	Lacasse,	Paquet,	

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (16), intitulé: "Loi ayant pour objet d'autoriser le gouverneur en conseil à conclure des accords avec les gouvernements des provinces du Canada concernant le délaissement par les provinces, pour la durée de la guerre, des domaines d'imposition sur le revenu personnel et sur les corporations", fait rapport que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé de le présenter au Sénat avec deux amendements qu'il est prêt à soumettre lorsque le Sénat voudra bien les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le Greffier comme suit:

1. Page 2, ligne 45. Après le mot "versera", insérer les mots "à chaque année que durera l'accord".

2. Page 2, ligne 46. Après le mot "nettes", insérer les mots "durant ladite année".

Etant posée la question de concurrence relative auxdits amendements,

L'honorable sénateur Black propose que lesdits amendements ne soient pas adoptés, mais que le premier amendement soit modifié tel que suit:

Au mot "durant", substituer les mots "à l'égard de".

Etant posée la question sur ladite motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Lesdits amendements, tels que modifiés, sont alors agréés.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill tel qu'amendé est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill tel qu'amendé sera adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill avec deux amendements auxquels il demande son concours.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (17), intitulé: "Loi prévoyant le payement de subventions supplémentaires aux Provinces maritimes", fait rapport que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé de le présenter au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur King propose que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

En amendement, l'honorable sénateur Black propose que ledit bill ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu'il soit modifié tel que suit:

Page 2, lignes 14 et 15. Aux mots "de ces provinces", substituer "telle province".

Etant posée la question sur la motion en amendement, elle est

Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill, tel que modifié, est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel que modifié, sera adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

Sur motion de l'honorable sénateur Beaubien (Montarville), au nom de l'honorable sénateur Sauvé, il est

Ordonné: Qu'un ordre du Sénat soit émané pour obtenir une copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement et toute autorité compétente, gendarmerie royale, etc., relativement aux fraudes de Paul Hamelin, 4903 ouest, rue St-Jacques, accusé de s'être fait payer des sommes d'argent par des jeunes recrues en leur promettant de retarder leur entraînement militaire obligatoire ou même des exemptions, et aussi relativement au traitement par les autorités militaires des jeunes gens que récemment le juge Gustave Marin, de Montréal, a qualifiés de "victimes".

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants sont, sur division, lus séparément une deuxième fois, savoir:

Bill (C3), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Miriam Scott".

Bill (D3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Elsie Ramsay Murdoch".

Bill (E3), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Molnar Schneider".

Bill (F3), intitulé: "Loi pour faire droit à Max Kaback".

Bill (G3), intitulé: "Loi pour faire droit à George McDonald Joseph Carew".

Bill (H3), intitulé: "Loi pour faire droit à Wandless Joseph Henry Verdon".

Bill (I3), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Eileen Scott Warrington".

Bill (J3), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Bergman".

Bill (K3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Martha Hermine Browne Peters".

Bill (L3), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Gerson Kalmanovitch".

Bill (M3), intitulé: "Loi pour faire droit à Freda Sweet Simon".

Bill (N3), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Mary Alice Verrinder Horrell".

Bill (O3), intitulé: "Loi pour faire droit à James McKinna Wood".

Avec la permission du Sénat,

Lesdits bills sont, sur division, lus séparément une deuxième fois.

Etant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour demandant la deuxième lecture du bill (P3), intitulé: "Loi pour faire droit à Leah May Jarvis Traver", il est—

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit renvoyé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (66), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la preuve au Canada", est lu la deuxième fois, et—

Renvoyé au Comité permanent des Banques et du Commerce.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du secrétaire adjoint du Gouverneur général.

Ladite communication est lue par Son Honneur le Président, comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

CANADA

OTTAWA, le 28 mai 1942.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Thibaudeau Rinfret, en sa qualité de substitut de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat, aujourd'hui, jeudi, le 28 mai, à 5.45 heures de l'après-midi afin de donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Le Secrétaire adjoint du Gouverneur général,

F. L. C. PEREIRA.

A l'honorable
Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que cette communication soit déposée sur la table.

Avec la permission du Sénat, et
Sur motion de l'honorable sénateur King, il est—

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à mardi, le 9 juin prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le Sénat reprend sa séance.

La Chambre des Communes, par son greffier, transmet un message aux fins de retourner le bill (16), intitulé: "Loi ayant pour objet d'autoriser le gouverneur en conseil à conclure des accords avec les gouvernements des provinces du Canada concernant le délaissement par les provinces, pour la durée de la guerre, des domaines d'imposition sur le revenu personnel et sur les corporations".

Et d'informer le Sénat qu'elle a adopté les amendements apportés par ce dernier audit bill, sans amendement.

La Chambre des Communes, par son Greffier, transmet un message aux fins de retourner le bill (17), intitulé: "Loi prévoyant le payement de subventions supplémentaires aux Provinces maritimes".

Et d'informer le Sénat qu'elle a adopté les amendements apportés par ce dernier, sans amendement.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, l'honorable Thibaudeau Rinfret, substitut du Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du trône.

Son Honneur le Président ordonne au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que "C'est le désir de l'honorable substitut du Gouverneur général, que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat".

La Chambre des Communes étant venue,

Son Honneur le Président dit:

Honorables Membres du Sénat,

Membres de la Chambre des Communes,

J'ai l'honneur de vous informer qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de faire émettre des Lettres Patentes, sous son seing manuel et sceau d'armes, constituant l'honorable Thibaudeau Rinfret, un juge puisné de la Cour Suprême du Canada, son Substitut, pour accomplir au nom de Sa Majesté tous les actes de sa part qu'il sera nécessaire d'accomplir durant le plaisir de Son Excellence.

Ladite commission est alors lue par le greffier comme suit:

CANADA

ATHLONE

(L.S.)

Par Son Excellence le Major-Général, le Très Honorable Comte d'Athlone, Chevalier de l'Ordre très noble de la Jarretière, membre du très honorable Conseil privé de Sa Majesté, Chevalier grand-croix de l'Ordre très honorable du Bain, Grand Maître de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Chevalier grand-croix de l'Ordre royal de Victoria, Compagnon de l'Ordre du Service distingué, l'un des Aides de camp personnels de Sa Majesté, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

A l'honorable Thibaudeau Rinfret, un juge puisné de la Cour Suprême du Canada

SALUT:

SACHEZ QUE, étant assuré de votre loyauté, fidélité et habileté, Je, Major-Général, très honorable comte d'Athlone, Gouverneur général du Dominion du Canada, en vertu et en conformité des pouvoirs et autorité qui m'ont été conférés par la commission sous le seing manuel royal et le sceau de Sa Majesté le Roi, me constituant et me nommant Gouverneur général de Sa Majesté dans et sur le Dominion du Canada, et par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, 1867, vous nomme, constitue et désigne, ledit Thibaudeau Rinfret, pour être mon substitut dans le Dominion du Canada, et pour, en cette qualité, exercer, subordonnément à toute restriction ou direction exprimée ou donnée de temps à autre par Sa Majesté, tous les pouvoirs, autorité et attributions qui me sont conférés et que je puis exercer de droit en ma qualité de Gouverneur général, sauf et excepté le pouvoir de dissoudre le Parlement du Canada.

Vous, Thibaudeau Rinfret, aurez la possession, l'exercice et la jouissance de ladite charge de substitut de moi-même, Gouverneur général du Canada, comme susdit, ainsi que de tous les pouvoirs, autorité et attributions appartenant à ladite charge, et ce, durant mon bon plaisir.

Pourvu toutefois que la nomination de mondit substitut ne préjudicie pas à l'exercice de ces pouvoirs, autorité ou attributions par moi, dit Major-Général très honorable comte d'Athlone, en personne.

Et pourvu toutefois que vous, ledit Thibaudeau Rinfret, obéissiez, pendant toute la durée de ladite charge, à tous les ordres et instructions que vous recevrez de temps en temps de moi.

Donné sous mon seing et sceau d'armes, ce quinzième jour de juillet, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent quarante, et du règne de Sa Majesté la quatrième.

D'ordre,

E. H. COLEMAN,

Sous-secrétaire d'Etat.

Ordonné: Que lesdites lettres patentes soient inscrites au journal.

Le greffier lit alors les titres des Bills qui doivent être sanctionnés, savoir:

Loi abrogeant la Loi d'inspection du pétrole et du naphthe.

Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer Nationaux.

Loi autorisant un contrat entre Sa Majesté le Roi et la Corporation de la cité d'Ottawa.

Loi concernant les commissaires du havre de Toronto.

Loi ayant pour objet d'autoriser le gouverneur en conseil à conclure des accords avec les gouvernements des provinces du Canada concernant le délaissement par les provinces, pour la durée de la guerre, des domaines d'imposition sur le revenu personnel et sur les corporations.

Loi prévoyant le paiement de subventions supplémentaires aux Provinces maritimes.

Le greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills sont sanctionnés:

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable substitut du Gouverneur général sanctionne ces bills."

Alors l'honorable président de la Chambre des Communes adresse la parole à l'honorable substitut du Gouverneur général, comme suit:

"QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR:

"Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public.

Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1943.

Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner."

Le greffier lit le titre de ce bill.

A ce bill la sanction royale est donnée par le greffier du Sénat, dans les termes suivants:

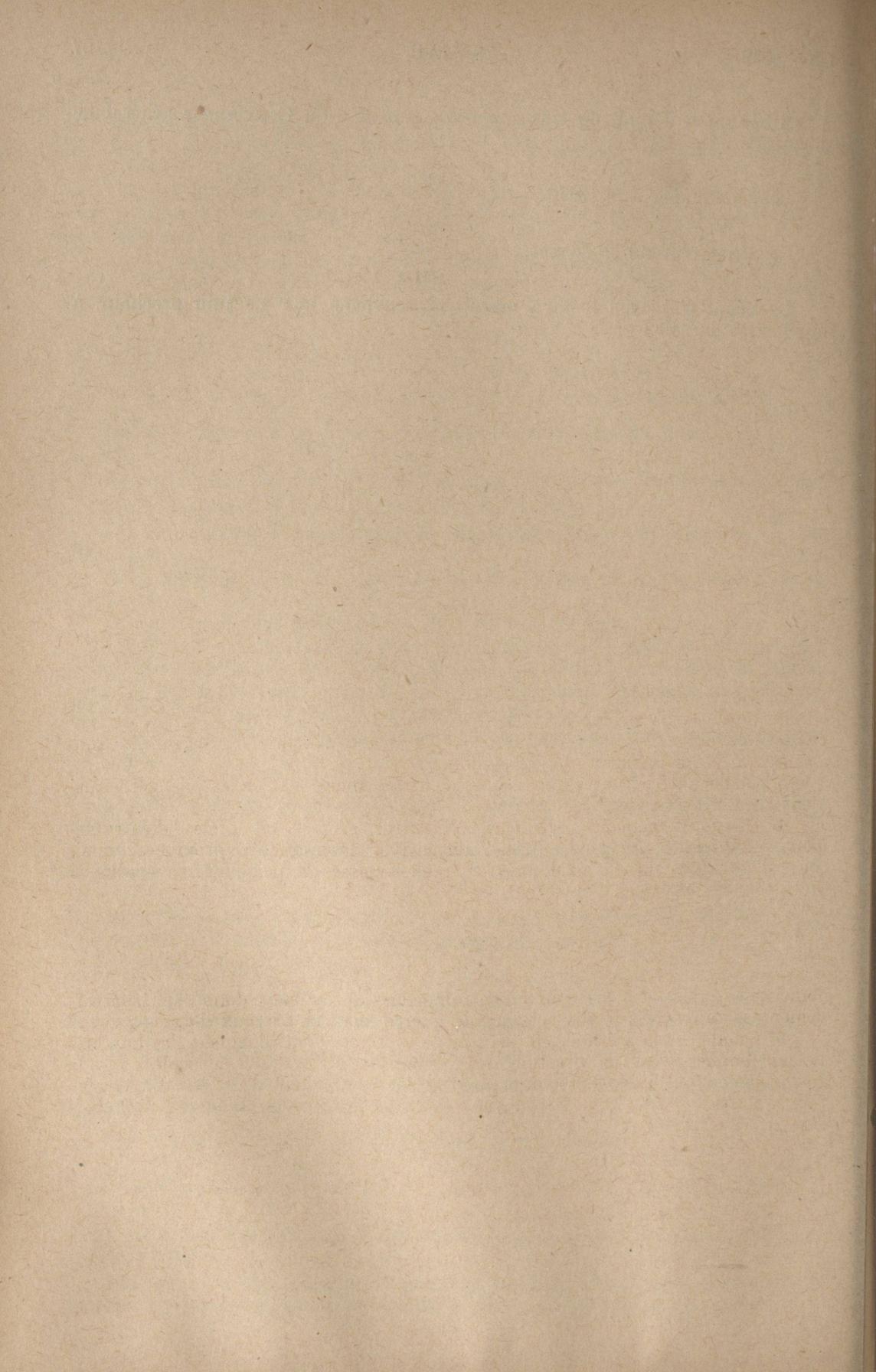
"Au nom de Sa Majesté, l'honorable substitut du Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Après quoi, il plaît au très honorable substitut du Gouverneur général de se retirer.

Les Communes se retirent.

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à mardi, le neuvième jour de juin prochain, à huit heures du soir.



AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi 9 juin 1942

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour le mardi, 9 juin 1942

No 1.

Par l'honorable sénateur Tanner.

7 mai—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Dans quelles provinces du Canada des centres ou écoles d'entraînement sont-elles maintenant établies et opèrent-elles sous la direction des services de l'armée, de la marine et de l'air respectivement?

2. Ces centres ou écoles d'entraînement servent-elles exclusivement aux hommes qui se sont enrôlés dans ces divers services? Si elles ne servent pas exclusivement à ces hommes, quelles autres classes de personnes sont admises à l'entraînement qui y est donné?

3. Quels autres centres ou écoles d'entraînement, s'il en est, le gouvernement tient-il en service?

4. Le gouvernement maintient-il d'autres centres ou écoles d'entraînement en quelque province; dans l'affirmative, dans quelles provinces; quels cours d'entraînement y sont donnés; et quelles classes de personnes sont admises à ces centres ou écoles d'entraînement?

5. Le gouvernement coopère-t-il avec quelque gouvernement provincial dans la mise en service des centres et écoles d'entraînement ou écoles professionnelles dans l'une ou l'autre province; dans l'affirmative, dans quelles provinces; quelles classes de personnes sont admises à ces centres et écoles d'entraînement et quels sont les cours d'entraînement qui y sont donnés? L'entraînement se rapporte-t-il aux services de guerre, ou aux travaux d'après-guerre?

6. Quelle est la méthode, le plan ou le système d'entraînement des hommes et des femmes dans la direction des fermes ou les travaux agricoles que le gouvernement a l'intention d'organiser et de faire exécuter d'après la législation maintenant devant le Parlement aux fins d'établir sur des terres les vétérans de la guerre?

No 2.

Par l'honorable sénateur Tanner.

7 mai—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quel est le total dépensé par le gouvernement pour l'acquisition des propriétés, les travaux de construction et les autres frais accessoires (y compris la valeur de l'ancien immeuble du bureau de poste, le coût de sa démolition et le prix de construction d'un nouveau bureau de poste; mais ne comprenant

pas le coût du monument commémoratif de la guerre) pour les fins du Parc de la Confédération et du boulevard entre la rue Sparks et l'avenue Laurier, dans la ville d'Ottawa?

2. Quel a été le coût total, pour le gouvernement, des terrains qui sont loués à la compagnie de l'hôtel Lord Elgin, rue Elgin, et à quels termes cette propriété a-t-elle été louée à ladite compagnie?

3. Le gouvernement est-il maintenant propriétaire de toutes les propriétés entre la rue Queen et l'avenue Laurier, du côté ouest de la rue Elgin? Combien le pays paie-t-il pour chacune de ces propriétés?

4. Le gouvernement pourvoit-il aux réparations, réfections et entretien du Parc de la Confédération et des routes du boulevard, et en paie-t-il le coût par sa Commission du District fédéral?

5. La Commission du District fédéral a-t-elle exécuté les travaux et payé le coût de la réduction en grandeur de l'îlot de sécurité à la jonction de la rue Elgin et de l'avenue Laurier?

6. La Commission du District fédéral a-t-elle exécuté les travaux et payé le coût de restauration des trottoirs, des bandes de pelouse, et de la construction des routes sur le côté ouest de la rue Elgin, en face de l'immeuble de l'hôtel, après que l'hôtel a été érigé?

7. Le gouvernement, ou quelque département du gouvernement, possède-t-il quelque contrôle ou exerce-t-il quelque surveillance sur le trafic et sur le stationnement des voitures sur lesdites routes de ce boulevard?

8. Le gouvernement sait-il que cette route de boulevard, du côté ouest de la rue Elgin, est sans cesse utilisée pour le stationnement des voitures, et que la pelouse qui longe les trottoirs, des deux côtés de la route, est continuellement abîmée; des mesures seront-elles prises pour mettre fin à ces abus et préserver le parc et les boulevards à l'établissement desquels les administrations fédérale et municipale ont affecté de grosses sommes des deniers publics afin de créer un district qui présente un intérêt historique et un aspect pittoresque?

9. Est-il vrai ou non que l'aménagement du site du monument commémoratif de la guerre a coûté \$292,796, ou environ?

No 3.

Par l'honorable sénateur Tanner.

7 mai—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quels sont les propriétés et immeubles situés dans la ville d'Ottawa, et dans le district environnant, que le gouvernement a acquis par achat, location et construction pour des services administratifs de guerre, depuis la déclaration des hostilités en 1939, en indiquant:

- (a) l'emplacement de chaque propriété et immeuble,
- (b) le coût de l'acquisition, de la construction, des réparations, des additions ou des restaurations en chaque cas,
- (c) le coût de l'ameublement en chaque cas,
- (d) les services administratifs de guerre installés dans ces immeubles respectivement et,
- (e) le nombre de personnes employées dans chaque immeuble.

2. Quels sont les immeubles qui ont été construits dans la ville par le gouvernement, qui ont été utilisés ou qui devaient être utilisés pour des fins autres que l'administration de guerre, et qui ont été pris par l'administration de guerre pour

augmenter ses bureaux; quels sont les services du gouvernement installés dans chacun de ces immeubles; quel est le coût de l'ameublement de chacun de ces immeubles et le nombre de personnes qui y sont employées.

3. L'information demandée au premier paragraphe est aussi demandée à l'égard des propriétés et immeubles dont la construction a été adjugée par contrat et qui sont en voie de construction, de même qu'à l'égard des immeubles dont la construction n'est pas commencée.

No 4.

Par l'honorable sénateur Foster:

28 mai—1. Combien de demandes les Chemins de fer Nationaux du Canada ont-ils présentées à la Commission des Transports pour obtenir l'autorisation d'abandonner l'embranchement Saint-Martin au Nouveau-Brunswick?

2. Quand cette autorisation a-t-elle été accordée?

3. A quelle époque ont été commencés les travaux à discontinuer?

4. Quelle est la valeur des matériaux récupérés, à l'exclusion des rails:

(a) qui ont été vendus au comptant,

(b) qui ont été retenus pour être utilisés ailleurs?

5. Quelle est la description des rails enlevés de la ligne principale?

6. Quelle est la valeur approximative de tous les rails et des pièces d'ancrage?

7. Quels autres moyens de transport sont fournis aux cultivateurs, aux forestiers et aux autres personnes qui résident dans le voisinage de l'emplacement du chemin de fer?

MOTION**Pour le mardi, 9 juin 1942****No 1.**

Par l'honorable sénateur Gouin:

28 mai—Que le Comité permanent des Affaires extérieures reçoive instructions d'instruire une enquête sur les meilleurs moyens de favoriser la coopération, entre le Dominion du Canada et les autres pays du continent américain, dans le domaine des relations économiques, législatives, sociales et culturelles, et de faire rapport au Sénat des résultats de cette enquête; et que ledit comité soit autorisé à assigner des personnes et à faire produire pièces et documents.

ORDRE DU JOUR

Pour le mardi, 9 juin 1942

No 1.

28 mai—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill P3), intitulé: "Loi pour faire droit à Leah Mary Jarvis Traver".—(L'honorable sénateur Robinson).



No 21

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Mardi 9 juin 1942

Huit heures du soir.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Duffus,	Little,	Paterson,
(sir Allen),	Fafard,	Macdonald	Prévost,
Ballantyne,	Fallis,	(Cardigan),	Riley,
Beaubien	Foster,	Marcotte,	Robicheau,
(Montarville),	Gouin,	Marshall,	Robinson,
Beaubien (St-Jean-	Graham,	McDonald	St-Père,
Baptiste),	Green,	(Shédiac),	Sauvé,
Beauregard,	Hardy,	McGuire,	Sinclair,
Black,	Harmer,	McRae,	Smith (Victoria-
Bourque,	Howard,	Michener,	Carleton),
Calder,	Hugessen,	Molloy,	Stevenson,
Chapais	King,	Moraud,	Sutherland,
(sir Thomas),	Lacasse,	Murdock,	Tanner,
Copp,	Lambert,	Paquet,	White,
Donnelly,	Léger,	Parent,	Wilson.

PRIÈRES.

Son Honneur le Président présente au Sénat un message de Son Excellence le Gouverneur général, qui se lit comme suit:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA

Le 2 juin 1942.

Honorables membres du Sénat:

J'ai reçu avec grand plaisir l'adresse que vous avez votée en réponse à mon discours à l'ouverture de la session du Parlement et je vous en remercie sincèrement.

ATHLONE

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente le soixante-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MÉRcredi 27 mai 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ethel Gerson Kalmanovitch, de la cité de Montréal, province de Québec; demandant la remise des taxes parlementaires payées concernant sa pétition pour un bill de divorce.

2. Le comité recommande que les taxes parlementaires payées conformément à la Règle 140 soient remboursées au pétitionnaire, moins la somme de \$110.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,

Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente le soixante-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MÉRcredi 27 mai 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Barbara Patricia Strange Wolfe, de la ville de Knowlton, dans le district de Bedford, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Nathan Wolfe, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$100.00, en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

A. B. COPP,

Président suppléant.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente le soixante-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier commé suit:

LE MERCREDI 27 mai 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Bella Miller Keller, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Benjamin Keller, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$100.00, en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le soixante-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MERCREDI 27 mai 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Effie Euphemia Shannon Monette, de la cité de Montréal, province de Québec, garde-malade, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec John Francis Monette, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$100.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le soixante-dixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE VENDREDI 29 mai 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-dixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Elsie May Cape Newman, de la cité de Montréal, province de Québec, artiste industriel, demandant l'adoption d'une

loi qui dissolve son mariage avec Edgar Ashburnham Newman, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le soixante et onzième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le VENDREDI 29 mai 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante et onzième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Bella White Wolfe, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec William Wolfe, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$75.00 en couverture des frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable sénateur King dépose sur la Table:

Copie de l'accord conclu entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique pour empêcher le versement d'une double taxe et pour prévenir la fraude qui consiste à éviter de payer l'impôt, signé à Washington, le 4 mars 1942. (Version anglaise).

Copie d'échange de notes entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique comportant un accord concernant l'Assurance chômage, en vigueur le 12 avril 1942. (Versions anglaise et française).

Suivant l'Ordre du jour, le bill (P-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Leah May Jarvis Traver" est, sur division, lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour troisième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi 10 juin 1942

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour mercredi, le 10 juin 1942

No 1.

Par l'honorable sénateur Tanner.

7 mai—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Dans quelles provinces du Canada des centres ou écoles d'entraînement sont-elles maintenant établies et opèrent-elles sous la direction des services de l'armée, de la marine et de l'air respectivement?

2. Ces centres ou écoles d'entraînement servent-elles exclusivement aux hommes qui se sont enrôlés dans ces divers services? Si elles ne servent pas exclusivement à ces hommes, quelles autres classes de personnes sont admises à l'entraînement qui y est donné?

3. Quels autres centres ou écoles d'entraînement, s'il en est, le gouvernement tient-il en service?

4. Le gouvernement maintient-il d'autres centres ou écoles d'entraînement en quelque province; dans l'affirmative, dans quelles provinces; quels cours d'entraînement y sont donnés; et quelles classes de personnes sont admises à ces centres ou écoles d'entraînement?

5. Le gouvernement coopère-t-il avec quelque gouvernement provincial dans la mise en service des centres et écoles d'entraînement ou écoles professionnelles dans l'une ou l'autre province; dans l'affirmative, dans quelles provinces; quelles classes de personnes sont admises à ces centres et écoles d'entraînement et quels sont les cours d'entraînement qui y sont donnés? L'entraînement se rapporte-t-il aux services de guerre, ou aux travaux d'après-guerre?

6. Quelle est la méthode, le plan ou le système d'entraînement des hommes et des femmes dans la direction des fermes ou les travaux agricoles que le gouvernement a l'intention d'organiser et de faire exécuter d'après la législation maintenant devant le Parlement aux fins d'établir sur des terres les vétérans de la guerre?

No 2.

Par l'honorable sénateur Tanner.

7 mai—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quels sont les propriétés et immeubles situés dans la ville d'Ottawa, et dans le district environnant, que le gouvernement a acquis par achat, location et

construction pour des services administratifs de guerre, depuis la déclaration des hostilités en 1939, en indiquant:

- (a) l'emplacement de chaque propriété et immeuble,
- (b) le coût de l'acquisition, de la construction, des réparations, des additions ou des restaurations en chaque cas,
- (c) le coût de l'ameublement en chaque cas,
- (d) les services administratifs de guerre installés dans ces immeubles respectivement et,
- (e) le nombre de personnes employées dans chaque immeuble.

2. Quels sont les immeubles qui ont été construits dans la ville par le gouvernement, qui ont été utilisés ou qui devaient être utilisés pour des fins autres que l'administration de guerre, et qui ont été pris par l'administration de guerre pour augmenter ses bureaux; quels sont les services du gouvernement installés dans chacun de ces immeubles; quel est le coût de l'ameublement de chacun de ces immeubles et le nombre de personnes qui y sont employées.

3. L'information demandée au premier paragraphe est aussi demandée à l'égard des propriétés et immeubles dont la construction a été adjugée par contrat et qui sont en voie de construction, de même qu'à l'égard des immeubles dont la construction n'est pas commencée.

No 3.

Par l'honorable sénateur Foster:

28 mai—1. Combien de demandes les Chemins de fer Nationaux du Canada ont-ils présentées à la Commission des Transports pour obtenir l'autorisation d'abandonner l'embranchement Saint-Martin au Nouveau-Brunswick?

2. Quand cette autorisation a-t-elle été accordée?

3. A quelle époque ont été commencés les travaux à discontinuer?

4. Quelle est la valeur des matériaux récupérés, à l'exclusion des rails:

(a) qui ont été vendus au comptant,

(b) qui ont été retenus pour être utilisés ailleurs?

5. Quelle est la description des rails enlevés de la ligne principale?

6. Quelle est la valeur approximative de tous les rails et des pièces d'ancrage?

7. Quels autres moyens de transport sont fournis aux cultivateurs, aux forestiers et aux autres personnes qui résident dans le voisinage de l'emplacement du chemin de fer?

MOTIONS

Pour mercredi, le 10 juin 1942

No 1.

Par l'honorable sénateur Gouin:

28 mai—Que le Comité permanent des Affaires extérieures reçoive instructions d'instruire une enquête sur les meilleurs moyens de favoriser la coopération, entre le Dominion du Canada et les autres pays du continent américain, dans le domaine des relations économiques, législatives, sociales et culturelles, et de faire rapport au Sénat des résultats de cette enquête; et que ledit comité soit autorisé à assigner des personnes et à faire produire pièces et documents.

No 2.

Par l'honorable sénateur King:

9 juin—Qu'il est opportun que le Parlement approuve la Convention et le Protocole, conclus à Washington le 4ème jour de mars 1942, entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, en vue de déterminer le taux de l'impôt sur le revenu frappant les personnes physiques et morales qui ne résident pas au pays, d'éviter la double imposition, de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, et de faire l'échange de certains renseignements d'ordre fiscal, et que la Chambre approuve cette Convention et ce Protocole.

ORDRE DU JOUR

Pour mercredi, le 10 juin 1942

No 1.

9 juin—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill P3), intitulé: "Loi pour faire droit à Leah May Jarvis Traver".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 2.

9 juin—Prise en considération du soixante-sixième rapport du comité permanent des Divorces au sujet de la requête de Ethel Gerson Kalmanovitch pour une remise de la taxe parlementaire.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 3.

9 juin—Prise en considération du soixante-septième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Barbara Patricia Strange Wolfe, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 4.

9 juin—Prise en considération du soixante-huitième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Bella Miller Keller, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 5.

9 juin—Prise en considération du soixante-neuvième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Effie Euphemia Shannon Monette, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 6.

9 juin—Prise en considération du soixante-dixième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Elsie May Cape Newman, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 7.

9 juin—Prise en considération du soixante-onzième rapport de comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Bella White Wolfe, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 22

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Mercredi 10 juin 1942

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Duffus,	Léger,	Paterson,
(sir Allen),	Fafard,	Little,	Prévost,
Ballantyne,	Fallis,	Macdonald	Quinn,
Beaubien	Foster,	(Cardigan),	Riley,
(Montarville),	Gouin,	Marcotte,	Robicheau,
Beaubien (St-Jean-	Graham,	Marshall,	Robinson,
Baptiste),	Green,	McDonald	St-Père,
Beauregard,	Hardy,	(Shédiac),	Sauvé,
Black,	Harmer,	McGuire,	Sinclair,
Bourque,	Hayden,	McRae,	Smith (Victoria-
Calder,	Howard,	Michener,	Carleton),
Chapais	Hugessen,	Molloy,	Stevenson,
(sir Thomas),	Hushion,	Morau,	Sutherland,
Copp,	King,	Murdock,	Tanner,
Coté,	Lacasse,	Paquet,	Turgeon,
Donnelly,	Lambert,	Parent,	White,
			Wilson.

PRIÈRES.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (95), intitulé: "Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et,

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (96), intitulé: "Loi autorisant le prélèvement, par voie d'emprunt, de certaines sommes d'argent pour le service public", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et,

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le soixante-deuxième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MARDI 9 juin 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-deuxième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Alan Swabey, de la cité de Montréal, province de Québec, solliciteur de brevets, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Helen Louise Swabey, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,

Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le soixante-troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MARDI 9 juin 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-troisième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Jean Walker Creighton King, de la cité de Montréal, province de Québec, inspecteur de calorifères, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Aden Alexander King, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$75.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le soixante-quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MARDI 9 juin 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-quatrième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Alice Beatrice Armand Roberts, de la cité de Montréal, province de Québec, serveuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Harold William Roberts, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le soixante-cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MARDI 9 juin 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-cinquième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Frederick William Merchant, de la cité de Montréal, province de Québec, mécanicien, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Maria Catherina Parino Merchant, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,
Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le soixante-sixième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MARDI 9 juin 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-sixième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Irma Kern Ulrich, de la cité de Montréal, province de Québec, modiste, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Joseph Ulrich, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$100.00.

Le tout respectueusement soumis.

C. W. ROBINSON,

Président.

Ordonné, sur division: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable sénateur White, du comité permanent des Ordres permanents, présente le sixième rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

Le MERCREDI 10 juin 1942.

Le comité permanent des Ordres permanents a l'honneur de présenter son sixième rapport, comme suit:

(1) Que le délai de réception des pétitions pour bills privés soit prolongé jusqu'au mardi le 7 juillet 1942.

(2) Que le délai de présentation des bills privés soit prolongé jusqu'au mardi le 21 juillet 1942.

(3) Que le délai de réception des rapports de tout comité permanent ou comité spécial sur un bill privé soit prolongé jusqu'au vendredi le 31 juillet 1942.

Le tout respectueusement soumis.

GERALD V. WHITE,

Président suppléant.

Avec la permission du Sénat,

Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (66), intitulé: "Loi modifiant la loi de la preuve en Canada", fait rapport que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé de le présenter au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté.

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Résolu:—Qu'il est opportun que le Parlement approuve la Convention et le Protocole, conclus à Washington le 4ème jour de mars 1942, entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, en vue de déterminer le taux de l'impôt sur le revenu frappant les personnes physiques et morales qui ne résident pas au pays, d'éviter la double imposition, de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, et de faire l'échange de certains renseignements d'ordre fiscal, et que la Chambre approuve cette Convention et ce Protocole.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (P-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Leah May Jarvis Traver," est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté.

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill auquel il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-sixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Ethel Gerson Kalmanovitch, demandant la remise des taxes parlementaires payées concernant sa pétition pour un bill de Divorce, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-septième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Barbara Patricia Strange Wolfe, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-huitième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Bella Miller Keller, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-neuvième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Effie Euphemia Shannon Monette, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-dixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Elsie May Cape Newman, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante et onzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Bella White Wolfe, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente au Sénat les bills suivants, savoir:

Bill (Q-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Patricia Strange Wolfe."

Bill (R-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Bella Miller Keller."

Bill (S-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Effie Euphemia Shannon Monette."

Bill (T-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie May Cape Newman."

Bill (U-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Bella White Wolfe."

Lesdits bills sont lus pour la première fois, et,

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'ils soient inscrits à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi 11 juin 1942

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour jeudi, le 11 juin 1942

No 1.

Par l'honorable sénateur Tanner.

7 mai—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Dans quelles provinces du Canada des centres ou écoles d'entraînement sont-elles maintenant établies et opèrent-elles sous la direction des services de l'armée, de la marine et de l'air respectivement?

2. Ces centres ou écoles d'entraînement servent-elles exclusivement aux hommes qui se sont enrôlés dans ces divers services? Si elles ne servent pas exclusivement à ces hommes, quelles autres classes de personnes sont admises à l'entraînement qui y est donné?

3. Quels autres centres ou écoles d'entraînement, s'il en est, le gouvernement tient-il en service?

4. Le gouvernement maintient-il d'autres centres ou écoles d'entraînement en quelque province; dans l'affirmative, dans quelles provinces; quels cours d'entraînement y sont donnés; et quelles classes de personnes sont admises à ces centres ou écoles d'entraînement?

5. Le gouvernement coopère-t-il avec quelque gouvernement provincial dans la mise en service des centres et écoles d'entraînement ou écoles professionnelles dans l'une ou l'autre province; dans l'affirmative, dans quelles provinces; quelles classes de personnes sont admises à ces centres et écoles d'entraînement et quels sont les cours d'entraînement qui y sont donnés? L'entraînement se rapporte-t-il aux services de guerre, ou aux travaux d'après-guerre?

6. Quelle est la méthode, le plan ou le système d'entraînement des hommes et des femmes dans la direction des fermes ou les travaux agricoles que le gouvernement a l'intention d'organiser et de faire exécuter d'après la législation maintenant devant le Parlement aux fins d'établir sur des terres les vétérans de la guerre?

No 2.

Par l'honorable sénateur Tanner.

7 mai—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quels sont les propriétés et immeubles situés dans la ville d'Ottawa, et dans le district environnant, que le gouvernement a acquis par achat, location et

construction pour des services administratifs de guerre, depuis la déclaration des hostilités en 1939, en indiquant:

- (a) l'emplacement de chaque propriété et immeuble,
- (b) le coût de l'acquisition, de la construction, des réparations, des additions ou des restaurations en chaque cas,
- (c) le coût de l'ameublement en chaque cas,
- (d) les services administratifs de guerre installés dans ces immeubles respectivement et,
- (e) le nombre de personnes employées dans chaque immeuble.

2. Quels sont les immeubles qui ont été construits dans la ville par le gouvernement, qui ont été utilisés ou qui devaient être utilisés pour des fins autres que l'administration de guerre, et qui ont été pris par l'administration de guerre pour augmenter ses bureaux; quels sont les services du gouvernement installés dans chacun de ces immeubles; quel est le coût de l'ameublement de chacun de ces immeubles et le nombre de personnes qui y sont employées.

3. L'information demandée au premier paragraphe est aussi demandée à l'égard des propriétés et immeubles dont la construction a été adjugée par contrat et qui sont en voie de construction, de même qu'à l'égard des immeubles dont la construction n'est pas commencée.

No 3.

Par l'honorable sénateur Foster:

28 mai—1. Combien de demandes les Chemins de fer Nationaux du Canada ont-ils présentées à la Commission des Transports pour obtenir l'autorisation d'abandonner l'embranchement Saint-Martin au Nouveau-Brunswick?

2. Quand cette autorisation a-t-elle été accordée?

3. A quelle époque ont été commencés les travaux à discontinuer?

4. Quelle est la valeur des matériaux récupérés, à l'exclusion des rails:

(a) qui ont été vendus au comptant,

(b) qui ont été retenus pour être utilisés ailleurs?

5. Quelle est la description des rails enlevés de la ligne principale?

6. Quelle est la valeur approximative de tous les rails et des pièces d'ancrage?

7. Quels autres moyens de transport sont fournis aux cultivateurs, aux forestiers et aux autres personnes qui résident dans le voisinage de l'emplacement du chemin de fer?

MOTION**Pour jeudi, le 11 juin 1942****No 1.**

Par l'honorable sénateur Gouin:

28 mai—Que le Comité permanent des Affaires extérieures reçoive instructions d'instruire une enquête sur les meilleurs moyens de favoriser la coopération, entre le Dominion du Canada et les autres pays du continent américain, dans le domaine des relations économiques, législatives, sociales et culturelles, et de faire rapport au Sénat des résultats de cette enquête; et que ledit comité soit autorisé à assigner des personnes et à faire produire pièces et documents.

ORDRE DU JOUR

Pour jeudi, le 11 juin 1942

No 1.

10 juin—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 95), intitulé. "Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales."—(L'honorable sénateur King).

No 2.

10 juin—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 96), intitulé: "Loi autorisant le prélèvement, par voie d'emprunt, de certaines sommes d'argent pour le service public."—(L'honorable sénateur King).

No 3.

10 juin—Prise en considération du soixante-douzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Alan Swabey, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 4.

10 juin—Prise en considération du soixante-treizième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Jean Walker Creighton King, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 5.

10 juin—Prise en considération du soixante-quatorzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Alice Beatrice Armand Roberts, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 6.

10 juin—Prise en considération du soixante-quinzième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Frederick William Merchant, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 7.

10 juin—Prise en considération du soixante-seizième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été référée la pétition de Irma Kern Ulrich, avec les témoignages rendus devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Robinson).

No 8.

10 juin—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill Q3), intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Patricia Strange Wolfe."—(L'honorable sénateur Robinson).

No 9.

10 juin—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill R3), intitulé: "Loi pour faire droit à Bella Miller Keller."—(L'honorable sénateur Robinson).

No 10.

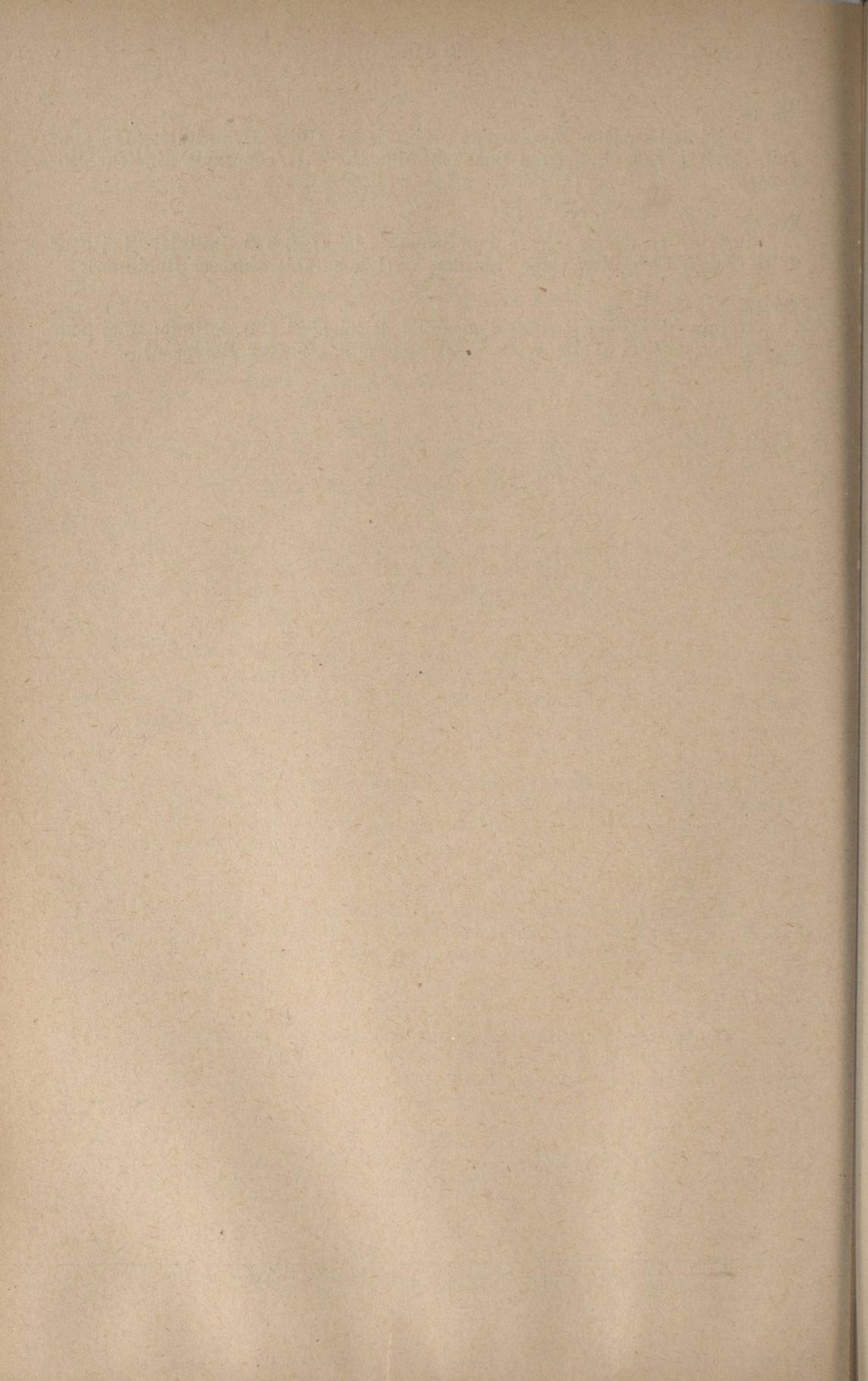
10 juin—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill S3), intitulé: "Loi pour faire droit à Effie Euphemia Shannon Monette."—(L'honorable sénateur Robinson).

No 11.

10 juin—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill T3), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie May Cape Newman."—(L'honorable sénateur Robinson).

No 12.

10 juin—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill U3), intitulé: "Loi pour faire droit à Bella White Wolfe."—(L'honorable sénateur Robinson).



No 23

PROCÈS-VERBAUX
DU
SÉNAT DU CANADA

 Jeudi 11 juin 1942

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Duffus,	Léger,	Parent,
(sir Allen),	Fafard,	Little,	Paterson,
Ballantyne,	Fallis,	MacArthur,	Prévost,
Beaubien	Foster,	Macdonald	Quinn,
(Montarville),	Gouin,	(Cardigan),	Riley,
Beaubien (St-Jean-	Graham,	Marcotte,	Robinson,
Baptiste),	Green,	Marshall,	St-Père,
Beauregard,	Hardy,	McDonald	Sauvé,
Black,	Harmer,	(Shédiac),	Sinclair,
Bourque,	Hayden,	McGuire,	Smith (Victoria-
Calder,	Howard,	McRae,	Carleton),
Chapais	Hugessen,	Michener,	Stevenson,
(sir Thomas),	Hushion,	Molloy,	Sutherland,
Copp,	King,	Moraud,	Tanner,
Coté,	Lacasse,	Murdock,	White,
Donnelly,	Lambert,	Paquet,	Wilson.

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée:—

Par l'honorable sénateur Moraud:

De Pierre J. Perrin, de Montréal, Québec, et autres; demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *Canadian Alliance Insurance Company*, et en français, "La Compagnie d'Assurances Alliance Canadienne".

L'honorable sénateur Copp, du comité permanent des Chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill (B3), intitulé: "Loi concernant certaines lignes de transmission et de distribution de la *Saguenay Transmission Company, Ltd.*, de la *Saguenay Electric Company* et de la *Aluminum Power Company, Ltd.*" fait rapport que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé de le présenter au Sénat avec deux amendements, qu'il est prêt à soumettre au Sénat dès qu'il lui plaira de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le greffier, comme suit:

1. Page 1, ligne 12. Après le mot "Mistassini", insérer "Grande décharge et";
2. Page 2, lignes 4 et 5. Aux mots "toute disposition", substituer "les dispositions de l'article quatre".

Lesdits amendements sont agréés.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, auquel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (95), intitulé: "Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales" est lu une deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu une troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (96), intitulé: "Loi autorisant le prélèvement par voie d'emprunt, de certaines sommes d'argent pour le service public", est lu une deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu une troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-douzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Alan Swabey, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-treizième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Jean Walker Creighton King, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-quatorzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Alice Beatrice Armand Roberts, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-quinzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Frederick William Merchant, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-seizième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyée la pétition de Irma Kern Ulrich, ainsi que des témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants sont, sur division, lus séparément une deuxième fois, savoir:

Bill (Q-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Patricia Strange Wolfe."

Bill (R-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Bella Miller Keller."

Bill (S-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Effie Euphemia Shannon Monette."

Bill (T-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie May Cape Newman."

Bill (U-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Bella White Wolfe."

Avec la permission du Sénat,

Lesdits bills sont, sur division, lus séparément une troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente au Sénat les bills suivants, savoir:

Bill (V-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Alan Swabey."

Bill (W-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Walker Creighton King."

Bill (X-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Beatrice Armand Roberts."

Bill (Y-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick William Merchant."

Bill (Z-3), intitulé: "Loi pour faire droit à Irma Kern Ulrich."

Lesdits bills sont lus une première fois, et,
Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'ils soient inscrits à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Vendredi 12 juin 1942

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour vendredi, le 12 juin 1942

No 1.

Par l'honorable sénateur Tanner.

7 mai—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Dans quelles provinces du Canada des centres ou écoles d'entraînement sont-elles maintenant établies et opèrent-elles sous la direction des services de l'armée, de la marine et de l'air respectivement?

2. Ces centres ou écoles d'entraînement servent-elles exclusivement aux hommes qui se sont enrôlés dans ces divers services? Si elles ne servent pas exclusivement à ces hommes, quelles autres classes de personnes sont admises à l'entraînement qui y est donné?

3. Quels autres centres ou écoles d'entraînement, s'il en est, le gouvernement tient-il en service?

4. Le gouvernement maintient-il d'autres centres ou écoles d'entraînement en quelque province; dans l'affirmative, dans quelles provinces; quels cours d'entraînement y sont donnés; et quelles classes de personnes sont admises à ces centres ou écoles d'entraînement?

5. Le gouvernement coopère-t-il avec quelque gouvernement provincial dans la mise en service des centres et écoles d'entraînement ou écoles professionnelles dans l'une ou l'autre province; dans l'affirmative, dans quelles provinces; quelles classes de personnes sont admises à ces centres et écoles d'entraînement et quels sont les cours d'entraînement qui y sont donnés? L'entraînement se rapporte-t-il aux services de guerre, ou aux travaux d'après-guerre?

6. Quelle est la méthode, le plan ou le système d'entraînement des hommes et des femmes dans la direction des fermes ou les travaux agricoles que le gouvernement a l'intention d'organiser et de faire exécuter d'après la législation maintenant devant le Parlement aux fins d'établir sur des terres les vétérans de la guerre?

No 2.

Par l'honorable sénateur Tanner.

7 mai—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quels sont les propriétés et immeubles situés dans la ville d'Ottawa, et dans le district environnant, que le gouvernement a acquis par achat, location et

construction pour des services administratifs de guerre, depuis la déclaration des hostilités en 1939, en indiquant:

- (a) l'emplacement de chaque propriété et immeuble,
- (b) le coût de l'acquisition, de la construction, des réparations, des additions ou des restaurations en chaque cas,
- (c) le coût de l'ameublement en chaque cas,
- (d) les services administratifs de guerre installés dans ces immeubles respectivement et,
- (e) le nombre de personnes employées dans chaque immeuble.

2. Quels sont les immeubles qui ont été construits dans la ville par le gouvernement, qui ont été utilisés ou qui devaient être utilisés pour des fins autres que l'administration de guerre, et qui ont été pris par l'administration de guerre pour augmenter ses bureaux; quels sont les services du gouvernement installés dans chacun de ces immeubles; quel est le coût de l'ameublement de chacun de ces immeubles et le nombre de personnes qui y sont employées.

3. L'information demandée au premier paragraphe est aussi demandée à l'égard des propriétés et immeubles dont la construction a été adjugée par contrat et qui sont en voie de construction, de même qu'à l'égard des immeubles dont la construction n'est pas commencée.

No 3.

Par l'honorable sénateur Foster:

28 mai—1. Combien de demandes les Chemins de fer Nationaux du Canada ont-ils présentées à la Commission des Transports pour obtenir l'autorisation d'abandonner l'embranchement Saint-Martin au Nouveau-Brunswick?

2. Quand cette autorisation a-t-elle été accordée?

3. A quelle époque ont été commencés les travaux à discontinuer?

4. Quelle est la valeur des matériaux récupérés, à l'exclusion des rails:

(a) qui ont été vendus au comptant,

(b) qui ont été retenus pour être utilisés ailleurs?

5. Quelle est la description des rails enlevés de la ligne principale?

6. Quelle est la valeur approximative de tous les rails et des pièces d'ancrage?

7. Quels autres moyens de transport sont fournis aux cultivateurs, aux forestiers et aux autres personnes qui résident dans le voisinage de l'emplacement du chemin de fer?

Pour mercredi, le 17 juin 1942

No 1.

Par l'honorable sénateur Foster:

11 juin—Qu'il attirera l'attention du gouvernement sur certains articles du Rapport des vérificateurs des comptes des Chemins de fer nationaux du Canada au Parlement, ainsi qu sur le Rapport des administrateurs pour l'exercice 1941.

Pour jeudi, le 18 juin 1942

No 1.

Par l'honorable sénateur Tanner:

11 juin—Qu'il demandera au gouvernement:

1. L'accord de 1920, conclu avec la cité d'Ottawa, oblige-t-il le gouvernement à refaire, entretenir et réparer (1) le pont de l'avenue Laurier, au-dessus du canal Rideau; (2) les ponts au-dessus des chutes de la Chaudière; (3) les trottoirs du côté est de la rue Elgin et du côté sud de l'avenue Laurier, au Square

Cartier; (4) les trottoirs du côté nord de la rue Wellington, depuis la Place Connaught jusqu'au Perley Home, et les trottoirs du côté sud de la rue Wellington en face des immeubles du gouvernement, la chaussée de la rue Wellington entre la Place Connaught et la rue Bank, ainsi que le pavage d'asphalte de la rue Wellington entre la rue Bank et Perley Home?

2. Est-il vrai que le gouvernement, par la Commission d'embellissement d'Ottawa et par la Commission du District fédéral, a construit l'avenue Clemow, dans la cité d'Ottawa, aux frais du gouvernement, et que le gouvernement s'est engagé à entretenir, réparer et restaurer cette avenue à perpétuité?

3. L'entente conclue entre le gouvernement et la cité d'Ottawa, au sujet du Parc de la Confédération, comprend-elle que le cité doit faire disparaître, pour l'aménagement du parc projeté, les constructions qui servent aux pompes d'incendie et à la police, et qui sont situées à l'est de la rue Elgin?

No 2.

Par l'honorable sénateur Tanner:

11 juin—Qu'il demandera au gouvernement, relativement à la corporation établie par le gouvernement pour la construction de navires de charge:

1. Quel est le nombre total des employés de la corporation?
2. Combien la corporation compte-t-elle, à son service, de fonctionnaires au salaire de \$1.00 par année?
3. Combien de personnes salariées sont au service de la corporation?
4. Quel est le total des paiements mensuels de la corporation pour régler les salaires, la main-d'œuvre et autres services?
5. Quel est le total des montants que le gouvernement a placés ou qu'il doit payer pour les ateliers de construction de navires: (1) de propriété privée, et (2) appartenant au gouvernement pour le pays?

MOTION

Pour vendredi, le 12 juin 1942

No 1.

Par l'honorable sénateur Gouin:

28 mai—Que le Comité permanent des Affaires extérieures reçoive instructions d'instruire une enquête sur les meilleurs moyens de favoriser la coopération, entre le Dominion du Canada et les autres pays du continent américain, dans le domaine des relations économiques, législatives, sociales et culturelles, et de faire rapport au Sénat des résultats de cette enquête; et que ledit comité soit autorisé à assigner des personnes et à faire produire pièces et documents.

ORDRE DU JOUR

Pour vendredi, le 12 juin 1942

No 1.

11 juin—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill V3), intitulé: "Loi pour faire droit à Alan Swabey."—(L'honorable sénateur Robinson).

No 2.

11 juin—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill W3), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Walker Creighton King."—(L'honorable sénateur Robinson).

No 3.

11 juin—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill X3), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Beatrice Armand Roberts."—(L'honorable sénateur Robinson).

No 4.

11 juin—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill Y3), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick William Merchant."—(L'honorable sénateur Robinson).

No 5.

11 juin—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill Z3), intitulé: "Loi pour faire droit à Irma Kern Ulrich."—(L'honorable sénateur Robinson).

No 24

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Vendredi 12 juin 1942

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Ballantyne,	Foster,	MacArthur,	Paterson,
Beaubien (St-Jean- Baptiste),	Graham,	Macdonald (Cardigan),	Riley,
Black,	Green,	Marcotte,	Robinson,
Bourque,	Harmer,	Marshall,	St-Père,
Calder,	Hayden,	McRae,	Sinclair,
Chapais	Hushion,	Michener,	Smith (Victoria- Carleton),
(sir Thomas),	King,	Molloy,	Stevenson,
Copp,	Lacasse,	Murdock,	Sutherland,
Coté,	Lambert,	Paquet,	Tanner,
Duffus,	Léger,	Parent,	White,
Fallis,	Little,		Wilson.

PRIÈRES.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du secrétaire adjoint du Gouverneur général.

Ladite communication est lue par Son Honneur le Président comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

CANADA

OTTAWA, le 12 juin 1942.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le très Honorable Sir Lyman Poore Duff, juge en chef du Canada, en sa qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, aujourd'hui, le vendredi, 12 juin, à 5.30 p.m., afin de donner la sanction royale à certains Bills.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. L. C. PEREIRA,

Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

Son Honneur
Le Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que ladite communication soit déposée sur la Table.

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants sont, sur division, lus séparément la deuxième fois, savoir:

Bill (V3), intitulé: "Loi pour faire droit à Alan Swabey".

Bill (W3), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Walker Creighton King".

Bill (X3), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Beatrice Armand Roberts".

Bill (Y3), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick William Merchant".

Bill (Z3), intitulé: "Loi pour faire droit à Irma Kern Ulrich".

Avec la permission du Sénat,

Lesdits bills sont, sur division, lus séparément une troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorcés, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le Sénat reprend sa séance.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (98), intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1943", auquel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à mardi, le quatorzième jour de juillet prochain, à huit heures du soir.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, le très honorable Sir Lyman Poore Duff, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur-général, étant venu et étant assis au pied du Trône,

Son Honneur le Président ordonne au Gentilhomme Huissier de la Verge noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que

"C'est le désir du très honorable Député du Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat".

La Chambre des communes étant venue,

Le Greffier lit comme suit les titres des bills à sanctionner, savoir:

Loi modifiant la Loi de la preuve en Canada.

Loi autorisant le prélèvement, par voie d'emprunt, de certaines sommes d'argent pour le service public.

Le greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député du Gouverneur général sanctionne ces bills".

Alors l'honorable Président de la Chambre des communes adresse la parole à l'honorable Député du Gouverneur général comme suit:

"QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR:

"Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de défrayer les dépenses du service public.

"Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur les bills suivants:

Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales.

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1943.

Je demande humblement à Votre Honneur de bien vouloir sanctionner ces bills".

Le greffier ayant donné lecture des titres de ces bills.

Le greffier proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

"Au nom de Sa Majesté, le très honorable Député du Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills".

Après quoi, il plaît au très honorable Député du Gouverneur général de se retirer.

Les Communes se retirent.

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne jusqu'au mardi, quatorzième jour de juillet prochain, à huit heures du soir.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi 14 juillet 1942

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour mardi, le 14 juillet 1942

No 1.

Par l'honorable sénateur Tanner.

7 mai—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Dans quelles provinces du Canada des centres ou écoles d'entraînement sont-elles maintenant établies et opèrent-elles sous la direction des services de l'armée, de la marine et de l'air respectivement?

2. Ces centres ou écoles d'entraînement servent-elles exclusivement aux hommes qui se sont enrôlés dans ces divers services? Si elles ne servent pas exclusivement à ces hommes, quelles autres classes de personnes sont admises à l'entraînement qui y est donné?

3. Quels autres centres ou écoles d'entraînement, s'il en est, le gouvernement tient-il en service?

4. Le gouvernement maintient-il d'autres centres ou écoles d'entraînement en quelque province; dans l'affirmative, dans quelles provinces; quels cours d'entraînement y sont donnés; et quelles classes de personnes sont admises à ces centres ou écoles d'entraînement?

5. Le gouvernement coopère-t-il avec quelque gouvernement provincial dans la mise en service des centres et écoles d'entraînement ou écoles professionnelles dans l'une ou l'autre province; dans l'affirmative, dans quelles provinces; quelles classes de personnes sont admises à ces centres et écoles d'entraînement et quels sont les cours d'entraînement qui y sont donnés? L'entraînement se rapporte-t-il aux services de guerre, ou aux travaux d'après-guerre?

6. Quelle est la méthode, le plan ou le système d'entraînement des hommes et des femmes dans la direction des fermes ou les travaux agricoles que le gouvernement a l'intention d'organiser et de faire exécuter d'après la législation maintenant devant le Parlement aux fins d'établir sur des terres les vétérans de la guerre?

No 2.

Par l'honorable sénateur Tanner.

7 mai—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quels sont les propriétés et immeubles situés dans la ville d'Ottawa, et dans le district environnant, que le gouvernement a acquis par achat, location et

construction pour des services administratifs de guerre, depuis la déclaration des hostilités en 1939, en indiquant:

- (a) l'emplacement de chaque propriété et immeuble,
- (b) le coût de l'acquisition, de la construction, des réparations, des additions ou des restaurations en chaque cas,
- (c) le coût de l'ameublement en chaque cas,
- (d) les services administratifs de guerre installés dans ces immeubles respectivement et,
- (e) le nombre de personnes employées dans chaque immeuble.

2. Quels sont les immeubles qui ont été construits dans la ville par le gouvernement, qui ont été utilisés ou qui devaient être utilisés pour des fins autres que l'administration de guerre, et qui ont été pris par l'administration de guerre pour augmenter ses bureaux; quels sont les services du gouvernement installés dans chacun de ces immeubles; quel est le coût de l'ameublement de chacun de ces immeubles et le nombre de personnes qui y sont employées.

3. L'information demandée au premier paragraphe est aussi demandée à l'égard des propriétés et immeubles dont la construction a été adjugée par contrat et qui sont en voie de construction, de même qu'à l'égard des immeubles dont la construction n'est pas commencée.

No 3.

Par l'honorable sénateur Foster:

28 mai—1. Combien de demandes les Chemins de fer Nationaux du Canada ont-ils présentées à la Commission des Transports pour obtenir l'autorisation d'abandonner l'embranchement Saint-Martin au Nouveau-Brunswick?

2. Quand cette autorisation a-t-elle été accordée?

3. A quelle époque ont été commencés les travaux à discontinuer?

4. Quelle est la valeur des matériaux récupérés, à l'exclusion des rails:

(a) qui ont été vendus au comptant,

(b) qui ont été retenus pour être utilisés ailleurs?

5. Quelle est la description des rails enlevés de la ligne principale?

6. Quelle est la valeur approximative de tous les rails et des pièces d'ancrage?

7. Quels autres moyens de transport sont fournis aux cultivateurs, aux forestiers et aux autres personnes qui résident dans le voisinage de l'emplacement du chemin de fer?

No 4.

Par l'honorable sénateur Foster:

11 juin—Qu'il attirera l'attention du gouvernement sur certains articles du Rapport des vérificateurs des comptes des Chemins de fer nationaux du Canada au Parlement, ainsi qu sur le Rapport des administrateurs pour l'exercice 1941.

No 5.

Par l'honorable sénateur Tanner:

11 juin—Qu'il demandera au gouvernement:

1. L'accord de 1920, conclu avec la cité d'Ottawa, oblige-t-il le gouvernement à refaire, entretenir et réparer (1) le pont de l'avenue Laurier, au-dessus du canal Rideau; (2) les ponts au-dessus des chutes de la Chaudière; (3) les trottoirs du côté est de la rue Elgin et du côté sud de l'avenue Laurier, au Square Cartier; (4) les trottoirs du côté nord de la rue Wellington, depuis la Place Connaught jusqu'au Perley Home, et les trottoirs du côté sud de la rue Welling-

ton en face des immeubles du gouvernement, la chaussée de la rue Wellington entre la Place Connaught et la rue Bank, ainsi que le pavage d'asphalte de la rue Wellington entre la rue Bank et Perley Home?

2. Est-il vrai que le gouvernement, par la Commission d'embellissement d'Ottawa et par la Commission du District fédéral, a construit l'avenue Clemow, dans la cité d'Ottawa, aux frais du gouvernement, et que le gouvernement s'est engagé à entretenir, réparer et restaurer cette avenue à perpétuité?

3. L'entente conclue entre le gouvernement et la cité d'Ottawa, au sujet du Parc de la Confédération, comprend-elle que le cité doive faire disparaître, pour l'aménagement du parc projeté, les constructions qui servent aux pompes d'incendie et à la police, et qui sont situées à l'est de la rue Elgin?

No 6.

Par l'honorable sénateur Tanner:

11 juin—Qu'il demandera au gouvernement, relativement à la corporation établie par le gouvernement pour la construction de navires de charge:

1. Quel est le nombre total des employés de la corporation?
2. Combien la corporation compte-t-elle, à son service, de fonctionnaires au salaire de \$1.00 par année?
3. Combien de personnes salariées sont au service de la corporation?
4. Quel est le total des paiements mensuels de la corporation pour régler les salaires, la main-d'œuvre et autres services?
5. Quel est le total des montants que le gouvernement a placés ou qu'il doit payer pour les ateliers de construction de navires: (1) de propriété privée, et (2) appartenant au gouvernement pour le pays?

MOTION

Pour mardi, le 14 juillet 1942

No 1.

Par l'honorable sénateur Gouin:

28 mai—Que le Comité permanent des Affaires extérieures reçoive instructions d'instruire une enquête sur les meilleurs moyens de favoriser la coopération, entre le Dominion du Canada et les autres pays du continent américain, dans le domaine des relations économiques, législatives, sociales et culturelles, et de faire rapport au Sénat des résultats de cette enquête; et que ledit comité soit autorisé à assigner des personnes et à faire produire pièces et documents.

ORDRE DU JOUR

Pour mardi, le 14 juillet 1942

No 25

PROCÈS-VERBAUX
DU
SÉNAT DU CANADA

Mardi 14 juillet 1942

Huit heures du soir.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Copp,	King,	McGuire,
Aylesworth	Coté,	Lacasse,	McRae,
(sir Allen),	David,	Lambert,	Mullins,
Ballantyne,	Duff,	Léger,	Murdock,
Beaubien	Duffus,	Little,	Paquet,
(Montarville),	Fafard,	MacArthur,	Parent,
Beaubien (St-Jean-	Fallis,	Macdonald	Paterson,
Baptiste),	Farris,	(Richmond-Cap-	Prévost,
Beauregard,	Foster,	Breton-Ouest),	Quinn,
Black,	Gouin,	Macdonald	Raymond,
Blondin,	Graham,	(Cardigan),	Robicheau,
Bourque,	Hardy,	MacLennan,	St-Père,
Buchanan,	Harmer,	Marcotte,	Sauvé,
Calder,	Hayden,	Marshall,	Sinclair,
Chapais	Howard,	McDonald	White,
(sir Thomas),	Jones,	(Shédiac),	Wilson.

PRIÈRES.

Son Honneur le Président informe la Chambre qu'il a reçu la copie d'un message de félicitation adressé au parlement fédéral du Dominion du Canada par le Président et les secrétaires de la Chambre des députés de l'Argentine, à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de la Confédération.

Ledit message est lu par Son Honneur le Président comme suit:

(Traduction)

BUENOS AIRES, 2 juillet.

AU PARLEMENT FEDERAL DU DOMINION DU CANADA
OTTAWA

La Chambre des députés de la nation argentine a adopté une résolution, au cours de sa séance d'aujourd'hui, pour envoyer ses vœux cordiaux d'amitié au parlement fédéral du Dominion du Canada à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'acte de 1867 qui a donné naissance au gouvernement politique du noble peuple canadien dont l'organisation, les progrès intellectuels et matériels, et l'idéal élevé de solidarité américaine constituent un modèle remarquable de bon voisinage et de fraternité continentale. Je présente mes plus sincères saluts aux présidents (Orateurs) du Sénat et de la Chambre des Communes, et, par leur intermédiaire, aux honorables membres du Parlement.

JOSÉ LUIS CANTILLO, *Président de la Chambre des députés de la nation argentine,*

Les secrétaires: CARLOS G. BONORIN, L. ZAVALLA CARBO.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie les bills suivants et informe le Sénat qu'elle a adopté lesdits bills, sans amendement:

Bill (E), intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Adele Rea Barrett".

Bill (F), intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Edith McKechnie Barlow".

Bill (G), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Agnes Henrietta Russell Cantlie".

Bill (H), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Coadic Murphy".

Bill (I), intitulé: "Loi pour faire droit à Lester Lewis Catchpaw".

Bill (J), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Ruth Fisher Allen".

Bill (K), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Adelia LaFleur Johnston".

Bill (L), intitulé: "Loi pour faire droit à George Webb".

Bill (M), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Morgan Black".

Bill (N), intitulé: "Loi pour faire droit à Betty Leah Bregman Beloff".

Bill (O), intitulé: "Loi pour faire droit à Malca Levitt, autrement connue sous le nom de Atty Maley Levitt".

Bill (P), intitulé: "Loi pour faire droit à Jack Simon".

Bill (Q), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Louise McCarthy Smyth".

Bill (R), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Glenna Grace Thomas Reynolds".

Bill (S), intitulé: "Loi pour faire droit à Isabel Jessica Black Joley".

Bill (T), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaretha Elizabeth Buck Pereboom".

- Bill (U), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel May Marshall James".
- Bill (V), intitulé: "Loi pour faire droit à Anastasia Tkaczuk Wojtkowycz".
- Bill (W), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Wilda Valentine Park Evans".
- Bill (X), intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Mehliiss Jackson".
- Bill (Y), intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Beatrix Berlind Ripstein".
- Bill (Z), intitulé: "Loi pour faire droit à Lola McIntosh".
- Bill (A2), intitulé: "Loi pour faire droit à Stella Kathleen Marguerite Winnall Barwick".
- Bill (B2), intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Elizabeth Blackburn Gordon".
- Bill (C2), intitulé: "Loi pour faire droit à Kate Elizabeth Laidlaw McNiven".
- Bill (D2), intitulé: "Loi pour faire droit à Margueret Livingstone Turnbull Woodard".
- Bill (E2), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Sunsheine Steirman Cooke".
- Bill (F2), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Golt Rosner".
- Bill (G2), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Pohopoluck Yacobshak".
- Bill (H2), intitulé: "Loi pour faire droit à Myer Levine".
- Bill (I2), intitulé: "Loi pour faire droit à George Sutherland Cameron, junior".
- Bill (J2), intitulé: "Loi pour faire droit à Fred Catlow".
- Bill (K2), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Celina Broadhurst LaRose".
- Bill (L2), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Epstein Cohen".
- Bill (M2), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Pelletier Patenaude".
- Bill (N2), intitulé: "Loi pour faire droit à Marietta Venditello Diano".
- Bill (O2), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Annie Heazle Constable".
- Bill (P2), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Reed Cushing".
- Bill (Q2), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarto Desnoyers".
- Bill (R2), intitulé: "Loi pour faire droit à William Milroy Davidson".
- Bill (S2), intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Meredith Mann Harrison".
- Bill (T2), intitulé: "Loi pour faire droit à François Henri Drack".
- Bill (U2), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Irene Dale Weston".
- Bill (V2), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Ufland Fishman".
- Bill (W2), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Brown Stevenson".
- Bill (X2), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Cummings Bullock".
- Bill (Y2), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Gertrude De Serres Gould".
- Bill (Z2), intitulé: "Loi pour faire droit à John Clifford Stanley Darbyson".
- Bill (A3), intitulé: "Loi pour faire droit à Celia Reynolds Schellenberg".

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message ainsi conçu:

Le VENDREDI, 3 juillet 1942.

Résolu: Qu'un message soit transmis au Sénat pour remettre à cette Chambre les témoignages rendus et les pièces justificatives déposées devant le comité permanent des Divorces, auquel ont été renvoyées les pétitions de Eleanor Adele

Rea Barrett, Eleanor Edith McKechnie Barlow, Dorothy Agnes Henrietta Russell Cantlie, Irene Coadic Murphy, Lester Lewis Catchpaw, Annie Ruth Fisher Allen, Alice Adelia Lafleur Johnston, George Webb, Edith Morgan Black, Betty Leah Bregman Beloff, Malca Levitt, autrement connue sous le nom de Atty Malcy Levitt, Jack Simon, Marie Louise McCarthy Smyth, Marie Glenna Grace Thomas Reynolds, Isabel Jessica Black Jolley, Margaretha Elizabeth Buck Peereboom, Ethel May Marshall James, Anastasia Tkaczuk Wojtkowycz, Phyllis Wilda Valentine Park Evans, Louise Mehliss Jackson, Bertha Beatrix Berlind Ripstein, Lola McIntosh, Stella Kathleen Marguerite Winnall Barwick, Joyce Elizabeth Blackburn Gordon, Kate Elizabeth Laidlaw McNiven, Margaret Livingstone Turnbull Woodard, Dorothy Sunsheine Steirman Cooke, Doris Golt Rosner, Anna Pohopoluck Yacobchak, Myer Levine, George Sutherland Cameron, junior, Fred Catlow, Mary Celina Broadhurst LaRose, Elsie Epstein Cohen, Gertrude Pelletier Patenaude, Marietta Venditello Diano, Edna Annie Heazle Constable, Dorothy Reed Cushing, Sarto Desnoyers, William Milroy Davidson, Audrey Meredith Mann Harrison, François Henri Drack, Gladys Irene Dale Weston, Ruth Ufland Fishman, Norma Brown Stevenson, Mary Cummings Bullock, Elizabeth Gertrude DeSerre Gould, John Clifford Stanley Darbyson et Celia Reynolds Schellenberg, respectivement, demandant l'adoption de bills de divorces, ainsi que les autres documents soumis en preuve.

Ordonné: Que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,

Greffier de la Chambre des communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la table.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (B), intitulé: "Loi constituant en corporation l'Association Dentaire Canadienne", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (C), intitulé: "Loi changeant le nom de *The Saskatchewan Life Insurance Company* en celui de *Fidelity Life Assurance Company*", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un bill (5), intitulé: "Loi pourvoyant à la réintégration dans les emplois civils des membres licenciés des forces de Sa Majesté ou d'autres catégories désignées de personnes", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et,

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un bill (56), intitulé: "Loi pourvoyant à l'assurance des biens contre les risques de guerre et au paiement d'une compensation, pour dommages de guerre", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et,

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un bill (64), intitulé: "Loi concernant la poursuite et la coordination de la formation professionnelle", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et,

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La pétition suivante est lue et reçue:

De Pierre J. Perrin, de Montréal, Québec, et autres; demandant d'être constitués en corporation sous le nom de *Canadian Alliance Insurance Company*", et, en français, "La Compagnie d'Assurance Alliance Canadienne".

L'honorable sénateur King dépose sur la table:

Copies des arrêtés en conseil pris sous l'autorité de la Loi des mesures de guerre depuis le 1er avril au 30 juin 1942, en feuillets dactylographiés.

Règlements établis sous l'empire de la Loi du ministère des Pensions et de la Santé nationale par les arrêtés ministériels du 9 mars 1942 (C.P. 1759) et du 5 juin 1942 (C.P. 4739, C.P. 4785 et C.P. 4786). (Anglais et français).

Règlement établi sous l'empire de la Loi du ministère des Pensions et de la Santé nationale par l'arrêté ministériel du 26 juin 1942 (C.P. 5444). (Anglais et français).

L'honorable président du comité permanent des Divorces, présente le soixante-dix-septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MARDI 14 juillet 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son soixante-dix-septième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Bessie McKenzie Balfour Whiteley Willard, de la ville de Westmount, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Eugene Wallace Willard, junior, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$50.00.

Le tout respectueusement soumis.

W. M. ASELTINE,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

L'honorable président du comité permanent des Divorcés, présente le soixante-dix-huitième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MARDI 14 juillet 1942.

Le comité permanent des Divorcés a l'honneur de présenter son soixante-dix-huitième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ada Lahn Corber, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Julius Corber, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, sauf la règle 140 concernant le paiement de la taxe parlementaire.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la règle 140, moins la somme de \$100.00.

Le tout respectueusement soumis.

W. M. ASELTINE,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération jeudi prochain.

Avec la permission du Sénat, et,

Sur motion, il est

Ordonné: Qu'un Ordre soit émané pour la production d'une état indiquant:

1. Dans quelle provinces du Canada des centres ou écoles d'entraînement sont-elles maintenant établies et opèrent-elles sous la direction des services de l'armée, de la marine et de l'air respectivement?

2. Ces centres ou écoles d'entraînement servent-elles exclusivement aux hommes qui se sont enrôlés dans ces divers services? Si elles ne servent pas exclusivement à ces hommes, quelles autres classes de personnes sont admises à l'entraînement qui y est donné?

3. Quels autres centres ou écoles d'entraînement, s'il en est, le gouvernement tient-il en service?

4. Le gouvernement maintient-il d'autres centres ou écoles d'entraînement en quelque province; dans l'affirmative, dans quelles provinces; quels cours d'entraînement y sont donnés; et quelles classes de personnes sont admises à ces centres ou écoles d'entraînement?

5. Le gouvernement coopère-t-il avec quelque gouvernement provincial dans la mise en service des centres et écoles d'entraînement ou écoles professionnelles dans l'une ou l'autre province; dans l'affirmative, dans quelles provinces; quelles classes de personnes sont admises à ces centres et écoles d'entraînement et quels sont les cours d'entraînement qui y sont donnés? L'entraînement se rapporte-t-il aux services de guerre, ou aux travaux d'après-guerre?

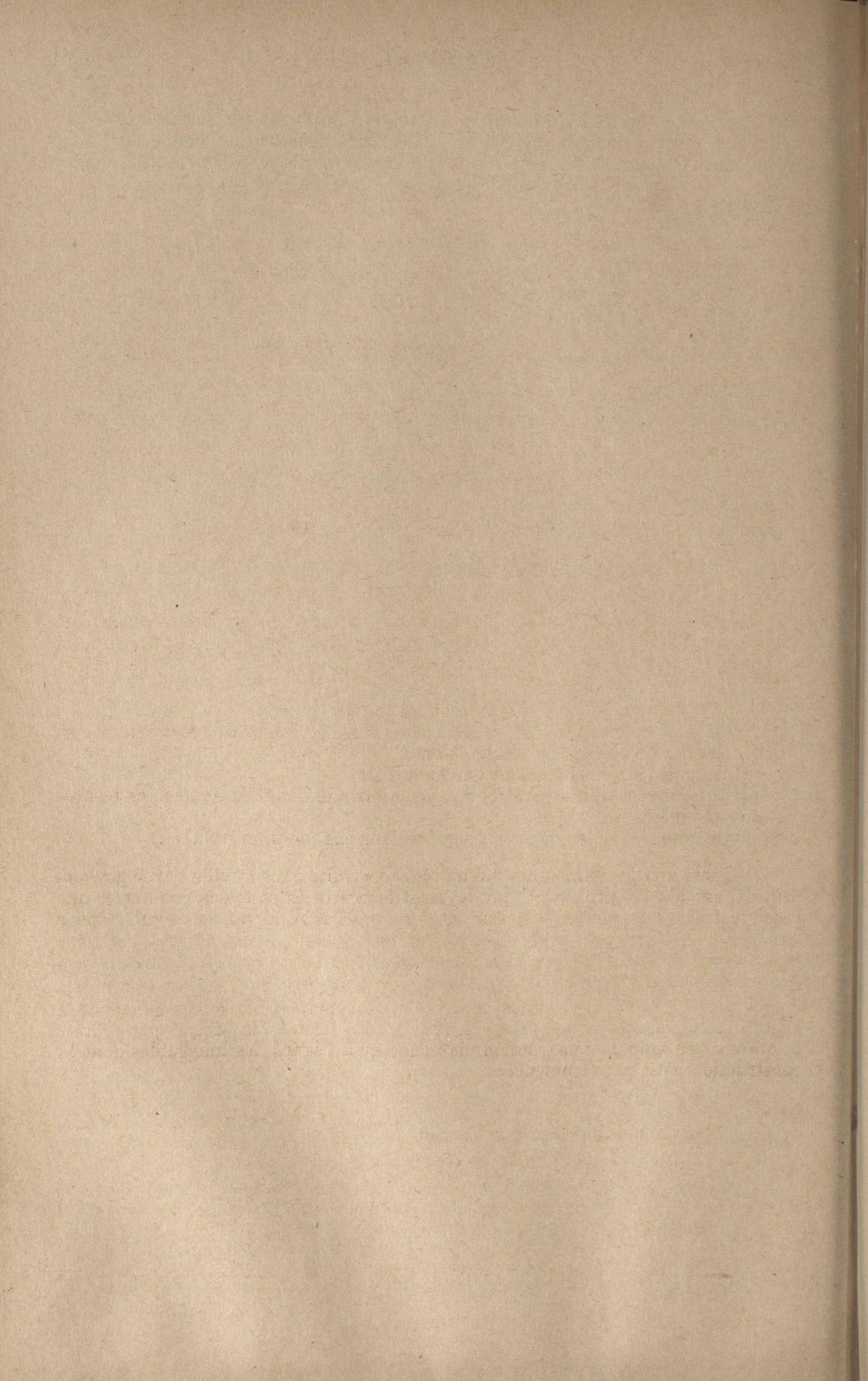
6. Quelle est la méthode, le plan ou le système d'entraînement des hommes et des femmes dans la direction des fermes ou les travaux agricoles que le gouvernement a l'intention d'organiser et de faire exécuter d'après la législation maintenant devant le Parlement aux fins d'établir sur des terres les vétérans de la guerre?

L'honorable sénateur King dépose immédiatement sur la table ledit état.

L'honorable sénateur Foster attire l'attention du Sénat sur certains aspects du Rapport des vérificateurs des Chemins de fer Nationaux du Canada au Parlement, ainsi que sur le Rapport des administrateurs pour l'exercice 1941.

Débat.

Le Sénat s'ajourne.



AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi 15 juillet 1942

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour mercredi, le 15 juillet 1942

No 1.

Par l'honorable sénateur Tanner.

7 mai—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quels sont les propriétés et immeubles situés dans la ville d'Ottawa, et dans le district environnant, que le gouvernement a acquis par achat, location et construction pour des services administratifs de guerre, depuis la déclaration des hostilités en 1939, en indiquant:

- (a) l'emplacement de chaque propriété et immeuble,
- (b) le coût de l'acquisition, de la construction, des réparations, des additions ou des restaurations en chaque cas,
- (c) le coût de l'ameublement en chaque cas,
- (d) les services administratifs de guerre installés dans ces immeubles respectivement et,
- (e) le nombre de personnes employées dans chaque immeuble.

2. Quels sont les immeubles qui ont été construits dans la ville par le gouvernement, qui ont été utilisés ou qui devaient être utilisés pour des fins autres que l'administration de guerre, et qui ont été pris par l'administration de guerre pour augmenter ses bureaux; quels sont les services du gouvernement installés dans chacun de ces immeubles; quel est le coût de l'ameublement de chacun de ces immeubles et le nombre de personnes qui y sont employées.

3. L'information demandée au premier paragraphe est aussi demandée à l'égard des propriétés et immeubles dont la construction a été adjugée par contrat et qui sont en voie de construction, de même qu'à l'égard des immeubles dont la construction n'est pas commencée.

No 2.

Par l'honorable sénateur Tanner:

11 juin—Qu'il demandera au gouvernement:

1. L'accord de 1920, conclu avec la cité d'Ottawa, oblige-t-il le gouvernement à refaire, entretenir et réparer (1) le pont de l'avenue Laurier, au-dessus du canal Rideau; (2) les ponts au-dessus des chutes de la Chaudière; (3) les trottoirs du côté est de la rue Elgin et du côté sud de l'avenue Laurier, au Square Cartier; (4) les trottoirs du côté nord de la rue Wellington, depuis la Place Connaught jusqu'au Perley Home, et les trottoirs du côté sud de la rue Welling-

ton en face des immeubles du gouvernement, la chaussée de la rue Wellington entre la Place Connaught et la rue Bank, ainsi que le pavage d'asphalte de la rue Wellington entre la rue Bank et Perley Home?

2. Est-il vrai que le gouvernement, par la Commission d'embellissement d'Ottawa et par la Commission du District fédéral, a construit l'avenue Clemow, dans la cité d'Ottawa, aux frais du gouvernement, et que le gouvernement s'est engagé à entretenir, réparer et restaurer cette avenue à perpétuité?

3. L'entente conclue entre le gouvernement et la cité d'Ottawa, au sujet du Parc de la Confédération, comprend-elle que le cité doive faire disparaître, pour l'aménagement du parc projeté, les constructions qui servent aux pompes d'incendie et à la police, et qui sont situées à l'est de la rue Elgin?

MOTION**Pour mercredi, le 15 juillet 1942****No 1.**

Par l'honorable sénateur Gouin:

28 mai—Que le Comité permanent des Affaires extérieures reçoive instructions d'instruire une enquête sur les meilleurs moyens de favoriser la coopération, entre le Dominion du Canada et les autres pays du continent américain, dans le domaine des relations économiques, législatives, sociales et culturelles, et de faire rapport au Sénat des résultats de cette enquête; et que ledit comité soit autorisé à assigner des personnes et à faire produire pièces et documents.

ORDRE DU JOUR

Pour mercredi, le 15 juillet 1942

No 1.

14 juillet—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 5), intitulé: "Loi pouvoyant à la réintégration dans les emplois civils des membres licenciés des forces de Sa Majesté ou d'autres catégories désignées de personnes."—(L'honorable sénateur King).

No 2.

14 juillet—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 56), intitulé: "Loi pourvoyant à l'assurance des biens contre les risques de guerre et au payement d'une compensation pour dommages de guerre."—(L'honorable sénateur King).

No 3.

14 juillet—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 64), intitulé: "Loi concernant la poursuite et la coordination de la formation professionnelle."—(L'honorable sénateur King).

Pour jeudi, le 16 juillet 1942

No 1.

14 juillet—Prise en considération du 77ème rapport du Comité permanent des divorces au sujet de la pétition de Bessie McKenzie Balfour Whiteley Willard ainsi que les témoignages produits devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Aseltine).

No 2.

14 juillet—Prise en considération du 78ème rapport du Comité permanent des divorces au sujet de la pétition de Ada Lahn Corber ainsi que les témoignages produits devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Aseltine).

No 26

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Mercredi 15 juillet 1942

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Coté,	Jones,	McGuire,
Aylesworth	David,	King,	McRae,
(sir Allen),	Duff,	Lacasse,	Mullins,
Ballantyne,	Duffus,	Léger,	Murdock,
Beaubien	Fafard,	Little,	Paquet,
(Montarville),	Fallis,	MacArthur,	Parent,
Beaubien (St-Jean-	Farris,	Macdonald	Paterson,
Baptiste),	Foster,	(Richmond-Cap-	Prévost,
Beauregard,	Gouin,	Breton-Ouest),	Quinn,
Black,	Graham,	Macdonald	Raymond,
Blondin,	Haig,	(Cardigan),	Robicheau,
Bourque,	Hardy,	MacLennan,	St-Père,
Buchanan,	Harmer,	Marcotte,	Sauvé,
Calder,	Hayden,	Marshall,	Sinclair,
Chapais	Horner,	McDonald	Turgeon,
(sir Thomas),	Howard,	(Shédiac),	White,
Copp,			Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Buchanan, du comité permanent des Ordres permanents, présente le septième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MERCREDI 15 juillet 1942.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et constate que les exigences des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards, savoir:

De Mary Tocki, et autres, de Grandview, Manitoba; demandant d'être constituées en corporation sous le nom de *The Felician Sisters of Winnipeg*.

De Pierre J. Perrin, de Montréal Québec, et autres; demandant d'être constitués sous le nom de *Canadian Alliance Insurance Company*, et en français, "La Compagnie d'Assurances Alliance Canadienne".

Le tout respectueusement soumis.

W. A. BUCHANAN,
Président.

Ordonné: Que ledit rapport soit déposé sur la table.

L'honorable sénateur Coté, pour l'honorable sénateur Moraud, présente au Sénat un bill (A4), intitulé: "Loi constituant en corporation La Compagnie d'Assurances Alliance Canadienne".

Ledit bill est lu pour la première fois, et,
Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

L'honorable sénateur Haig, pour l'honorable sénateur Molloy, présente au Sénat un bill (B4), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Felician Sisters of Winnipeg*".

Ledit bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Bills privés.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Haig, il est

Ordonné: Que la Règle 119 soit suspendue en tant qu'elle concerne le bill (B4), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Felician Sisters of Winnipeg*".

Suivant l'Ordre du jour, le bill (5), intitulé: "Loi pourvoyant à la réintégration dans les emplois civils des membres licenciés des forces de Sa Majesté ou d'autres catégories désignées de personnes", est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur King propose que le bill (56), intitulé: "Loi pourvoyant à l'assurance des biens contre les risques de guerre et au paiement d'une compensation pour dommages de guerre", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit ajourné à demain.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (64), intitulé: "Loi concernant la poursuite et la coordination de la formation professionnelle", est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

Le Sénat s'ajourne.



AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi 16 juillet 1942

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour jeudi, le 16 juillet 1942

No 1.

Par l'honorable sénateur Tanner.

7 mai—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quels sont les propriétés et immeubles situés dans la ville d'Ottawa, et dans le district environnant, que le gouvernement a acquis par achat, location et construction pour des services administratifs de guerre, depuis la déclaration des hostilités en 1939, en indiquant:

- (a) l'emplacement de chaque propriété et immeuble,
- (b) le coût de l'acquisition, de la construction, des réparations, des additions ou des restaurations en chaque cas,
- (c) le coût de l'ameublement en chaque cas,
- (d) les services administratifs de guerre installés dans ces immeubles respectivement et,
- (e) le nombre de personnes employées dans chaque immeuble.

2. Quels sont les immeubles qui ont été construits dans la ville par le gouvernement, qui ont été utilisés ou qui devaient être utilisés pour des fins autres que l'administration de guerre, et qui ont été pris par l'administration de guerre pour augmenter ses bureaux; quels sont les services du gouvernement installés dans chacun de ces immeubles; quel est le coût de l'ameublement de chacun de ces immeubles et le nombre de personnes qui y sont employées.

3. L'information demandée au premier paragraphe est aussi demandée à l'égard des propriétés et immeubles dont la construction a été adjugée par contrat et qui sont en voie de construction, de même qu'à l'égard des immeubles dont la construction n'est pas commencée.

No 2.

Par l'honorable sénateur Tanner:

11 juin—Qu'il demandera au gouvernement:

1. L'accord de 1920, conclu avec la cité d'Ottawa, oblige-t-il le gouvernement à refaire, entretenir et réparer (1) le pont de l'avenue Laurier, au-dessus du canal Rideau; (2) les ponts au-dessus des chutes de la Chaudière; (3) les trottoirs du côté est de la rue Elgin et du côté sud de l'avenue Laurier, au Square Cartier; (4) les trottoirs du côté nord de la rue Wellington, depuis la Place Connaught jusqu'au Perley Home, et les trottoirs du côté sud de la rue Welling-

ton en face des immeubles du gouvernement, la chaussée de la rue Wellington entre la Place Connaught et la rue Bank, ainsi que le pavage d'asphalte de la rue Wellington entre la rue Bank et Perley Home?

2. Est-il vrai que le gouvernement, par la Commission d'embellissement d'Ottawa et par la Commission du District fédéral, a construit l'avenue Clemow, dans la cité d'Ottawa, aux frais du gouvernement, et que le gouvernement s'est engagé à entretenir, réparer et restaurer cette avenue à perpétuité?

3. L'entente conclue entre le gouvernement et la cité d'Ottawa, au sujet du Parc de la Confédération, comprend-elle que le cité doit faire disparaître, pour l'aménagement du parc projeté, les constructions qui servent aux pompes d'incendie et à la police, et qui sont situées à l'est de la rue Elgin?

Pour vendredi, le 17 juillet 1942

No 1.

Par l'honorable sénateur Sauvé:

1. Combien de fils de cultivateurs de la province de Québec ont été appelés pour service militaire en vertu de la Loi de mobilisation pour le Canada?
2. Combien ont obtenu des sursis?
3. Combien dans les comtés (a) Nicolet-Yamaska; (b) Beauharnois-Laprairie; (c) Chambly-Rouville; (d) Richelieu-Verchères; (e) Saint-Jean-Iberville-Napierville; (f) Laval-Deux-Montagnes; (g) Labelle; (h) Shefford?
4. Combien de fils de cultivateurs ont obtenu des sursis?
5. Combien de demandes de sursis faites par des fils de cultivateurs ou par leurs pères ont été rejetées?

MOTION**Pour jeudi, le 16 juillet 1942****No 1.**

Par l'honorable sénateur Gouin:

28 mai—Que le Comité permanent des Affaires extérieures reçoive instructions d'instruire une enquête sur les meilleurs moyens de favoriser la coopération, entre le Dominion du Canada et les autres pays du continent américain, dans le domaine des relations économiques, législatives, sociales et culturelles, et de faire rapport au Sénat des résultats de cette enquête; et que ledit comité soit autorisé à assigner des personnes et à faire produire pièces et documents.

ORDRE DU JOUR

Pour jeudi, le 16 juillet 1942

No 1.

15 juillet—Reprise du débat sur la deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 56), intitulé: "Loi pourvoyant à l'assurance des biens contre les risques de guerre et au payement d'une compensation pour dommages de guerre".—(L'honorable sénateur Farris).

No 2.

14 juillet—Prise en considération du 77ème rapport du Comité permanent des divorces au sujet de la pétition de Bessie McKenzie Balfour Whiteley Willard ainsi que les témoignages produits devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Aseltine).

No 3.

14 juillet—Prise en considération du 78ème rapport du Comité permanent des divorces au sujet de la pétition de Ada Lahn Corber ainsi que les témoignages produits devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Aseltine).

No 4.

15 juillet—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill A4), intitulé: "Loi constituant en corporation La Compagnie d'Assurances Alliance Canadienne".—(L'honorable sénateur Moraud).

No 27

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Jeudi 16 juillet 1942

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Coté,	Howard,	McDonald
Aylesworth	David,	Jones,	(Shédiac),
(sir Allen),	Duff,	King,	McGuire,
Ballantyne,	Duffus,	Lacasse,	McRae,
Beaubien	Fafard,	Léger,	Mullins,
(Montarville),	Fallis,	Little,	Murdock,
Beaubien (St-Jean-	Farris,	MacArthur,	Paquet,
Baptiste),	Foster,	Macdonald	Parent,
Beauregard,	Gouin,	(Richmond-Cap-	Paterson,
Black,	Graham,	Breton-Ouest),	Quinn,
Blondin,	Haig,	Macdonald	Robicheau,
Bourque,	Hardy,	(Cardigan),	St-Père,
Buchanan,	Harmer,	MacLennan,	Sauvé,
Calder,	Hayden,	Marcotte,	Sinclair,
Chapais	Horner,	Marshall,	Sutherland,
(sir Thomas),			White,
Copp,			Wilson.

PRIÈRES.

L'honorable président du comité permanent des Divorces présente le soixante-dix-neuvième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le greffier comme suit:

LE MERCREDI 15 juillet 1942.

Le Comité permanent des divorces a l'honneur de présenter son soixante-dix-neuvième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Ernest Charles Hazard, de la cité de Montréal, province de Québec, finisseur en photographie, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Annie Armstrong Hazard, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande que cette pétition ne soit pas agréée.

3. Le comité recommande la remise de la taxe parlementaire prescrite par la Règle 140, moins les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. M. ASELTINE,

Président suppléant.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion pour la deuxième lecture du bill (56), intitulé: "Loi pourvoyant à l'assurance des biens contre les risques de guerre et au payement d'une compensation pour dommages de guerre".

Après débat,

Ledit bill est lu la deuxième fois, et

Renvoyé au Comité permanent des Banques et du commerce.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-dix-septième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Bessie McKenzie Balfour Whiteley Willard, ainsi que les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du soixante-dix-huitième rapport du Comité permanent des divorces, auquel a été renvoyée la pétition de Ada Lahn Corber, ainsi que les témoignages rendus devant ledit comité.

Ledit rapport est adopté sur division.

L'honorable Président du Comité permanent des divorces présente au Sénat les bills suivants, savoir:

Bill (C4), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie McKenzie Balfour Whiteley Willard".

Bill (D4), intitulé: "Loi pour faire droit à Ada Lahn Corber".

Lesdits bills sont lus la première fois.

Ordonné: Qu'ils soient placés à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (A4), intitulé: "Loi constituant en corporation la Compagnie d'Assurance Alliance Canadienne", est lu la deuxième fois, et Renvoyé au Comité permanent des Banques et du commerce.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion de l'honorable sénateur Coté, il est

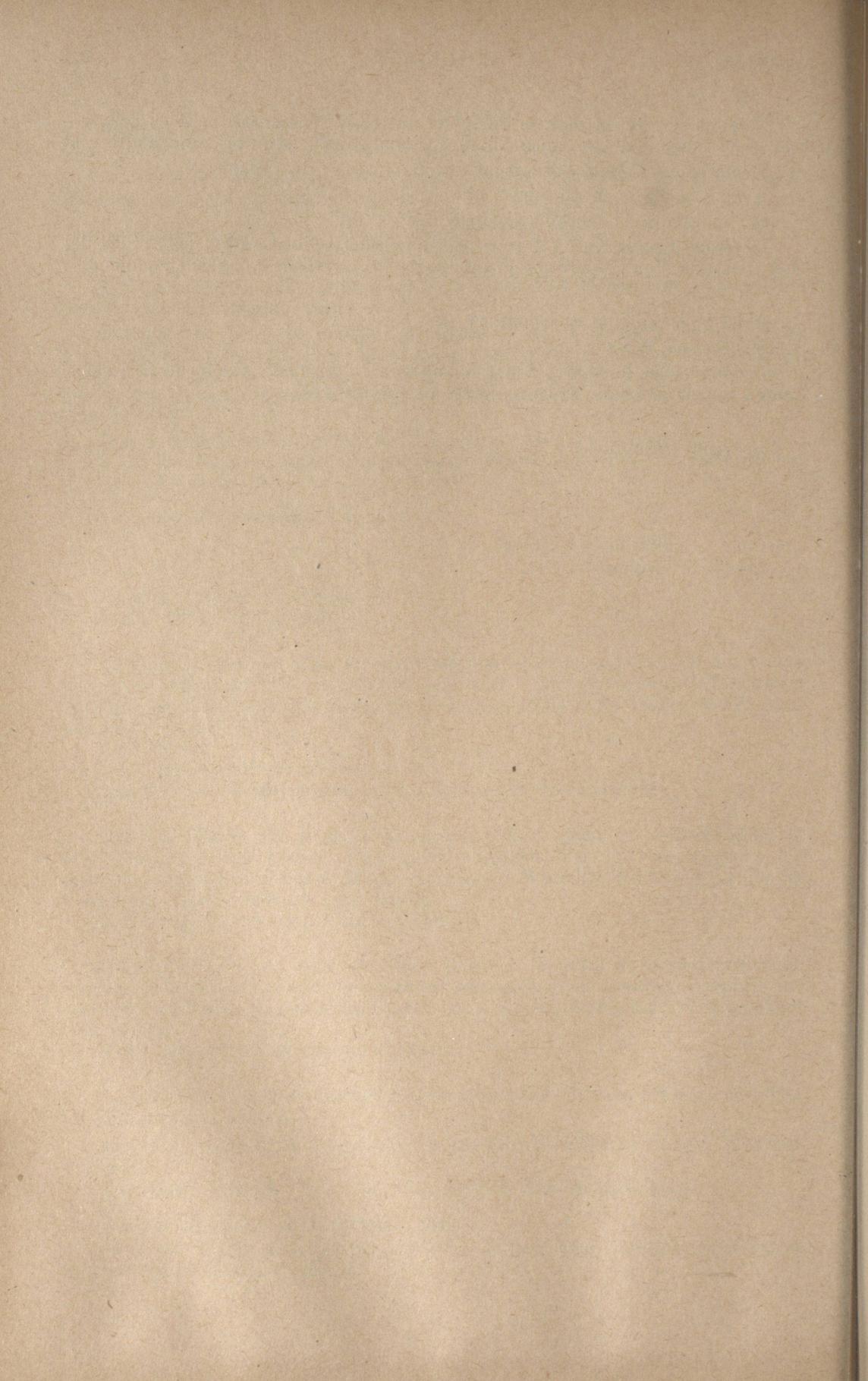
Ordonné: Que la règle 119 soit suspendue relativement au bill (A4), intitulé: "Loi constituant en corporation la Compagnie d'Assurance Alliance Canadienne".

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Le Sénat s'ajourne.



AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi 21 juillet 1942

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour mardi, le 21 juillet 1942

No 1.

Par l'honorable sénateur Tanner.

7 mai—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quels sont les propriétés et immeubles situés dans la ville d'Ottawa, et dans le district environnant, que le gouvernement a acquis par achat, location et construction pour des services administratifs de guerre, depuis la déclaration des hostilités en 1939, en indiquant:

- (a) l'emplacement de chaque propriété et immeuble,
- (b) le coût de l'acquisition, de la construction, des réparations, des additions ou des restaurations en chaque cas,
- (c) le coût de l'ameublement en chaque cas,
- (d) les services administratifs de guerre installés dans ces immeubles respectivement et,
- (e) le nombre de personnes employées dans chaque immeuble.

2. Quels sont les immeubles qui ont été construits dans la ville par le gouvernement, qui ont été utilisés ou qui devaient être utilisés pour des fins autres que l'administration de guerre, et qui ont été pris par l'administration de guerre pour augmenter ses bureaux; quels sont les services du gouvernement installés dans chacun de ces immeubles; quel est le coût de l'ameublement de chacun de ces immeubles et le nombre de personnes qui y sont employées.

3. L'information demandée au premier paragraphe est aussi demandée à l'égard des propriétés et immeubles dont la construction a été adjugée par contrat et qui sont en voie de construction, de même qu'à l'égard des immeubles dont la construction n'est pas commencée.

No 2.

Par l'honorable sénateur Tanner:

11 juin—Qu'il demandera au gouvernement:

1. L'accord de 1920, conclu avec la cité d'Ottawa, oblige-t-il le gouvernement à refaire, entretenir et réparer (1) le pont de l'avenue Laurier, au-dessus du canal Rideau; (2) les ponts au-dessus des chutes de la Chaudière; (3) les trottoirs du côté est de la rue Elgin et du côté sud de l'avenue Laurier, au Square Cartier; (4) les trottoirs du côté nord de la rue Wellington, depuis la Place Connaught jusqu'au Perley Home, et les trottoirs du côté sud de la rue Welling-

ton en face des immeubles du gouvernement, la chaussée de la rue Wellington entre la Place Connaught et la rue Bank, ainsi que le pavage d'asphalte de la rue Wellington entre la rue Bank et Perley Home?

2. Est-il vrai que le gouvernement, par la Commission d'embellissement d'Ottawa et par la Commission du District fédéral, a construit l'avenue Clemow, dans la cité d'Ottawa, aux frais du gouvernement, et que le gouvernement s'est engagé à entretenir, réparer et restaurer cette avenue à perpétuité?

3. L'entente conclue entre le gouvernement et la cité d'Ottawa, au sujet du Parc de la Confédération, comprend-elle que le cité doit faire disparaître, pour l'aménagement du parc projeté, les constructions qui servent aux pompes d'incendie et à la police, et qui sont situées à l'est de la rue Elgin?

No 3.

Par l'honorable sénateur Sauvé:

1. Combien de fils de cultivateurs de la province de Québec ont été appelés pour service militaire en vertu de la Loi de mobilisation pour le Canada?

2. Combien ont obtenu des sursis?

3. Combien dans les comtés (a) Nicolet-Yamaska; (b) Beauharnois-Laprairie; (c) Chambly-Rouville; (d) Richelieu-Verchères; (e) Saint-Jean-Iberville-Napierville; (f) Laval-Deux-Montagnes; (g) Labelle; (h) Shefford?

4. Combien de fils de cultivateurs ont obtenu des sursis?

5. Combien de demandes de sursis faites par des fils de cultivateurs ou par leurs pères ont été rejetées?

ORDRE DU JOUR

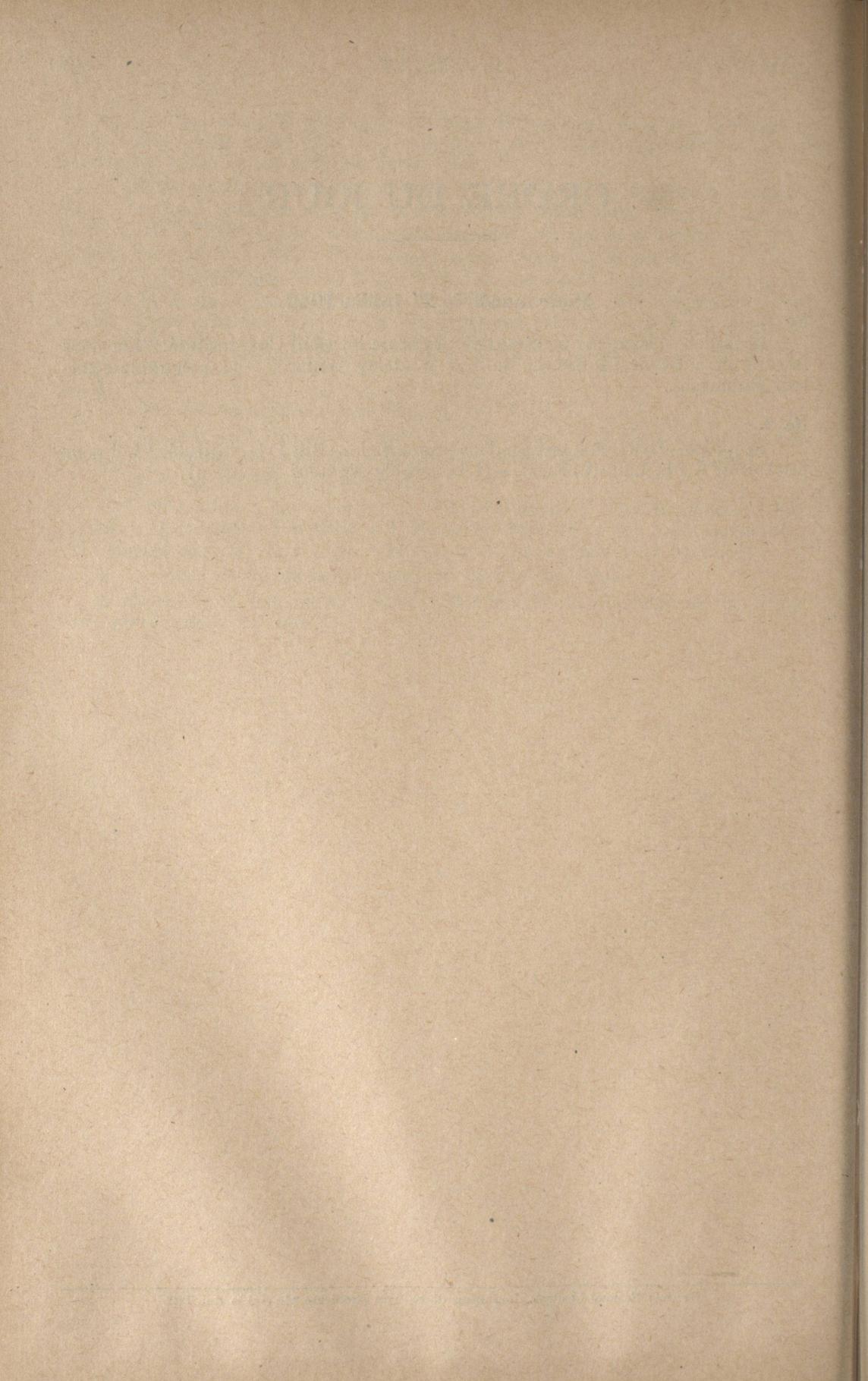
Pour mardi, le 21 juillet 1942

No 1.

16 juillet—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill C4), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie McKenzie Balfour Whiteley Willard".—(L'honorable sénateur Robinson).

No 2.

16 juillet—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill D4), intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Lahn Corber".—(L'honorable sénateur Robinson).



No 28

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Mardi 21 juillet 1942

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Copp,	Horner,	Marcotte,
Aylesworth	Coté,	Howard,	Marshall,
(sir Allen),	David,	Hugessen,	McRae,
Ballantyne,	Duff,	Hushion,	Moraud,
Barnard,	Duffus,	Jones,	Mullins,
Beaubien	Fafard,	King,	Murdock,
(Montarville),	Fallis,	Lambert,	Paquet,
Beaubien (St-Jean-	Farris,	Léger,	Parent,
Baptiste),	Foster,	Little,	Paterson,
Beauregard,	Gouin,	Macdonald	Quinn,
Black,	Graham,	(Richmond-Cap-	Robicheau,
Blais,	Haig,	Breton-Ouest),	St-Père,
Bourque,	Hardy,	Macdonald	Sauvé,
Buchanan,	Harmer,	(Cardigan),	Sinclair,
Calder,	Hayden,	MacLennan,	White,
Chapais			Wilson.
(sir Thomas),			

PRIÈRES.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (65), intitulé: "Loi ayant pour objet d'aider les anciens combattants à s'établir sur la terre", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et,
Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (5), intitulé: "Loi pourvoyant à la réintégration dans les emplois civils des membres licenciés des forces de Sa Majesté et d'autres catégories désignées de personnes", fait rapport que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé de le présenter au Sénat, avec plusieurs amendements, qu'il est prêt à lui soumettre dès qu'il lui plaira de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le Greffier comme suit:

1. Page 1, ligne 18. Un amendement, apporté à la version anglaise, ne concerne pas la version française.

2. Page 4, lignes 40 et 41. Supprimer les mots "pour infraction auxdits arrêtés et règlements" et substituer:

"sur déclaration sommaire de culpabilité, pour infraction auxdits arrêtés et règlements, mais cette peine ne doit pas excéder une amende de cent dollars".

Dans le titre

Au mot "ou", substituer le mot "et".

Lesdits amendements sont agréés.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur King propose que ce bill, tel qu'amendé, soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat,

Ledit bill, tel qu'amendé, est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté, Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, avec plusieurs amendements, pour lesquels il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (64), intitulé: "Loi concernant la poursuite et la coordination de la formation professionnelle", fait rapport que le comité a étudié ce bill et l'a chargé de le présenter au Sénat, avec plusieurs amendements, qu'il lui soumettra dès qu'il lui plaira de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le Greffier comme suit:

1. Page 1, ligne 16. Après le mot "agriculture", insérer "l'industrie forestière".

2. Page 2, ligne 11. Au mot "de", substituer "dévolues à".

3. Page 2, ligne 12. Au mot "Dominion", substituer "Canada".

4. Page 2, lignes 28, 29, 30, 31 et 32. A l'alinéa (c) du premier paragraphe de la clause 4, substituer le suivant:

“(c) tout projet de formation professionnelle pour la conservation ou la mise en valeur des ressources naturelles dévolues à la Couronne du droit de la province;”

5. Page 3, ligne 20. Un amendement a été apporté qui ne concerne que la version anglaise du bill.

6. Page 4, lignes 17, 18 et 19. A la clause 12, substituer la suivante:

“12. Les dépenses occasionnées par l'opération de la présente loi sont payées à même les deniers votés par le Parlement pour la réalisation des objets de la présente loi.”

7. Page 4, ligne 21. Un amendement a été apporté qui ne concerne que la version anglaise du bill.

Lesdits amendements sont agréés.

Avec la permission du Sénat, l'honorable sénateur King propose que ce bill, tel qu'amendé, soit maintenant lu pour la troisième fois.

Après débat,

Ledit bill, tel qu'amendé, est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, avec plusieurs amendement, pour lesquels il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (A4), intitulé: “Loi constituant en corporation la Compagnie d'Assurance Alliance Canadienne”, fait rapport que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé de le présenter au Sénat, avec deux amendements, qu'il lui soumettra dès qu'il lui plaira de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le Greffier comme suit:

1. Page 1, lignes 22 et 23. Aux mots “cent mille dollars”, substituer les mots “deux cent cinquante mille dollars”.

2. Pages 2 et 3. A la clause 7, substituer la suivante:

“7. (1) La Compagnie ne doit pas commencer d'opérations d'assurance avant qu'au moins deux cent cinquante mille dollars de son capital social aient été souscrits de bonne foi et qu'au moins cent mille dollars en aient été versés. Elle pourra alors pratiquer l'assurance contre l'incendie, l'assurance contre la chute d'aéronefs, l'assurance contre les tremblements de terre, l'assurance contre les explosions restreintes ou internes, l'assurance contre les agitations civiles, l'assurance contre les bris des conduites d'eau, l'assurance contre les tempêtes de vent, l'assurance contre les pertes ou dommages causés aux biens par des véhicules et l'assurance contre les pertes ou dommages causés par la grêle à des biens autres que les récoltes sur pied.

(2) La Compagnie ne doit pas commencer d'opérations d'autres classes d'assurance autorisées à l'article six de la présente loi avant que le capital souscrit, ou que le capital souscrit joint à l'excédent, ait été augmenté d'un montant ou des montants correspondants à la nature de la classe ou des classes supplémentaires d'opérations, savoir: pour l'assurance contre les accidents, ladite augmentation doit être d'au moins quarante mille dollars; pour l'assurance de l'aviation, d'au moins vingt mille dollars; pour l'assurance de l'automobile, d'au moins

vingt mille dollars; pour l'assurance des chaudières à vapeur, d'au moins quarante mille dollars; pour l'assurance du crédit, d'au moins vingt mille dollars; pour l'assurance contre le faux, d'au moins vingt mille dollars; pour l'assurance de garantie, d'au moins cinquante mille dollars; pour l'assurance contre la grêle, d'au moins cinquante mille dollars; pour l'assurance des transports à l'intérieur, d'au moins dix mille dollars; pour l'assurance des animaux de ferme, d'au moins vingt mille dollars; pour l'assurance maritime, d'au moins cinquante mille dollars; pour l'assurance des biens personnels, d'au moins dix mille dollars; pour l'assurance contre les bris des glaces, d'au moins dix mille dollars; pour l'assurance des biens immeubles, d'au moins vingt mille dollars; pour l'assurance contre la maladie, d'au moins dix mille dollars; pour l'assurance contre le vol, d'au moins vingt mille dollars; pour l'assurance contre les intempéries, d'au moins cinquante mille dollars.

(3) La Compagnie doit, durant les cinq années qui suivront la date de son enregistrement en vue de pratiquer l'assurance contre l'incendie, augmenter son capital souscrit et son excédent de manière que, à la fin de la première année, le capital souscrit joint à l'excédent atteigne une somme d'au moins quinze mille dollars plus élevée que ne l'exigent les paragraphes précédents du présent article, et qu'à la fin de la deuxième année cette augmentation atteigne une somme d'au moins trente mille dollars plus élevée qu'ainsi exigée, et qu'à la fin de la troisième année cette augmentation atteigne une somme d'au moins quarante-cinq mille dollars plus élevée qu'ainsi exigée, et qu'à la fin de la quatrième année cette augmentation atteigne une somme d'au moins soixante mille dollars plus élevée qu'ainsi exigée, et qu'à la fin de la cinquième année cette augmentation atteigne une somme d'au moins soixante-quinze mille dollars plus élevée qu'ainsi exigée.

(4) Nonobstant toute disposition contraire contenue au présent article, la Compagnie pourra pratiquer l'une ou toutes les classes d'assurance autorisées par l'article six de la présente loi lorsque le capital souscrit atteindra au moins cinq cent mille dollars, et la somme versée sur son capital souscrit, jointe à l'excédent, au moins cinq cent mille dollars.

(5) Au présent article, le mot "excédent" signifie le surplus de l'actif sur le passif, y compris le montant versé sur le capital social et la réserve des primes non acquises calculées au prorata des primes restant à courir de toutes les polices en vigueur de la Compagnie."

Lesdits amendements sont agréés, et,
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu pour la troisième fois.
Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Hayden, du comité permanent des Bills d'intérêt privé, auquel a été renvoyé le bill (B-4), intitulé: "Loi constituant en corporation 'The Felician Sisters of Winnipeg,'" fait rapport que le comité a étudié ce bill et l'a chargé de le présenter au Sénat, avec un amendement, qu'il lui soumettra dès qu'il lui plaira de le recevoir.

Ledit amendement est alors lu par le Greffier, comme suit:

Page 2, ligne 30. Aux mots "semble devoir aider" substituer le mot "aidera".

Ledit amendement est agréé, et,
Avec la permission du Sénat,
Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Avec la permission du Sénat, et,
Sur motion, il est

Ordonné: Qu'un Ordre du Sénat soit émané pour la production d'un état répondant aux questions suivantes:

1. L'accord de 1920, conclu avec la cité d'Ottawa, oblige-t-il le gouvernement à refaire, entretenir et réparer (1) le pont de l'avenue Laurier, au-dessus du canal Rideau; (2) les ponts au-dessus des chutes de la Chaudière; (3) les trottoirs du côté est de la rue Elgin et du côté sud de l'avenue Laurier, au Square Cartier; (4) les trottoirs du côté nord de la rue Wellington, depuis la Place Connaught jusqu'au Perley Home, et les trottoirs du côté sud de la rue Wellington en face des immeubles du gouvernement, la chaussée de la rue Wellington entre la Place Connaught et la rue Bank, ainsi que le pavage d'asphalte de la rue Wellington entre la rue Bank et Perley Home?

2. Est-il vrai que le gouvernement, par la Commission d'embellissement d'Ottawa et par la Commission du District fédéral, a construit l'avenue Clemow, dans la cité d'Ottawa, aux frais du gouvernement, et que le gouvernement s'est engagé à entretenir, réparer et restaurer cette avenue à perpétuité?

3. L'entente conclue entre le gouvernement et la cité d'Ottawa au sujet du Parc de la Confédération, comprend-elle que la cité doive faire disparaître, pour l'aménagement du parc projeté, les constructions qui servent aux pompes d'incendie et à la police, et qui sont situées à l'est de la rue Elgin?

L'honorable sénateur King dépose immédiatement sur la Table ledit état.

L'honorable sénateur King dépose sur la table:

Réponse à un Ordre du Sénat, en date du 28 mai 1942, pour la production de—

Copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement et toute autorité compétente, gendarmerie royale, etc., relativement aux fraudes de Paul Hamelin, 4903 ouest, rue St-Jacques, accusé de s'être fait payer des sommes d'argent par des jeunes recrues en leur promettant de retarder leur entraînement militaire obligatoire ou même des exemptions, et aussi relativement au traitement par les autorités militaires des jeunes gens que récemment le juge Gustave Marin, de Montréal, a qualifiés de "victimes".

Suivant l'Ordre du jour, les bills suivants sont, sur division, lus pour la deuxième fois, à savoir:

Bill (C4), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie McKenzie Balfour Whiteley Willard".

Bill (D4), intitulé: "Loi pour faire droit à Ada Lahn Corber".

Avec la permission du Sénat,

Lesdits bills sont, sur division, lus séparément une troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ces bills doivent être adoptés,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ces bills, auxquels il sollicite son agrément, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi 22 juillet 1942

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour mercredi, le 22 juillet 1942

No 1.

Par l'honorable sénateur Tanner.

7 mai—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quels sont les propriétés et immeubles situés dans la ville d'Ottawa, et dans le district environnant, que le gouvernement a acquis par achat, location et construction pour des services administratifs de guerre, depuis la déclaration des hostilités en 1939, en indiquant:

- (a) l'emplacement de chaque propriété et immeuble,
- (b) le coût de l'acquisition, de la construction, des réparations, des additions ou des restaurations en chaque cas,
- (c) le coût de l'ameublement en chaque cas,
- (d) les services administratifs de guerre installés dans ces immeubles respectivement et,
- (e) le nombre de personnes employées dans chaque immeuble.

2. Quels sont les immeubles qui ont été construits dans la ville par le gouvernement, qui ont été utilisés ou qui devaient être utilisés pour des fins autres que l'administration de guerre, et qui ont été pris par l'administration de guerre pour augmenter ses bureaux; quels sont les services du gouvernement installés dans chacun de ces immeubles; quel est le coût de l'ameublement de chacun de ces immeubles et le nombre de personnes qui y sont employées.

3. L'information demandée au premier paragraphe est aussi demandée à l'égard des propriétés et immeubles dont la construction a été adjugée par contrat et qui sont en voie de construction, de même qu'à l'égard des immeubles dont la construction n'est pas commencée.

No 2.

Par l'honorable sénateur Sauvé:

1. Combien de fils de cultivateurs de la province de Québec ont été appelés pour service militaire en vertu de la Loi de mobilisation pour le Canada?

2. Combien ont obtenu des sursis?

3. Combien dans les comtés (a) Nicolet-Yamaska; (b) Beauharnois-Laprairie; (c) Chambly-Rouville; (d) Richelieu-Verchères; (e) Saint-Jean-Iberville-Napierville; (f) Laval-Deux-Montagnes; (g) Labelle; (h) Shefford?

4. Combien de fils de cultivateurs ont obtenu des sursis?

5. Combien de demandes de sursis faites par des fils de cultivateurs ou par leurs pères ont été rejetées?

MOTION**Pour mercredi, le 22 juillet 1942****No 1.**

Par l'honorable sénateur Haig:

21 juillet—Que les taxes parlementaires payées relativement au Bill B4, intitulé: "Loi constituant en corporation *The Felician Sisters of Winnipeg*", soient remboursées à MM. Morkin & Monk, Winnipeg (Manitoba), procureurs des requérantes, moins les frais de traduction et d'impression.

ORDRE DU JOUR

Pour mercredi, le 22 juillet 1942

No 1.

21 juillet—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 65), intitulé: "Loi ayant pour objet d'aider les anciens combattants à s'établir sur la terre".— (L'honorable sénateur King).

No 29

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Mercredi 22 juillet 1942

Trois heures de l'après-midi.

Les membres présents sont:

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Coté,	Hushion,	Moraud,
Aylesworth	David,	Jones,	Mullins,
(sir Allen),	Duff,	King,	Murdock,
Ballantyne,	Duffus,	Lambert,	Paquet,
Barnard,	Euler,	Léger,	Parent,
Beaubien	Fafard,	Little,	Paterson,
(Montarville),	Fallis,	Macdonald	Prévost,
Beaubien (St-Jean-	Farris,	(Richmond-Cap-	Quinn,
Baptiste),	Foster,	Breton-Ouest),	Raymond,
Beauregard,	Gouin,	Macdonald	Robicheau,
Black,	Graham,	(Cardigan),	St-Père,
Blais,	Haig,	MacLennan,	Sauvé,
Bourque,	Hardy,	Marcotte,	Sinclair,
Buchanan,	Harmer,	Marshall,	Sutherland,
Calder,	Hayden,	McDonald	Turgeon,
Chapais	Horner,	(Shédiac),	White,
(sir Thomas),	Howard,	McGuire,	Wilson.
Copp,	Hugessen,	McRae,	

PRIÈRES.

L'honorable président suppléant du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingtième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE MARDI 21 juillet 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingtième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de William Taffert, de la cité de Montréal, province de Québec, vendeur, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Annie Gross Taffert, autrement connue sous le nom de Amy Gross Taffert, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissolve ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

W. M. ASELTINE,
Président suppléant.

Ordonné: Que ledit rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable président suppléant du comité permanent des Divorces présente le quatre-vingt et unième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier comme suit:

LE MARDI 21 juillet 1942.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatre-vingt et unième rapport comme suit:

1. Relativement à la pétition de Vincent Zwingel, de la cité de Montréal, province de Québec, journalier, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Blanche Cécile Laurette Guy Zwingel, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande que cette pétition ne soit pas agréée.

3. Le comité recommande la remise des taxes parlementaires prescrites par la Règle 140, moins les frais d'impression.

Le tout respectueusement soumis.

W. M. ASELTINE,
Président suppléant.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

Sur motion de l'honorable sénateur Haig, il est

Ordonné: Que les taxes parlementaires payées relativement au Bill (B4), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Felician Sisters of Winnipeg*" soient remboursées à MM. Morkin & Monk, Winnipeg, Manitoba, procureurs des requérants, moins les frais de traduction et d'impression.

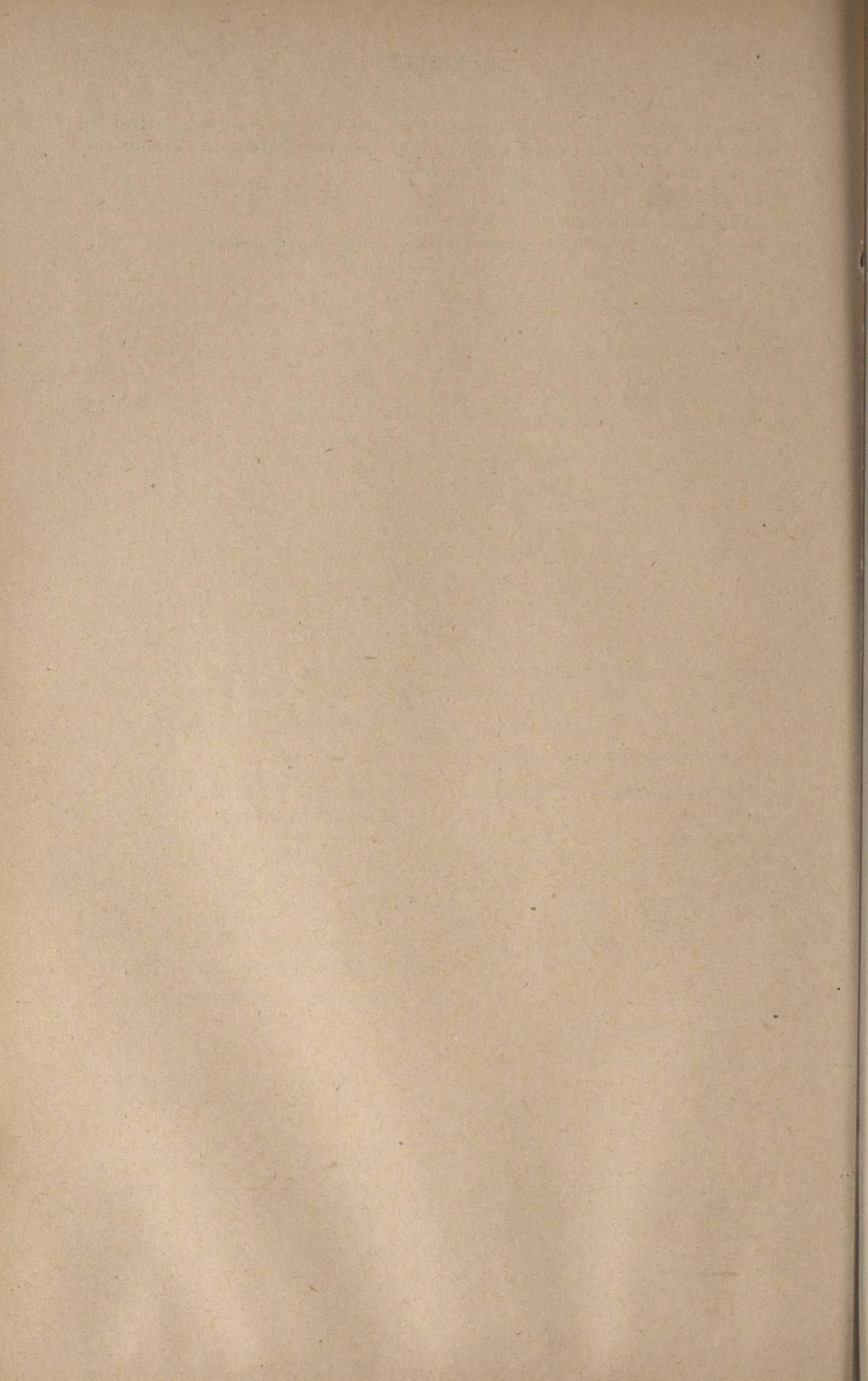
Suivant l'Ordre du jour l'honorable sénateur King propose que le Bill (65), intitulé: "Loi ayant pour objet d'aider les anciens combattants à s'établir sur la terre" soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat,

Ledit bill est lu pour la deuxième fois, et

Renvoyé au comité permanent des Banques et du commerce.

Le Sénat s'ajourne.



AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi 23 juillet 1942

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour jeudi, le 23 juillet 1942

No 1.

Par l'honorable sénateur Tanner.

7 mai—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quels sont les propriétés et immeubles situés dans la ville d'Ottawa, et dans le district environnant, que le gouvernement a acquis par achat, location et construction pour des services administratifs de guerre, depuis la déclaration des hostilités en 1939, en indiquant:

- (a) l'emplacement de chaque propriété et immeuble,
- (b) le coût de l'acquisition, de la construction, des réparations, des additions ou des restaurations en chaque cas,
- (c) le coût de l'ameublement en chaque cas,
- (d) les services administratifs de guerre installés dans ces immeubles respectivement et,
- (e) le nombre de personnes employées dans chaque immeuble.

2. Quels sont les immeubles qui ont été construits dans la ville par le gouvernement, qui ont été utilisés ou qui devaient être utilisés pour des fins autres que l'administration de guerre, et qui ont été pris par l'administration de guerre pour augmenter ses bureaux; quels sont les services du gouvernement installés dans chacun de ces immeubles; quel est le coût de l'ameublement de chacun de ces immeubles et le nombre de personnes qui y sont employées.

3. L'information demandée au premier paragraphe est aussi demandée à l'égard des propriétés et immeubles dont la construction a été adjugée par contrat et qui sont en voie de construction, de même qu'à l'égard des immeubles dont la construction n'est pas commencée.

No 2.

Par l'honorable sénateur Sauvé:

1. Combien de fils de cultivateurs de la province de Québec ont été appelés pour service militaire en vertu de la Loi de mobilisation pour le Canada?

2. Combien ont obtenu des sursis?

3. Combien dans les comtés (a) Nicolet-Yamaska; (b) Beauharnois-La-prairie; (c) Chambly-Rouville; (d) Richelieu-Verchères; (e) Saint-Jean-Iberville-Napierville; (f) Laval-Deux-Montagnes; (g) Labelle; (h) Shefford?

4. Combien de fils de cultivateurs ont obtenu des sursis?

5. Combien de demandes de sursis faites par des fils de cultivateurs ou par leurs pères ont été rejetées?

ORDRE DU JOUR

Pour jeudi, le 23 juillet 1942

No 1.

22 juillet—Prise en considération du quatre-vingtième rapport du comité permanent des Divorces au sujet de la pétition de William Taffert ainsi que la preuve soumise devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Aseltine).

No 30

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Jeudi 23 juillet 1942

Trois heures de l'après-midi.

Les membres présents sont:

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Coté,	Hugessen,	McGuire,
(sir Allen),	David,	Hushion,	McRae,
Ballantyne,	Duff,	Jones,	Moraud,
Barnard,	Duffus,	King,	Murdock,
Beaubien	Euler,	Lambert,	Paquet,
(Montarville),	Fafard,	Léger,	Parent,
Beaubien (St-Jean-	Fallis,	Little,	Paterson,
Baptiste),	Farris,	Macdonald	Prévost,
Beauregard,	Foster,	(Richmond-Cap-	Quinn, .
Black,	Gouin,	Breton-Ouest),	Robicheau,
Blais,	Graham,	Macdonald	St-Père,
Buchanan,	Haig,	(Cardigan),	Sauvé,
Calder,	Harmer,	MacLennan,	Sinclair,
Chapais	Hayden,	Marcotte,	Sutherland,
(sir Thomas),	Hörner,	Marshall,	White,
Copp,	Howard,	McDonald	Wilson.
		(Shédiac),	

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (56), intitulé: "Loi pourvoyant à l'assurance des biens contre les risques de guerre et au paiement d'une compensation pour dommages de guerre", fait rapport que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé de le présenter au Sénat, avec plusieurs amendements, qu'il est prêt à lui soumettre dès qu'il lui plaira de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le Greffier comme suit:

1. Page 1, ligne 21. Au mot "trouvaient", substituer "trouvent".
2. Page 5, ligne 6. Au mot "biens", substituer "biens meubles".
3. Page 5, ligne 23. Aux mots "de la vaisselle d'or et d'argent", substituer "des articles de table en or et en argent".
4. Page 6, ligne 1. Supprimer les mots "prescrivant que".
5. Page 6, ligne 18. Un amendement, apporté à la version anglaise du bill, ne concerne pas la version française.
6. Page 6, lignes 20 à 26. A la sous-clause (3) de la clause 11, substituer ce qui suit:

"(3) Les intérêts sur la portion impayée de toute somme payable à l'assuré aux termes d'un contrat d'assurance ou en vertu de toute compensation payable à une personne sous l'autorité de la présente loi, sont payables au taux de deux et demi pour cent l'an à compter de l'époque où ont été causés les dommages à l'égard desquels ces sommes sont payables, jusqu'à paiement complet".

7. Page 8, ligne 12. Après le mot "créditer", insérer "au Compte spécial".
8. Page 8, ligne 16. Après le mot "créditer", insérer "au Compte spécial".
9. Page 8, ligne 22. Au mot "des", substituer "ces".
10. Page 8, ligne 23. Supprimer les mots "à cet effet".
11. Page 9, ligne 26. Après le mot "Canada", insérer "et avec les autres compagnies qui pourront démontrer à la satisfaction du Ministre que leur situation et leur aptitudes financières leur permettent de remplir les obligations exigées d'elles aux termes d'une telle entente".
12. Page 10, ligne 4. Supprimer la lettre (a) qui suit le nombre (2).
13. Page 10, ligne 11. Un amendement, apporté à la version anglaise du bill, ne concerne pas la version française.
14. Page 10, ligne 12. Supprimer la lettre (b) au commencement de cet alinéa.
15. Page 10, ligne 43. Un amendement apporté à la version anglaise du bill, ne concerne pas la version française.
16. Page 11, ligne 10. Supprimer les mots "le Roi".
17. Page 11, lignes 28 à 30. A l'alinéa (a) de la clause 34 (1), substituer ce qui suit:

"(a) sur la manière de rédiger les demandes, les formules et les endossements de polices, et sur la manière dont ces polices doivent être signées par le Ministre ou de sa part";

18. Page 11, ligne 42. Après le mot "comptabilité", insérer "à cet effet".
19. Page 12, ligne 38. Au mot "dans", substituer "non plus tard qu'après".

Dans le titre

Un amendement, apporté à la version anglaise du bill, ne concerne pas la version française.

Lesdits amendements sont agréés.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur King propose que ce bill, tel qu'amendé, soit maintenant lu une troisième fois.

En amendement, l'honorable sénateur Paterson propose que ledit bill ne soit pas maintenant lu une troisième fois, tel qu'amendé, mais qu'il soit en outre modifié comme suit:

Page 12, ligne 45. L'amendement proposé ne concerne que la version anglaise du bill.

Etant posée la question sur la motion en amendement,

Elle est résolue par l'affirmative.

Etant de nouveau posée la question visant à la troisième lecture de ce bill, tel qu'amendé,

Après débat,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ledit bill, tel qu'amendé, est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté, tel qu'amendé,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, avec plusieurs amendements, pour lesquels il sollicite son agrément.

L'honorable sénateur Murdock présente le rapport suivant:

Ce rapport est lu par le Greffier, comme suit:

RAPPORT DE MINORITÉ

Relativement à la pétition de William Taffert, de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolve son mariage avec Annie Gross Taffert, autrement connue sous le nom de Amy Gross Taffert, de ladite cité.

Je, soussigné, membre du Comité permanent des Divorcés, déclare ma dissidence concernant la recommandation qui apparaît au paragraphe 2 du quatre-vingtième rapport de ce comité relativement à la pétition ci-haut mentionnée, parce que, à mon avis, la femme au "chapeau rouge" n'était pas la partie défenderesse, Annie Gross Taffert, et que, en conséquence, les allégués produits aux paragraphes 8 et 9 de cette pétition n'ont pas été prouvés. En outre, relativement au paragraphe 10 de ladite pétition, le témoignage semble révéler que le pétitionnaire a délaissé la défenderesse, contrairement à la déclaration contenue au paragraphe 10.

Respectueusement soumis,

JAMES MURDOCK.

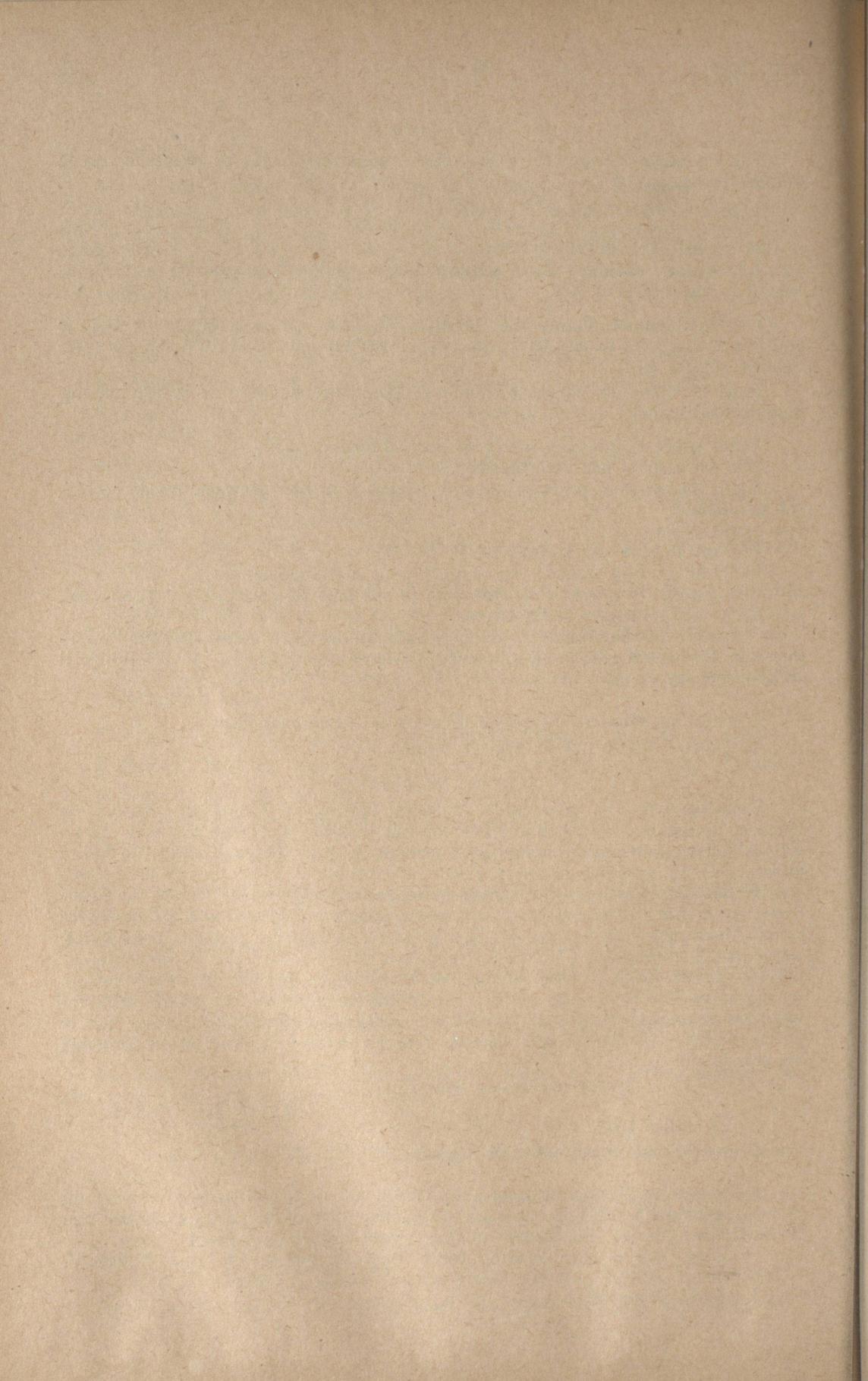
Le 23 juillet 1942.

Ordonné: Que ce rapport soit déposé sur la Table.

A l'appel de l'Ordre du jour pour l'étude du quatre-vingtième rapport du comité permanent des Divorcés, auquel a été renvoyée la pétition de William Taffert, ainsi que les témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné: Que la considération dudit Ordre du jour soit ajournée à demain.

Le Sénat s'ajourne.



AFFAIRES DE ROUTINE

Vendredi 24 juillet 1942

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour vendredi, le 24 juillet 1942

No 1.

Par l'honorable sénateur Tanner.

7 mai—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quels sont les propriétés et immeubles situés dans la ville d'Ottawa, et dans le district environnant, que le gouvernement a acquis par achat, location et construction pour des services administratifs de guerre, depuis la déclaration des hostilités en 1939, en indiquant:

- (a) l'emplacement de chaque propriété et immeuble,
- (b) le coût de l'acquisition, de la construction, des réparations, des additions ou des restaurations en chaque cas,
- (c) le coût de l'ameublement en chaque cas,
- (d) les services administratifs de guerre installés dans ces immeubles respectivement et,
- (e) le nombre de personnes employées dans chaque immeuble.

2. Quels sont les immeubles qui ont été construits dans la ville par le gouvernement, qui ont été utilisés ou qui devaient être utilisés pour des fins autres que l'administration de guerre, et qui ont été pris par l'administration de guerre pour augmenter ses bureaux; quels sont les services du gouvernement installés dans chacun de ces immeubles; quel est le coût de l'ameublement de chacun de ces immeubles et le nombre de personnes qui y sont employées.

3. L'information demandée au premier paragraphe est aussi demandée à l'égard des propriétés et immeubles dont la construction a été adjugée par contrat et qui sont en voie de construction, de même qu'à l'égard des immeubles dont la construction n'est pas commencée.

No 2.

Par l'honorable sénateur Sauvé:

1. Combien de fils de cultivateurs de la province de Québec ont été appelés pour service militaire en vertu de la Loi de mobilisation pour le Canada?

2. Combien ont obtenu des sursis?

3. Combien dans les comtés (a) Nicolet-Yamaska; (b) Beauharnois-Laprairie; (c) Chambly-Rouville; (d) Richelieu-Verchères; (e) Saint-Jean-Iberville-Napierville; (f) Laval-Deux-Montagnes; (g) Labelle; (h) Shefford?

4. Combien de fils de cultivateurs ont obtenu des sursis?

5. Combien de demandes de sursis faites par des fils de cultivateurs ou par leurs pères ont été rejetées?

ORDRE DU JOUR

Pour vendredi, le 24 juillet 1942

No 1.

23 juillet—Prise en considération du quatre-vingtième rapport du comité permanent des Divorces au sujet de la pétition de William Taffert ainsi que la preuve soumise devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Aseltine).

No 31

PROCÈS-VERBAUX
DU
SÉNAT DU CANADA

 Vendredi 24 juillet 1942

Trois heures de l'après-midi.

Les membres présents sont:

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les honorables sénateurs

Barnard,	Farris,	Little,	Murdock,
Beaubien (St-Jean- Baptiste),	Graham,	Macdonald	Paquet,
Black,	Haig,	(Richmond-Cap- Breton-Ouest),	Parent,
Blais,	Harmer,	Macdonald	Paterson,
Copp,	Hayden,	(Cardigan),	Quinn,
Coté,	Horner,	MacLennan,	Robicheau,
David,	King,	Marcotte,	St-Père,
Fafard,	Lacasse,	Marshall,	Sinclair,
Fallis,	Lambert,	McRae,	Sutherland.
	Léger,		

PRIÈRES.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un bill (80), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1940 sur la mobilisation des ressources nationales", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et,

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Black, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill (65), intitulé: "Loi ayant pour objet d'aider les anciens combattants à s'établir sur la terre", fait rapport que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé de le présenter au Sénat, avec plusieurs amendements, qu'il est prêt à lui soumettre dès qu'il lui plaira de les recevoir.

Lesdits amendements sont alors lus par le Greffier comme suit:

Amendements apportés par le Sénat au bill (65), transmis de la Chambre des communes, intitulé: "Loi ayant pour objet d'aider les anciens combattants à s'établir sur la terre".

1. Page 3, lignes 21, 22, 23 et 24. Supprimer les mots "pourvu que" et tous les suivants jusqu'à la fin du sous-alinéa (iii) de l'alinéa (d) de la clause 2.

2. Page 3, lignes 30 et 31. Après le mot "guerre", supprimer "pourvu que" et tous les autres mots jusqu'à la fin de la clause.

3. Page 3, lignes 32 à 40. Aux clauses 3 (1), (2) et (3), substituer les suivantes:

"3 (1) Le gouverneur en conseil peut nommer un fonctionnaire, qui sera appelé "Directeur de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants" (ci-après dénommé "le Directeur") qui sera responsable envers le Ministre seulement et aura le rang de sous-ministre.

(2) Le Directeur touchera le traitement que le gouverneur en conseil pourra déterminer".

4. Page 4, lignes 1 à 6. A la clause 4 (1), substituer la suivante:

"4. (1) Les fonctionnaires, instructeurs, commis, sténographes et autres employés requis pour la réalisation des objets de la présente loi seront nommés ou employés de la manière autorisée par la loi".

5. Page 4, lignes 34 et 35. Après le mot "physique", supprimer tous les mots qui terminent la clause 5 (1), et substituer ce qui suit:

"; lui et ses successeurs auront une succession perpétuelle et, à ce titre, il est le mandataire de Sa Majesté du droit du Canada".

6. Page 5, lignes 20 et 21. Aux mots "la Couronne", substituer "Sa Majesté".

7. Page 5, ligne 21. Supprimer les mots "Dominion du".

8. Page 5, lignes 22 à 31. A la clause 6, substituer la suivante:

"6. (1) Le Directeur peut prendre des dispositions pour:

(a) le placement d'anciens combattants chez des cultivateurs choisis en vue d'un enseignement pratique en agriculture;

(b) l'affectation d'instructeurs et d'inspecteurs pour aider les anciens combattants en leur fournissant des renseignements sur l'agriculture et en leur procurant des cours en matière agricole.

(2) Le Directeur peut conclure les arrangements qu'il jugera opportuns avec les départements du gouvernement fédéral ou des gouvernements provinciaux, avec les sections libres des universités canadiennes, ainsi qu'avec des collèges et écoles d'agriculture agréés, afin de réaliser les objets prévus à l'alinéa (b) du premier paragraphe du présent article".

9. Page 5, ligne 32. Dans le titre qui précède la clause 7, un amendement a été apporté qui concerne seulement la version anglaise du bill.

10. Page 5, lignes 32 et 33. Aux mots "l'accomplissement de tout objet", substituer "la réalisation des objets".

11. Page 6, ligne 9. Un amendement a été apporté qui concerne seulement la version anglaise du bill.

12. Page 6, ligne 10. Après le mot "combattant", insérer "déclaré par lui propre à participer aux bénéfices de la présente loi".

13. Page 7, ligne 20. Un amendement a été apporté qui concerne seulement la version anglaise du bill.

14. Page 8, ligne 1.—Après le mot "combattant", insérer "déclaré par lui propre à participer aux bénéfices de la présente loi".

15. Page 10, lignes 27 à 31.—Supprimer la clause 19 (1), et substituer ce qui suit:

"19. (1) Chaque fois que, en vertu des dispositions de la présente loi, le Directeur revend une propriété, il doit verser à l'ancien combattant tout montant qui excède le solde du prix coûtant resté impayé, avec les intérêts au taux de trois et demi pour cent sur ledit solde, plus les déboursés pour reprendre et revendre la propriété."

16. Page 12, lignes 10 à 14.—A la clause 27, substituer la suivante:

"27. Tant que le prix de vente, ou une partie de ce prix, ou tout intérêt sur ce prix, ou toute charge en faveur du Directeur, restent impayés sur des terres vendues par le Directeur à un ancien combattant, ou sur la garantie desquelles le Directeur a fait une avance d'argent, l'épouse d'un ancien combattant n'aura, en priorité ou au préjudice de toute réclamation ou charge du Directeur contre ou sur ces terres, aucun droit de douaire sur ces terres et, durant la même période, l'époux d'une femme comprise dans la définition de "ancien combattant" n'aura, en priorité ou au préjudice comme susdit, aucun droit de tenure de faveur sur ces terres, et les lois concernant les privilèges des artisans ou les autres lois de privilèges, de douaire ou de homestead d'une province, ne doivent pas s'étendre ou s'appliquer, en priorité ou au préjudice, comme susdit, desdites terres".

17. Page 13, ligne 1 à 6.—A la clause 31, substituer ce qui suit:

"31. Le gouverneur en conseil peut nommer une personne ou des personnes pour faire des enquêtes en vue d'aider à la réalisation de quelque objet de la présente loi; et toute personne ainsi nommée aura les pouvoirs d'un commissaire nommé en vertu de la Partie 1 de la *Loi des enquêtes*."

18. Page 13, ligne 7.—Un amendement a été apporté qui concerne seulement la version anglaise du bill.

19. Page 13, ligne 9.—Au mot "est", substituer "sera".

20. Page 14, ligne 46.—Un amendement a été apporté qui concerne seulement la version anglaise du bill.

21. Page 16, lignes 36 à 40.—A la clause 38, substituer ce qui suit:

“38. A l'expiration de chaque année budgétaire, un état détaillé des engagements financiers conclus et des dépenses faites sous le régime de la présente loi, doit être présenté au Parlement au cours des quinze premiers jours de la session alors prochaine.”

Amendements grossoyés.

ATTESTÉ:

Greffier du Sénat.

Lesdits amendements sont agréés.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur King propose que ce bill, tel qu'amendé, soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat,

Ledit bill, tel qu'amendé, est lu pour la troisième fois, sur division.

Etant posée la question de savoir si ce bill, tel qu'amendé, doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative, sur division.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, avec plusieurs amendements, pour lesquels il sollicite son agrément.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (110), intitulé: “Loi modifiant la Loi de l'accise, 1934”, pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et,

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour l'étude du quatre-vingtième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de William Taffert, ainsi que les témoignages rendus devant ledit comité, il est

Ordonné: Que la considération dudit Ordre du jour soit ajournée à la prochaine séance du Sénat.

Le Sénat s'ajourne à lundi le 27 de ce mois, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE

Lundi 27 juillet 1942

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour lundi, le 27 juillet 1942

No 1.

Par l'honorable sénateur Tanner.

7 mai—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quels sont les propriétés et immeubles situés dans la ville d'Ottawa, et dans le district environnant, que le gouvernement a acquis par achat, location et construction pour des services administratifs de guerre, depuis la déclaration des hostilités en 1939, en indiquant:

- (a) l'emplacement de chaque propriété et immeuble,
- (b) le coût de l'acquisition, de la construction, des réparations, des additions ou des restaurations en chaque cas,
- (c) le coût de l'ameublement en chaque cas,
- (d) les services administratifs de guerre installés dans ces immeubles respectivement et,
- (e) le nombre de personnes employées dans chaque immeuble.

2. Quels sont les immeubles qui ont été construits dans la ville par le gouvernement, qui ont été utilisés ou qui devaient être utilisés pour des fins autres que l'administration de guerre, et qui ont été pris par l'administration de guerre pour augmenter ses bureaux; quels sont les services du gouvernement installés dans chacun de ces immeubles; quel est le coût de l'ameublement de chacun de ces immeubles et le nombre de personnes qui y sont employées.

3. L'information demandée au premier paragraphe est aussi demandée à l'égard des propriétés et immeubles dont la construction a été adjudgée par contrat et qui sont en voie de construction, de même qu'à l'égard des immeubles dont la construction n'est pas commencée.

No 2.

Par l'honorable sénateur Sauvé:

1. Combien de fils de cultivateurs de la province de Québec ont été appelés pour service militaire en vertu de la Loi de mobilisation pour le Canada?

2. Combien ont obtenu des sursis?

3. Combien dans les comtés (a) Nicolet-Yamaska; (b) Beauharnois-Laprairie; (c) Chambly-Rouville; (d) Richelieu-Verchères; (e) Saint-Jean-Iberville-Napierville; (f) Laval-Deux-Montagnes; (g) Labelle; (h) Shefford?

4. Combien de fils de cultivateurs ont obtenu des sursis?

5. Combien de demandes de sursis faites par des fils de cultivateurs ou par leurs pères ont été rejetées?

ORDRE DU JOUR

Pour lundi, le 27 juillet 1942

No 1.

23 juillet—Prise en considération du quatre-vingtième rapport du comité permanent des Divorces au sujet de la pétition de William Taffert ainsi que la preuve soumise devant ledit comité.—(L'honorable sénateur Aseltine).

No 2.

24 juillet—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 80), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1940 sur la mobilisation des ressources nationales".—(L'honorable sénateur King).

No 3.

24 juillet—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 110), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'accise, 1934".—(L'honorable sénateur King).

No 32

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Lundi 27 juillet 1942

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	David,	Jones,	McGuire,
Ballantyne,	Duffus,	King,	McRae,
Beaubien	Fafard,	Lacasse,	Molloy,
(Montarville),	Fallis,	Lambert,	Moraud,
Beaubien (St-Jean-	Farris,	Léger,	Murdock,
Baptiste),	Foster,	Little,	Paquet,
Beauregard,	Gouin,	Macdonald	Parent,
Black,	Graham,	(Richmond-Cap-	Paterson,
Blais,	Haig,	Breton-Ouest),	Prévost,
Buchanan,	Hardy,	Macdonald	Quinn,
Calder,	Harmer,	(Cardigan),	Robicheau,
Chapais	Hayden,	MacLennan,	St-Père,
(sir Thomas),	Horner,	Marcotte,	Sauvé,
Copp,	Howard,	McDonald	Sinclair,
Coté,	Hugessen,	(Shédiac),	White,
			Wilson.

PRIÈRES.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message par lequel elle renvoie les bills suivants et informe le Sénat qu'elle a adopté lesdits bills, sans amendement, savoir :

- Bill (C3), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Miriam Scott".
 Bill (D3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Elsie Murdoch".
 Bill (E3), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Molnard Schneider".
 Bill (F3), intitulé: "Loi pour faire droit à Max Kaback".
 Bill (G3), intitulé: "Loi pour faire droit à George McDonald Joseph Carew".
 Bill (H3), intitulé: "Loi pour faire droit à Wandless Joseph Henry Verdon".
 Bill (I3), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Eileen Scott Warrington".
 Bill (J3), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Bergman".
 Bill (K3), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Martha Hermine Browne Peters".
 Bill (L3), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Gerson Kalmanovitch".
 Bill (M3), intitulé: "Loi pour faire droit à Freda Sweet Simon".
 Bill (N3), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Mary Alice Verrinder Horrell".
 Bill (O3), intitulé: "Loi pour faire droit à James McKinna Wood".
 Bill (P3), intitulé: "Loi pour faire droit à Leah May Jarvis Traver".
 Bill (Q3), intitulé: "Loi pour faire droit à Barbara Patricia Strange Wolfe".
 Bill (R3), intitulé: "Loi pour faire droit à Bella Miller Keller".
 Bill (S3), intitulé: "Loi pour faire droit à Effie Euphemia Shannon Monette".
 Bill (T3), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie May Cape Newman".
 Bill (U3), intitulé: "Loi pour faire droit à Bella White Wolfe".
 Bill (V3), intitulé: "Loi pour faire droit à Alan Swabey".
 Bill (W3), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Walker Creighton King".
 Bill (X3), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Beatrice Armand Roberts".
 Bill (Y3), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick William Merchant".
 Bill (Z3), intitulé: "Loi pour faire droit à Irma Kern Ulrich".

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message ainsi conçu :

LE SAMEDI 25 juillet 1942.

Résolu: Qu'un message soit transmis au Sénat pour remettre à cette Chambre les témoignages rendus et les pièces justificatives déposées devant le comité permanent des Divorces, auquel ont été renvoyées les pétitions de Annie Miriam Scott, Marguerite Elsie Ramsay Murdoch, Elizabeth Molnard Schneider, Max Kaback, George McDonald Joseph Carew, Wandless Joseph Henry Verdon, Mary Eileen Scott Warrington, Joseph Bergman, Marie Martha Hermine Browne Peters, Ethel Gerson Kalmanovitch, Freda Sweet Simon, Phyllis Mary Alice Verrinder Horrell, James McKinna Wood, Leah May Jarvis Traver, Barbara Patricia Strange Wolfe, Bella Miller Keller, Effie Euphemia Shannon Monette, Elsie May Cape Newman, Bella White Wolfe, Alan Swabey, Jean Walker

Creighton King, Alice Beatrice Armand Roberts, Frederick William Merchant, Irma Kern Ulrich, respectivement, demandant l'adoption de bills de divorces, ainsi que les autres documents soumis en preuve.

Ordonné: Que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,

Greffier de la Chambre des communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message ainsi conçu:

Le SAMEDI 25 juillet 1942.

Résolu: Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre accepte leur premier amendement et leur amendement au titre du bill No 5, pourvoyant à la réintégration dans les emplois civils des membres licenciés des forces de Sa Majesté ou d'autres catégories désignées de personnes; et qu'elle n'accepte pas le deuxième amendement pour la raison suivante:

"L'application dudit amendement nuirait à la mise en vigueur de ladite Loi".

Ordonné: Que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,

Greffier de la Chambre des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit pris en considération immédiatement.

Le Sénat, en conséquence passe à la prise en considération dudit message.

Après débat, et,

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Résolu: Que le Sénat n'insiste pas quant à son deuxième amendement au bill (5), intitulé: "Loi pourvoyant à la réintégration dans les emplois civils des membres licenciés de Sa Majesté ou d'autres catégories désignées de personnes".

Ordonné: Qu'un message soit envoyé en conséquence à la Chambre des Communes.

La Chambre des Communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (111), intitulé: "Loi modifiant le Tarif des douanes", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat,

Ledit bill est lu pour la première fois, et,

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (114), intitulé: "Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et,

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

L'honorable sénateur White, du comité mixte des deux Chambres sur les Impressions du Parlement, présente ce qui suit comme étant son troisième rapport:

Ledit rapport est alors lu par le Greffier, à savoir:

Le comité mixte des deux Chambres sur les Impressions du Parlement a l'honneur de présenter ce qui suit comme étant son troisième rapport:

Le comité a étudié la liste de documents déposés au Sénat et à la Chambre des communes, et recommande qu'aucun de ces documents ne soit imprimé.

Le tout respectueusement soumis.

GERALD V. WHITE,

Président.

Avec la permission du Sénat,

Ledit rapport est adopté.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du quatre-vingtième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyée la pétition de William Taffert, ainsi que les témoignages rendus devant ledit comité.

Après débat,

L'honorable sénateur Aseltine propose que ledit rapport soit adopté.

Après plus ample débat, et

Etant posée la question sur ladite motion,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine présente au Sénat un bill (E4), intitulé: "Loi pour faire droit à William Taffert".

Ledit bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose que ce bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Etant posée la question sur ladite motion, et,

Objection étant soulevée à la suspension de la Règle 23 (f), il est

Ordonné: Que ledit bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture mercredi prochain.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur King propose que le bill (80), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la mobilisation des ressources nationales", soit maintenant lu une deuxième fois.

Et le débat se continue.

Comme il est six heures, Son Honneur le Président quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

Le Sénat reprend sa séance.

Après plus ample débat, il est

Ordonné: Que le débat soit ajourné à demain.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (B3), intitulé: "Loi concernant certaines lignes de transmission et de distribution de la *Saguenay Transmission Company, Limited*, de la *Saguenay Electric Company* et de la *Aluminum Power Company, Ltd.*, et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message par lequel elle renvoie le bill (64), intitulé: "Loi concernant la poursuite et la coordination de la formation professionnelle", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, le bill (65), intitulé: "Loi ayant pour objet d'aider les anciens combattants à s'établir sur la terre", et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

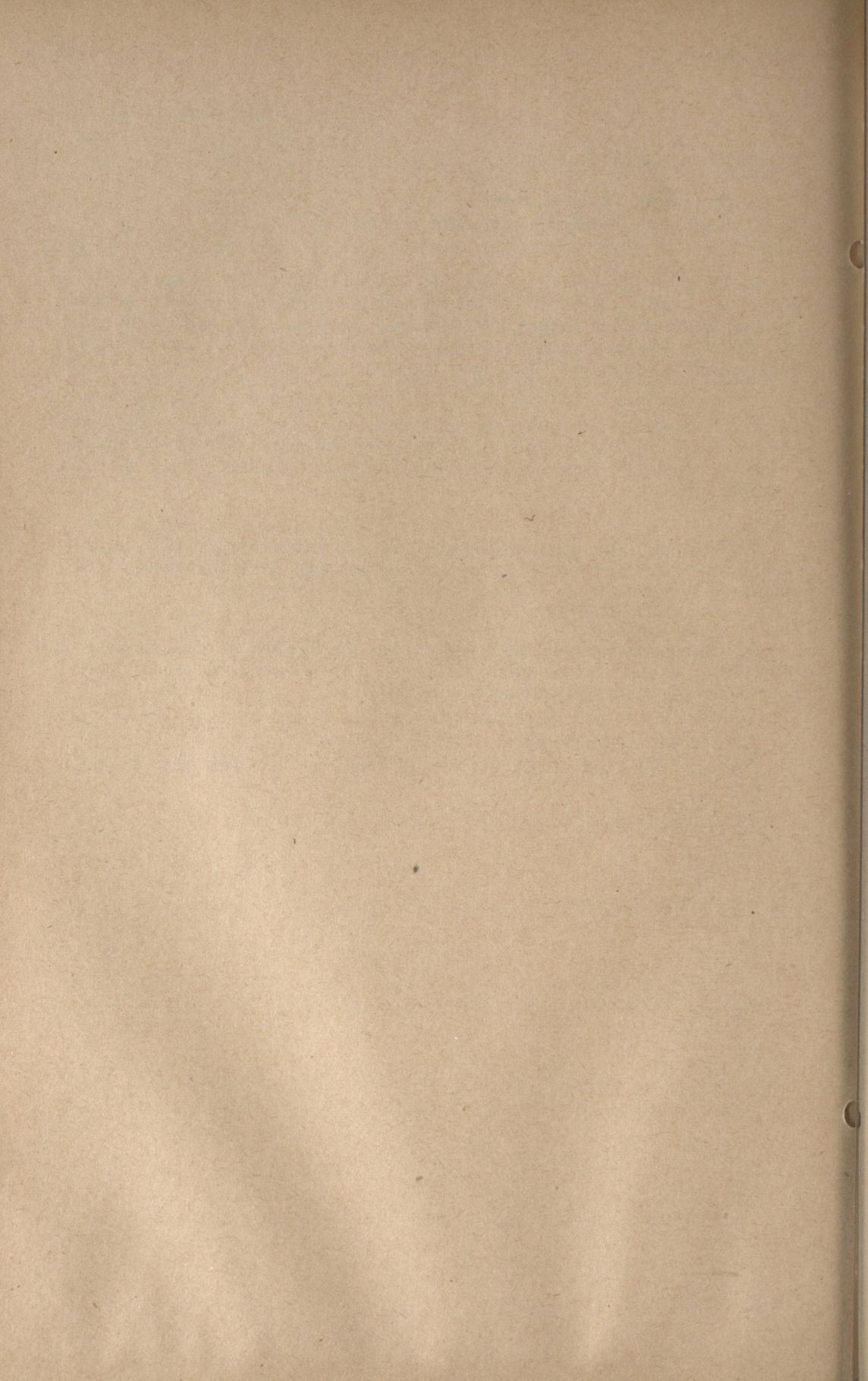
La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (120), intitulé: "Loi modifiant la Loi du ministère des Affaires extérieures", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et,

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne.



AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi 28 juillet 1942

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour mardi, le 28 juillet 1942

No 1.

Par l'honorable sénateur Tanner.

7 mai—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quels sont les propriétés et immeubles situés dans la ville d'Ottawa, et dans le district environnant, que le gouvernement a acquis par achat, location et construction pour des services administratifs de guerre, depuis la déclaration des hostilités en 1939, en indiquant:

- (a) l'emplacement de chaque propriété et immeuble,
- (b) le coût de l'acquisition, de la construction, des réparations, des additions ou des restaurations en chaque cas,
- (c) le coût de l'ameublement en chaque cas,
- (d) les services administratifs de guerre installés dans ces immeubles respectivement et,
- (e) le nombre de personnes employées dans chaque immeuble.

2. Quels sont les immeubles qui ont été construits dans la ville par le gouvernement, qui ont été utilisés ou qui devaient être utilisés pour des fins autres que l'administration de guerre, et qui ont été pris par l'administration de guerre pour augmenter ses bureaux; quels sont les services du gouvernement installés dans chacun de ces immeubles; quel est le coût de l'ameublement de chacun de ces immeubles et le nombre de personnes qui y sont employées.

3. L'information demandée au premier paragraphe est aussi demandée à l'égard des propriétés et immeubles dont la construction a été adjugée par contrat et qui sont en voie de construction, de même qu'à l'égard des immeubles dont la construction n'est pas commencée.

No 2.

Par l'honorable sénateur Sauvé:

1. Combien de fils de cultivateurs de la province de Québec ont été appelés pour service militaire en vertu de la Loi de mobilisation pour le Canada?

2. Combien ont obtenu des sursis?

3. Combien dans les comtés (a) Nicolet-Yamaska; (b) Beauharnois-Laprairie; (c) Chambly-Rouville; (d) Richelieu-Verchères; (e) Saint-Jean-Iberville-Napierville; (f) Laval-Deux-Montagnes; (g) Labelle; (h) Shefford?

4. Combien de fils de cultivateurs ont obtenu des sursis?

5. Combien de demandes de sursis faites par des fils de cultivateurs ou par leurs pères ont été rejetées?

ORDRE DU JOUR

Pour mardi, le 28 juillet 1942

No 1.

27 juillet—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 111), intitulé: "Loi modifiant le Tarif des douanes".—(L'honorable sénateur King).

No 2.

27 juillet—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 114), intitulé: "Loi modifiant la Loi des revenus de guerre".—(L'honorable sénateur King).

No 3.

27 juillet—Reprise du débat sur la deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 80), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1940 sur la mobilisation des ressources nationales".—(L'honorable sénateur Howard).

No 4.

24 juillet—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 110), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'accise, 1934".—(L'honorable sénateur King).

No 5.

27 juillet—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 120), intitulé: "Loi modifiant la Loi du ministère des Affaires extérieures".—(L'honorable sénateur King).

Pour mercredi, le 29 juillet 1942

No 1.

27 juillet—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill E4), intitulé: "Loi pour faire droit à William Taffert".—(L'honorable sénateur Aseltine).

No 33

PROCÈS-VERBAUX
DU
SÉNAT DU CANADA

Mardi 28 juillet 1942

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	David,	Lacasse,	Moraud,
Aylesworth	Duffus,	Lambert,	Murdock,
(sir Allen),	Fafard,	Léger,	Paquet,
Ballantyne,	Fallis,	Little,	Parent,
Beaubien	Farris,	Logan,	Paterson,
(Montarville),	Foster,	Macdonald	Prévost,
Beaubien (St-Jean-	Gouin,	(Richmond-Cap-	Quinn,
Baptiste),	Graham,	Breton-Ouest),	Robicheau,
Beauregard,	Haig,	Macdonald	Robinson,
Black,	Hardy,	(Cardigan),	St-Père,
Blais,	Harmer,	MacLennan,	Sauvé,
Buchanan,	Hayden,	Marcotte,	Sinclair,
Calder,	Horner,	McDonald	Sutherland,
Chapais	Howard,	(Shédiac),	Turgeon,
(sir Thomas),	Hugessen,	McGuire,	White,
Copp,	Jones,	McRae,	Wilson.
Coté,	King,	Molloy,	

PRIÈRES.

L'honorable sénateur White, du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues présente le troisième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:

LE MARDI 28 juillet 1942.

Le comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues a l'honneur de présenter son troisième rapport, comme suit:

1. Votre comité a vérifié les comptes et les pièces justificatives du Greffier du Sénat pour l'année 1940-1941, et il les a trouvés exacts.

2. Votre comité a aussi examiné les comptes du Sénat pour la période du 1er avril au 31 décembre 1941, et il les a trouvés exacts.

3. Votre comité a aussi examiné les comptes du bureau de la papeterie et a constaté qu'en raison des exigences réduites des Membres du Sénat une économie substantielle s'est produite.

Le tout respectueusement soumis.

GERALD V. WHITE,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur White, du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues, présente le quatrième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:

LE MARDI 28 juillet 1942.

Le comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues a l'honneur de présenter son quatrième rapport, comme suit:

Votre comité recommande:

1. Que dès le commencement de la prochaine session du Parlement les hommes préposés au ménage continuellement soient rétribués durant les sessions du Parlement au taux de \$4.50 par jour.

Le tout respectueusement soumis.

GERALD V. WHITE,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur White, du comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues, présente le cinquième rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:

LE MARDI 28 juillet 1942.

Le comité permanent de la Régie interne et des dépenses imprévues a l'honneur de présenter son cinquième rapport, comme suit:

Votre comité recommande:

1. Que la nomination de MM. Thomas Green et J. A. Fortier au personnel de reportage du Sénat soit continuée durant la présente session du Parlement aux termes et conditions indiqués dans le rapport du comité des Débats et des

comptes rendus à la date du 3 juin 1913, et conformément à la recommandation subséquente adoptée par le Sénat le 30 juin 1938.

2. Que les services de MM. Green et Fortier soient continués durant la prochaine vacance du Parlement; et que M. Green soit rétribué au taux de \$25.00 par semaine et M. Fortier au taux de \$10.00 par semaine.

Le tout respectueusement soumis.

GERALD V. WHITE,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (111), intitulé: "Loi modifiant le Tarif des douanes", est lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (114), intitulé: "Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à un autre stage de la présente séance.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération du débat ajourné sur la motion en deuxième lecture du bill (80), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1940 sur la mobilisation des ressources nationales".

Après plus ample débat,

Comme il est six heures, Son Honneur le Président quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

Le Sénat reprend sa séance.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat sur ladite motion soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (114), intitulé: "Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (110), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'accise, 1934", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du bill (120), intitulé: "Loi modifiant la Loi du ministère des Affaires extérieures", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat, et,

Sur motion, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il restera ajourné jusqu'à demain à onze heures de la matinée.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi 29 juillet 1942

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour mercredi, le 29 juillet 1942

No 1.

Par l'honorable sénateur Tanner.

7 mai—Qu'il demandera au gouvernement:

1. Quels sont les propriétés et immeubles situés dans la ville d'Ottawa, et dans le district environnant, que le gouvernement a acquis par achat, location et construction pour des services administratifs de guerre, depuis la déclaration des hostilités en 1939, en indiquant:

- (a) l'emplacement de chaque propriété et immeuble,
- (b) le coût de l'acquisition, de la construction, des réparations, des additions ou des restaurations en chaque cas,
- (c) le coût de l'ameublement en chaque cas,
- (d) les services administratifs de guerre installés dans ces immeubles respectivement et,
- (e) le nombre de personnes employées dans chaque immeuble.

2. Quels sont les immeubles qui ont été construits dans la ville par le gouvernement, qui ont été utilisés ou qui devaient être utilisés pour des fins autres que l'administration de guerre, et qui ont été pris par l'administration de guerre pour augmenter ses bureaux; quels sont les services du gouvernement installés dans chacun de ces immeubles; quel est le coût de l'ameublement de chacun de ces immeubles et le nombre de personnes qui y sont employées.

3. L'information demandée au premier paragraphe est aussi demandée à l'égard des propriétés et immeubles dont la construction a été adjugée par contrat et qui sont en voie de construction, de même qu'à l'égard des immeubles dont la construction n'est pas commencée.

No 2.

Par l'honorable sénateur Sauvé:

1. Combien de fils de cultivateurs de la province de Québec ont été appelés pour service militaire en vertu de la Loi de mobilisation pour le Canada?
2. Combien ont obtenu des sursis?

3. Combien dans les comtés (a) Nicolet-Yamaska; (b) Beauharnois-Laprairie; (c) Chambly-Rouville; (d) Richelieu-Verchères; (e) Saint-Jean-Iberville-Napierville; (f) Laval-Deux-Montagnes; (g) Labelle; (h) Shefford?
4. Combien de fils de cultivateurs ont obtenu des sursis?
5. Combien de demandes de sursis faites par des fils de cultivateurs ou par leurs pères ont été rejetées?

No 3.

Par l'honorable sénateur McRae.

Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'entente, que l'on rapporte avoir été conclue entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis et aux termes de laquelle les Etats-Unis se chargeraient de toute la production sur le continent nord-américain, y compris le Canada.

ORDRE DU JOUR

Pour mercredi, le 29 juillet 1942

No 1.

27 juillet—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 114), intitulé: "Loi modifiant la Loi des revenus de guerre".—(L'honorable sénateur King).

No 2.

27 juillet—Reprise du débat sur la deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 80), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1940 sur la mobilisation des ressources nationales".—(L'honorable sénateur Howard).

No 3.

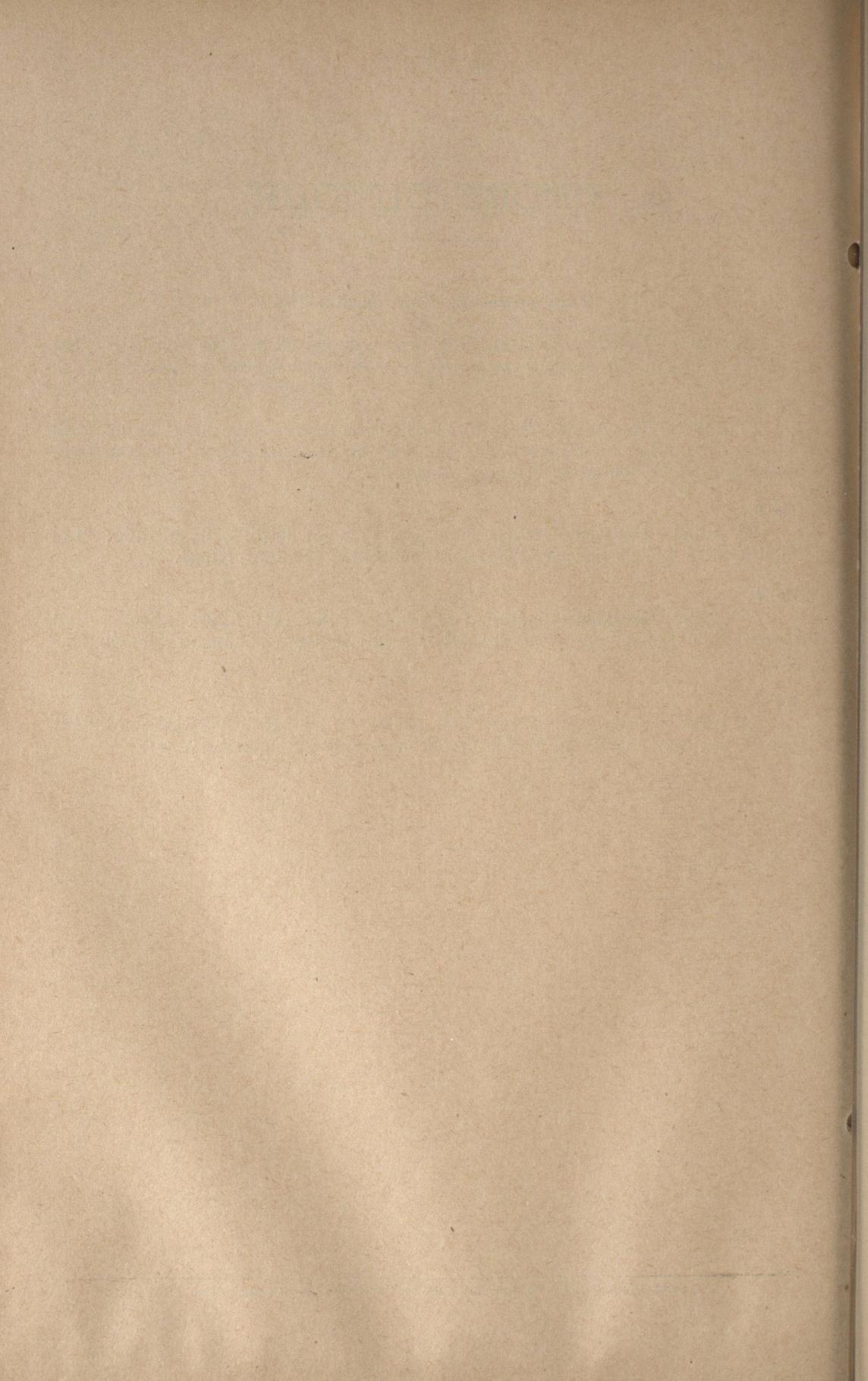
24 juillet—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 110), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'accise, 1934".—(L'honorable sénateur King).

No 4.

27 juillet—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 120), intitulé: "Loi modifiant la Loi du ministère des Affaires extérieures".—(L'honorable sénateur King).

No 5.

27 juillet—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill E4), intitulé: "Loi pour faire droit à William Taffert".—(L'honorable sénateur Aseltine).



No 34

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Mercredi 29 juillet 1942

Onze heures de la matinée.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Coté,	Jones,	McRae,
Aylesworth	David,	King,	Molloy,
(sir Allen),	Duffus,	Lacasse,	Moraud,
Ballantyne,	Fafard,	Lambert,	Murdock,
Beaubien	Fallis,	Léger,	Parent,
(Montarville),	Farris,	Little,	Paterson,
Beaubien (St-Jean-	Foster,	Macdonald	Prévost,
Baptiste),	Gouin,	(Richmond-Cap-	Quinn,
Beauregard,	Haig,	Breton-Ouest),	Robicheau,
Black,	Hardy,	Macdonald	Robinson,
Blais,	Harmer,	(Cardigan),	St-Père,
Buchanan,	Hayden,	MacLennan,	Sauvé,
Calder,	Horner,	Marcotte,	Sinclair,
Chapais	Howard,	McDonald	Sutherland,
(sir Thomas),	Hugessen,	(Shédiac),	Wilson.
Copp,	Hushion,	McGuire,	

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Qu'un Ordre soit émané pour la production d'un état indiquant:

1. Combien de fils de cultivateurs de la province de Québec ont été appelés pour service militaire en vertu de la Loi de mobilisation pour le Canada?
2. Combien ont obtenu des sursis?
3. Combien dans les comtés (a) Nicolet-Yamaska; (b) Beauharnois-Laprairie; (c) Chambly-Rouville; (d) Richelieu-Verchères; (e) Saint-Jean-Iberville-Napierville; (f) Laval-Deux-Montagnes; (g) Labelle; (h) Shefford?
4. Combien de fils de cultivateurs ont obtenu des sursis?
5. Combien de demandes de sursis faites par des fils de cultivateurs ou par leurs pères ont été rejetées?

L'honorable sénateur King dépose immédiatement ledit état sur la Table.

L'honorable sénateur McRae attire l'attention du Sénat sur l'entente que l'on rapporte avoir été conclue entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis et aux termes de laquelle les Etats-Unis se chargeraient de toute la production sur le continent nord-américain, y compris le Canada.

Après débat, il est

Ordonné: Que plus ample débat soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (114), intitulé: "Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre", est lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ledit bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion en deuxième lecture du bill (80), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1940 sur la mobilisation des ressources nationales".

Après plus ample débat,

Comme il est une heure, Son Honneur le Président quitte le fauteuil pour le reprendre à trois heures.

Trois heures de l'après-midi.

Le Sénat reprend sa séance.

Après plus ample débat, et

Etant posée la question sur la motion en deuxième lecture du bill,

Elle est mise aux voix, et les noms étant appelés, ils sont inscrits comme suit:

ONT VOTÉ POUR :

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Copp,	Howard,	MacLennan,
Aylesworth	Coté,	Hugessen,	Marcotte,
(sir Allen),	Duffus,	Hushion,	McDonald (Shédiac),
Ballantyne,	Fallis,	Jones,	McRae,
Beaubien	Farris,	King,	Molloy,
(Montarville),	Foster,	Lambert,	Murdock,
Beaubien (St-Jean- Baptiste),	Gouin,	Little,	Prévost,
Black,	Haig,	Macdonald	Quinn,
Blais,	Hardy,	(Richmond-Cap- Breton-Ouest),	Robinson,
Buchanan,	Harmer,	Macdonald	Sinclair,
Calder,	Hayden,	(Cardigan),	Sutherland,
	Horne,		Wilson—42.

ONT VOTÉ CONTRE :

Les honorables sénateurs

Beauregard,	David,	Lacasse,	Robicheau,
Chapais	Fafard,	Paquet,	St-Père,
(sir Thomas),			Sauvé—9.

Elle est conséquemment résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur King propose que le bill soit maintenant lu une troisième fois.

Après débat,

Ledit bill est lu, sur division, pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est, sur division, résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Comme il est six heures, Son Honneur le Président quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

Le Sénat reprend sa séance.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (123), intitulé: "Loi modifiant la Loi fédérale sur les droits successoraux", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu pour la première fois, et,

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message ainsi conçu:

LE MERCREDI 29 juillet 1942.

Résolu: Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre accepte leurs amendements au bill No 56, Loi pourvoyant à

l'assurance des biens contre les risques de guerre et au paiement d'une compensation pour dommages de guerre, sauf le onzième amendement, qu'elle n'accepte pas pour la raison suivante:

“Parce que ledit amendement élargit la portée du bill tel qu'adopté par la Chambre des Communes”.

Ordonné: Que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Attesté.

ARTHUR BEAUCHESNE,

Le Greffier de la Chambre des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit immédiatement pris en considération.

Le Sénat, en conséquence passe à la prise en considération dudit message.

Après débat, et,

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Résolu: Que le Sénat n'insiste pas sur son onzième amendement au bill (56), intitulé: “Loi pourvoyant à l'assurance des biens contre les risques de guerre et au paiement d'une compensation pour dommages de guerre”.

Ordonné: Qu'un message soit en conséquence transmis à la Chambre des communes.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur King propose que le bill (110), intitulé: “Loi modifiant la Loi de l'accise, 1934”, soit maintenant lu pour la deuxième fois.

Après débat,

Ledit bill est lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (120), intitulé: “Loi modifiant la Loi du ministère des Affaires extérieures”, est lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (122), intitulé: “Loi modifiant la Loi de 1940 sur la taxation des surplus de bénéfices”, pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat,

Ledit bill est lu pour la première fois, et,

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose que le bill (E-4), intitulé: "Loi pour faire droit à William Taffert", soit maintenant lu pour la deuxième fois.

Après débat,

Ledit bill, sur division, est lu pour la deuxième fois.

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Qu'un Ordre du Sénat soit émané pour la production d'un état montrant:

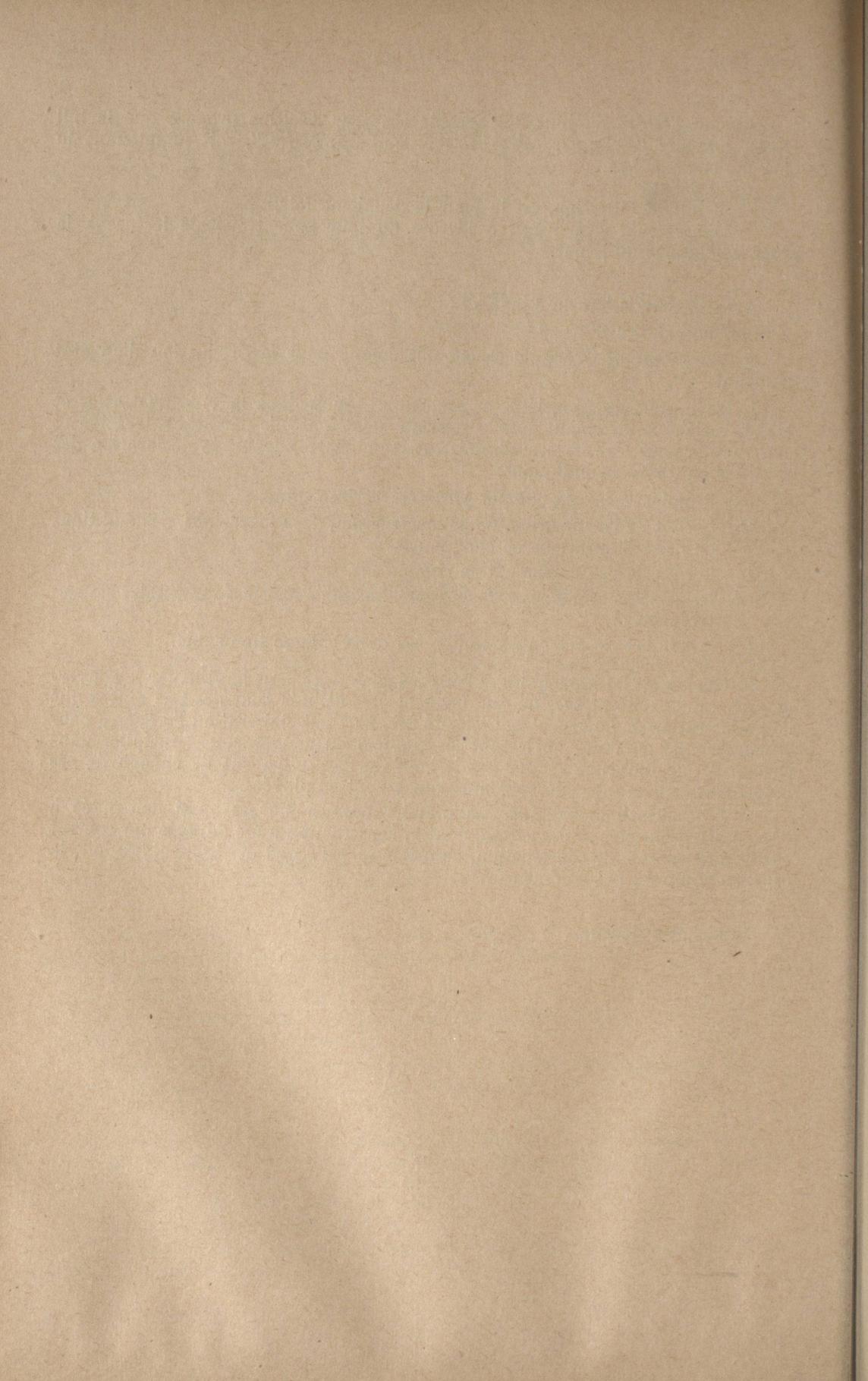
1. Quels sont les propriétés et immeubles situés dans la ville d'Ottawa, et dans le district environnant, que le gouvernement a acquis par achat, location et construction pour les services administratifs de guerre, depuis la déclaration des hostilités en 1939, en indiquant:

- (a) l'emplacement de chaque propriété et immeuble,
- (b) le coût de l'acquisition, de la construction, des réparations, des additions ou des restaurations en chaque cas.
- (c) le coût de l'ameublement en chaque cas,
- (d) les services administratifs de guerre installés dans ces immeubles respectivement et,
- (e) le nombre de personnes employées dans chaque immeuble.

2. Quels sont les immeubles qui ont été construits dans la ville par le gouvernement, qui ont été utilisés ou qui devaient être utilisés pour des fins autres que l'administration de guerre, et qui ont été pris par l'administration de guerre pour augmenter ses bureaux; quels sont les services du gouvernement installés dans chacun de ces immeubles; quel est le coût de l'ameublement de chacun de ces immeubles et le nombre de personnes qui y sont employées.

3. L'information demandée au premier paragraphe est aussi demandée à l'égard des propriétés et immeubles dont la construction a été adjugée par contrat et qui sont en voie de construction, de même qu'à l'égard des immeubles dont la construction n'est pas commencée.

Le Sénat s'ajourne.



AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi 30 juillet 1942

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour jeudi, le 30 juillet 1942

ORDRE DU JOUR

Pour jeudi, le 30 juillet 1942

No 1.

29 juillet—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill E4), intitulé: "Loi pour faire droit à William Taffert".—(L'honorable sénateur Aseltine).

No 2.

29 juillet—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 122), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1940 sur la taxation des surplus de bénéfices."—(L'honorable sénateur King).

No 3.

29 juillet—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 123), intitulé: "Loi modifiant la Loi fédérale sur les droits successoraux."—(L'honorable sénateur King).

No 36

PROCÈS-VERBAUX
DU
SÉNAT DU CANADA

 Vendredi 31 juillet 1942

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Wallis,	Lacasse,	Moraud,
Beaubien (St-Jean- Baptiste),	Gouin,	Lambert,	Murdock,
Blais,	Graham,	Léger,	Paquet,
Chapais	Harmer,	Little,	Parent,
(sir Thomas),	Horner,	Macdonald	Paterson,
Copp,	Hugessen,	(Cardigan),	Robinson,
Coté,	Hushion,	MacLennan,	Sinclair,
Fafard,	Jones,	Marquette,	Sutherland,
	King,	Marshall,	White,
			Wilson.

PRIÈRES.

Sur motion de l'honorable sénateur King, il est

Ordonné: Que les Règles 23, 24 et 63 soient suspendues jusqu'à la fin de la session en tant qu'elles concernent des bills d'intérêt public ou privé.

L'honorable sénatrice Wilson, du comité permanent des Edifices et des terrains publics présente le rapport suivant.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:

LE JEUDI 30 juillet 1942.

Le comité permanent des Edifices et des terrains publics a l'honneur de présenter son second rapport, comme suit:

Votre comité recommande:

1. Que la pelouse qui entoure les édifices du Parlement soit rendue fertile.
2. Que la pelouse soit plus fréquemment arrosée et que, advenant le cas où la fourniture d'eau par la ville d'Ottawa ne soit pas suffisante, un appareil à pompage soit installé, afin d'assurer la quantité requise de la rivière Ottawa.
3. Qu'un soin plus attentif soit porté aux arbres sur la colline du Parlement.

Le tout respectueusement soumis.

CAIRINE R. WILSON,
Présidente.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est adopté.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (E4), intitulé: "Loi pour faire droit à William Taffert", est, sur division, lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, et pour lui communiquer, avec prière de les renvoyer au Sénat, les témoignages rendus en l'espèce devant le comité permanent des Divorces, ainsi que les pièces justificatives déposées devant ledit comité.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (121), intitulé: "Loi modifiant la Loi du poinçonnage des métaux précieux", est lu pour la deuxième fois.

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur King propose que le bill (124), intitulé: "Loi autorisant la prestation de fonds pour couvrir des dépenses de capital effectuées et des dettes de capital contractées par le réseau des chemins de fer Nationaux du Canada pendant l'année civile 1942, prévoyant le remboursement d'obligations financières et autorisant la garantie par Sa Majesté de certaines valeurs à émettre par la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat,

Ledit bill est lu pour la deuxième fois.

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Avec la permission du Sénat, et,

Sur motion, il est

Ordonné: Que quand le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à demain à onze heures de la matinée.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Samedi 1er août 1942

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour samedi, le 1er août 1942

ORDRE DU JOUR

Pour samedi, le 1er août 1942

No 35

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Jeudi 30 juillet 1942

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Fafard,	Lambert,	Moraud,
Aylesworth	Fallis,	Léger,	Murdock,
(sir Allen),	Farris,	Little,	Paquet,
Ballantyne,	Foster,	Macdonald	Parent,
Beaubien	Gouin,	(Richmond-Cap-	Paterson,
(Montarville),	Graham,	Breton-Ouest),	Prévost,
Beaubien (St-Jean-	Haig,	Macdonald	Quinn,
Baptiste),	Harmer,	(Cardigan),	Robicheau,
Black,	Hayden,	MacLennan,	Robinson,
Blais,	Horner,	Marcotte,	St-Père,
Chapais	Howard,	Marshall,	Sauvé,
(sir Thomas),	Hugessen,	McDonald	Sinclair,
Copp,	Hushion,	(Shédiac),	Sutherland,
Coté,	Jones,	McGuire,	White,
David,	King,	McRae,	Wilson.
Duffus,	Lacasse,	Molloy,	

PRIÈRES.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (121), intitulé: "Loi modifiant la Loi du poinçonnage des métaux précieux", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est alors lu pour la première fois, et,

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (124), intitulé: "Loi autorisant la prestation de fonds pour couvrir des dépenses de capital effectuées et des dettes de capital contractées par le réseau des chemins de fer Nationaux du Canada pendant l'année civile 1942, prévoyant le remboursement d'obligations financières et autorisant la garantie par Sa Majesté de certaines valeurs à émettre par la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est alors lu pour la première fois, et,

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la troisième lecture du bill (E4), intitulé: "Loi pour faire droit à William Taffert", il est

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (122), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1940 sur la taxation des surplus de bénéfices", est lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le bill (123), intitulé: "Loi modifiant la Loi fédérale sur les droits successoraux", est lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Vendredi 31 juillet 1942

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour vendredi, le 31 juillet 1942

MOTION

Pour vendredi, le 31 juillet 1942

No 1.

Par l'honorable sénateur King:

30 juillet—Que les règles 23, 24 et 63 soient suspendues pour le reste de la présente session, en tant qu'elles s'appliquent aux bills publics et privés.

ORDRE DU JOUR

Pour vendredi, le 31 juillet 1942

No 1.

29 juillet—Troisième lecture d'un projet de loi (Bill E4), intitulé: "Loi pour faire droit à William Taffert".—(L'honorable sénateur Aseltine).

No 2.

30 juillet—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 121), intitulé: "Loi modifiant la Loi du poinçonnage des métaux précieux".—(L'honorable sénateur King).

No 3.

30 juillet—Deuxième lecture d'un projet de loi (Bill 124), intitulé: "Loi autorisant la prestation de fonds pour couvrir des dépenses de capital effectuées et des dettes de capital contractées par le réseau des chemins de fer Nationaux du Canada pendant l'année civile 1942, prévoyant le remboursement d'obligations financières et autorisant la garantie par Sa Majesté de certaines valeurs à émettre par la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada".—(L'honorable sénateur King).

No 37

PROCÈS-VERBAUX
DU
SÉNAT DU CANADA

Samedi 1^{er} août 1942

Onze heures de la matinée.

L'honorable GEORGE PARENT, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,
Blais,
Copp,
Fafard,
Fallis,
Gouin,

Graham,
Harmer,
Horner,
King,
Lacasse,
Lambert,

Little,
MacLennan,
Marcotte,
Murdock,
Parent,
Paterson,

Robinson,
St-Père,
Sinclair,
White,
Wilson.

PRIÈRES.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (115), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première, deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolu par l'affirmative.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté ledit bill sans amendement.

Comme il est une heure, son Honneur le Président quitte le fauteuil pour le reprendre à trois heures.

Trois heures p.m.

Le Sénat reprend sa séance.

Comme il est six heures, son Honneur le Président quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures.

Huit heures p.m.

Le Sénat reprend sa séance.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un bill (126), intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1943", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première, deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill sera adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à mercredi, le vingt-septième jour de janvier 1943, à trois heures de l'après-midi.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du secrétaire adjoint du Gouverneur général.

Ladite communication est lue par Son Honneur le Président comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

CANADA

OTTAWA, le 1er août 1942.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable sir Lyman Poore Duff, juge en chef du Canada, en sa qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, aujourd'hui, à dix heures du soir afin de donner la sanction royale à certains Bills.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. L. C. PEREIRA,

Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

Son Honneur
Le Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que ladite communication soit déposée sur la Table.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, le très honorable sir Lyman Poore Duff, en sa qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône.

Son Honneur le Président ordonne au Gentilhomme Huissier de la Verge noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que

“C'est le désir du très honorable député du Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat”.

La Chambre des communes étant venue,

Le greffier lit comme suit les titres des Bills à sanctionner:

Loi pour faire droit à Eleanor Adele Rea Barrett.

Loi pour faire droit à Eleanor Edith McKechnie Barlow.

Loi pour faire droit à Dorothy Agnes Henrietta Russell Cantlie.

Loi pour faire droit à Irene Coadic Murphy.

Loi pour faire droit à Lester Lewis Catchpaw.

Loi pour faire droit à Annie Ruth Fisher Allen.

Loi pour faire droit à Alice Adélia La Fleur Johnston.

Loi pour faire droit à George Webb.

Loi pour faire droit à Edith Morgan Black.

Loi pour faire droit à Betty Leah Bregman Beloff.

Loi pour faire droit à Malca Levitt, autrement connu sous le nom de Atty Malcy Levitt.

- Loi pour faire droit à Jack Simon.
Loi pour faire droit à Marie Louise McCarthy Smyth.
Loi pour faire droit à Marie Glenna Grace Thomas Reynolds.
Loi pour faire droit à Isabel Jessica Black Jolley.
Loi pour faire droit à Margaretha Elisabeth Buck Peereboom.
Loi pour faire droit à Ethel May Marshall James.
Loi pour faire droit à Anatasia Tkaczuk Wojtkowycz.
Loi pour faire droit à Phyllis Wilda Valentine Park Evans.
Loi pour faire droit à Louise Mehliiss Jackson.
Loi pour faire droit à Bertha Beatrix Berlind Ripstein.
Loi pour faire droit à Lola McIntosh.
Loi pour faire droit à Stella Kathleen Marguerite Winnall Barwick.
Loi pour faire droit à Joyce Elizabeth Blackburn Gordon.
Loi pour faire droit à Kate Elizabeth Laidlaw McNiven.
Loi pour faire droit à Margaret Livingstone Turnbull Woodard.
Loi pour faire droit à Dorothy Sunsheine Steirman Cooke.
Loi pour faire droit à Doris Golt Rosner.
Loi pour faire droit à Anna Pohopoluck Yacobchak.
Loi pour faire droit à Myer Levine.
Loi pour faire droit à George Sutherland Cameron, fils.
Loi pour faire droit à Fred Catlow.
Loi pour faire droit à Mary Celina Broadhurst La Rose.
Loi pour faire droit à Elsie Epstein Cohen.
Loi pour faire droit à Gertrude Pelletier Patenaude.
Loi pour faire droit à Marietta Venditello Diano.
Loi pour faire droit à Edna Annie Heazle Constable.
Loi pour faire droit à Dorothy Reed Cushing.
Loi pour faire droit à Sarto Desnoyers.
Loi pour faire droit à William Milroy Davidson.
Loi pour faire droit à Audrey Meredith Mann Harrison.
Loi pour faire droit à François Henri Drack.
Loi pour faire droit à Gladys Irene Dale Weston.
Loi pour faire droit à Ruth Ufland Fishman.
Loi pour faire droit à Norma Brown Stevenson.
Loi pour faire droit à Mary Cummings Bullock.
Loi pour faire droit à Elizabeth Gertrude De Serres Gould.
Loi pour faire droit à John Clifford Stanley Darbyson.
Loi pour faire droit à Celia Reynolds Schellenberg.
Loi pour faire droit à Annie Miriam Scott.
Loi pour faire droit à Marguerite Elsie Ramsay Murdock.
Loi pour faire droit à Elizabeth Molnar Schneider.
Loi pour faire droit à Max Kaback.
Loi pour faire droit à George McDonald Joseph Carew.
Loi pour faire droit à Wandless Joseph Henry Verdon.
Loi pour faire droit à Mary Eileen Scott Warrington.
Loi pour faire droit à Joseph Bergman.

Loi pour faire droit à Marie Martha Hermine Browne Peters.

Loi pour faire droit à Ethel Gerson Kalmanovitch.

Loi pour faire droit à Freda Sweet Simon.

Loi pour faire droit à Phyllis Mary Alice Verrinder Horrell.

Loi pour faire droit à James McKinna Wood.

Loi pour faire droit à Leah May Jarvis Traver.

Loi pour faire droit à Barbara Patricia Strange Wolfe.

Loi pour faire droit à Bella Miller Keller.

Loi pour faire droit à Effie Euphemia Shannon Monette.

Loi pour faire droit à Elsie May Cape Newman.

Loi pour faire droit à Bella White Wolfe.

Loi pour faire droit à Alan Swabey.

Loi pour faire droit à Jean Walker Creighton King.

Loi pour faire droit à Alice Beatrice Armand Roberts.

Loi pour faire droit à Frederick William Merchant.

Loi pour faire droit à Irma Kern Ulrich.

Loi changeant le nom de "The Saskatchewan Life Insurance Company" en celui de "Fidelity Life Assurance Company".

Loi constituant en corporation l'Association Dentaire Canadienne.

Loi concernant certaines lignes de transmission et de distribution de la "Saguenay Transmission Company, Limited", de la "Saguenay Electric Company" et de la "Aluminum Power Company, Ltd."

Loi pourvoyant à la réintégration dans les emplois civils des membres licenciés des forces de Sa Majesté ou d'autres catégories désignées de personnes.

Loi concernant la poursuite et la coordination de la formation professionnelle.

Loi ayant pour objet d'aider les anciens combattants à s'établir sur la terre.

Loi modifiant le Tarif des douanes.

Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre.

Loi modifiant la Loi de 1940 sur la mobilisation des ressources nationales.

Loi pourvoyant à l'assurance des biens contre les risques de guerre et au paiement d'une compensation pour dommages de guerre.

Loi modifiant la Loi de l'accise, 1934.

Loi modifiant la Loi du ministère des Affaires extérieures.

Loi modifiant la Loi de 1940 sur la taxation des surplus de bénéfices.

Loi modifiant la Loi fédérale sur les droits successoraux.

Loi modifiant la Loi du poinçonnage des métaux précieux.

Loi autorisant la prestation de fonds pour couvrir des dépenses de capital effectuées et des dettes de capital contractées par le réseau des chemins de fer Nationaux du Canada pendant l'année civile 1942, prévoyant le remboursement d'obligations financières et autorisant la garantie par Sa Majesté de certaines valeurs à émettre par la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada.

Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu.

Le greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable député du Gouverneur général sanctionne ces bills."

Alors l'honorable Président de la Chambre des communes adresse la parole à l'honorable député du Gouverneur général comme suit:

“QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR:

“Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

“Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1943.

Je demande humblement à Votre Honneur de bien vouloir sanctionner ce bill.”

Le greffier ayant donné lecture du titre de ce bill,

Le greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ce bill a reçu la sanction royale:

“Au nom de Sa Majesté, le très honorable Député-Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.”

Après quoi il a plu au très honorable Député-Gouverneur général de se retirer.

Les Communes se retirent.

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne à mercredi le vingt-septième jour de janvier 1943, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi 27 janvier 1943

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes. Rapports des comités. Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS

Pour mercredi, le 27 janvier 1943

ORDRE DU JOUR

Pour mercredi, le 27 janvier 1943

No 38

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Mercredi 27 janvier 1943

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable THOMAS VIEN, Président

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Ballantyne,	DuTremblay,	Macdonald	Paterson,
Beaubien	Euler,	(Cardigan),	Pope,
(Montarville),	Fafard,	MacLennan,	Prévost,
Bench,	Foster,	Marcotte,	Quinn,
Black,	Gouin,	Marshall,	St-Père,
Blondin,	Griesbach,	McDonald	Sinclair,
Buchanan,	Harmer,	(Shediac),	Smith (Victoria-
Chapais	Horner,	McGuire,	Carleton),
(sir Thomas),	Howard,	Michener,	Stevenson,
Copp,	King,	Molloy,	Tanner,
Davies,	Léger,	Murdock,	Vien,
Dennis,	Macdonald	Paquet,	White.
Duff,	(Richmond-Cap-		
	Breton-Ouest),		

PRIÈRES.

Les membres du Sénat sont informés qu'un certificat a été reçu de l'honorable Secrétaire d'Etat attestant que le Lieutenant-colonel Thomas Vien a été appelé au Sénat.

L'honorable sénateur Vien est présenté, accompagné par l'honorable sénateur King et par l'honorable sénateur Gouin, et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Ledit bref est lu par le greffier comme suit:

L. P. DUFF,
Député du Gouverneur général.

SCEAU

GEORGE SIX, *par la Grâce de Dieu Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires Britanniques au delà des Mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A notre fidèle et bien-aimé Lieutenant-Colonel Thomas Vien de la cité d'Outremont dans la province de Québec, l'un de Nos conseillers versés dans la connaissance du droit.

SALUT:

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et votre assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Dominion du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notredit Dominion, et Nous vous nommons pour la division électorale de De Lorimier de Notre province de Québec, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notredit Dominion, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notredit Dominion, et vous ne devez aucunement y manquer

EN FOI de quoi Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller le très honorable Sir Lyman Poore Duff, membre de Notre très honorable Conseil Privé, Chevalier grand-croix de Notre Ordre très Distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, juge en chef du Canada et député de Notre cher Oncle, Notre très fidèle et très aimé Cousin et Conseiller, Alexandre Auguste Frédéric Georges, Comte d'Athlone, Chevalier de Notre Ordre très noble de la Jarretière, membre de Notre très honorable Conseil privé, Chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, Grand Maître de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Compagnon de Notre Ordre du Service distingué, Colonel de Notre Armée (retraité), ayant le grade honorifique de Major-Général, un de Nos Aides de camp personnels, Gouverneur-Général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Dominion du Canada, ce cinquième jour d'octobre en l'année de Notre Seigneur, mil neuf cent quarante-deux et de Notre Règne la sixième.

Par Ordre,

N. A. McLARTY,
Secrétaire d'Etat du Canada.

Ordonné: Que ledit bref soit inscrit au Journal.

Les membres du Sénat sont informés qu'une commission sous le Grand Sceau a été émise nommant l'honorable Thomas Vien Président du Sénat.

Ladite commission est alors lue par le greffier, comme suit:

ATHLONE

(L.S.)

CANADA

GEORGE SIX, *par la grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires britanniques au delà des Mer, Défenseur de la foi, Empereur des Indes.*

A l'honorable THOMAS VIEN, l'un de nos conseillers versés dans la science du droit, membre du Sénat et sénateur pour la circonscription de De Lorimier, dans la province de Québec, en Notre Dominion du Canada.

LOUIS ST-LAURENT, Procureur-général, Canada.

SALUT:

SACHEZ que, mettant une confiance spéciale en votre loyauté, intégrité et capacité, Nous vous avons, en vertu des dispositions de l'article trente-quatre de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, constitué et nommé, et Nous vous constituons et nommons par les présentes vous ledit THOMAS VIEN, Président du Sénat.

POUR détenir, exercer et jouir dudit office de Président du Sénat avec tous les pouvoirs, droits, autorité, privilèges, bénéfices, émoluments et avantages attachés audit office de droit et en vertu de la Loi, durant Notre bon plaisir.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre cher Oncle, Notre très fidèle et très Aimé Cousin et Conseiller, ALEXANDRE AUGUSTE FREDERIC GEORGES, Comte d'Athlone, Chevalier de Notre Ordre très noble de la Jarretière, Membre de Notre très honorable Conseil privé, Chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, Grand Maître de Notre Ordre très distingué de Saint Michel et de Saint George, Chevalier grand-croix de Notre Ordre Royal de Victoria, Compagnon de Notre Ordre du Service distingué, Colonel de Notre Armée (retraité), ayant le grade honorifique de Major-Général, un de Nos aides de camp personnels, Gouverneur Général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, ce vingt-troisième jour de janvier, en l'année de Notre Seigneur mil neuf cent quarante-trois et de Notre Règle la Septième.

Par ordre,

N. A. McLARTY,
Secrétaire d'Etat du Canada.

Ordonné: Que ledit bref soit inscrit au Journal.

L'honorable Président prend alors place au fauteuil au pied du Trône, conduit par l'honorable sénateur King et l'honorable sénateur Ballantyne, et précédé du Gentilhomme huissier de la Verge Noire.

La Masse est déposée sur la table.

PRIÈRES.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du secrétaire adjoint de Son Excellence le Gouverneur général.

Ladite communication est lue par Son Honneur le Président comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

OTTAWA, le 15 janvier 1943.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Thibaudeau Rinfret, se rendra à la Chambre du Sénat le mercredi 27 janvier à 4 heures de l'après-midi, en vue de proroger la présente session du Parlement.

J'ai l'honneur d'être

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. L. C. PEREIRA,

Adjoint du secrétaire du Gouverneur général.

Major L. C. MOYER, C.R., D.S.O., B.A.,
Greffier du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que cette communication soit déposée sur la table.

Son Honneur le Président informe le Sénat que le greffier a reçu de l'honorable Secrétaire d'Etat du Canada des certificats attestant que

L'honorable Pamphile Réal DuTremblay, C.R.,

William Rupert Davies, Ecuyer, et

Joseph J. Bench, C.R.,

respectivement, ont été appelés au Sénat.

Son Honneur le Président informe le Sénat que des sénateurs attendent d'être présentés.

L'honorable Pamphile Réal DuTremblay est présenté, accompagné par l'honorable sénateur King et par l'honorable sénateur Prévost, et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Ledit bref est alors lu par le greffier, comme suit:

ATHLONE

SCEAU

CANADA

GEORGE SIX, *par la Grâce de Dieu Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires Britanniques au delà des Mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A notre fidèle et bien-aimé, l'honorable PAMPHILE RÉAL DUTREMBLAY, de la ville de Montréal, dans la province de Québec, un de nos conseillers versés dans la connaissance du droit, membre du Conseil législatif de la province de Québec,

SALUT:

SACHEZ que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et votre assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Dominion du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notredit Dominion, et Nous vous nommons pour la division électorale de Repentigny de Notre province de Québec, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notredit Dominion, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notredit Dominion, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI de quoi Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre cher Oncle, Notre très fidèle et très aimé Cousin et Conseiller Alexandre Auguste Frédéric Georges, Comte d'Athlone, Chevalier de Notre Ordre très noble de la Jarretière, membre de Notre très honorable Conseil privé, Chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, Grand Maître de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Compagnon de Notre Ordre du Service distingué, Colonel de Notre Armée (retraité), ayant le grade honorifique de Major-Général, un de Nos Aides de camp personnels, Gouverneur-Général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Dominion du Canada, ce dix-neuvième jour de novembre en l'année de Notre Seigneur, mil neuf cent quarante-deux et de Notre Règne la sixième.

Par ordre,

N. A. McLARTY,
Secrétaire d'Etat du Canada.

Ordonné: Que ledit bref soit inscrit au Journal.

L'honorable sénateur DuTremblay s'approche de la table, prête le serment prescrit par la loi, entre les mains du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur DuTremblay a fait et signé la Déclaration de qualification à lui prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé pour recevoir et attester cette déclaration.

L'honorable sénateur WILLIAM RUPERT DAVIES est présenté, accompagné par l'honorable sénateur King, et par l'honorable sénateur Marshall, et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Ledit bref est alors lu par le greffier, comme suit:

ATHLONE

SCEAU

CANADA

GEORGE SIX, *par la Grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires Britanniques au delà des Mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A notre fidèle et bien-aimé WILLIAM RUPERT DAVIES, de la cité de Kingston, en la province d'Ontario, écuyer, F.R.S.H.

SALUT:

SACHEZ que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et votre assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Dominion du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notredit Dominion, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notredit Dominion, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notredit Dominion, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI de quoi Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre cher Oncle, Notre très fidèle et très aimé Cousin et Conseiller Alexandre Auguste Frédéric Georges, Comte d'Athlone, Chevalier de Notre Ordre très noble de la Jarretière, membre de Notre très honorable Conseil privé, Chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, Grand Maître de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Compagnon de Notre Ordre du Service distingué, Colonel de Notre Armée (retraité), ayant le grade honorifique de Major-Général, un de Nos Aides de camp personnels, Gouverneur-Général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Dominion du Canada, ce dix-neuvième jour de novembre en l'année de Notre Seigneur, mil neuf cent quarante-deux et de Notre Règne la sixième.

Par ordre,

N. A. McLARTY,
Secrétaire d'Etat du Canada.

Ordonné: Que ledit bref soit inscrit au Journal.

L'honorable sénateur Davies s'approche de la Table, prête le serment prescrit par la loi, entre les mains du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Davies a fait et signé la Déclaration de qualification à lui prescrite par l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867*, en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé pour recevoir et attester cette déclaration.

L'honorable Joseph J. Bench est présenté, accompagné par l'honorable sénateur King et par l'honorable sénateur Paterson, et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Ledit bref est alors lu par le greffier, comme suit:

ATHLONE

(L.S.)

CANADA

GEORGE SIX, *par la Grâce de Dieu Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires Britanniques au delà des Mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A notre fidèle et bien-aimé JOSEPH-J. BENCH de la cité de St. Catharines, en la province d'Ontario, écuyer, un de nos conseillers versés dans la connaissance du droit.

SALUT:

SACHEZ que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et votre assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Dominion du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notredit Dominion, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notredit Dominion, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notredit Dominion et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Seeau du Canada.

TÉMOIN: Notre cher Oncle, Notre très fidèle et très aimé Cousin et Conseiller ALEXANDRE AUGUSTE FRÉDÉRIC GEORGES, Comte d'Athlone, Chevalier de Notre Ordre très noble de la Jarretière, membre de Notre très honorable Conseil privé, Chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, Grand Maître de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Compagnon de Notre Ordre du Service distingué, Colonel de Notre Armée (retraité), ayant le grade honorifique de Major-Général, un de Nos Aides de camp personnels, Gouverneur-Général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Dominion du Canada, ce dix-neuvième jour de novembre en l'année de Notre Seigneur, mil neuf cent quarante-deux et de Notre Règne la sixième.

Par ordre,

N. A. McLARTY,

Secrétaire d'Etat du Canada.

Ordonné: Que ledit bref soit inscrit au Journal.

L'honorable sénateur Bench s'approche de la Table, prête le serment prescrit par la Loi, entre les mains du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Bench a fait et signé la Déclaration de qualification à lui prescrite par l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867*, en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé pour recevoir et attester cette déclaration.

L'honorable sénateur King dépose sur la table:

Copies dactylographiées de Proclamations et Arrêtés en Conseil adoptés sous l'autorité de la Loi des Mesures de guerre, du 19 juin au 31 décembre 1942. (Versions anglaise et française).

Copies du volume VIII de la compilation imprimée de Proclamations et d'arrêtés en Conseil adoptés sous l'autorité de la Loi des Mesures de guerre, du 1er juillet au 30 septembre 1942. (Versions anglaise et française).

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, l'honorable Thibaudeau Rinfret, en sa qualité de substitut de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du trône.

Son Honneur le Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que

"C'est le désir de l'honorable député du Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat."

La Chambre des Communes étant venue,

Il plaît à l'honorable substitut du Gouverneur général de clore la troisième session du Dix-neuvième Parlement du Dominion du Canada, par le discours suivant:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

La présente session s'est ouverte sous l'ombre projetée par les succès rapides de l'agression japonaise en extrême-Orient. En faisant la guerre aux Etats-Unis, l'Allemagne et l'Italie ont fermé la boucle du conflit mondial. L'avance des Allemands en Afrique du nord et en Russie, de même que les progrès des Japonais en Chine et vers l'Inde et l'Australie, ont encore obscurci l'horizon. A la fin de l'été, nous traversons apparemment les heures les plus sombres.

Les succès remportés en octobre par les effectifs britanniques dans le Nord africain, puis le débarquement, en novembre, du corps expéditionnaire des Etats-Unis et de l'Angleterre, ont donné une nouvelle tournure aux hostilités dans cette région. Ces succès, joints à la résistance résolue de la Chine, aux exploits incomparables des armées russes, aux gains des Américains et des Australiens dans le sud-ouest du Pacifique, ont sensiblement amélioré la position des puissances alliées. Les forces adverses trouvent enfin une opposition plus à leur taille. Les Nations Unies entament des opérations offensives.

Les soldats du Canada ont continué, en nombre croissant, de servir et de se battre contre les pays de l'axe en Europe, en Afrique, dans l'Orient moyen, sur toutes les mers et sur les points les plus reculés d'un monde en armes. Leur vigilance s'est exercée sur nos propres côtes, à l'ouest comme à l'est. La valeur et l'héroïsme déployés au cours des opérations conjuguées de Dieppe ont ajouté ce nom à la série inoubliable des faits d'armes du Canada.

Notre pays se souvient avec gratitude de ceux qui, dans toutes les troupes combattantes et dans toutes les parties du globe, ont versé leur sang pour lui et pour la cause de la liberté.

La collaboration entre les Etats-Unis et le Canada s'est resserrée en vue de la défense de l'hémisphère occidental. Des effectifs canadiens et américains ont participé de concert aux opérations de l'Alaska et des îles Aléoutiennes, ainsi qu'elles l'avaient déjà fait à Terre-Neuve sur les plages de notre littoral de l'Est et dans le Nord atlantique. Le réseau d'aéroports militaires aménagés par le Canada entre les Etats-Unis et l'Alaska s'est enrichi de la route militaire construite par les Etats-Unis. L'exploitation des routes aériennes allant en Europe et en Asie par le nord s'est également faite sur un pied de collaboration.

Aux termes de la loi annoncée dans le discours que je prononçais à l'ouverture de la session, il s'est tenu un plébiscite. En conséquence de ce plébiscite, la loi sur la mobilisation des ressources nationales a subi une modification par laquelle disparaissait la disposition statutaire restreignant le service obligatoire dans les forces armées.

Grâce à l'équilibre de l'effort réalisé dans la poursuite de la guerre, les ressources humaines et matérielles de la nation affectées aux objectifs de guerre n'ont cessé de s'accroître.

Les effectifs armés ont accusé un progrès constant en nombre, en puissance et en efficacité combattante. La production des engins et munitions de guerre ainsi que des denrées alimentaires a atteint de nouveaux sommets. En plus de ravitailler nos propres troupes, le Canada a fourni directement à la Grande-Bretagne et à certaines autres des Nations Unies une vaste quantité d'armes, de munitions et de denrées alimentaires. Dans les limites permises par nos disponibilités en ressources humaines et matérielles, notre programme de munitions donne maintenant son plein rendement. La quantité et la qualité de ce redement se comparent favorablement avec celles de n'importe quel pays allié.

La production canadienne se voit énergiquement maintenue par un labeur ininterrompu sur nos fermes et dans les forêts, les mines et les pêcheries, dans les usines, les ateliers et les bureaux et dans toutes nos entreprises de transport. Les femmes canadiennes jouent un rôle de plus en plus grand dans nos forces militaires et dans l'industrie.

On a décrété des mesures en vue de pourvoir au rétablissement des militaires dans la vie civile et d'aider les anciens combattants à s'établir sur le sol.

On a augmenté la solde des simples soldats, en reconnaissance de leur service diligent et efficace. On a majoré les allocations versées aux personnes à la charge de ceux qui servent sous les drapeaux.

On a superbement maintenu la réglementation du coût de la vie. D'autres mesures encore ont été adoptées en vue de parer aux méfaits de l'inflation. Au besoin, on a assuré une plus équitable distribution des nécessités de la vie en rationnant la consommation des denrées.

On a adopté des moyens en vue de restreindre la production et la consommation des boissons alcooliques.

On a pourvu à l'assurance contre les risques de guerre et à l'indemnisation pour les dégâts occasionnés par la guerre.

Membres de la Chambre des communes,

Je vous remercie des sommes que vous avez affectées à la poursuite de la guerre; elles ont atteint des proportions jusqu'ici sans exemple.

Grâce aux ententes conclues avec les provinces, on a simplifié l'assiette de l'impôt. En alliant à l'épargne obligatoire une taxe abruptement progressive, on a réparti plus équitablement, sur l'ensemble de la population, le fardeau financier de la guerre. L'appui splendide et spontané qu'ont recueilli les deux emprunts de la Victoire, réalisés au cours de la présente session, a été une source de vive satisfaction.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Je vous remercie de la grande application que vous avez apportée, en ces jours périlleux, à l'exercice de vos fonctions publiques.

Avec vous, je rends grâce à la divine Providence des succès qui ont jusqu'ici couronné les efforts des Nations Unies.

Son Honneur, l'Orateur du Sénat, dit alors:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes:

C'est le bon plaisir de l'honorable député du Gouverneur Général que ce Parlement soit prorogé jusqu'à demain, le vingt-huitième jour de janvier pour être tenu en ce lieu, et ce Parlement est, en conséquence prorogé jusqu'à demain.

